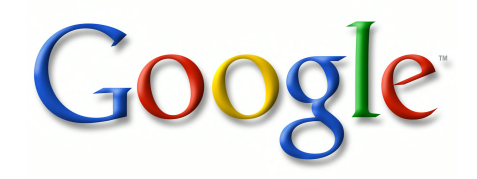





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.
1901

CORRESPONDANCE

ET RELATIONS

DE J. FIÉVÉE

AVEC

BONAPARTE,

PREMIER CONSUL ET EMPEREUR,

PENDANT ONZE ANNÉES (1802 A 1813).

PUBLIÉ PAR L'AUTEUR.

I.

OCTOBRE 1802 — AVRIL 1804.

BRUXELLES,
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUMAN, CATTOIR ET Cie.

1837.


LIBRARY OF THE TAYLOR INSTITUTION

INTRODUCTION.

Nous vivons dans un temps où quiconque n'a pu rester neutre parmi les nombreux changements politiques qui se sont succédés en France, doit nécessairement laisser des Mémoires; bien modeste s'il ne va pas jusqu'à publier ses Confessions. Cette lisposition générale ne doit pas être entièrement ttribuée à l'amour-propre. On attendait autrefois u'un homme, qui avait attiré plus ou moins longmps l'attention publique, fût mort pour faire sa ographie; maintenant on imprime la biograie des hommes vivants; et, pour qu'ils n'aient nt à se plaindre, les entrepreneurs de ce genre littérature s'adressent assez volontiers à ceux t ils prétendent écrire la vie et juger le mérite, s priant de faire eux-mêmes l'article qui doit être consacré. Je me suis toujours refusé à rére à ce genre de complaisance; j'ai fait plus, i jamais *lu les* articles biographiques qui me

concernent. Il me paraît trop bizarre de dev
pour soi-même partie de la postérité. Aussi, t
tes les fois que je me trouve cité dans des liv
des journaux, ce qui m'est arrivé trop souven
m'arrive encore quelquefois, en bien ou en m
à tort ou à raison, j'éprouve une certaine ré
gnance. Et cependant je vais parler de moi, p
être un peu longuement ; mais il n'y avait
moyen de l'éviter, dès que je me décidais à f
imprimer une Correspondance et quelques dét
sur les relations personnelles qui ont eu lieu, p
dant onze années, entre Bonaparte, premier c
sul, empereur et moi.

Dans cet intervalle de temps, il est peu de q
tions politiques, administratives, peu de va
tions dans la situation du gouvernement avec
pinion publique que je n'aie été conduit à trai
Livré au public, ce travail aura du moins le
rite de rappeler les circonstances qui entoura
les événements, et les sensations que ces évé
ments produisaient au moment où ils éclataie
il montrera Bonaparte sous un aspect nouve
habituellement simple et quelquefois coquet d
ses conversations ; voulant et acceptant la vé
dans sa plus sincère expression ; malgré des
blesses et des caprices, traitant avec considéra
quiconque mettait la considération en prem
ligne, et fidèle jusqu'au dernier moment à l'en
gement que je lui avais fait prendre, avant
m'engager moi-même, de ne jamais me sacrif

même quand j'aurais tort, aux ennemis que devait nécessairement m'attirer la position que j'acceptais.

Loin d'avoir désiré et moins encore provoqué la liaison qui s'est formée entre Bonaparte et moi, on verra tout ce que j'ai fait pour l'éviter, et que plusieurs fois j'ai proposé de la rompre, sans pouvoir y parvenir. Il était plus fin que moi, et l'obstination ne lui manquait pas. Je ne pouvais pas ignorer que le fait d'une correspondance entre l'homme qui gouverne et un simple particulier isolé ne resterait pas inconnu; et d'ailleurs notre première entrevue s'était passée souverainement, c'est-à-dire en présence de trois personnages politiques, tenus à une certaine distance, mais qui pouvaient tout entendre, la conversation étant vive et franche. Plus tard cette correspondance a éclaté dans de graves circonstances qui ont arrangé mon avenir d'une manière opposée à mes habitudes et à mon grand regret. On ignorait ce qu'elle contenait, mais on savait qu'elle existait; il ne s'en cachait pas, ni moi non plus. Quand nous l'eussions voulu, cela aurait été impossible. Si son cabinet lui a été fidèle, aucune de mes notes n'a dû être communiquée à qui que ce soit, et j'ai toujours été d'une réserve absolue à cet égard. On m'attribuait donc les pensées qu'il jetait quelquefois en avant et qui ne lui étaient pas habituelles; ce qui n'était pas toujours une supposition. Lorsqu'il se trouvait loin de Paris, et qu'il y surgissait quelque catastrophe, la première inquié-

tude pour les pouvoirs qui géraient en son absence était de savoir ce que j'en écrirais. Les personnes que cette influence blessait me faisaient hautement déclarer qu'elles ne supporteraient pas l'indépendance dans laquelle j'étais placé, ajoutant que mon existence n'était pas aussi assurée que je paraissais le croire; ce qui m'effrayait d'autant moins que ces mêmes personnes ne négligeaient aucun moyen de me faire savoir qu'elles avaient la faculté et la volonté de servir l'ambition qu'elles me supposaient, et qui n'a jamais éclaté, à leur grand regret, par la raison toute simple que je n'avais pas d'ambition. Dans le cas contraire, je n'aurais pas été assez sot pour me jeter dans le piége que me tendaient les offres de leur protection. J'avais prévu les inconvénients inévitables de cette correspondance à la fois avouée et mystérieuse dans son contenu, par conséquent soumise aux interprétations de tous les hommes en place qui pouvaient la redouter, et pour qui je concevais fort bien qu'elle dût être insupportable. J'avais de même prévu qu'elle m'obligerait à vivre avec beaucoup de circonspection, pour ne pas être soupçonné par l'empereur d'entrer dans des intrigues et de lui écrire dans mes intérêts de préférence aux siens; car probablement il ne s'informait pas qu'à moi seul de mes liaisons. Ce que je n'avais pas prévu, c'est que cette Correspondance durerait aussi longtemps. Quand on est né dans un temps de révolution, et qu'on s'est ac-

coutumé à calculer les événements, il est difficile de croire au succès constant d'un homme qui veut à la fois soumettre les rois et enlever aux peuples leur nationalité; vaincre une révolution avec des révolutionnaires; et fonder en France un gouvernement, sans comprendre les conditions de la monarchie et ce que les mœurs et les intérêts exigent maintenant de liberté. L'Europe n'était pas encore assez vieille pour que cela fût possible. Qu'on attende.

Je viens de me servir du mot révolutionnaire; je me dois d'expliquer quel sens je lui donne aujourd'hui, comme dans toute ma correspondance. L'Assemblée constituante, à mes yeux, n'a pas été révolutionnaire; car elle a aimé et compris la liberté. Ce n'est pas sa faute si l'expérience lui a manqué pour l'établir; c'est le tort du vieux régime qui, ayant depuis longtemps écarté de la vie publique toutes les classes de la société, n'avait laissé aux esprits les mieux faits d'autre instruction en politique que l'instruction qui se trouve dans les livres, et la séduction qu'offraient les institutions des pays étrangers où règne la liberté. Les livres ne révèlent que bien imparfaitement le positif des combinaisons sociales, et les institutions ne se transportent pas d'une nation à une autre. L'Assemblée constituante a répondu aux opinions qui régnaient en France, où il n'y avait que des opinions; que pouvait-elle faire de plus? Elle a été sincère, *sans ambition* et désintéressée. Les gou-

vernements qui l'ont suivie, et les hommes qui ont eu de l'influence dans ces gouvernements, n'ont plus compris que le pouvoir à tout prix et à toute condition, par la terreur, par la gloire, par l'hypocrisie, et n'ont plus considéré la liberté que par la frayeur qu'elle leur inspirait. Ce sont ces hommes que j'appelle révolutionnaires, plus dangereux et plus méprisables en habits galonnés qu'en carmagnole. L'empereur a pu en acquérir la conviction à Sainte-Hélène. Pour moi, je n'ai pas attendu les événements; aussi n'ai-je jamais compté que deux hommes d'état sous son règne : celui qui l'a vendu et celui qui l'a livré. L'un et l'autre avaient de loin calculé sa chute et le parti qu'ils pourraient en tirer; habiles gens, qui savent d'avance et n'oublient pas un seul instant qu'aux époques où les nations ont perdu leur équilibre, il suffit de guetter le moment où le malheur atteindra les pouvoirs en apparence les mieux établis pour en faire un moyen de trafic à leur usage.

Comment les circonstances m'ont-elles mis en contact avec ces gens-là ? comment surtout expliquer la longue liaison qui s'est formée entre Bonaparte, à coup sûr le plus actif des hommes de son siècle, et moi qui ne connais rien qu'on puisse mettre au-dessus d'une vie calme et toute de réflexion; entre lui qui ne trouvait pas le monde assez grand pour répondre à ses désirs, et *moi qui n'ai jamais* compris de quoi l'on peut

être ambitieux dans des temps où rien ne dure? C'est une belle chose que la modération! les anciens nous en ont laissé des récits qui touchent jusqu'aux larmes quand on les lit; mais si de nos jours on louait quelqu'un pour cette qualité, les auditeurs souriraient, et ils auraient raison. Ce ne sont pas nos vertus qui décident de nos penchants, c'est notre caractère. Quand on s'y livre franchement, on y rencontre des défauts dont il ne s'agit que de s'arranger pour y trouver du bonheur. Mon grand défaut, mon imperturbable défaut est l'antipathie pour le mouvement. S'élever, c'est se mouvoir avec la certitude qu'il faudra descendre. Le mouvement est donc toujours double. Depuis un demi-siècle, qui a échappé à cette conséquence et oserait s'en vanter? Cette antipathie m'a conduit sans calcul à attendre les événements chez moi, avec la singulière conviction qu'ils viendraient m'y chercher; je sentais intérieurement que, sans la révolution ou les révolutions, j'aurais eu assez d'imagination pour en faire quelque chose; mais que la révolution ou les révolutions y ayant substitué les passions de l'esprit et les réflexions qui naissent de ces passions quand aucun intérêt personnel ne s'y mêle, ma vie recevrait une destination de l'amour que je portais à la France. C'est ce qui m'est arrivé.

Si on me demande ce que c'est que le caractère, *je répondrai* que c'est ce qui nous domine

individuellement. Si on me demande comment on peut assez connaître son caractère pour s'arranger des défauts qu'il comporte, je répondrai que cela arrive à tout le monde ; seulement peu de personnes y font attention. Si on me demande d'où vient le caractère, je répondrai : presque toujours de circonstances qui remontent jusqu'à nos premières années. Cela est si vrai que tous les écrivains qui ont été conduits à se prendre pour le sujet de quelques-uns de leurs ouvrages, ont toujours daté de leur enfance ce qu'ils avaient à nous dire. C'est cette faculté de retourner vers le passé, pour y chercher la raison de ce qu'on est, qui a fait les véritables moralistes, ceux que tout le monde aime, parce que plus ou moins chacun se retrouve dans leurs confidences ; et, bien qu'ils y mettent quelquefois de l'amour-propre et même un peu d'emphase, on le leur pardonne, par cette considération qu'ils nous apprennent du moins qu'ils avaient de l'amour-propre et ne pouvaient parler d'eux sans se gonfler. C'est une révélation de plus.

J'espère que je ne ferai pas de révélations de ce genre. Ayant peu désiré pour moi, je ne regrette rien et n'ai à me plaindre de personne. A travers les proscriptions, le pillage de ma maison, les emprisonnements, ma vie a été douce ; je n'ose pas dire qu'elle a été heureuse, de peur que mes vieux amis ne répètent que cela a toujours été une *de mes prétentions*. Cette prétention, ici rappe-

lée, aura l'avantage de donner à ceux qui se décideront à me lire l'assurance qu'ils ne trouveront dans ce que j'ai à dire de l'ancien régime, de la révolution jusqu'au consulat, et de moi, ni la morosité d'un moraliste trop exigeant, ni les fatigantes récriminations d'un politique déconcerté.

Je suis né à Paris le 10 avril 1767, année de laquelle M. de Voltaire a daté celui de ses pamphlets qui porte pour titre : *l'Homme aux quarante écus*. On commençait alors à s'occuper d'une science qu'on appelle encore *économie politique*, science qui a souvent varié dans ses conclusions, et qui n'a été bien comprise que par les gouvernements; car, tandis que deux partis économistes discutaient pour décider s'il devait y avoir un impôt unique, fondé sur la propriété territoriale, ou s'il fallait donner la préférence aux impôts établis sur les consommations, les gouvernements chargeaient à la fois les consommations et la terre dans une progression qui, nulle part encore, n'a trouvé son point d'arrêt. M. de Voltaire ne laissait passer, sans intervenir, aucune des questions nouvelles qu'on jetait aux esprits; c'était une des conditions de la suprématie qu'il avait obtenue et qu'il tenait à conserver. Calculant, dans ce pamphlet, la somme de numéraire que possédait la France, et portant la population à vingt millions d'individus, il déclara que le revenu annuel de chaque Français était de quarante écus. L'inter-

locuteur qu'il avait mis en scène avec lui , bonhomme comme tous les interlocuteurs qu'on se donne à soi-même, se contentait de répondre que cela formait une fortune bien restreinte. « Faites des enfants, faites-en beaucoup ; les petites créatures qui sortiront de vos entrailles apporteront chacune les quarante écus qui leur reviennent dans le partage général , et vous arriverez ainsi à une certaine aisance. »

Je ne crois pas que ma mère ait lu, dans sa jeunesse les ouvrages de M. de Voltaire , ni qu'elle ait jamais pensé qu'on pût s'enrichir en faisant beaucoup d'enfants ; aussi n'en mit-elle au monde que seize, sans compter ceux qui ne sont pas venus à terme. Elle commença par six filles , ce qui désolait si fort mon père, ai-je entendu dire , qu'il se réfugiait chez un de ses amis à chaque époque fatale d'accouchement, attendant avec la plus pénible anxiété qu'on vînt lui apprendre si Dieu lui avait enfin accordé un fils. J'arrivai pour lui donner cette satisfaction. Onze mois après il eut un fils de plus et moi un frère , qui a eu une grande influence sur mes sensations

Ma mère était remarquablement belle ; ses traits fins et réguliers sauvaient ce qu'il y avait d'imposant dans sa taille , qui n'était pas au-dessous de cinq pieds quatre pouces. Quand on se rappellera que l'usage alors exigeait que les femmes portassent des talons élevés, que la mode avait exhaussé *les coiffures* d'une manière si extravagante que

les épingles d'acier qui en soutenaient l'échafaudage pourraient, de nos jours, être prohibées comme des armes dangereuses, on concevra pourquoi j'attribue surtout à la figure de ma mère l'impression agréable que son aspect produisait. Elle tenait beaucoup à la beauté en général et ne dédaignait pas la sienne : il fallait qu'elle fût bonne et faite pour inspirer un vif attachement, puisqu'elle a eu deux maris qui l'ont aimée avec passion. Quant à ses enfants, et à moi particulièrement, elle nous paraissait sévère, sans que nous eussions à nous plaindre d'elle. Nous étions trop nombreux, voilà tout. Bien qu'on mît les filles au couvent de bonne heure, et les garçons en pension le plus tôt possible, nous n'étions jamais moins de quatre à cinq quand nous nous présentions pour l'embrasser avant qu'on nous menât coucher. Ma mère nous tendait d'abord sa joue droite en fermant l'œil de ce côté, puis la joue gauche de même, et cela allait ainsi froidement tant que durait la procession. On répète encore, comme si nous étions au temps des patriarches, que le bonheur attend les grandes familles. Une mère peut-elle être caressante pour seize enfants, surtout quand elle éprouve une sensation si pénible de ses grossesses que les personnes qui l'entourent finissent par ne plus oser lui en parler, même au dernier moment? Et puis la dépense qu'exige tant d'éducations, même en y mettant une indispensable économie, l'inquiétude de l'a-

venir jettent nécessairement bien des pensées sérieuses à travers les sentiments de maternité. Je n'avais pas attendu l'ouvrage de M. Malthus pour être bien convaincu que les populations trop nombreuses ne sont favorables ni aux familles, ni aux nations, et que si des bénédictions sont promises aux premières, par son luxe toujours progressif, la société y met de terribles restrictions.

Je ne pourrais dire si j'ai connu mon père, ou si c'est pour en avoir beaucoup entendu parler que je crois l'avoir connu. J'étais bien jeune lorsqu'il est mort, et depuis plus d'une année avant cette époque j'habitais Arras chez un de mes parents; mais je me rappelle la tristesse, je dirais sans exagération, l'effroi que j'éprouvai à mon retour, en trouvant toute ma famille en grand deuil. Ma mère me regardait en pleurant, mes sœurs avec curiosité; personne ne m'abordait. Auguste, ce frère né onze mois après moi, vint se jeter dans mes bras et me conduisit à ma mère, comme s'il sollicitait en ma faveur quelques caresses que je reçus en effet. Comment n'aurait-elle pas compris Auguste? J'ai dit qu'elle était sensible à la beauté, et celle de cet enfant si gracieux surpassait tout ce qu'on peut imaginer. Hélas! à quel prix la nature la lui avait-elle donnée! Tout le monde l'admirait, ma mère l'idolâtrait. Son grand plaisir était de le mettre sur une table à laquelle trois glaces répondait, afin de le voir se refléter dans tous les

ıs. Elle me trouvait lourdement bâti, l'air sour-
ìs, peu communicatif; il y avait du vrai dans ce
;ement ; son tort était de ne pas le dissimuler.
urais pu devenir jaloux ; deux instincts se réu-
'ent pour me sauver de cette passion plus dange-
ıse dans l'enfance, par les conséquences qu'elle
ut entraîner, qu'à toute autre époque de la vie.
ın instinct à moi fut d'être frappé de la mélan-
.ie qui régnait sur la figure transparente d'Au-
ste , et me porta à l'aimer comme quelqu'un
'on craint de perdre; son instinct à lui fut de
ir en moi un protecteur contre les caresses, les
'prises dont on l'entourait de toutes parts et qui
fatiguaient. Il m'aima de préférence , soit par
pressentiment de ce que je lui serais un jour ,
t parce que le calme de mon caractère conve-
it à la douce tristesse qui dominait le sien. Où
:ais il me cherchait; je ne le voyais jamais arri-
: sans plaisir; ce qu'il voulait me convenait
ıjours.

Cette préférence que, parmi ses enfants, ma
re accordait à la beauté, pourrait la faire soup-
ıner de faiblesse et d'injustice; j'aurais évité d'en
ıpeler le souvenir, si je n'avais à donner la preuve
la force de son caractère, et d'une équité dont
· a peu d'exemples dans les familles.

Par une vanité qui n'est plus de notre temps, si
sayais de passer sous silence la profession de
n père, je ne le pourrais pas; je l'ai trouvée
ısignée dans un *roman* du temps. Il tenait la

maison de Paris où l'on dînait alors au plus haut prix. Voyant ses affaires prospérer, il forma le projet d'y joindre un hôtel arrangé avec un luxe qui n'existait pas encore dans cette partie; tout s'y trouvait, jusqu'à des voitures. Cet hôtel devint bientôt comme le rendez-vous obligé des étrangers de distinction qui venaient à Paris. Mon père mourut dans les premiers temps de cette entreprise, sur laquelle il restait encore cinquante mille francs d'engagements à remplir. Ma mère ne fléchit pas devant les conséquences de ce malheur. Son courage, son esprit d'ordre, son talent pour se faire obéir, l'intérêt et le respect qu'elle inspirait, suffirent à tout. Elle ne fit faire l'inventaire de sa maison que lorsque ce qui était dû fut entièrement acquitté, par conséquent au profit de ses enfants, qui n'entrèrent point pour leur part dans les dettes qui avaient été contractées. Ce n'est qu'après être arrivée à ce résultat qu'elle prit un second mari, plus âgé qu'elle, homme de bonne éducation, de bonnes manières, et dont nous n'eûmes qu'à nous louer. Je ne dirai pas que je trouvai en lui un père; j'avais un peu plus de neuf ans à cette époque, et, dès les premiers jours jusqu'aux derniers, nous fûmes amis.

Je n'entre pas dans ces détails par l'idée qu'ils puissent paraître intéressants; mais par les conclusions que je veux en tirer sur l'influence qu'aurait pu avoir cette première éducation domestique, où *les apparences* et les jouissances du luxe s'alliaient

naturellement à la simplicité de notre éducation au dehors, et nous faisaient souvent passer, sans transition, de la société élevée à la brusque camaraderie des écoles. Un seul exemple suffira pour me faire comprendre.

Un prince de Galitzin, qui logeait à l'hôtel, avait la passion des enfants; il ne pouvait mieux tomber. Il prit pour Auguste le plus vif attachement et ne savait qu'inventer pour le satisfaire. Auguste et moi nous ne nous quittions pas; ce fut donc sur l'engagement de notre discrétion qu'il exécuta le projet de le faire vêtir secrètement d'un costume russe d'une élégance et d'une richesse remarquables; l'épée même n'y manquait pas. Nous montions souvent le matin chez lui; il nous jetait à la tête de belles fourrures que nous lui renvoyions à quatre mains, ce qui désolait son pauvre valet de chambre, obligé de refaire la toilette de tête de son maître et la nôtre aussi, afin, disait M. de Galitzin, que ma mère ne le grondât pas. C'est lui, en effet, qui aurait été grondé. Le costume russe pouvait donc être commandé, apporté, essayé, remporté, rapporté, sans faire naître le moindre soupçon. Quand tout fut prêt, il prit Auguste par la main et vint le présenter à ma mère comme un jeune parent en visite chez lui. Cette surprise fut accueillie avec grâce; mais j'avais assez l'habitude de la figure de ma mère pour m'apercevoir que le prix de cette galanterie lui ôtait auprès d'elle son mérite. Tout ce que le prince de Galitzin put ob-

tenir, c'est qu'Auguste ne porterait ce déguisement que pour le portrait qu'il voulait en faire faire, mais sans sortir de l'appartement. Il comprit fort bien ce qu'on évitait de lui dire, et n'en resta pas moins aimable pour nous. Dans les beaux jours, il se passait rarement une semaine sans qu'il mît une fois au moins sa voiture à nos ordres pour l'heure à laquelle nous revenions de chez le maître de répétition, indiquant la promenade que nous devions faire, son chasseur à notre disposition. Cela nous amusait beaucoup.

Le maître de répétition chez lequel on nous conduisait menait ses élèves au collége Mazarin ; j'étais du nombre ; Auguste ne m'accompagnait pas, quoiqu'il suivît ses études avec la plus grande facilité. La marche, le moindre changement dans la température l'affaiblissaient, ajoutaient à sa délicatesse habituelle, sans que les médecins pussent en donner la raison. Nous couchions dans la même chambre. Je m'étais souvent aperçu que ses nuits étaient extrêmement agitées, avec des signes prononcés de somnambulisme. J'en prévins mon beau-père (1) pour qu'il nous fît donner une lampe, afin que je pusse veiller jusqu'à l'heure où montait la bonne qui couchait dans une chambre à côté de la nôtre, et dont la porte de communication restait ouverte. Cette précaution ne devait

(1) Il s'appelait Le Blanc, et c'est sous ce nom que je le désignerai désormais.

pas être révélée à ma mère dans la crainte de l'alarmer, ni expliquée à Auguste de peur de frapper son imagination. S'il s'éveillait, il me trouvait lisant, ce qui me donnait un moyen naturel de lui dire comment s'était introduit l'usage nouveau de lumière dans notre dortoir. On consulta en secret sur des renseignements précis donnés par moi ; les réponses ne laissaient prévoir aucun danger. Une circonstance vint bientôt ajouter à notre inquiétude. Ma mère avait trop de bon sens pour ne pas être frappée du contraste qui régnait dans notre éducation ; elle déclara que l'âge était venu où je ne pouvais plus, sans danger de prendre des habitudes de luxe, rester dans la maison, et qu'il fallait me mettre tout-à-fait en pension ; Auguste insista avec persévérance pour ne pas me quitter, et sa mélancolie augmentait. Entre M. Le Blanc et le médecin habituel, il fut convenu qu'on présenterait le changement d'air comme devant être favorable au rétablissement des forces de mon frère ; car il s'agissait de m'envoyer à Dourdan, petite ville de la Beauce, à douze lieues de Paris. Tout finit par s'arranger et nous partîmes ensemble.

Sa constitution parut d'abord se raffermir ; mais, dès le troisième mois, tout son être se décomposa avec une rapidité dont il n'y a peut-être pas d'exemple. De sa belle et transparente figure, il ne resta que les yeux, encore agrandis par la maigreur ; toutes ses jointures se tuméfièrent, et bientôt, *réduit à ne plus* quitter le lit, à peine pouvait-il

s'aider du moindre mouvement. Je m'étais empressé d'adresser à M. Le Blanc deux lettres : l'une qu'il pouvait communiquer à ma mère, l'autre qui n'était que pour lui et contenait toute la vérité. Il arriva avec un médecin allemand, alors en grande réputation, qui prescrivit un traitement souvent changé de Paris sur les lettres que j'écrivais, et dont le dernier produisit des effets si violents que je n'hésitai pas à l'arrêter sur les supplications de ce pauvre enfant, dont il augmentait les horribles souffrances.

Avant son retour, M. Le Blanc avait arrangé les choses pour qu'Auguste fût établi dans une chambre donnant sur un jardin ; de son lit il jouissait d'une vue agréable. Une autre chambre, en dehors des dortoirs, me fut assignée afin que je pusse la nuit descendre chez lui sans troubler la régularité de la maison; j'étais dispensé de toute étude ; en un mot, on m'avait fait maître de mes volontés avec une confiance qui fut un adoucissement pour ce pauvre enfant dont l'esprit s'élevait, dont la sensibilité devenait plus vive à mesure que la vie se retirait de lui, et qui put dire à ses derniers moments pour toute confession : « Mon Dieu, j'ai quelquefois manqué de patience, jamais de résignation. » Encore se calomniait-il. C'était pour moi qu'il manquait de patience; il aurait voulu avancer le jour où, selon ses expressions, nous nous reposerions tous les deux. Ce jour arriva.

En remontant à ces souvenirs, j'y trouve l'ori-

gine d'un sentiment que les hommes vraiment hommes comprendront aisément, et que les femmes qui consentent encore à être femmes sauront apprécier. Aimer, selon moi, c'est protéger, sentir qu'on est nécessaire et se dévouer; la prééminence de la force, l'ascendant du caractère n'ont de véritable valeur qu'autant qu'ils arrivent à ce résultat en amour et même en amitié. L'égalité dans les liaisons n'est bonne que pour le plaisir, c'est pourquoi il y en a si peu qui durent; aussi ai-je toujours cru que c'est depuis que les femmes vont toutes seules qu'on les entend se plaindre de plus en plus de la petite part que leur fait la société; elles appellent esclavage ce qui n'est bien souvent que la fatigue de l'isolement où elles sont parvenues à se placer. Plusieurs, à ma connaissance, sont mortes de l'impossibilité d'exercer un pouvoir que personne ne leur disputait.

Des arrangemens pris par M. Le Blanc, il arriva que, passant une partie de mes journées et de mes nuits auprès d'Auguste, pour m'occuper autant que pour le distraire, j'obtins du maître de la pension la clef de sa bibliothèque, qui n'était pas mal composée, bien qu'un peu mêlée. Une fois en possession de ce privilége, si conforme à mes goûts, je continuai à en jouir sans qu'aucun de mes camarades en fût blessé. Je n'y attachais aucune idée de supériorité. C'était de grand cœur que je me livrais à tous nos jeux; une fois sorti pour la promenade, j'étais infatigable; mais si j'avais pu

obtenir de rester , je revenais à mes lectures. Et, faut-il l'avouer ? les livres qui m'étaient indiqués comme réservés n'étaient pas ceux que je ménageais le plus. Heureusement j'étais encore trop ignorant pour comprendre beaucoup de choses , bien plus encore pour pouvoir les coordonner; et il ne restait guère dans ma mémoire que les conclusions, quelquefois bizarres , que je me donnais à moi-même.

En voici un exemple :

La révocation de l'édit de Nantes et les sanglantes proscriptions qui l'ont accompagnée m'avaient frappé sous ce rapport que je croyais bien sincèrement à la damnation éternelle des protestants, et, par cela même, je ne concevais pas pourquoi on les tuait. Il me semblait qu'on devait au contraire avoir pitié du sort inévitable qui les attendait et prolonger leur existence par tous les moyens qui pouvaient la rendre douce, afin qu'ils fussent du moins heureux dans ce monde. Cette idée fut poussée si loin que j'allai jusqu'à m'informer s'il y avait des protestants pauvres à Dourdan ; alors j'aurais réservé pour eux ma part des charités que nous faisions tous les samedis. Quand j'ai lu plus tard que, sous le règne de Charlemagne, les Saxons qu'on poussait à venir se faire baptiser en France y revenaient à plusieurs fois , se plaignant toujours de ce que la dernière robe qu'ils recevaient , comme encouragement , n'avait pas *une valeur égale à* celles qu'ils avaient déjà reçues,

j'ai compris les conséquences qu'aurait eues mon systême. Il ne m'en est resté qu'une invincible horreur pour les proscriptions et leurs suites ; ce que j'ai vu depuis ne l'a point diminuée.

Je n'allais à Paris qu'une fois l'an, pendant les vacances ; mes camarades, presque tous fils de cultivateurs des environs, avaient l'avantage de se rendre dans leur famille lorsqu'il y avait trois fêtes de suite. Adieu l'amour de la bibliothèque quand venaient ces beaux jours. Les invitations ne me manquaient pas ; j'avais le choix. Quelle belle existence ! quelle abondance sans faste ! quelle cordiale réception, et quelle liberté surtout ! Nous partions sans surveillant, courant beaucoup, n'arrivant pas plus tôt ; nous revenions de même. C'est à cette époque que j'ai pris goût pour ce que, nous autres Parisiens, nous appelons la campagne, les gens qui l'habitent de naissance ne lui ayant pas donné de nom, goût qui a beaucoup adouci pour moi les proscriptions, et qui était si connu que, quand il y avait trouble dans mes relations avec l'empereur et que je parlais de la nécessité de retrouver mon indépendance, il me disait : « Je sais bien que vous préféreriez vivre à la campagne. » Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'il l'avait appris par un mensonge. Mais nous n'en sommes pas encore là.

Il y a des gens qui reçoivent l'instruction qu'on leur donne et qui en profitent ; il y en a d'autres qui ne peuvent avoir que l'instruction qu'ils se

faut pas se plaindre qu'elle soit sans nuances et comme stéréotypée, qu'elle fasse partie de l'administration publique, qui en change les doctrines selon les circonstances politiques que des gouvernements passagers croient de leur intérêt de faire prévaloir. Vaine tentative ! Nous ne sommes plus au temps où les beaux-arts, les sciences, toutes les lumières intellectuelles, vraies ou fausses, étaient concentrés, coalisés dans un corps qu'on appelait Université, désignation qui annonçait la grandeur de ses prétentions, et dont la puissance était telle qu'il faisait trembler les peuples et les rois lorsqu'il menaçait d'interrompre ses leçons. Il semblait qu'à cette menace les ténèbres allaient se répandre sur le monde; et, certes, il y avait de quoi frémir.

Les universités ont vu baisser leur crédit à mesure qu'elles avançaient vers leur véritable destination, qui était de propager, de disséminer les lumières intellectuelles. Si les universités de France sont tombées les premières, c'est que les premières elles ont atteint le but de leur création, ce qui ne doit pas étonner dans notre patrie où les esprits sont naturellement propagateurs. Les Allemands n'en sont pas là; aussi fait-on encore en Allemagne grand bruit des universités. En Angleterre, on les maintient comme on maintient, autant qu'on le peut, tout ce qui est ancien; mais on n'y croit plus; la seule influence qui leur reste est toute aristocratique.

des livres de médecine, se donna en imagination toutes les maladies dont il lisait les détails, et mourut de cette complication ; sa femme le suivit de près, de sorte que ma bonne vieille, isolée en pays étranger, ne revint en France que pour trouver ses intérêts si compromis que je dus intervenir pour arranger son existence dans la province où elle était née. Ce ne fut pas pour longtemps.

Avant l'époque de cette émigration entreprise par un vif attachement, elle occupait le premier étage d'une maison où se trouvait un petit logement au troisième. C'est là que je m'établis. Quant à mon mobilier, tant de meubles étaient compris dans la cession que faisait ma mère qu'il n'y avait point de difficulté à en distraire de quoi me pourvoir convenablement, et j'y mis pour mon compte toute la petite élégance en rapport avec mes moyens. Chaumière ou palais, j'ai toujours aimé l'ensemble ; ce n'est qu'une affaire de proportion et non de luxe. Seul, sans être isolé, uni à ma famille sous sa surveillance, la maison maternelle pour but de mes petits voyages ; bientôt attiré dans quelques châteaux des environs de Soissons, où je trouvai plus tard un si bon asile aux jours de proscription que je n'ai jamais cessé de les compter au nombre de mes jours heureux ; ayant au plus haut degré l'instinct de l'indépendance avant même d'en connaître tout le prix, c'était certes un grand bonheur de commencer si

jeune à en jouir. Le présent ne m'occupait guère, et je ne pensais pas à l'avenir. Tantôt entraîné par le plaisir, plus souvent me livrant avec obstination à des études qui me laissaient sans solution, soit que le caprice y fût pour quelque chose, soit que je misse trop souvent mes sensations à la place de réflexions désintéressées, je n'allais à aucun but; mais je ne voyais pas de nécessité à ce qu'il en fût autrement, tant il était loin de ma pensée que je pusse écrire pour le public.

Ce qui nuisait surtout à mes études historiques était cet intérêt passionné que j'avais pris d'enfance pour les proscrits, et qui devait me conduire à être frappé de l'inutilité des triomphes achetés par des fleuves de sang : singulière disposition pour devenir le correspondant de Bonaparte! Il ne m'en a pas corrigé, au contraire. Je pensais qu'il serait triste pour lui de ne ressembler qu'aux grands hommes qui ont donné au monde une grande secousse dont, chaque fois, le monde s'est tiré comme il a pu; et je ne le lui cachais pas, ainsi qu'on pourra s'en convaincre. Depuis la création du monde, tant d'événements se sont reproduits de la même manière qu'il est plus difficile d'apprendre l'histoire que de la résumer; c'est sans doute pourquoi il s'est formé une école qui ne la considère plus que philosophiquement. Cette école a ses inconvénients; l'humanité y tient trop peu de place.

A cette même époque de ma jeunesse on parlait

beaucoup de l'*Encyclopédie*. Ayant entendu dire plusieurs fois qu'elle avait été conçue dans des intentions perfides, cachées sous des renvois d'articles tronqués à des articles qui devaient servir de complément, je me procurai un exemplaire de ce lourd monument, j'en étendis les volumes à la fois de telle sorte qu'il me restait à peine assez de place pour me remuer. Pendant plusieurs mois je n'eus d'autre occupation que de chercher à la piste le venin qui devait ressortir du rapprochement insidieux des articles conspirateurs. Tout ce que j'en conclus, c'est qu'il fallait de grandes dispositions de la part du public pour saisir l'habileté de cette tactique. Les livres qu'on appelle dangereux ne germent que selon le terrain ; et ce que je connaissais alors le moins, c'était le terrain. La France tombait si doucement, l'amour du plaisir, les prétentions à l'esprit y rapprochaient si complétement toutes les situations, qu'à mon âge surtout il était impossible de prévoir que le règne des courtisanes, plus dévorant, plus scandaleux, mais aussi plus amusant que les doctrines philosophiques, aurait pour dernier terme un bouleversement général. Quelques personnes s'étonnent encore aujourd'hui de l'imprudence avec laquelle la noblesse a accueilli les attaques contre le clergé, faute de savoir que les nobles hautement placés avaient fondé, sur les bénéfices ecclésiastiques, l'espoir de relever leur fortune si follement prodiguée. C'était dans ce but, et non dans l'intérêt du trésor public,

qu'on commençait déjà à diminuer le
des monastères en opérant des réunions. L
qu'on appelle dangereux n'ont eu tant d
que parce qu'il n'en est pas un seul qui r
des prétentions cupides ou qui ne répon
mécontentements. Peut-être fut-ce parc
n'étais mécontent de rien que j'adoptai d
rence la littérature du dix-septième siècl
sante par l'accord des principes, la just
idées autant que par l'éclat et la pureté d
mais sans exclusion, étant bien convainc
nature ne donne pas le talent, qu'elle
quelquefois à de dures conditions, et qu'il
niaiserie à se défendre d'en jouir partout
rencontre.

Il m'appartiendrait moins qu'à tout a
jeter à mauvaise intention le blâme sur un
qui m'a été bienveillante, et qu'on ne p
connaître aujourd'hui que par la partie
elle-même livrée à la clameur publique.
demande ce que peuvent faire des hom
viennent au monde avec un nom connu, un
fortune, et que la constitution de l'État n
ni de droit ni par élection à la participa
affaires générales ? Ils pousseront à la co
pour s'amuser, car encore faut-il faire
chose ; ils accepteront la dérision contre
qui gêne leurs passions ou seulement leur
sies ; ils riront d'eux-mêmes autant qu'il
bonne grâce à le faire, sentant fort bien

a de morale sociale que par la participation à la vie publique, et qu'ils en sont aussi éloignés que les dernières classes. La vie publique, réglée et acceptée depuis longtemps par les lois de l'État, impose seule un grand respect de soi-même et des autres; elle donne des pensées sérieuses comme les intérêts qu'elle soulève. Qu'y avait-il de sérieux en France aux dernières époques de la monarchie? Je ne parle pas des paillettes, des dentelles, des épées avec des nœuds de ruban et autres fadaises dont on réveille le souvenir comme s'il nous touchait de près; tout cela avait été rejeté depuis longtemps par la ville de l'égalité, comme chose très gênante. Excepté le maréchal de Richelieu, qui n'aurait pu séparer sa décrépitude de ses anciens habits sans tomber en dissolution, et M. de Brissac, dans les grandes cérémonies de l'Hôtel-de-ville, avec un costume de la minorité de Louis XV, deux nattes terminées par des rubans blancs et qui tombaient jusqu'à sa ceinture, personne, à Paris, ne se montrait qu'en frac. Les plus élevés, comme de simples financiers, faisaient porter leur luxe par des courtisanes dont la célébrité était telle que, Louis XVI seul excepté, la curiosité de savoir à qui elles appartenaient était devenue, même pour les petits appartements de Versailles, ce que les mouvements de la Bourse sont de nos jours pour tout le monde. On voulait savoir le cours, même quand on ne prenait aucune part au jeu.

Ce scandale n'était cependant qu'une exception et ne faisait tant de bruit que par l'absence de tout intérêt général. Chose qu'on n'a pu trouver qu'en France, le scandale était soumis à des convenances dont on n'aurait osé s'écarter sans inspirer le mépris ou se couvrir de ridicule. Les anciennes habitudes, conservées dans la plupart des familles, contraignaient la licence à rester chaste dans les discours, respectueuse et élégante dans les manières; la vie de salon étant telle qu'il aurait été impossible, comme aujourd'hui, d'y paraître et de s'y perdre à volonté dans la foule. Rien n'était plus rare que les assemblées nombreuses ; il fallait qu'elles eussent un motif et elles se formaient alors par invitation. D'ordinaire, ce qu'on appelait une maison ouverte ne réunissait qu'un petit nombre de personnes qui se renouvelaient ; tout le monde était assis, la conversation générale, la politesse de ceux qu'on visitait consistait à faire valoir les gens timides ou nouvellement admis. C'était un talent assez difficile pour que les femmes françaises y aient acquis une réputation européenne d'amabilité. De nos jours lorsque trois personnes sont rassemblées, il y a déjà deux conversations qui vont ensemble sans aucun rapport ; qu'on juge combien il s'en établit partout où il y a foule, où les groupes toujours mobiles se décomposent sans cesse ! On se trouve réduit à flâner d'un groupe à un autre dans l'espoir d'entendre quelque chose qui ne soit point

banal, ou seulement afin de se donner un maintien; car, pour dire un mot, les hommes polis ne s'y hasardent plus; ils savent que la maladie du siècle est l'impossibilité d'écouter, ils la ménagent. Je ne parle pas des raoûts qui ressemblent à des lieux ouverts à tout venant, où il se consomme à peu près autant d'esprit qu'à un bal de l'Opéra, qui ont achevé de briser la société française, et qu'il fallait laisser en Angleterre pour consolation aux femmes qui, ne recevant jamais le soir, à moins d'avoir fait des invitations, mettent de l'amour-propre à prouver, au besoin, qu'elles ont plus de connaissances intimes que leur maison ne peut en contenir.

Les mœurs de la salle à manger, dans l'ancien Paris, ressemblaient aux mœurs du salon, et par la même cause. Le nombre des convives n'était jamais assez grand pour que la conversation ne fût pas quelquefois générale, et que le maître de la maison ne pût adresser la parole à chacun de ses convives; usage plein d'aménité qui exige beaucoup de tact pour ne provoquer chacun que selon sa mesure, et que je n'ai plus retrouvé que chez M de Talleyrand, sans doute parce que chez lui, comme dans toutes les bonnes maisons d'autrefois, donner à dîner n'était pas une affaire; on donnait le soin. Aujourd'hui il semble que ce soit une entreprise, qu'on prend place à une table d'hôte dont on peut estimer la vogue en comptant le nombre des personnes qui viennent s'y asseoir; et si le

hasard vous campe entre deux inconnus, dont l'un soit prudent et l'autre un sot, vous pouvez vous vanter d'avoir dîné seul, ce qui est bien la chose la plus insupportable en grande compagnie.

Les usages se forment par l'état de la société, on ne gagnerait pas plus à les regretter qu'à se plaindre d'avoir vieilli ; mais il y a de l'avantage à les rappeler, à les comparer, parce qu'il est bien des choses qui ne se comprennent plus à une certaine distance. On aurait épargné beaucoup de travail aux savants et de bévues à ceux qui cherchent à le paraître, si, dans tous les pays civilisés, on avait fondé une institution pour inscrire, de siècle en siècle, la partie des mœurs dont la grave histoire ne se charge pas, pour noter leurs changements et en présenter les motifs. Ainsi, dans ce Paris d'autrefois si brillant, si chéri des étrangers, où il semblait que tout était consacré aux plaisirs, je ne me souviens pas d'avoir vu les hôtels illuminés au dehors, des soldats aux portes, les escaliers garnis de tapis, ornés de fleurs et d'arbustes rares, lorsqu'on attendait du monde, ainsi que cela est d'usage même pour un bal donné au quatrième étage. Les grands bals étaient rares, il n'était guère possible qu'aux princes d'en donner ; car il faut des jeunes filles pour un bal, et, dans les mœurs fixées avant la révolution, les jeunes filles ne sortaient du couvent et ne paraissaient dans le monde que lorsque leur mariage était arrêté ; de plus, les femmes mettaient de la coquetterie à re-

noncer de bonne heure à la danse. En Angleterre, les jeunes personnes ont toujours joui de beaucoup de liberté, et peuvent par conséquent paraître plusieurs hivers dans les fêtes sans que cela nuise à leur établissement. Nous sommes arrivés au même point par des mœurs semblables, et les raoûts en ont été la conséquence. En Angleterre, les femmes sortent beaucoup le matin, marchent à pas de géant sans se faire accompagner, si cela leur plaît; il n'y a aucun inconvénient et leur santé y gagne. Il en est de même en France à présent; mais à l'époque dont je rappelle les souvenirs, la plus petite bourgeoise n'aurait pas osé sortir seule, ni même avec une autre femme. Je ne sais quelle crainte d'insultes avait introduit parmi nous cette réserve qui a dû disparaître avec ses motifs; les Françaises de la capitale sont devenues mieux portantes et surtout moins vaporeuses, depuis qu'elles sont moins sédentaires. C'est un double avantage.

Dans ma jeunesse, les dîners recherchés étaient le luxe des vieux garçons riches, qui se piquaient d'aimer les arts, la littérature, et d'avoir de l'esprit. Comme le mot esprit est d'autant plus difficile à définir qu'il varie dans ses applications selon les temps, je crois devoir offrir un exemple qui aidera à saisir ce qu'il signifiait à la fin du dix-huitième siècle. Qu'on lise le récit publié par Louis XVIII de son enlèvement par M. d'Avaray, les petits vers qu'il a avoués, ceux qu'il a trouvé

bon qu'on lui attribuât ; qu'on se rappelle son talent pour raconter des anecdotes, que l'on y joigne cinquante mille livres de rentes, une maison ouverte et bien tenue, on saura au juste à quelles conditions on était alors incontestablement reconnu homme d'esprit. Par politesse, on aurait passé à Louis XVIII de répéter souvent les mêmes anecdotes, mais on l'aurait corrigé de la manie de faire des citations latines ; il n'y avait plus à cette époque que les avocats qui se permissent de telles incongruités, et encore quand ils n'étaient qu'entre eux.

Quant aux petits soupers, dont quelques romans licencieux ont fait grand bruit, et qu'on a essayé un moment de mettre au nombre des vieilleries que l'ennui du présent essaie de reproduire, il ne faut pas oublier que s'il y avait des petits soupers, c'est qu'il y en avait de grands, puisqu'on soupait généralement lorsqu'on dînait de bonne heure, et que l'été, souvent, il faisait encore grand jour au moment où l'on sortait du spectacle. Les petits soupers étaient une exception ; et n'allaient pas jusqu'à l'orgie qu'il faut laisser à la régence. Il y avait longtemps qu'on ne buvait plus, et l'esprit des convenances se glissait au milieu même du désordre. J'en donnerai une preuve singulière et incontestable. La prétention dominante des courtisanes célèbres était d'arriver à se distinguer par leurs manières, la pureté de leur langage, à rivaliser dans leur tenue les femmes

dont elles ne pouvaient approcher. Les hommes qui les affichaient, mettaient de l'amour-propre à les former sous ces rapports. Nos théâtres ont souvent prouvé jusqu'à quel point de perfection cette éducation pouvait s'élever, puisqu'elle a fourni des modèles de grâces et d'élégantes habitudes qu'on regrette et qu'on regrettera probablement jusqu'au jour où, sans choquer le public, l'actrice chargée du rôle de Célimène dans *le Misanthrope* pourra prendre et secouer cavalièrement la main des hommes qui viendront lui faire la cour.

Les soupers, qu'on pourrait regretter si la distribution de notre temps permettait de les rétablir, me serviront à faire comprendre comment il arrivait à madame Scarron, sans manquer aux convenances, d'être obligée de faire un conte de plus quand il y avait un plat de moins à son service. Voici la tradition qui s'en était conservée. Des maîtres ou maîtresses de maison avaient adopté, par semaine, une soirée où l'on était toujours sûr de trouver porte ouverte, ce qui établissait un courant de monde sans invitation, par conséquent hors de tout apprêt. Le salon s'ouvrait sur la salle à manger à l'heure de souper, et laissait voir une table de dix à douze couverts, servie en ambigu, c'est-à-dire d'une seule fois, le dessert compris. S'il y avait vingt personnes, cela ne produisait qu'un mouvement de politesse sans embarras. Quelques-unes s'éclipsaient, comme si elles n'étaient venues qu'en visite, ce qui était sou-

vent vrai ; les hommes âgés, qui la plupart déjà ne soupaient plus, restaient dans le salon ; à eux étaient réservés les vins étrangers et la prime des pâtisseries légères qu'un domestique apportait sur leur demande. A table on ne changeait pas de vin. Les hommes jeunes, transmettant les mots heureux ou plaisants d'une pièce à l'autre, donnaient ainsi à la conversation quelque chose d'animé, de bruyant, qui se prolongeait quand les deux fractions de la société se réunissaient de nouveau, et qui faisait bien sentir que l'heure des inquiétudes et des ambitions était passée pour ce jour-là. Quel jour et à quelle heure pourrait-on dire la même chose du Paris dans lequel nous vivons ?

Je ne me suis un peu étendu sur les usages d'autrefois que pour prévenir les générations qui vivent contre les étranges récits qu'on leur fait des générations mortes. Les lecteurs qui penseraient que j'ai mis de la vanité à m'assimiler à ce monde ne savent pas sans doute que, si mes prétentions eussent été telles, il m'aurait été aussi impossible de le montrer comme il était qu'à un peintre de faire un portrait ressemblant, en portant toujours ses regards vers une glace pour y contempler sa propre figure. Les romans écrits sur les faits et gestes de la haute société, par des hommes qui y ont acquis une certaine célébrité, sont tous détestables ; ils ne la voyaient que par les succès qu'ils venaient y briguer. Pour juger avec impartialité, même en politique (ce qui est bien difficile

dans les temps d'agitation), il faut se tenir, autant que les événements le permettent, en dehors de tout intérêt personnel. On n'est observateur qu'à cette condition. Même à l'âge où je commençais à sentir qu'on peut s'attirer des prévenances avec du naturel, avec un caractère arrêté et dans l'esprit beaucoup d'aperçus d'autant plus originaux que la plupart étaient sans solution, il ne me paraissait pas moins étonnant de voir arriver à mon troisième étage des jeunes gens titrés pour me consulter sur des petits vers, moi qui n'en avais fait ni petits ni grands, et des hommes graves pour me confier des manuscrits sur l'économie politique, dont j'ignorais même la signification. Une communication de ce genre me mit dans une position assez extraordinaire.

La révolution n'a certes pas eu lieu pour un déficit de quelques millions ; dans tous les cas, si on ne connaissait pas les moyens de le combler sans soulever à la fois toutes les classes de la société et sans donner de valables garanties pour l'avenir, qu'importe à quelle somme il s'élevait ; l'embarras et ses conséquences restaient les mêmes. Tout désordre financier qu'on ne sait comment arrêter doit nécessairement s'accroître par les expédients auxquels on prétend avoir recours, et plus encore par les alarmes qui se répandent dans le public. D'après notre ordre social, tel qu'il s'est fait de lui-même, l'argent n'a jamais plus de puissance contre les gouvernements que

quand il se cache. La convocation des notab
était un essai fait par la cour auprès de l'opinio
avec l'espérance qu'elle parviendrait ainsi à évi
de s'adresser à la nation légalement convoqu
Bien que les lois sur la presse existassent enc
dans toute leur sévérité, la presse s'était éma
cipée sur l'état des finances, même avant
compte rendu de M. Necker et sa querelle av
M. de Calonne, dans laquelle les chiffres étai
si habilement groupés de part et d'autre qu'
prenait parti pour le premier ou pour le seco
uniquement par des préventions intéressée
les dilapidateurs privilégiés pour M. de Calon
la nation contribuable pour M. Necker. La se
économique ne restait pas neutre au milieu
cette agitation : elle travaillait spécialement po
elle, se croyant d'autant plus appelée à rétablir
prospérité qu'elle possédait un système. Ce sy
tème, portant tous les impôts sur la propriété t
ritoriale, aurait renversé totalement l'ordre é
bli ; opération fatale dans tous les temps, m
qui en offrant le sacrifice d'un passé dont tout
monde se plaint, séduit toujours la multitude
convient par conséquent aux faiseurs de proj
Ces messieurs n'oublient qu'une chose, c'est q
le monde ne peut pas s'arrêter pour se lais
refaire, ni même pour se laisser considérer
marche, et déconcerte ainsi ceux qui s'obstin
à partir d'un point convenu pour le juger. C
ce qui laisse souvent aux hommes à imaginat

moins de perspicacité qu'au peuple, qui ne vit jamais que dans le présent.

Un des grands inconvénients des systèmes nouveaux, c'est que tous ceux qui croient les comprendre se persuadent aussitôt qu'ils sont capables d'y ajouter. A travers les circonstances que je viens de rappeler, je ne fus donc pas étonné de recevoir une nouvelle visite d'un grave personnage qui m'avait déjà confié ses idées écrites sur l'économie politique, et avec lequel j'avais d'ailleurs conservé des rapports de société. Il m'apportait son *ultimatum*, en me demandant seulement de le lire sous le rapport de la clarté du style avant qu'il le donnât à l'impression. Je fis plus, les discussions déjà ouvertes sur les questions financières étant devenues d'un intérêt général, j'étudiai le manuscrit qui m'était confié, faisant pour moi quelques observations, non de science, mais de bon sens, et je les lui communiquai. Des économistes qui se remuaient le plus en ce moment, l'abbé Baudeau était le plus infatigable; mon homme grave me demanda si je voudrais lui être présenté. J'acceptai.

Je n'ai pas su à qui l'abbé Baudeau, fils d'un pauvre paysan de Touraine, avait dû une éducation forte, poussée très loin, et qui s'était d'autant plus facilement accrue de l'éducation que donnent les affaires et le monde qu'il possédait une mémoire vraiment extraordinaire. Il en abusait, ce qui fit que notre connaissance commença

par une querelle dans laquelle je fus l'agresseur. Il m'accueillit d'une manière fort aimable, me poussa sur plusieurs sujets, m'offrit de m'aider à fixer mes idées sur des choses spéciales, en ajoutant que son cabinet serait à ma disposition lorsqu'il y serait et lorsqu'il n'y serait pas. Il n'eût pas fait mieux pour un de ses parents. Certes, il ne se doutait pas en ce moment, ni moi non plus, qu'avant peu je serais son tuteur. Sur une question que je lui fis, il m'indiqua du doigt sa bibliothèque en me disant de prendre sur tel rayon tel livre, de l'ouvrir à telle page, et que j'y trouverais la réponse que je lui demandais. Ignorant la vanité qu'il attachait à sa prodigieuse mémoire, cette manière d'agir me parut si peu convenable que, sans bouger du siége que j'occupais, je lui dis qu'il était bien heureux de posséder des livres qui répondaient quand on les interrogeait, que pour moi j'en avais rarement trouvés ; mais que si j'étais comme lui maître d'une bibliothèque parlant à volonté, je m'y tiendrais bientôt pour toute conversation. Il se mit à battre des mains en riant, je n'ose pas ajouter comme un fou, car il n'en était pas encore là ; mais il y allait à grands pas. Une activité excessive pendant le jour, un travail de nuit sans cesse excité par des boissons brûlantes, tout ce que l'ambition peut donner de tourments, d'espérances perdues, retrouvées pour les perdre de nouveau, se réunissaient pour le conduire au dernier degré d'exaltation. Un obser-

vateur caustique a dit qu'on ne reconnaît un homme atteint de folie que le jour où il met sa perruque de travers ; c'est la seule preuve qu'on n'ose contester. Or, l'abbé Baudeau conservait encore sa perruque très droite ; il recevait comme à l'ordinaire, avec un redoublement de politesse et d'aménité. Je remarquais seulement, à part moi, qu'il portait ses yeux souvent sur de beaux yeux appartenant à une femme aimable et de manières très distinguées, qui, sans demeurer dans sa maison, en faisait habituellement les honneurs, et qu'elle lui souriait chaque fois, comme pour le rassurer sur ce qu'il disait plus que dans l'espoir de parvenir à se rassurer elle-même. Enfin, un jour, il vint se mettre à la table en roulant entre ses doigts de la cire rouge, molle comme celle qu'on emploie pour les sceaux dans les chancelleries, et, tout en parlant avec beaucoup d'action, mais raisonnablement, il s'en frottait le nez qui devenait écarlate et se bourgeonnait des parties de cire qui s'y attachaient ; spectacle glacial qui produisit sur les convives un effet qu'il est impossible de rendre.

En sortant de table on fit avertir le médecin de confiance qui arriva comme s'il rendait une visite. En arrière de l'abbé, il y eut, entre ce médecin, la dame aux yeux inquiets, deux amis et moi, une conférence dans laquelle il fut décidé qu'afin d'éviter que les *distractions* dont l'abbé était menacé ne nuisissent à la réussite des projets qu'il pour-

suivait, il fallait le soustraire à tous les regard:
l'engager à soigner sa santé pendant quelq
jours dans une charmante maison qu'il possé
ou qu'il avait à loyer à Sceaux. N'étant lié
par des procédés, je me crus libre et j'avais bes
de l'être. Mais que répondre à une femme
vous demande si vous l'abandonnerez dans
circonstance aussi critique, qui vous dit, a
l'effusion que donne une douleur vraie, qu'
ne peut se séparer d'un ami ni aller s'établir d
sa maison, même en engageant une de ses par
tes à l'accompagner, s'il n'y a pas dans cette m
son un homme pour parer aux événements
peuvent naître d'une position aussi extraordinai
et dont les dangers seraient incalculables dan
cas où les *distractions* du pauvre malade pr
draient plus de développement ? Il fut donc dé
dé que notre départ général aurait lieu le len
main à la pointe du jour. Un domestique
envoyé à l'instant même pour faire à Sceaux
préparatifs nécessaires. Je m'étonnais que ce
dame ne mît pas en doute le consentement
l'abbé Baudeau. On verra bientôt sur quel asce
dant reposait cette confiance.

Ainsi que nous en étions secrètement conven
peu d'heures après notre installation à Sceaux
médecin arriva. Écartant avec précaution tout
qui pouvait donner à l'abbé l'idée de son dépl
rable état, il le gronda sur l'abus qu'il venait
faire de sa santé par un travail excessif, et concl

à la nécessité de recourir à la saignée. La résistance paraissait devoir être insurmontable ; le médecin, moins vigoureux que son malade, succombait sous la force des arguments qu'il lui opposait, lorsque la dame aux yeux inquiets, qui se tenait à portée de tout entendre, entra ; et, tendant la main à son ami, lui dit : « Je vous le demande pour moi. — Ah ! pour vous, tout mon sang sans hésiter. » Et aussitôt il se prêta à ce qu'elle demandait, causant avec une douce gaîté pendant l'opération, l'interrogeant à plusieurs fois pour savoir si le sang qui coulait lui faisait à elle le bien qu'elle en avait espéré. La journée ne fut pas mauvaise.

Mais, le lendemain, à peine le jour paraissait-il que la maison fut réveillée par un bruit infernal qui partait du jardin. L'abbé avait impérieusement exigé de son cocher qu'il y fit entrer les chevaux en toute liberté, sans même de bridon, et ils y galopaient en lançant des ruades contre de beaux vases de porcelaine qui volaient en éclats. Dans le plus vif enchantement, l'abbé se jouait au milieu d'eux au risque de sa vie, le cocher exposait la sienne pour arrêter les coursiers ; ne sachant par où les saisir, il les excitait par des tentatives impuissantes ; un domestique et le jardinier se mirent de la partie ; la course en devint plus vive et plus périlleuse. Les femmes étaient à leurs fenêtres, criant de sauver l'abbé ; et moi, qui étais descendu rapidement, je restais sur le perron, sen-

tant fort bien qu'en me jetant dans la mêlée, je ne serais qu'un excitatif de plus, essayant de faire entendre que les chevaux retourneraient d'eux-mêmes à leur écurie quand on cesserait de les pourchasser; ce qui arriva en effet, sans que personne eût été blessé. De douze vases de porcelaine un seul resta debout.

Cette position n'était pas tenable; à son arrivée le médecin en convint; mais la bien-aimée demandait encore un peu de patience, pressentant que, ramener l'abbé à Paris pour le soumettre à un traitement dans son domicile, c'était l'en séparer peut-être pour toujours; et, comme il était redevenu raisonnable, doux et obéissant, à condition cependant qu'on ne lui contesterait pas l'allure élégante des chevaux courant en toute liberté dans un jardin, on se résigna encore à attendre avant de prendre une résolution. Je prétextai une affaire qui exigeait ma présence à Paris, engageant ma parole pour un prompt retour. J'allai chez le marquis de Mirabeau; il était absent. Je demandai son gendre, plus intimement lié encore que le marquis avec l'abbé Baudeau; il était absent. A qui m'adresser? je l'ignorais. Il fallut revenir comme j'étais parti et plus embarrassé qu'à mon départ de l'étrange complication dans laquelle je me trouvais.

Heureusement la matinée suivante fut assez calme pour me permettre de réfléchir; notre malade lui-même était de sang-froid. Seulement, il

avait découvert la nuit que ses domestiques s'entendaient pour nous empoisonner tous, lui compris ; il nous expliquait comment il était arrivé à la connaissance de cet affreux projet, avec des détails si bien circonstanciés qu'il aurait fini par ébranler notre incrédulité, s'il n'avait pas produit à l'appui de ses assertions le poison, qui n'était que la racine d'un des arbustes que les chevaux avaient brisés la veille. Il avait commencé par mettre ses gens à la porte ; on les fit rentrer en leur recommandant de ne point paraître, ce qui ne nous laissait pas moins dans l'abandon pour tous les besoins de la vie. Mais l'abbé y avait pourvu. Après s'être absenté momentanément du salon, nous le vîmes rentrer gracieusement, une serviette sous le bras, annonçant que le déjeuner était servi. Comme il n'avait pas compris la femme du jardinier dans le complot d'empoisonnement, qu'il l'avait félicitée au contraire sur sa fidélité, il s'était procuré par elle une grande jatte remplie de lait, sur lequel nageaient des feuilles de roses en abondance. Il employa le temps que nous restâmes assis autour de la table à nous démontrer que cette nourriture était saine, la seule qui convînt à notre nature ; puis il se retira triste de notre peu de disposition à en faire l'essai.

Il fallait enfin sortir d'une responsabilité qui croissait avec une rapidité effrayante. Je montai dans la chambre que j'occupais pour écrire à M. Angrand d'Alleray, lieutenant civil, un des

plus dignes magistrats de cette époque, avec l'intention de lui porter ma lettre moi-même et de ne pas quitter prise que je ne lui eusse parlé. Il me fit entrer avant même d'avoir pu achever de la lire, quoiqu'elle ne fût pas longue. Après m'avoir écouté avec attention, il me dit qu'il y avait toujours faiblesse à se presser de sortir d'une bonne action, n'y fût-on entré que par hasard; que j'avais trop fait pour abandonner les choses au point où elles étaient et que je devais continuer. A mon air, prévoyant sans doute la réponse que j'allais lui faire, il s'empressa d'ajouter: « Nous serons de moitié. » Il me demanda si je connaissais le notaire de l'abbé; je le lui nommai. C'était un homme d'une bonne réputation bien méritée, que l'échafaud a dévoré plus tard comme tant d'autres honnêtes gens. M. Angrand d'Alleray se chargea de le voir, de lui donner les autorisations nécessaires pour régler sans éclat les affaires et la maison de l'abbé, sentant combien il importait à son avenir que rien ne constatât légalement sa situation tant que l'on conserverait l'espoir de le guérir. Il me pria de dire à la dame qui s'intéressait au malade qu'il y aurait à sa diposition, le soir même, deux hommes accoutumés à prévoir et prévenir les dangers dans lesquels elle pouvait se trouver, et me remit une invitation écrite pour le médecin, afin qu'il lui fît passer le bulletin de chacune de ses visites, avec son avis sur le parti *qu'il faudrait* prendre. C'est une belle chose que

le pouvoir quand il s'exerce ainsi, sans trop tenir compte des formes peut-être ; mais de quelle estime il faut jouir pour s'en écarter avec autant de sérénité ! Deux jours après nous revînmes à Paris en trois compartiments : ces dames, de très grand matin, pour se rendre chez elles ; moi, un peu plus tard ; l'abbé à la nuit, dans sa voiture, accompagné de ses deux gardiens. Il fut assez longtemps traité chez lui, puis transféré dans une maison de santé où il périt en se jetant par une fenêtre. Je n'ai jamais revu la dame aux yeux inquiets ; j'avais reçu trop de confidences arrachées à sa pénible situation pour ne pas lui épargner l'embarras que devait lui causer ma présence. Si je me confessais, peut-être avouerais-je que je me fis de cette délicatesse un prétexte plausible pour ne pas me déranger, ce qui me convient toujours avant tout.

Les événements politiques marchaient avec rapidité. Le gouvernement s'était laissé entraîner à la convocation des Etats-Généraux, non qu'il ne les redoutât ou qu'il eût un plan pour les conduire ; mais la cour savait combien d'intérêts divers poussaient à cette mesure ; elle espérait qu'en les mettant aux prises elle reprendrait aisément l'ascendant qui venait de lui échapper. En effet, elle avait déjà vu le parlement, moins reconnaissant d'avoir été rappelé par Louis XVI que rancunier de sa dissolution sous le chancelier Meaupou, témoigner son ressentiment en élevant d'hypocrites

scrupules sur le droit dont il avait usé jus
d'enregistrer les impôts; puis changer tou
de politique à l'approche des Etats-Généra
la présence seule suffisait pour le rédui
plus être qu'un corps judiciaire; conduite
peu de jours, rendit le parlement l'idole
cration du peuple, en admettant qu'il
cette époque quelque chose qui méritât le
peuple. De grands changements se sont
Alors c'était à prix d'argent et en l'enivra
faisait agir la multitude; sous la Conven
recevait le prix de sa présence dans les s
depuis qu'elle a pris une part si grande à
de la France, on a vu les masses agir po
mêmes et par elles-mêmes avec autant de
ressement que de courage, sans qu'on
distinguer le peuple de la bourgeoisie.
peuple en a pris une signification bien a
de celle qu'il avait en 1789. En vain on
blera les journaux, les discours, les ré
faites sur notre première révolution; ta
ne rappellera pas le changement qui s'e
dans les mœurs depuis cette époque, q
mettra pas au jour les intérêts cachés qui
bord donné un si grand ensemble aux
réforme, il restera beaucoup d'obscurité
récits adressés à nos neveux, le patriotisme
souvent été que le dépit des ambitions
ou de la cupidité déçue. Je n'ai jamais pu
qu'une définition exacte du mot politi

voici : *la politique est ce qu'on ne dit pas*, même dans les gouvernements représentatifs. C'est sans doute pourquoi je n'ai compris de l'Assemblée constituante que son système d'administration, système de vraie liberté, qui s'accordait avec mes études sur l'histoire de France jusqu'à Louis XIV, qui en fit une monarchie asiatique, tandis que je ne voyais dans les articles applicables au gouvernement que le renversement du pouvoir. C'est un grand malheur pour les nations de confondre l'administration avec le gouvernement ; ce qu'elles appellent progrès n'est pourtant que cela.

On a fait de graves reproches à l'Assemblée constituante; je n'en citerai qu'un souvent répété, pour montrer combien il est impossible de porter un jugement équitable en politique quand on sépare les faits des mœurs et des circonstances dominantes. On a demandé pourquoi elle n'avait pas créé deux chambres? On pourrait d'abord faire observer que cette combinaison n'a sauvé ni le Directoire, ni l'Empire, ni la Restauration. Mais depuis qu'avec un habit d'une certaine façon on peut faire des pairs à volonté, on persiste à croire qu'avec deux chambres on parviendra à *pondérer* les pouvoirs ; soit : mais à l'idée d'une seconde chambre prise dans une classe quelconque de la société, toutes les prétentions se seraient mises en révolte contre l'Assemblée constituante. Le passé se serait relevé avec toutes ses distinctions, et la réimpression des plaidoyers du duc de Saint-

Simon contre la cour, la masse de la noble
robins, aurait été le premier livre à mettre
dre du jour. Et les dépouilles du clergé qu'
rait-on fait ? ces dépouilles que les cou
ruinés attendaient, que le fisc espérait co
plus sûre de ses ressources, dont les spécu
avaient déjà calculé les profits, et que les g
campagne considéraient comme le seul
d'agrandir leurs chaumières, d'y joindre ce
nomme le tour de l'échelle et un petit sentie
arriver sans sujétion jusqu'à leur domicile;
ces espérances trompées ne se seraient-el
révoltées ? Ce qui est devenu possible dep
le sol et la société ont été nivelés, aurait suc
à cette époque sous le ridicule, et donné a
tieux populaires un avantage qu'ils n'euss
négligé. L'Assemblée constituante ne pouv
simultanément être entraînée à reconnaître
nationale et à faire des classifications, à d
l'aristocratie et à la reconstituer. Il faut d
qu'il n'y en ait plus, pour qu'on se flatte d
qu'on peut en faire avec des paroles ; et la
qu'on y trouve ne peut être admise, en po
vraie, comme une garantie de sa force e
durée. On se tromperait en croyant que,
Restauration, l'ensemble de la noblesse avait
l'hérédité de la pairie, et que son électio
des colléges privilégiés, ne lui aurait pas be
mieux convenu. Sous la Ligue, les gentilsh
avaient proclamé l'égalité entre eux, en adn

par courtoisie qu'Henri IV était le premier. Cette prétention ne s'est éteinte ou ne s'éteindra qu'avec la gentilhommerie.

Ce qu'on appelait la société, le monde, le grand monde, par l'habitude monarchique de prendre les mots qui expriment une généralité pour en faire une exception au profit de quelques-uns, devenait méconnaissable à mesure que la révolution se développait dans ses conséquences. On s'étonnait d'entendre parler de patrie, de liberté, depuis que ces mots prenaient un sens positif; la division s'introduisait dans les familles; les séparations s'opéraient naturellement entre les anciens rapports admis, non-seulement à cause de la différence des opinions, mais par les nuances les plus imperceptibles dans la manière de les exprimer. Ceux qui n'avaient pas assez de perspicacité pour comprendre les choses s'en prenaient aux hommes; et bien des gens, sous le joug des idées de la veille, croyaient encore que le ridicule était une arme défensive; comme si le ridicule ne s'émoussait pas de lui-même dans les grandes commotions politiques; comme si les grandes commotions politiques n'apprenaient pas à braver le ridicule. Le mot égalité surtout offrait de bien tristes plaisanteries à ceux qui croyaient le repousser en cherchant un point de comparaison entre eux et les hommes livrés aux plus minces professions. Ils ne comprenaient pas que l'égalité n'était encore entendue et acceptée que par les riches du tiers-

état ; le peuple n'y croit ordinairement p
compte que lorsqu'il opprime. Pour la haut
geoisie, elle se contentait de marcher de p
le clergé et la noblesse, prétention justi
l'absorption des trois ordres daus une seul
bre. De la nécessité de donner un nom
chambre unique sortit le titre d'Assemb'
stituante, par conséquent la proclamation
France, en rejetant la monarchie asiati
Louis XVI, ne voulait plus même de la mo
des anciens jours, dans laquelle on aurait
de véritables institutions de liberté. Mais l
sées dominantes s'étaient formées par le
qu'on appelait philosophiques, par les insti
anglaises, par l'affranchissement de l'Am
tout cela s'était mêlé dans les esprits. N
avaient si complétement détruit le passé qu'
plus facile de créer une constitution que
vailler à une réforme sociale. Idéaleme
était vrai ; mais qu'est-ce que l'idée en pol

Si le triomphe du tiers-état fut tout d
dans la capitale où les classes étaient depu
temps mélangées, où la haute société ne se
guait plus depuis long-temps que par un
sive politesse, il ne pouvait en être de mê
la plupart des villes de province, où, faute
traction et sans doute aussi d'une instructi
forte pour rapprocher les rangs, les amou
pres étoient souvent humiliés. Partout où
mosités, nées des intérêts froissés, se transm

e génération en génération, le mot égalité fut ac-
epté comme un puissant moyen de réaction et en
ut toutes les conséquences. Mais à mesure que les
vénements devenaient violents, cette égalité des-
endait de classe en classe, avec d'autant plus de
apidité que les partis se fractionnaient chaque
our davantage, chacun cherchant un peu de sû-
eté dans l'isolement. Cet isolement devint tel que
equ'on appelle le règne de la terreur put s'exercer
à Paris sans aucune force armée pour garantir
'exécution de ses sanglantes volontés. Les tombe-
eaux qui conduisaient les victimes à l'échafaud
raversaient la capitale sans escorte; c'était une
occupation que d'en éviter la rencontre. J'ai en-
endu dire à des jeunes gens qu'il fallait que la
génération de cette époque fût bien lâche; pas
contre les armées étrangères sans doute, ni contre
la mort assurément. Il faut avoir vécu dans ces
temps pour comprendre tout ce que chaque homme
perd de puissance dans un ordre social qui se mor-
cèle en de si nombreux partis que le dernier qui
triomphe ne peut plus périr que par lui-même.
Bien ignorants sont ceux qui ont cru de nos jours
que, par un coup de main, on pourrait recréer
une pareille situation. Ce défaut de prévision au-
rait dû leur mériter un peu d'indulgence, d'autant
plus qu'ils ne sont pas les seuls qui essaient de
faire revivre des situations mortes à jamais. Pré-
voir l'avenir serait chose hasardeuse; mais dire, de
tous les *gouvernements* tombés depuis 1789, ce

qu'on ne reverra plus qu'en parodie, facile. Le seul établissement qui se ret chaque catastrophe, et toujours plus p la monarchie fiscale; les développem gieux de l'industrie portent en effet d'argent à s'organiser sous son abri ; n pas sans de grands obstacles qu'ils y pa Je n'en citerai qu'un.

Dans les anciennes mœurs de l'Eur tions ne se combattaient qu'avec l'e leur population. Pour la conservatio territoire, la Convention fut fataleme à requérir tous les hommes depuis l'âge ans jusqu'à vingt-cinq. Cette réquisit médiatement suivie d'une loi de c permanente, dont les conséquences, l'extrême sous l'Empire, ont forcé tou sances continentales à adopter des me valentes. Ce n'est donc plus l'excédant pulations, mais leurs populations enti États de l'Europe peuvent pousser su de bataille. Sous ce rapport, il y a reto barie, contradiction avec les allures de et les jouissances plus générales auxc accoutume. Les rois et les peuples ne illusion à cet égard; et ce qu'on a évit ment sous le nom de guerre de prin rait été qu'une guerre d'exterminatior qu'un véritable et sincère désarmem *pas opéré, le* danger subsistera. Consi

lement comme une garantie de la tranquillité intérieure, les grandes armées sont ruineuses; considérées historiquement, il est rare qu'elles aient donné la sécurité qu'on en attendait.

Le malheur inévitable des réformes politiques et religieuses est dans la nécessité de sacrifier des intérêts, fondés depuis longtemps, à l'espoir d'un avenir meilleur et plus général; et, comme il est naturel que les intérêts acquis se défendent, qu'ils ne consentent pas à se considérer comme des abus, la violence finit toujours par être appelée au secours des arguments. Les révolutions ne portent donc aucune instruction tant qu'elles durent, soit qu'on y prenne part, soit qu'on se tienne en dehors du mouvement. Ma nullité me permettait le choix. Après les scènes de Versailles, qui ramenèrent la cour prisonnière au château des Tuileries, à l'aspect des têtes sanglantes qui accompagnaient ce triste cortége, l'avenir n'eût plus de mystère pour moi, et je sentis le besoin de prendre une position fixe et indépendante. Le nombre des imprimeries n'était plus restreint; je ne savais matériellement que les détails de la profession d'imprimeur; j'achetai une imprimerie avec toute sa clientelle, bien résolu à ne pas me heurter contre la révolution tant qu'elle ne m'attaquerait pas; moins dans le désir de sauver ma vie que dans l'espérance de n'avoir jamais à me reprocher la mort de qui que ce soit. La révolution m'a attaqué; *je suis devenu* homme de parti à ma manière.

Quant à n'avoir contribué à la mort de personne, je ne prendrai pas sur moi de prononcer; les lecteurs en jugeront.

Mon imprimerie était fondée dans une section qui s'est appelée successivement *des Cordeliers, de Marat, du Théâtre-Français*; j'avais l'avantage de n'y être connu de personne; j'en profitai pour éluder de faire partie de la garde nationale; et quand vint le temps où on ne pouvait plus circuler la nuit sans être muni d'une carte de citoyen, je trouvai qu'il valait mieux courir les risques de ne pas en avoir que le danger d'aller montrer ma figure à ce qu'on appelait les membres du comité révolutionnaire. Je me traçai un plan de tous les corps-de-garde de Paris, de sorte que je pouvais aller partout à la nuit close, et rentrer chez moi sans être exposé au terrible *Qui vive?*

Un jardin que j'avais loué sur les boulevards neufs était l'unique but de mes promenades pendant le jour; des voleurs s'emparaient assez ordinairement l'hiver de l'espèce de chaumière qui était au milieu du jardin; c'était comme un usage établi; mais nous n'avions pas de communication. Un jardinier du voisinage, chargé des clefs, ne se trompait jamais sur l'époque à laquelle il devait transporter chez lui le peu de meubles qui auraient pu tenter ces hôtes secondaires. Au printemps, quelques volets brûlés, des bouteilles ayant servi de chandeliers et une extrême malpropreté, *nous révélaient* leur séjour. Il est remarquable

que le nombre et la sécurité des voleurs augmentent toujours aux époques de terreur ou d'intimidation, la police politique absorbant alors la police municipale.

Malgré mes précautions, j'avais le pressentiment que la révolution finirait par m'atteindre ; mais je mettais de l'amour-propre à ne pas la provoquer, comme pour me justifier intérieurement de tout ce qui pourrait m'arriver si j'étais entraîné à prendre parti. Un fait auquel j'étais bien étranger, la défection du général Dumouriez, tomba sur moi comme un coup de foudre.

Dans la clientelle attachée à l'imprimerie dont j'avais fait l'acquisition se trouvait un journal, *la Chronique de Paris*, consacré aux intérêts de la révolution dès son origine, et dont les rédacteurs, ne demandant enfin qu'à s'arrêter, s'étaient accrochés à Mirabeau converti ou acheté, comme à une espérance, et par désespoir, après sa mort, à ce qu'on appelait le parti militaire de la faction d'Orléans. J'avais commercialement des rapports fréquents avec le propriétaire de ce journal, mais si peu de communication avec les hommes de lettres qui le rédigeaient que je ne n'ai vu qu'une seule fois M. de Condorcet, qu'ils reconnaissaient pour leur chef. C'était bien peu de chose que les feuilles publiques à cette époque; les débats de la Convention et du club des jacobins en faisaient à peu près tous les frais. A la mollesse, à l'incertitude qui se glissaient dans *la Chronique de Paris*,

relativement à l'article qui sert à marquer l'opinion dominante d'un journal, il m'était facile de pressentir qu'un grand intérêt était en balance, et que dans l'incertitude de ce qui pouvait arriver, on s'imposait beaucoup de réserve, ce qui n'est pas rare en pareille circonstance. En effet, la défection de Dumouriez se répandit d'abord comme un bruit sans certitude, sans aucun détail; de sorte que, même en admettant le fait, on ignorait le parti que pouvait avoir pris l'armée soumise à son commandement. La stupeur était générale. Ce jour-là, il ne vint à l'imprimerie pour la rédaction de *la Chronique de Paris*, que ce qui était banal; mais l'article de M. de Condorcet ou de tout autre rédacteur ayant-droit n'avait pas encore été envoyé à minuit. On vint m'en avertir. Dans l'intérêt du propriétaire, et, je puis le dire avec vérité, dans l'intérêt de M. de Condorcet et de ses collaborateurs, qui se condamnaient eux-mêmes si le journal ne paraissait pas, qui se condamnaient également s'il paraissait en gardant le silence sur une nouvelle faite pour alarmer toute la France indépendamment des intérêts de parti, je fis un article qui, prenant le bruit sur la conduite de Dumouriez seulement comme un bruit, présentait les conjectures qu'on pouvait raisonnablement faire pour et contre. L'article fut remarqué; il méritait de l'être; la nouvelle, confirmée plus tard dans tous ses détails, n'en rendait aucune phrase accusable. Si *la Chronique de Paris*

avait continué à paraître, je ne sais ce qui lui serait arrivé; en ne paraissant pas elle enhardit le parti purement terroriste, et voici quel en fut le résultat.

Sept ou huit jours après, j'entendis un bruit d'une violence extraordinaire et toujours croissante; il m'étonna d'autant plus que c'était l'heure du dîner des ouvriers, ce qui ne me permettait pas de supposer une rixe. Je me levai précipitamment pour aller à l'imprimerie savoir ce qui se passait, mais je fus arrêté à la porte de mon cabinet par un homme d'une belle figure, d'une taille noble et élégante; habillé comme le sont aujourd'hui, le matin, les chasseurs qui montent derrière les voitures; la tête couverte d'un chapeau à trois cornes, placé de manière à faire envie à tout militaire, et portant de la main droite un pistolet qu'il m'apuya sur la poitrine. De la main gauche il tenait un enfant de neuf à dix ans, un des plus jolis qu'on puisse voir, habillé et coiffé comme son père, armé d'un sabre nu; derrière lui se pressaient deux hommes en guenilles, à figure rébarbative, agitant des bâtons comme s'ils allaient entrer en lutte. J'entendais toujours le même bruit; mais la porte de mon cabinet restant ouverte, je pouvais apercevoir que c'était l'imprimerie qu'on mettait au pillage. L'homme à l'habit vert, en me présentant son pistolet, m'avait dit, d'un ton fort animé, que je ne sortirais pas. Je lui répondis que ma curiosité était satis-

faite et que je n'avais nul désir d'en voir davantage; puis je lui demandai, en passant la main sur la joue de l'enfant, si ce joli garçon était son fils. Il me regarda d'un air stupéfait et me répondit par l'affirmative. « Eh bien! je vous conseille de lui dire de remettre son sabre dans le fourreau. Voyez-vous, dans les expéditions comme celle-ci, des enfans sont plus dangereux que des hommes; ils n'en sentent pas les conséquences. » Il ordonna à l'enfant de remettre son sabre dans le fourreau, ce que l'enfant fit comme un vétéran de hussards. Je n'ai jamais vu d'homme plus embarrassé de son maintien et de sa position; il alla jusqu'à m'assurer qu'à moi personnellement on ne me voulait aucun mal, comme si le pillage qu'il dirigeait me faisait du bien. La partie active de sa troupe, inquiète de ne pas le voir revenir, dépêcha de l'imprimerie un des personnages les plus grotesques qu'on puisse imaginer pour lui annoncer que tout était fini; cela n'était pas vrai; on ne peut pas piller plus négligemment que cela: ils n'avaient pas même pénétré dans la pièce où étaient les presses. Quoiqu'ils eussent mis des sentinelles à la porte-cochère, il était visible qu'ils craignaient le retour des ouvriers et les secours qui pouvaient venir du dehors. Ils ne se retirèrent donc pas en vainqueurs; ils s'enfuirent comme des brigands qui seraient poursuivis, l'homme à l'habit vert tenant toujours son fils par la main et *courant* comme les autres. Cet homme était u

Polonais, qui se nommait Lazouski, autant que je me le rappelle. Je ne sais comment il perdit la vie peu de temps après. Par un décret de la Convention ou par un arrêté de la commune, on lui érigea un tombeau sur la place du Carrousel, à peu près à la hauteur où se trouve maintenant la grille des Tuileries. Le tombeau disparut à la chute des jacobins, et probablement on transporta le corps vers un égoût, ainsi qu'il en fut de toutes les inhumations nationales décrétées sous leur règne.

M. de Condorcet ne gagna rien à la timidité dont il avait cru se faire un rempart. Riche en idéologie sociale, dépourvu d'idées politiques, peut-être fatigué de calculer l'avenir même pour ce qui le concernait personnellement, il se trouva plus tard confondu dans le parti des girondins, comme il s'était trouvé à la défection de Dumouriez attaché au parti militaire d'Orléans, et fut proscrit avec eux. Jouissant comme écrivain spéculatif d'une haute réputation qui lui survit encore aujourd'hui dans beaucoup d'esprits, ayant de la fortune, des liaisons nombreuses, et probablement des amis, s'il ne trouva pas de retraite, s'il fut réduit à s'empoisonner et à aller expirer dans les champs, je le répète, c'est qu'il ne sut pas prévoir. Il a toujours été facile, surtout à Paris, de trouver un asile provisoire et sûr dans les premiers jours de proscription; et comme la peur n'est après tout *qu*'une surprise prolongée,

Je ne comprenais rien encore. Il y avait eu dans ce quartier des visites faites contre les hommes à argent ; on s'était porté chez le financier garde national auquel j'avais donné asile, on avait visité ses papiers parmi lesquels s'étaient trouvées les lettres par moi adressées en Alsace. Il les avait rapportées ! Comment conserve-t-on des lettres dans un temps comme celui où nous vivions ? Ce qu'elles contenaient , je ne le sais pas même aujourd'hui. On ne me les a point présentées ; je n'ai pas pensé à en demander communication ; j'étais de trop mauvaise humeur. On n'a pas l'habitude de signer des lettres quand on sait que , sur l'adresse seule, celui qui les reçoit sait déjà qui les lui écrit. Lorsqu'on lui demanda de qui elles étaient, il pouvait à volonté répondre Gauthier ou Garguille. « Où demeure-t-il? — Il demeurait à Paris alors ; mais il est parti pour une de nos douze armées. — Laquelle? — Je l'ignore ; mais je m'en informerai si cela vous fait plaisir. » Tout était fini dès lors, puisqu'on ne lui faisait pas un crime de les avoir reçues et qu'il restait en pleine liberté. Mais le courage qui laisse la présence d'esprit est plus rare aux époques de terreur que le courage qui porte à s'armer ; il donna mon nom et mon adresse. Nous ne nous sommes jamais parlé depuis que pour nous dire bonjour, lorsque le hasard nous faisait rencontrer. On mit les scellés sur mon cabinet ; j'envoyai chercher une voiture , je conduisis ces trois messieurs au bureau central (maintenant préfec-

ture de police), et eux me déposèrent dans un lieu infâme, nommé, en terme d'argot, *la souricière*, que je retrouvai aussi infâme la seconde fois que je l'habitai, et qui ne s'est point perfectionné depuis, d'après ce que j'entends dire, malgré le zèle des partisans du progrès.

Il y aurait un beau livre à faire sur l'inégalité des peines par l'inégalité des conditions. Peut-être arriverait-on plus vite à un résultat utile en prouvant à la police qu'elle pourrait gagner de l'argent si elle procurait un domicile supportable, ne fût-ce que pour quelques heures, n'eût-il que six pieds carrés et de l'air, à tout homme mis en suspicion qui consentirait à payer le loyer au prix qu'on lui demanderait, pour n'être pas jeté au milieu de toutes les perversités vivantes qu'on ramasse dans les boues de Paris, sans trouver un coin de banc libre pour s'asseoir, suffoqué par la plus horrible de toutes les infections, et tellement étourdi du bruit infernal qui se fait autour de lui qu'à peine s'il peut entendre ses propres pensées. Ce supplice s'augmentait pour moi d'une circonstance fort originale. Les renfermés qui m'avaient précédé dans ce cloaque m'entourèrent en masse pour me conter à la fois chacun son affaire particulière et me demander justice; à grand'peine parvenu à me débarrasser d'eux en affirmant que je ne leur étais qu'un compagnon de plus, je n'en étais pas quitte; la scène recommençait à chaque nouveau prévenu qu'on introduisait. Je passai ainsi deux

nuits sans fermer l'œil, deux jours et deux n
sans être interrogé. Sur les observations qu
parvins à faire tenir à celui que cela regard
on me conduisit, toujours sans m'interroger
dernier étage d'un bâtiment sur le derrière, o
me trouvai parfaitement bien. J'avais la p
d'un lit que je me procurai, la faculté de n
seoir dessus pendant le jour, la faculté plus de
d'ouvrir une fenêtre pour respirer, et un geó
très officieux à d'assez raisonnables conditions. I
que la société fût nombreuse dans ce nouveau
cal, elle ne se mêlait pas. Un peu de génér
qu'on pourrait appeler équité, et surtout la
férence des habitudes mettaient chacun à sa pl
Voici comment la division s'opérait. Tout pris
nier qui arrive doit une bienvenue; ceux qu
reçoivent et en mangent le produit en comm
font bande ensemble, ceux qui n'en prennent
leur part composent une autre société. Cette
tinction s'établit dans les prisons comme dan
monde, et peut s'expliquer par une maxim
Bonaparte, qui restera toujours vraie matéri
ment et moralement : « La main qui donne
au-dessus de celle qui reçoit. » Quelques sema
plus tard, toujours sans avoir été interrogé,
conséquent sans qu'il ait été question des let
revenues de l'Alsace, j'appris du geôlier (ils
partout cette attention, même quand ils n
pas de comptes à régler avec vous) qu'on allait
transférer à la prison dite de la Force. Je me

prêt. Deux gendarmes vinrent me chercher, et nous entrâmes chez le geôlier en attendant qu'on fît avancer une voiture; lorsqu'on avertit qu'elle était arrivée; les gendarmes me présentèrent des menotes, et je leur tendis les mains sans la moindre répugnance. Je n'ai pas de préjugés. Un d'eux me dit à demi-voix : « Pressez-les seulement entre votre pouce et l'index, » ce que je fis; et nous traversâmes ainsi la cour du bureau central. La voiture fermée, ils retirèrent les menotes, s'excusant sur les devoirs qui leur étaient imposés. Je tiens note de leurs procédés; parce que nous étions en pleine terreur, et que je ne veux pas perdre cette première occasion de faire remarquer qu'à cette époque si cruelle la brutalité, la passion du mal n'étaient que dans le pouvoir et non dans ses agents, ainsi qu'on l'a vu depuis que le pouvoir a été réduit à se mettre sous la protection de la police. Je reviendrai sur cette différence.

Je trouvai bonne compagnie à la prison de la Force, surtout dans la pièce où l'on me logea, quoique nous fussions au moins quarante. Il y avait entre autres quatre des cinq vaudevillistes célèbres à cette époque. Les jours étaient courts, on ne nous laissait pas de lumières, il fallait se coucher; quand nous ne dormions pas, on faisait des chansons; chacun envoyait son idée ou son mot de la place où il gisait, ce qui produisait déjà une gaîté assez bruyante. Je ne sais qui *proposa un soir de* mettre la messe en couplets,

le choix de quelques airs fut fait avec un si sin
gulier à-propos que les éclats de rire devinren
bruyants au point que les sentinelles, placé
dans la cour, crièrent aux armes dans la croyan
qu'il y avait une émeute. Les surveillants paru
rent au milieu de nous sans que nous eussio
entendu le bruit des verrous; la lanterne qu'i
portaient nous révéla seule leur présence. Déco
certés d'une gaîté qui les entraînait eux-mêmes,
peine s'ils purent nous rappeler que le silen
était de rigueur. On s'étonnera qu'on pût rire da
une pareille situation, et lorsque chaque jour ôta
quelque chose aux espérances. Il faut avo
connu ce genre de gaîté pour savoir ce qu'il vau
les douleurs, les réflexions poignantes, les pe
sées d'avenir et de vengeance n'y perdent rien
seulement on se prête à s'étourdir. Si on avait d
vin à volonté, les plus sobres finiraient par s'
nivrer. On ne devenait que trop sérieux en rec
vant au parloir quelques visites qui peu à pe
s'éloignaient davantage, et, n'apportant que
certitude de l'inutilité des sollicitations, vo
ramenaient aux sentiments si pénibles de famille
d'amitié.

Je croyais avoir gagné quelque chose lorsqu'o
était venu me prendre à la Force pour assiter
la levée des scellés mis sur mon cabinet, opér
tion confiée à deux membres du comité révol
tionnaire. Ils ne trouvèrent rien dans mes papie
qui leur parût suspect; seulement un d'eux voi

ait qu'on inscrivît au procès-verbal le titre des vres de ma bibliothèque opposés à la révolution. e lui fis observer que n'étant pas actif, voulant 'instruire, j'étudiais tout ce qui avait rapport ux grands intérêts de cette époque ; que si on renait note des livres qui en combattaient les rincipes, j'exigeais qu'on inscrivît aussi au procès-verbal le titre de tous les livres qui les appuyaient. Je possédais, en effet, dans l'un et l'autre ens, tout ce qui méritait alors d'être lu. Il trouva que ma demande était juste. Son camarade dit qu'il alait mieux ne rien mettre à cet égard; je m'empressai d'approuver sa conclusion. Avec un procès-verbal à mon avantage, des lettres privées déjà bien vieilles et qu'on ne produisait pas, l'impossibilité de baser sur un fait quelconque un interrogatoire, qui ou quoi donc s'opposait à ce qu'on me rendît la liberté ?

Le bureau central se composait de plusieurs membres; c'était un préfet de police en trois personnes, auquel par conséquent il était plus désagréable d'avoir affaire qu'à une unité. Malheureusement, j'avais là un ennemi; on m'aurait donné à le deviner en cent mille que je n'aurais pas réussi. Je ne comprendrais pas même aujourd'hui comment il se souvenait de moi, si l'expérience ne m'avait appris combien peut se prolonger le ressentiment de l'amour-propre blessé, même involontairement. Dans la maison où s'était accompli mon apprentissage, on imprimait en très petit for-

mat une jolie collection de nos meilleurs poèt
dramatiques et autres ; ma place habituelle, ain
que je l'ai déjà dit, était dans le cabinet du prot
L'étrange littérateur chargé du travail prélim
naire sur les divers auteurs se distinguait par
présomption beaucoup plus que par ses connai
sances littéraires. On n'était pas difficile alors. P
respect pour la grammaire et la syntaxe, le prot
homme de sens et puriste, lui faisait des observ
tions ; lorsqu'il trouvait de la résistance il m'a
pelait en témoignage. Je donnais mon avis avec
brièveté qui convenait à mon âge, sans entrer
discussion. Près de dix ans s'étaient écoulés ; d
puis ce temps je n'avais jamais rencontré ce pet
et très ignorant éditeur ; j'aurais même vaineme
essayé de me rappeler son nom ; et c'est sa pe
sonne que trouvait toujours en permanence, a
bureau central, celle de mes sœurs qui faisait av
tant de persistance des démarches pour obten
ma liberté. Ne sachant plus comment la refuse
il réduisit mon affaire à un seul mot en déclara
qu'il m'avait toujours connu *aristocrate*, et ind
quant bêtement l'époque de notre connaissanc
C'était donner trop beau jeu à la réplique. On
parlait pas d'aristocrates dans le temps qu'il ra
pelait, et ma position d'apprenti imprimeur anno
çait assez que ma plus haute prétention n'alla
pas au-delà de l'espoir de me classer dans la bon
bourgeoisie. Ma sœur lui en fit l'observation. Il r
pondit que cela ne prouvait rien ; que, si je n'éta

pas né aristocrate, je n'en avais pas moins toujours eu l'esprit aristocratique. On voit que la manie de faire de l'aristocratie de tout, même de l'esprit, dans l'intention de nuire, avait précédé le calcul d'en faire même de l'inconstance des fidélités, dans l'espoir de s'attacher des partisans. Ma sœur, au désespoir de cette nouvelle tournure donnée à ma captivité, se disposait à sortir, lorsque la porte lui fut barrée par une vingtaine de femmes que le membre du bureau central n'aurait osé accuser d'aucune supériorité, si ce n'est de la puissance de leurs poumons. Je ne sais sur quel motif on avait arrêté la veille un assez grand nombre de forts de la Halle, leurs compagnes venaient les réclamer; elles criaient plus qu'elles ne s'expliquaient. La morgue du magistrat commençait à leur imposer, lorsque vint à ma sœur, comme une dernière ressource, l'idée de se faire leur avocat; elle réussit, et demanda à leur reconnaissance de lui servir d'appui. Grands cris en faveur de la bonne dame. Un second membre du bureau central entra en ce moment. Il réclama du silence, écouta avec attention, signa l'ordre de ma liberté, le fit signer par son collègue et prit ma sœur sous sa protection. Elle en avait besoin; ses clientes, devenues ses protectrices, ne se croyaient pas acquittées; elles voulaient la ramener chez elle en triomphe. A part l'embarras d'une ovation de ce genre, ma sœur était bien plus pressée de venir me chercher. C'était le 7 octobre 1793, date que j'ai retrouvée en

me rappelant que le fiacre qui me ramena chez moi fut croisé par la charrette qui conduisait le député Gorsas à l'échafaud. Il y avait de quoi réfléchir.

Depuis la chute de la royauté on parlait de la république comme d'une unité. Peu de personnes s'aperçurent d'abord qu'il y avait dans la Convention deux républiques en présence, sans compter les partis lâches qui se prêtent à tout, et à qui tout profite en effet lorsque les hommes à opinions ardentes se sont réciproquement dévorés. Les girondins voulaient la république-liberté; mais la part qu'ils avaient prise au procès de Louis XVI les ayant mis dans une position fausse, leurs déclamations brillantes en faveur d'un ordre légal ne pouvaient plus les empêcher de ne paraître qu'une faction ambitieuse; aucune opinion forte ne s'attachait à eux. Les montagnards voulaient la république-pouvoir. Ils l'établirent en concentrant l'action et la délibération dans une seule assemblée, se donnant ainsi la puissante faculté de créer chaque jour et pour chaque circonstance des lois à l'appui de leurs volontés. Les girondins succombèrent; cela devait être. Leur proscription eut cela de singulier que les départements dont ils étaient les députés ne furent pas appelés à les remplacer. Pour les observateurs prévoyants, il y avait là le commencement d'une espérance, la république-pouvoir n'ayant pu se faire elle-même unité que pour renverser la république-liberté.

le fait accompli, il était impossible que les montagnards ne se divisassent pas à leur tour; leurs antécédents n'étaient pas les mêmes ; et si chaque faction victorieuse envoyait à l'échafaud la faction vaincue, en suivant toujours l'habitude de ne pas remplacer les morts par de nouveaux élus, les passions et les ambitions aidant, on pouvait espérer d'assister au dernier combat, peut-être même d'aider à en décider la chance. Plus la terreur devenait folle en se prolongeant, plus les sentiments d'humanité rapprochaient sourdement les hommes qui ne s'étaient divisés que par des opinions. L'époque était arrivée où les Français n'avaient pas besoin de se parler pour se comprendre; ce silence intelligent menace toujours le pouvoir, quel qu'il soit, en le plaçant dans la nécessité de se hâter pour arriver au terme glorieux qu'il s'est secrètement proposé; il est rare que ce dernier terme ne marque pas sa chute.

Trois champs de bataille étaient à la disposition des montagnards, le jour où les ambitions rivales auraient le courage de s'attaquer : la Convention, le club des jacobins et la commune de Paris. On leur doit cette justice qu'ils n'entrèrent en lice qu'après avoir mis nos frontières à l'abri des étrangers et resserré dans de petites proportions la guerre civile dont le siége principal était dans la Vendée. Rien ne leur résistait plus, ils tournèrent leur fureur contre eux-mêmes. Le premier combat s'engagea entre Robespierre et un membre de la

la salle, il rabaissait ses lunettes sur ses yeux, puis ajoutait quelques phrases aux périodes déjà si allongées lorsqu'il les avait suspendues. De ce qu'il dit je ne compris rien, sinon qu'il y a dans les partis politiques comme dans les sectes religieuses un mysticisme qui, pour ceux qui y sont étrangers, échappe à l'intelligence; et, d'ailleurs, les oreilles me tintaient. Ce n'était plus des applaudissements comme pour le Père Duchesne, mais des sanglots d'attendrissement, des cris, des trépignements à faire crouler la salle. Mon acolyte et moi nous restions stupéfaits, n'osant pas faire un mouvement, d'autant que nous nous apercevions que notre immobilité attirait l'attention de nos voisins et que déjà des murmures se faisaient entendre. D'un regard nous nous indiquâmes réciproquement que nous étions près de la porte, et nous nous empressâmes de la franchir. Le Père Duchesne ne survécut pas à sa défaite; il finit sur l'échafaud le 24 mars 1794.

Ce n'était qu'une affaire d'avant-poste; un combat plus sérieux ne se fit pas attendre. Hélas! dans l'intervalle et jusqu'à la chute de Robespierre, le nombre des victimes étrangères à ces cruels débats alla toujours en augmentant, quoique, pour lui comme pour ses antagonistes, le fond de la dispute fût de sortir du règne de la terreur, chacun avec le moins de danger et le plus d'avantages possibles; et comme les uns et les autres ne pouvaient pas le dire hautement sans s'exposer à une accu-

sation, ils laissaient les tribunaux de sang, non-seulement continuer leur besogne, mais y ajouter chaque jour. Après coup, des hommes raisonnables ont prétendu ériger en système ce qui n'était plus pour tous qu'une fatalité. Singulière époque pour y chercher une combinaison !

On a dit que Robespierre avait approuvé la création d'un journal que fit paraître un député jeune encore, Camille Desmoulins, sous le titre du *Vieux Cordelier ;* on aurait pu ajouter que Robespierre avait corrigé les épreuves du premier numéro ; j'en ai reçu la certitude de quelqu'un qui ne pouvait en douter. Ce journal était destiné à arrêter le mouvement sanguinaire qui entraînait même ceux qui ne l'avaient conçu que dans un moment de désespoir. Pourquoi donc Robespierre désavoua-t-il Camille Desmoulins et le laissa-t-il condamner par le tribunal révolutionnaire ? La plupart des biographies prétendent que ce fut par considération pour quelques-uns de ses intimes dont Camille s'était moqué dans son *Vieux Cordelier*. Il y avait à cet abandon une cause plus générale qu'un singulier hasard m'a fait connaître, et qui s'expliquera par le choix des hommes qui marchèrent à l'échafaud avec le jeune député prédicateur de la modération.

Un homme qui avait été maître-d'hôtel de je ne sais plus quel prince de la maison royale se décida, à l'époque de l'émigration, et quoiqu'il ne fût pas sans fortune, à ouvrir une toute petite

boutique de librairie sous l'arcade qui conduit de la cour des Fontaines à la cour qui précède le jardin du Palais-Royal, tout en conservant, pour son domicile, un appartement très convenable et fort décemment meublé qu'il avait depuis longtemps dans la rue de Valois. Son nom était Maret. Connu comme royaliste, il ne mettait en évidence dans son espèce d'échoppe que les livres qu'il ne se souciait pas de vendre ; mais dans son comptoir, sous une trappe artistement arrangée, se trouvaient les ouvrages royalistes et catholiques qui s'imprimaient clandestinement en France ou qui venaient de l'étranger. Quand vous étiez de ses chalands et que vous passiez devant sa boutique sans vitrage, en vous saluant de la tête, il avait un signe pour vous indiquer que vous pouviez entrer ; quand vous étiez entré, il avait un autre signe pour vous indiquer que vous pouviez parler, quoiqu'il y eût du monde, c'est-à-dire deux ou trois personnes ; le local n'en pouvait contenir plus de quatre ; et parler, comme il l'entendait, c'était s'informer s'il y avait quelque chose de nouveau en librairie : la conversation allait rarement plus loin. Votre demande faite, il se baissait pour lever la trappe cachée sous son comptoir, en regardant avec un air d'effroi les passants ; puis il profitait du moment qui lui paraissait convenable pour vous glisser un volume, en vous disant d'une voix étouffée : « Cachez, cachez ! » Vous cachiez effectivement le livre sous vos vêtements, et, tout en ayant l'air

de baguenauder, vous en demandiez tout bas le prix. Le prix était toujours quatre ou cinq fois la valeur d'une brochure d'un poids égal; et souvent, rentré chez vous, en essayant de le lire, vous auriez donné le double de ce que vous l'aviez payé pour en être dispensé si on avait voulu vous y contraindre. M. Maret avait été arrêté plusieurs fois et toujours remis en liberté presque aussitôt. Il était sincèrement royaliste et dévot; on ne pouvait le soupçonner d'aucune trahison; on essayait de deviner qui le protégeait et par quel motif; on n'y parvenait pas.

Je passais devant sa boutique plus d'un mois après la chute de Robespierre; il m'appela, me dit qu'il avait une grâce à me demander, en insistant pour que je lui promisse d'avance de ne pas le refuser. Je m'engageai. Il me dit que c'était d'accepter à dîner chez lui tel jour, qu'il n'aurait pas plus de quinze personnes, dont plusieurs montraient le plus grand désir de me connaître. C'est alors qu'il me donna son adresse rue de Valois.

En traversant la salle à manger pour entrer dans le salon, suivant la mauvaise distribution qu'on donnait alors aux appartements, j'acquis la certitude que M. Maret se souvenait de son ancienne profession. Le couvert n'aurait pas été mis avec plus de recherche dans la maison d'un prince. Je trouvai tous les convives arrivés avant moi. A peine eus-je le temps de reconnaître quelques-uns de ces députés qu'on appelle bons dans tous les

temps, parce qu'ils ont une spécialité qui leur p
met de ne pas aborder les questions qui pourra
les compromettre, lorsqu'un domestique anno
qu'on était servi. M. Maret m'indiqua ma pla
sa droite, et près de moi s'assit un homme qui
déplut au premier coup d'œil par son air somb
embarrassé, et me déplut bien davantage enc
par la complaisance obséquieuse qu'il me tém
gnait. C'était un petit malheur; mais M. Albi
un des bons députés dont j'ai parlé, qui était
face de nous, ayant attaqué mon voisin en
disant : « Vouland, faites-moi passer du ho
d'œuvre qui est devant vous ; » à ce nom de V
land, qui avait voté la mort du roi, qui avait
membre permanent du comité de sûreté géné
pendant le règne de la terreur, j'éprouvai
commotion si violente que je me levai brusq
ment, renversant ma chaise du même mouveme
afin de courir plus vite au salon chercher n
chapeau et m'enfuir. Par réflexion cela était d'
indécence révoltante; mais j'espère qu'on me p
donnera si on se rappelle combien nous éti
loin encore du temps où l'on a fait des ducs et
princes avec des personnages équivalents. M. l
ret vint à moi, assez bien accompagné, pour m'
gager à rentrer, allant jusqu'à me proposer
changer ma place à la table. Mon sang avait
pris son cours; et, puisque je consentais à lai
dire que c'était un étourdissement, je trouvai q
fallait user d'une complète générosité et reve

onnement auprès de mon voisin le régicide. s conçu l'espoir d'en obtenir quelques révé-s ; une se trouvait déjà faite par l'événement. rotecteur inconnu de M. Maret était incon-blement ce Vouland, rapprochement formé la conformité des opinions catholiques. Expli- qui pourra les bizarreries de l'esprit humain ; is il est de toute vérité que ce membre du co-té de sûreté générale qui, par sa position, récoutait les prêtres qu'on appelait réfractaires, lait dans les caves et dans les greniers assister our son compte à leurs cérémonies religieuses.

Quand on fut rentré dans le salon, M. Vouland ne demanda si j'avais de la répugnance à causer avec lui ; nous nous assîmes dans un coin comme deux complices pressés de se faire des confidences. J'amenai la conversation sur Camille Desmoulins, sur l'abandon d'un retour à l'humanité incontestablement approuvé d'abord par Robespierre, et sur la progression de meurtres qui avaient suivi ce pas rétrograde. Voici la substance de ce que j'obtins de lui :

« Ce n'est pas notre faute autant qu'on paraît » le croire, si nous sommes revenus d'une pre- » mière décision ; la faute est d'avoir laissé Camille » s'engager avant d'avoir abattu le parti d'Or- » léans, et nous désignons ainsi tous les députés » qui mêlent les plaisirs, le luxe, la cupidité aux » proscriptions, et avec lesquels aucun ordre n'é- » tait possible à rétablir. Nous n'avons pas été

» vingt-quatre heures sans acquérir la c
» qu'ils se disposaient à faire tourner à le
» fit, n'importe à quelles conditions, les 1
» que nous préparions, et Dieu sait ce
» France serait devenue entre leurs mains
» nous, nul doute sur le sort qu'ils nou
» vaient ; et si vous me voyez à peu prè
» quoique proscrit, c'est qu'ils n'ignorent
» j'ai contre eux de terribles pièces à faire
» Camille Desmoulins s'était tourné de le
» comme dupe plus qu'à titre de complice
» pouvions-nous le sauver en attaquant I
» le plus dangereux des Orléanistes, et
» d'Églantine, plus immoral encore que D
» Nous avons trop tardé à frapper *les aut*
» ont pris courage à nos dépens et nous o
» versés, prêts aujourd'hui, comme alors,
» cheter dans l'opinion en accordant à la r
» toutes les vengeances qu'elle exigera. »

La justification de M. Vouland révèle l
cause de la mort de Danton, de Fabre d'Ég
et de Camille Desmoulins ; mais elle n'e
pas pourquoi trois mois se passèrent sans q
bespierre osât attaquer *les autres*. Ne comp
il pas que, lorsqu'on est réduit dans un
personnel à laisser couler le sang pour sort
régime de sang, on ne fait qu'agrandir le
dans lequel on est enfermé ; les résistance
sant par s'accroître dans les hommes et d
choses.

effet, la mort de Camille Desmoulins ins-
un intérêt général en brisant une espérance
ment acceptée ; la mort de Danton contenait
avertissement si positif pour ses partisans
lle devait les exciter à chercher, dans le sein
Convention même, des moyens de salut et
urage de les employer ; le père Duchesne lui-
e avait laissé des regrets dans une partie du
le ; les haines se concentraient ainsi sur la
le Robespierre. Il le sentit, puisqu'il se retira
ant un temps assez long de la tribune et des
tés du gouvernement, afin de pouvoir rejeter
tard sur ceux qui les composaient l'horreur
urs croissante qu'inspiraient les supplices
re lesquels la misère même n'était plus un
Telle fut sans doute la cause du répit qu'il
rda aux députés désignés comme orléanistes,
qu'il les eût proscrits depuis longtemps dans
nsée.
ur être à même d'apprécier l'effet produit sur
blic par son éloignement apparent de toute
ence, Robespierre inventa la fête de l'Être-
ême ; elle réussit complétement comme fête.
ouvait la considérer comme le prélude d'une
stie ; car le jour de sa célébration le bourreau
posa. Il faisait un temps admirable. La foule
si considérable que Paris semblait sortir des
eaux, mais rajeuni, actif et brillant ; les
nes osèrent reparaître dans leur ancienne élé-
e ; et sur toutes les figures éclatait un senti-

ment de cordialité. Robespierre put donc se fai illusion et prendre en sa faveur ce qui n'était, réalité, qu'une distraction après tant de mois tristesse et de souffrance. A le voir à vingt pas avant des membres de la Convention et des aut rités convoquées, paré sans avoir l'air plus nob tenant à la main un bouquet composé d'épis de l et de fleurs, on pouvait distinguer les efforts qu faisait pour étouffer son orgueil; mais au mome où les acteurs des théâtres de Paris, en costum grecs, chantèrent la dernière strophe d'une hym adressée soi-disant à l'Être-Suprême, et qui se t minait par ces vers qu'on adressait réellement Robespierre au nom du peuple français :

S'il a rougi d'obéir à des rois,
Il est fier de t'avoir pour maître;

à ce moment, tout ce que l'homme renferm d'ambition dans son sein éclata sur son visage; se crut à la fois roi et Dieu. S'il se fût retour pour jeter nu regard sur les députés qui le su vaient, il aurait vu que la rage avec laquelle supportaient leur humiliation renfermait un ar de mort. L'Être-Suprême lui répondit en l'ave glant, afin qu'il n'apperçût pas que le derni effort qu'il allait faire pour remplir un trône le mènerait qu'à la place où Louis XVI avait fini

Je ne parlerai pas de la lutte enfin ouverte da le sein de la Convention, de l'accusation port *par* Robespierre contre les orléanistes, des fo

droyantes répliques qui lui furent adressées, de son trouble qui donna à la majorité, depuis si longtemps tremblante, le courage de se lever en masse contre lui pour le décréter d'accusation, et l'envoyer à la prison du Luxembourg avec un nombre de ses complices à peu près égal au nombre des victimes qu'il s'apprêtait à désigner parmi les orléanistes; transfert qui s'opéra sans pitié, ce qui prouve que la terreur était arrivée à ce degré qu'elle appartenait à tous contre tous, et qu'il ne fallait qu'oser pour s'en emparer. Soit attachement, surprise ou crainte, le concierge de la prison du Luxembourg se sentit défaillir et laissa le passage libre aux prisonniers qu'on lui livrait; ils se réfugièrent dans le sein de la commune qui les accueillit avec enthousiasme. Tout cela est dans les livres.

Ce qu'on n'a point remarqué, c'est que deux camps se trouvaient en hostilité pour la première fois, sans avoir pu calculer leurs moyens d'attaque et de défense, sans que la population de Paris fût instruite de ce qui se passait, et moins encore qu'elle pût prévoir qu'on l'appellerait à décider de la victoire. Le tribunal révolutionnaire ayant siégé et condamné comme de coutume, aucun rassemblement ne se forma à la porte de la Conciergerie pour repousser les fatales charrettes, et le sacrifice s'accomplit ce jour-là comme les autres jours. Quelques bruits des événements se répandirent enfin, mais sans ensemble; on n'osait y croire,

on avait peur de se les communiquer du soir retardait sa publication pour compromettre, et la nuit approchait sa camp ou de l'autre il parût aucune tion. Peut-être d'un côté et de l'autr on l'intervention du peuple, et ne qu'aux préparatifs qu'on faisait sourd ces temps d'effroi et de silence, il re dant un moyen de connaître les n jour ; c'était d'entrer dans un théâtre, à l'orchestre toujours garni de vieux l turellement communicatifs entre eux diquaient réciproquement devant q sonnes on pouvait parler avec confia au Théâtre-Français ; sur ce que j'y m'empressai de revenir chez moi dans tion bien arrêtée, qui s'exalta après contré en chemin un député couran tenant un flambeau à la main, et ap les bons citoyens au secours de la Con m'armai et je me rendis en courant à où j'avais évité si soigneusement de p qu'à cette époque que je n'en connaissa le local.

Entré dans une cour immense, je v bre considérable de fusils en différent et une vingtaine d'hommes qui mar groupaient et se séparaient après av quelques paroles à voix basse. J'allai leur apprendre la proclamation qui v

faite au nom de la Convention, en leur témoignant ma surprise de voir tant d'armes et si peu de citoyens pour s'en servir. Le plus résolu me dit, en me montrant une porte et haussant les épaules : « Ils sont tous là qui délibèrent. — Sur quoi ? » — Sur la proposition que deux membres de » notre comité révolutionnaire, envoyés par la » commune, leur font de se porter au secours de » Robespierre.—De Robespierre ! et on délibère?— » C'est-à-dire que personne n'ose leur répondre ; » ils parlent toujours sans qu'on les arrête et sans » qu'on prenne une décision. Pourquoi n'entrez- » vous pas ? — Je n'ai pas de carte de citoyen. — » Prenez la mienne et mettez là votre fusil ; je m'en » charge. » Je pris sa carte et j'entrai. La salle était si remplie que je me glissai difficilement sur le dernier gradin. Du premier coup d'œil, je jugeai l'opinion qui dominait et dont un excès de prudence arrêtait seule la manifestation. J'interrogeai un de mes voisins pour savoir s'il était vrai que les deux hommes placés dans la tribune l'occupaient depuis long-temps ; il me le confirma. Alors je demandai la parole au président, et, sans attendre qu'il me l'accordât, les yeux fixés sur les envoyés de la commune, je dis, beaucoup mieux que je ne vais l'écrire :

« Il me semble qu'il y a assez longtems que » les agents de Robespierre et ses complices fa- » tiguent la patience de l'assemblée, et qu'ils au- » raient dû regarder comme une improbation suf-

» fisante le silence qu'elle a gardé jus
« moment. (Applaudissements.) Je prie c
» m'applaudissent d'être assez heureux p
» primer leur pensée ; un quart d'heure e
» la guerre civile éclate peut-être ; Paris en
» responsable devant la France entière. M
» sident me permettra de lui demande
» agents de la commune, envoyés vers
» députation, ont des pouvoirs et s'ils
» communiqués ? (Réponse négative). Que
» fiance pourrions-nous donc prendre da
» paroles, au moment où des députés de
» vention, bien connus pour tels, parcou
» rues, à cheval, en appelant à son seco
» les Français qui veulent voir un terme a
» de sang dont nous gémissons tous d
» long-temps? (Nouveaux applaudisseme
» Convention seule est un pouvoir légal
» devons lui obéir sans revenir sur le pas
» redouter l'avenir, même quand nous ne
» rions pas sur sa reconnaissance. La Fr
» jugera. Au contraire, la commune trion
» produirait aussitôt une tyrannie que son
» lité même pousserait à de nouvelles fur
» demande que trois membres de cette as
» soient nommés et munis de pouvoirs
» rendre à la Convention, afin de lui annon
» notre section armée se réunit à elle, di
» combattre pour sa défense partout où el
» donnera.» Cette proposition fut acceptée

tion, et les trois commissaires furent nommés.
idant qu'on rédigeait leurs pouvoirs, je re-
i parole pour dire que je connaissais trop peu
rsonnes dans l'assemblée pour qu'une ré-
n générale pût faire supposer de ma part une
tion particulière ; mais que dans l'agitation
égnait au dehors il pourrait se rencontrer de
les difficultés pour arriver jusqu'à la Conven-
que je demandais à être adjoint aux com-
ires, affirmant qu'aucun obstacle ne m'em-
rait de remplir ma mission. Je donnai mon
l'indication de mon domicile; je fus adjoint,
st à moi que les pouvoirs furent remis. Au
ent de sortir, je repris encore la parole pour
observer que les agents de la commune (res-
upéfaits à la tribune par l'impossibilité de
r la foule pour s'échapper) ne manqueraient
e retourner vers ceux qui les avaient envoyés,
le les avertir, et que la prudence exigeait de
nir en arrestation jusqu'à l'issue du combat ;
i eut lieu. Le lendemain, ils accompagnèrent
spierre et sa bande à l'échafaud. J'appris que
d'eux se nommait Simon, cordonnier de
de main, choisi pour gouverneur du fils de
s XVI, tant que cet enfant vécut au Temple ;
ii jamais su le nom et la profession de l'autre.
annoncé que je m'en rapporterais aux lecteurs
décider si je puis me vanter de n'avoir con-
é à la mort de personne pendant la Révolu-
: qu'ils jugent. Ce que je puis affirmer, c'est

i.

que s'il m'eût été possible de prévoir le résultat cette arrestation, je ne l'aurais pas demandée. l malheureux étaient assez nuls pour qu'on l permît de vivre.

Ainsi que je l'avais prévu, j'arrivai seul à Convention ; mais un de mes collègues me rej gnit presqu'au même moment dans le couloir je m'informais des moyens à prendre pour ê admis. Un huissier nous conduisit à la barre annonça une députation de la section de Ma La Convention restait en permanence dans sa sa uniquement parce qu'elle n'était plus rien si e se séparait ; des députés se promenaient, d'aut paraissaient dormir sur leurs bancs, tous att daient des nouvelles que leur faisaient probal ment passer ceux de leurs collègues qui étai actifs au dehors. Aux acclamations qui éclatèr à l'annonce de notre mission, à la joie qui se pandit sur les figures, au profond silence s'établit de lui-même, on devinait aisément qu jusqu'à notre arrivée, rien de rassurant n'é encore venu adoucir les inquiétudes. Le présid nous ayant accordé la parole, je communiqua résolution prise par notre section, et pour allon un peu mon discours je témoignai, toujours nom de notre section, mon étonnement du ret que les représentants du peuple avaient mi appeler tous les bons citoyens à leur secours, qui ne pouvait qu'accroître les dangers si un co bat s'engageait la nuit. Le président nous inv

ux honneurs de la séance ; un huissier nous uvrit la barre ; machinalement nous entrâmes ans la salle. Un gros député bien laid, dans un rand désordre de toilette, vint à moi d'un air éjoui pour me donner l'accolade. Je le repoussai loucement en lui disant que je croyais que sa tête commençait à lui appartenir assez pour qu'il ût penser à faire sa barbe. Il me demanda en iant si je tenais aux honneurs de la séance ; je lui épondis du même ton que j'ignorais en quoi conistaient les honneurs de la Convention. « Vous pouvez vous asseoir et rester autant de temps qu'il vous plaira ; mais je vous connais déjà assez pour être persuadé que vous pensez qu'il y a mieux à faire. Prenez le plus long pour retourner vers vos commettants, et toutes les fois que vous passerez devant une section, entrez ; parlez de la mission que vous venez de remplir et de l'accueil que vous avez reçu. » Puis, reprenant son on joyeux, il ajouta : « Vantez surtout l'assurance que vous avez vue parmi nous.—Sans doute, lui répondis-je ; cela me formera si je veux un jour écrire l'histoire. » La vérité est que j'ai vu la Convention et tous les pouvoirs de son genre timiles et tremblants aux époques où ils avaient placé eur avenir sur la terreur qu'ils inspiraient.

En nous retirant, nous trouvâmes la capitale ous les armes ; le mouvement avait été accueilli généralement par la garde nationale ; tout le monde ndistinctement en faisait alors partie ; ce qu'il ne

faut pas oublier pour apprécier l'opinion doı nante à Paris. On sait l'usage que la Conventi fit de son triomphe ; il y eut condamnation exécution des vaincus sans plaidoyers. Tout conduit militairement, excepté la défense députés qui s'étaient retirés à l'Hôtel-de-Vil elle fut pitoyable. Un homme auquel on acco de l'esprit a dit de nos jours que Robespierre n'é point encore jugé. Des événements récents ay prouvé que cette étrange assertion n'était sans danger, il peut y avoir de l'utilité à exami sa valeur.

Il faut remarquer d'abord que, depuis la pul cation du *Vieux Cordelier* comme avant-cour d'un système de modération, jusqu'au 9 ther dor, il s'est écoulé quatre mois pendant lesqı le nombre des supplices et des arrestations a t jours été en augmentant à Paris et dans toutes provinces, et que Robespierre a sottement pe ce temps à combiner les moyens de tourner profit de son ambition personnelle l'espèce d'a nistie qu'il sentait le besoin de proclamer. Cep dant il tombe à plat devant la première résista qu'il rencontre parmi les dernières victimes q croyait devoir s'immoler. Il est impossible de m trer moins de prévoyance, moins de connaissa du terrain sur lequel il ouvrait le combat. Arr il doit sa liberté à un geôlier et un asile au has On a voulu attribuer l'espèce d'isolement où s trouvée la commune à l'ivresse d'Henriot, cha

du commandement des citoyens armés pour la cause des terroristes. Cela n'est pas vrai. D'ailleurs, dans un moment aussi décisif, le choix d'un homme capable de s'enivrer ne suffirait-il pas pour condamner celui qui l'employait? S'amuser à supposer ce que Robespierre aurait fait de la France s'il avait triomphé, pour prétendre qu'il n'est pas encore moralement jugé, c'est opposer des conjectures aux faits historiques les moins irrécusables. Certes, on n'accusera pas l'assemblée qui a voté la mort de Louis XVI, proscrit les girondins, de s'être trouvée en majorité royaliste le 9 thermidor; on ne supposera pas que Paris armé se soit levé comme un seul homme contre les réfugiés dans l'Hôtel-de-Ville, avec l'intention de renverser la république et de rétablir la monarchie; l'action a été trop imprévue, trop rapide pour que la moindre pensée sur la forme de gouvernement ait pu se glisser dans les esprits. Les girondins formaient un parti politique; aussi a-t-on vu des provinces essayer de se soulever en faveur des girondins; mais nulle part le plus léger intérêt ne s'est montré en faveur de Robespierre et des siens; la France entière a répondu au triomphe de la capitale. Et que gagnait la France dans ce premier moment? la faculté de respirer, l'espoir de moins mauvais jours. Quand une nation en est là contre ses oppresseurs, peut-on dire qu'ils n'ont pas été jugés moralement? En vérité, sur des faits aussi incontestables, si on ne s'en rapporte pas aux con-

disposés à croire qu'il n'y a pas de moyen pl
efficace pour dormir en paix que de se laisser d
sarmer : les canons leur furent livrés. On vint e
suite citer la conduite patriotique des quarti
riches aux quartiers pauvres qui remirent au
leurs canons, sans trop cacher leur répugnan
Pour moi, j'étais déjà rentré dans mon isolem
n'ayant paru qu'une seule fois dans ma secti
depuis ma fameuse expédition. Une seule séan
du bavardage sectionnaire avait suffi pour me co
firmer dans la pensée que les masses vont mie
par surprise que par délibération, et qu'il fall
abandonner la Convention à elle-même. Il y av
certitude que les divisions qui fermentaient da
son sein suffiraient pour rendre à l'opinion p
blique l'ascendant qu'elle avait perdu pendant
terreur ; d'autant plus que les partis, qui allaie
nécessairement éclater, sentiraient le besoin
chercher un appui au dehors. En les servant a
ternativement, on était donc sûr de finir par fai
justice de tous. La liberté de la presse s'était ré
blie d'elle-même, puisqu'elle n'avait été réglée p
aucune loi restrictive ; la peur générale donnai
la Convention plus de sécurité que la censure
plus acerbe. Mais tout venait de changer à
égard, et chacun pouvait écrire à tout risque
péril. Dans cette situation, je trouvai qu'il ser
commode de se mettre, comme Bias, dans l'he
reuse position de pouvoir tout emporter avec s
Je vendis mon imprimerie et me fis journalis

afin d'être plus libre de prouver aux conventionnels, qui s'étaient empressés de proclamer que *rien n'était changé*, qu'ils succomberaient pour preuve du contraire. Quoiqu'il en ait été ainsi, cela n'a pas empêché que cette phrase, ou son équivalent, n'ait été répétée aux premiers jours de la plupart des révolutions survenues depuis le 9 thermidor. *Rien n'est changé*, de la part de tout pouvoir qui surgit après une grande commotion politique, signifie : « Je me trouve bien, tout le monde doit être content. » Soit, si les efforts que vous ferez pour être mieux ne réveillent pas les souvenirs du passé et ne jettent pas des craintes nouvelles dans l'avenir.

Cela était d'une impossibilité absolue pour les membres de la Convention, qui, dans la frayeur d'un rapprochement entre ce qui restait parmi eux de partisans du système de la terreur, sentaient le besoin de s'en défaire ; c'est-à-dire, selon l'usage encore subsistant, de les envoyer à l'échafaud, ne fût-ce que pour ôter à la population des faubourgs des chefs toujours redoutables. Ce fut certainement un étrange spectacle que la guerre des conventionnels tournée contre eux-mêmes au profit de la sécurité générale, et l'agitation qu'ils se donnèrent pour se classer comme juges ou victimes, bien qu'ils fussent pour la plupart coupables au même dégré. Ce spectacle se prolongea d'autant plus qu'il y eut, cette fois, attaque, défense, pièces produites, révélations et ré-

criminations, par conséquent, de la part de terroristes les plus fougueux, bien des flatteries adressées à la France si longtemps décimée par eux et qui jouissaient enfin avec ardeur du plaisir de se voir appelés à prononcer sur ces grands débats sans courir le risque de se compromettre. Il serait impossible aujourd'hui de dire pourquoi, parmi les conventionnels, les uns devinrent des héros d'humanité qu'on chanta sous le sobriquet de *Législateurs augustes*, tandis que d'autres furent repoussés comme des bêtes féroces. Il y eut sans doute de l'habileté de la part des premiers, et pour les seconds, un malheur de position. En effet, ceux-ci avaient été pour la plupart envoyés en mission dans les départements, et les départements les dénonçaient; de plus, leurs correspondances se trouvaient dans les comités de gouvernement; on les en accabla. Vainement ils se défendaient en produisant les ordres et les approbations qu'ils avaient reçus; ce n'était là qu'une généralité, tandis que les faits dénoncés par les provinces présentaient d'horribles spécialités qui soulevaient l'indignation. Toute législation violente, au moment où elle succombe devant l'opinion, devient fatale aux hommes qui ont accepté le terrible devoir d'en diriger l'application; au contraire, les hommes qui n'ont que voté cette législation se sauvent dans la foule et n'hésitent pas à se faire les accusateurs les plus ardents de ceux qui ont agi, si par ce moyen ils ga-

ance de se classer dans le système nou-
ui paraît devoir dominer. En eux se trouve
e toujours la plus grande force des réac-

. . : · .. ·

espierre tombé, la Convention mit quinze
t chercher comment elle se conserverait et
ent elle se dissoudrait ; elle se trouvait
e plus étrange des juste-milieux, c'est-à-
ans la nécessité de redouter ceux qu'elle ap·
à son secours et de ménager comme une
ire ressource la tourbe du parti qu'elle frap-
Dans l'intention bien comprise d'augmen-
force intérieure, elle fit rentrer dans son
oixante-treize députés de ceux qu'elle avait
rits elle-même, en mai 1793, sous la dé-
nation générale de Girondins, hommes de
sens et de courage; afin d'ajouter à sa sé-
au dehors, elle brisa la Commune de Paris
divisa en douze arrondissements. Huit
après, le parti terroriste lui répondit par
nsurrection du faubourg Saint-Antoine.
nvention mit en état de siége Paris où il
vait pas de troupes; Pichegru s'y trouvait
asard, il fut chargé du commandement de
i viendrait se réunir à lui. Les jeunes gens,
s aux sentiments qui dominent à leur âge,
ient le règne de la terreur par leurs sensa-
et se montraient toujours disposés à com-
tout ce qui menaçait de rétablir cet effroya-
gime. Les terroristes les désignaient sous le

titre de *jeunesse dorée*. Cette jeunesse dorée forma un nombreux et brillant état-major au général Pichegru, qui, à la tête des gardes nationaux de bonne volonté, soumit le faubourg Saint-Antoine sans beaucoup d'efforts, aucun des chefs conventionnels qui l'avaient excité n'ayant osé se montrer ce jour-là. En revenant de cette expédition, quelques-uns des vainqueurs entourèrent Pichegru et lui dirent que jamais circonstance n'avait été plus favorable pour sortir enfin de tant d'agitations; qu'il suffirait de marcher sur la Convention assemblée pour attendre des nouvelles; qu'au premier bruit qui lui parviendrait de cette résolution elle se disperserait, n'ayant aucun moyen possible de se défendre; et que ce dénouement lui vaudrait plus de gloire que la mission qu'il venait de remplir. Cette proposition fut faite à Pichegru, je puis l'affirmer. Avec sa froideur habituelle, il éluda d'engager la conversation; je crois aujourd'hui qu'il fit bien. Soit que la Convention ait été avertie, soit qu'il était dans sa position de redouter le général que, par nécessité, elle avait rendu maître de Paris et d'elle-même, Pichegru fut promptement renvoyé à l'une de nos armées. Cette journée fut probablement la cause de dégoût qu'il ressentit pour les hommes et les choses de la Révolution, et eut de l'influence sur les engagements qu'il prit plus tard, lui si dépourvu d'ambition, si au-dessus des besoins que donne le luxe. Combien de choses il faudrait sa-

ir pour juger avec équité ceux qui agissent ns les temps où tout est confusion.

Le faubourg Saint-Antoine n'avait mis que huit irs d'intervalle entre sa prise d'armes et les emières lois rendues par la Convention pour faire un appui des hommes modérés. Dans les ngt jours qui suivirent la défaite des faubours, la Convention ordonna le désarmement s terroristes, envoya à l'échafaud les princiux membres du tribunal révolutionnaire, et ornna, par une loi, la restitution aux familles des ns de leurs parents condamnés révolutionnaiment. Chaque victoire ramenait à l'équité et éparait un nouveau combat, tant il paraissait ieux à ceux qui avaient fait le mal d'être traités cruellement par ceux qui le leur avaient comandé. En effet, bientôt éclata de la part des terristes une nouvelle insurrection, mais cette fois ns de larges proportions, et d'autant plus danreuse que la Convention n'avait plus ni le génél Pichegru, ni aucun autre militaire qui lui rût assez éminent ou assez sûr pour oser lui conr le soin de sa défense. Les insurgés pénétrènt donc facilement dans l'assemblée, s'y établint comme pour contraindre les conventionnels i les avaient abandonnés la première fois à se ettre à découvert. La garde nationale, dans cette rconstance, donna la preuve qu'elle ne vaut e selon le chef qui la commande, et elle n'en ait pas. Ce qu'elle fit, elle le fit d'elle-même

et sans ordre ; aussi le combat dura-t-il deux jour
Le local de la Convention fut successivement pri
délivré et repris ; sa majorité fut accablée d'h
miliations et de menaces, et ne put échapper
l'horreur de voir promener devant elle la tête sa
glante d'un des siens. Enfin débarrassée des brigan
qui la dominaient, sa revanche fut sévère. Des d
putés, des terroristes célèbres furent arrêtés, co
duits en prison où la plupart se donnèrent la mor
les autres la reçurent après condamnation.

Ces combats populaires et ces tristes victoi
d'une assemblée aux abois, qui ne présentaie
en résultat que deux terreurs au lieu d'une, ir
tèrent l'opinion publique contre la permanen
de la Convention et lui firent comprendre enf
qu'il était temps de quitter la place. Cette opini
était d'autant plus puissante alors que les pl
sirs et le luxe, si nécessaires dans une capitale
avaient repris leur empire et mis un terme a
anciennes divisions ; la société s'était réform
telle quelle, et partout où des députés se prése
taient, ils entendaient les mêmes clameurs, l
mêmes avertissements sérieux, sans pouvoir s'
prendre à l'esprit de parti. Dans l'impossibili
de résister plus longtemps, la Convention se m
à faire une constitution ; mais elle y travailla le
tement. De son travail, ce qui perçait dans
monde était reçu avec une joie éclatante, n
pour ce qu'il contenait, mais parce que chaq
article de plus approchait l'époque de sa dis

lution. Jamais peut-être l'ancienne royauté ne fut plus complétement oubliée qu'à cette époque ; nous n'étions pas encore assez difficiles pour y penser. A son travail enfin terminé la Convention joignit une amnistie, dont elle pouvait prendre la plus grande part pour son compte, en couvrant d'un oubli légal tous les délits et les crimes commis pendant les crises politiques, n'exceptant que les prêtres dits réfractaires et les émigrés. Eh bien ! cette clause ne produisit pas le plus léger murmure, tant on sentait généralement que les prêtres et les émigrés ne pouvaient être pour rien dans le mouvement qui s'opérait.

Mais la proclamation officielle de la constitution changea subitement en répugnance la joie produite par son annonce, quand on s'aperçut que la Convention avait retiré par la loi d'élection ce qu'elle accordait par la loi fondamentale, et si bien combiné ses mesures que le don et le retrait du don devaient être votés ensemble. On acceptait sans récrimination la séparation du pouvoir législatif en deux chambres, l'une dite Conseil des Cinq-Cents, l'autre Conseil des Anciens, quoique ces deux désignations ne signifiassent rien en politique ; on acceptait de même le pouvoir exécutif sous le nom de Directoire et composé de cinq membres ; mais on repoussait avec indignation la contrainte imposée aux électeurs de choisir deux tiers des députés aux deux conseils parmi les *conventionnels*, d'autant plus que la Conven-

tion s'étant adjugé le droit de prendre dans son sein les cinq membres du Directoire, on ne pouvait voir dans ce tripotage qu'un changement de formes et non de système et de gouvernement. Les passions, les partis qui divisaient les conventionnels allaient donc se reproduire d'autant plus vivement que le tiers des députés laissé au choix libre des électeurs viendrait y ajouter ses ressentiments et ses espérances. Jamais prévoyance de l'avenir ne fut plus générale et ressentie avec plus d'amertume. Certes il y avait d'immenses difficultés à vaincre pour sortir d'un régime qui avait concentré tous les pouvoirs dans une seule assemblée ; mais l'hypocrisie conventionnelle y ajouta beaucoup en confondant le vote de la constitution et le vote de la loi d'élection de manière à enchaîner la volonté nationale, au moment où elle paraissait s'humilier devant elle pour obtenir son assentiment en faveur de lois qui ne pouvaient tirer leur force que d'une libre sanction.

Si la Convention avait eu le courage d'exposer franchement la situation de la France, d'avouer les difficultés de passer sans transition d'une forme de gouvernement à une autre; si elle avait soumis d'abord la constitution nouvelle à la sanction publique, et qu'elle eût ensuite imposé sa loi d'élection comme le dernier terme de sa dictature, sans soumettre cette loi à l'approbation des colléges électoraux, mais en indiquant à chaque collége la part qui lui était attribuée dans le tiers des

és à nommer, et en se réservant hautement à
ıême le droit de désigner les deux tiers qui
nt pris dans son sein, elle n'aurait rien fait
:cédât son pouvoir, puisqu'il avait été trois
ıns règles et sans limites. L'opinion domi-
à Paris était si sage à cette époque qu'elle se
courbée devant la puissance irrésistible que
śnements accomplis exerçaient sur la situation
ıte; mais la Convention, après ses crimes si
reux, désavoués et punis par elle-même dans
lculs personnels et non dans des idées de jus-
n soumettant sa loi d'élection à la France,
:rogeait cauteleusement pour savoir si elle
it la conserver; la France, pour éviter l'hor-
le paraître devant la postérité s'être déclarée
tairement complice de la Convention, répon-
Non! et en majorité, ainsi que je le prouve-
entôt. Malgré les événements qui ont été la
quence de ce refus, je pense encore que la
:e fit bien, la première règle politique de la-
e une nation agissant par elle-même ne doit
s s'écarter, étant la conservation de son hon-

cédant mon imprimerie, j'avais cru devoir
rver mon domicile dans le quartier où elle
établie. Loin de sentir le besoin de l'isole-
comme avant la chute de Robespierre, on
ıit alors du prix à tout ce qui rendait les rap-
ıements faciles entre les hommes qui s'étaient
rés avec résolution dans le combat entre la

Commune et la Convention. La section dite des Cordeliers, puis de Marat, avait été transportée au Théâtre-Français dont elle prit le nom. C'est dans ce local, aujourd'hui l'Odéon, que fut assemblé le collége électoral de cette partie du faubourg Saint-Germain. On s'y porta en grand nombre, et personne ne prit la peine de cacher son vote d'improbation, par conséquent de refus. Les choses se passèrent ainsi dans les cinq sixièmes des quarante-huit arrondissements électoraux de Paris, sans tumulte, mais non sans chaleur. La Convention avait fixé le cens d'élection assez haut pour exclure les classes dominantes pendant le règne de la terreur, et l'âge pour voter n'étant pas élevé, il résultait de ces deux conditions des assemblées fermes dans leur opinion, imposantes par les intérêts qu'elles représentaient, et que rien ne pouvait pousser à l'exaltation jusqu'au moment où la Convention proclamerait les votes de la France entière, dont elle s'était chargée de faire connaître le résultat. La combinaison de deux lois qui se démentaient inspirait la plus grande méfiance sur la probité qu'elle mettrait à faire le relevé général des votes; aussi ne s'abordait-on que pour se communiquer mutuellement les inquiétudes qu'on éprouvait à cet égard; c'était la seule occupation de Paris. Je prévoyais la guerre civile, et je m'étonnais qu'on ne s'y préparât que par la colère, le plus incertain des moyens quand arrive le moment d'agir; mais les Parisiens qui, depuis le 9

hermidor, avaient trois fois combattu pour le maintien de l'ordre, craignant de passer pour des conspirateurs, avaient repoussé toute mesure concertée d'avance. J'appuie sur cette observation, qui seule peut expliquer comment plus de vingt mille hommes prirent les armes et se trouvèrent dans l'impossibilité d'agir. On verra que la Convention avançait elle-même au hasard; la confusion était partout.

Les électeurs, après avoir voté, s'étaient dispersés; et quoique le local de chaque collége leur fût resté ouvert comme autrefois le local des sections pour ceux qui en faisaient partie, on n'y allait pas. Mais lorsque le bruit se répandit que la constitution nouvelle et la loi d'élection, toujours inséparables, avaient été acceptées par la France, et que la Convention allait proclamer sa transformation en vertu de la majorité des votes, les électeurs se réunirent en foule, à la fois surpris et indignés, comme s'ils avaient cru que les conventionnels reculeraient après avoir tant osé.

Ce conflit me paraissait si mal entamé que j'aurais bravé la honte de rester à réfléchir chez moi, si plusieurs personnes n'étaient venues me chercher avec de vives instances. Lorsque j'entrai dans la salle du Théâtre-Français, je trouvai le parterre, les premières loges et une partie des secondes loges remplies; je pourrais dire que la pièce était commencée, le président et les secrétaires nommés exerçant déjà leurs fonctions. On me fit vice-

président par acclamation et par nécessité, le président ayant véritablement besoin d'un aide. Honnête homme au premier degré, très instruit, il se trouva timide devant les illustrations littéraires réunies dans une loge d'avant-scène; de plus, des députations arrivaient des sections voisines sur la réputation que nous avions acquise dans la nuit du 9 thermidor; il fallait leur répondre, ce qui lui était pénible; il me poussa à sa place. En général, les assemblées ne sont pas indulgentes; lorsqu'elles sentent que celui qu'elles ont choisi pour parler en leur nom ne s'exprime pas avec fermeté, il leur semble que l'amour-propre de tous se trouve compromis. J'avais un grand avantage : les illustrations littéraires ne me faisaient pas peur, et j'étais convaincu que, plus on a d'auditeurs, plus il est facile d'être maître de l'impression qu'on veut produire; j'en ai fait depuis une nouvelle épreuve dans une circonstance où il y allait de ma vie 1. Intérieurement, je n'étais pas sans inquiétude. Je voyais les têtes s'exalter sans qu'aucune proposition allât à un but; j'en fis une fort simple qui me paraissait devoir précéder toutes les autres, et avec l'intention secrète de gagner du temps, dans l'espoir que, s'il y avait dans quelque coin de Paris un projet concerté, il faudrait bien qu'on finît par nous mettre dans la confidence. Il n'y avait rien.

(1) Pendant les Cent-jours.

« Quelle preuve avons-nous, dis-je à l'assemblée, e la Convention a menti en proclamant qu'elle ı majorité des votes en faveur de ses deux lois? e fait est constant, nous serons en révolte non-lement contre elle, mais aussi contre les dé-rtemens; si le fait est faux, notre résistance ou tre protestation sera légitime. Je demande que is commissaires soient nommés pour aller vé-er le relevé des votes dans le bureau auquel travail a été confié par la Convention. » Chargé nommer les commissaires, je me mis du nom-. Personne ne parut fâché de ce répit. L'as-nblée s'ajourna à peu près d'elle-même jusqu'au r.

Si on croyait qu'un grand courage fût néces-re pour aller chercher, dans un bureau de la nvention, des preuves de sa véracité, on se mperait. La Convention était fort incertaine fort divisée. Plusieurs députés blâmaient haute-nt son machiavélisme constitutionnel et élec-al; beaucoup de députés avaient peur, et d'au-s en grand nombre encore se ménageaient de nière à ne se prononcer qu'après l'événement. puis que la société s'était réformée, les conven-nnels avaient plus travaillé à se rapprocher de pinion dominante qu'à la combattre, et les rnalistes n'étaient pas sans empire sur eux. us trouvâmes des *législateurs augustes* au bu-u chargés du recensement général des votes, et ıtes les pièces nous furent livrées sans beau-

coup de résistance. Nous fîmes trois parts de ces pièces ; chaque commissaire se chargea d'en vérifier une la plume à la main, et l'ensemble consciencieux de notre travail fut que, bien que la Convention eût fait voter par masse, mais individuellement, tous les régiments qui se trouvaient alors en France, la majorité des voix était incontestablement contre ses projets. Ainsi, pour avoir voulu faire passer sa loi d'élection à l'abri de la constitution, toutes deux avaient été repoussées, d'où il résulte que le règne directorial n'a été qu'une usurpation, seul grief qu'on ne puisse reprocher à l'établissement de la Convention. Voilà pourtant où mène ce respect hypocrite pour les droits populaires quand, en les proclamant, on ne peut se dissimuler que des circonstances dominantes en rendent l'application impossible. Le Directoire succomba à son tour devant les mêmes difficultés; Bonaparte les surmonta ; tant il était dans la nature des choses que l'union entre les Français ne pût se rétablir que par l'unité de pouvoir.

Notre premier soin fut de faire imprimer le relevé des votes que nous avions dressé dans le bureau de la Convention, afin de le distribuer à grand nombre dans notre collége électoral, et de pouvoir en donner des exemplaires aux députations qui se présentaient. Les députations d'arrondissements se croisaient dans tous les sens, chacune espérant trouver hors de chez elle une résolution prise et des mesures d'exécution ar-

ées d'avance. Le retard que produisait l'im-
ession de notre rapport ne me déplaisait pas : il
us donnait l'assurance de trouver l'assemblée
nplète à notre arrivée, et j'espérais intérieure-
nt qu'on aurait fait plus que de parler en nous
tendant. Je me trompais ; aussi fut-ce avec un vif
gret que je vis les esprits s'exalter, par notre rap-
rt, au point de demander avec tant de violence
réunion sous les armes qu'il fallut la mettre aux
ix et donner l'ordre de battre le rappel. Selon
s pressentiments, une protestation était tout
qu'on pouvait faire, rien ne me paraissant
ins propre à agir que des rassemblements sans
ection. On en avait eu récemment la preuve
sque la garde nationale, sans chef et abandon-
e à elle-même, avait mis deux jours à délivrer
Convention envahie par les terroristes portant
ur étendard la tête d'un député. Mais, dans les
ubles civils, il est des moments où tout le
nde veut agir, où personne ne commande;
is on est alors en évidence, plus il faut s'aban-
nner au mouvement, au risque de tout ce qu'on
ut en éprouver personnellement. Les circon-
nces étaient si entraînantes que ce qui avait
u dans la section du *Théâtre-Français* se pas-
t de même dans la plupart des autres sections;
isi que l'a prouvé le nombre des hommes qui
irent effectivement les armes.

L'assemblée diminua en nombre de tous les
rdes nationaux qui sortirent pour aller s'équi-

per, et de beaucoup d'autres personnes que l'âge les infirmités et la conviction qu'il n'y avait plu rien à mettre en délibération dès qu'on en appe lait à la force, engagèrent à se retirer. Un peti nombre resta en permanence pour parodier le délibérations auxquelles il avait assisté; il se donn un président et des secrétaires. On verra bientô quel fut le résultat de cette étrange prétention. On battait encore le rappel, lorsque trois commis saires d'une section voisine vinrent nous commu niquer l'hésitation qui régnait dans son sein pou prendre les armes, et nous demander de députe vers elle pour la décider. Cette charge tomba su moi. Ainsi j'allais agir une fois de plus dans u sens contraire à mes prévisions; mais le temps de refléchir était passé. Je réussis dans cette missio en appuyant mon discours sur cette vérité que, le mouvement étant donné, les gardes nationau qui refuseraient d'y participer, lorsqu'ils éprou vaient la même indignation que leurs camarades, s'exposaient à gémir longtemps des conséquence de leur abandon. La résolution de s'armer et de battre le rappel fut accueillie aussitôt. Pendant que l'assemblée se séparait pour répondre à l'ap pel du tambour, trois électeurs d'un bon main tien me prirent à part pour me demander quelles mesures étaient prises, et si le chef qui devait com mander, dans la supposition où une action s'enga gerait, avait été choisi. J'éludai la première ques tion pour ne pas produire de découragement, et je

répondis négativement à la seconde. Ils me parlèrent alors du chef de la garde nationale de leur section comme d'un homme qui avait servi, et qui jouissait d'une estime si générale que, sous ses ordres, personne ne reculerait. On me le montra et nous l'abordâmes; tout en lui répondait à l'idée qu'on venait de m'en donner. Jamais conversation ne fut plus franche. Nous étions cinq et nous convînmes unanimement de la fausse position dans laquelle Paris allait se trouver. Pour lui, il voulait bien s'exposer comme chef de la garde nationale de son arrondissement, mais rien ne le ferait consentir à prendre la responsabilité d'un commandement général, lorsqu'on avouait qu'il n'y avait pas de comité de défense formé, pas même de point de réunion convenu entre les hommes ayant autorité dans leur arrondissement. Il n'y avait rien à objecter à une réponse si sage. Nous en revînmes à dire que nous n'avions cependant aucune certitude que tout fût remis au hasard, et nous décidâmes que, pendant qu'il assemblerait sa légion, deux des interlocuteurs iraient dans divers arrondissements examiner ce qui s'y passait, tandis que le troisième viendrait avec moi visiter les entours de la Convention, pour nous porter ensuite à la section *Lepelletier*, la plus marquante de Paris afin d'apprendre en dernier résultat si nous y trouverions une prévoyance que nous n'avions encore rencontrée nulle *part.*

Les abords de la Convention, qui siégeait alors aux Tuileries, n'étaient pas aussi dégagés qu'ils le sont devenus sous l'Empire. A notre arrivée on ne pouvait encore remarquer que l'intention de s'y rassembler et de s'y défendre; et certes il aurait été très facile de l'y tenir renfermée, surtout du côté de la rue Saint-Honoré, dont le jardin des Tuileries était séparé par tant de vieux bâtiments, de passages tortueux, de rues étroites, que le développement d'une force militaire y serait devenu impossible, si la garde nationale s'était emparée de ces positions. Il faisait nuit et depuis longtemps; nous n'apercevions point de troupes régulières au dehors; il y en avait d'ailleurs si peu à Paris qu'on peut croire que la Convention n'avait pas prévu le mouvement de résistance qui s'opérait. En revanche, nous voyions arriver en foule ces hommes si reconnaissables, dont la garde nationale avait trois fois sauvé la Convention, qui accouraient s'offrir à elle comme défenseurs, et qu'elle accepta comme une dernière ressource. Peut-être au moment où nous examinions les alentours des Tuileries la Convention n'était-elle pas plus avancée que l'armée parisienne. Elle n'avait pas encore de commandant, quoiqu'elle eût nommé Barras, Barras qui, depuis le 9 thermidor, était connu pour ne pas vouloir se commettre avec l'avenir, ainsi qu'il l'a suffisamment prouvé depuis, et qui n'était d'ailleurs nullement militaire, quoiqu'il *eût servi*. Bonaparte se trouvait alors à Paris, des-

a-t-on dit, comme terroriste; je serais porté
ire que ses opinions, à cette époque, étaient
s la cause de sa disgrâce que l'imprudence
laquelle il avait prouvé à ses supérieurs qu'il
ait commander et ne savait pas obéir. Barras
ecours à lui; il accepta, n'ayant rien à per-
et pressentant sans doute ce qu'il pourrait y
er. Pour la cause que nous défendions, le ré-
t de nos observations n'aurait rien eu d'alar-
, sans ce défaut d'unité dans les moyens
ique ou de défense dont nous étions, à juste
, préoccupés, et dont nous allions chercher
rnière solution à la section *Lepelletier*.
us apprîmes en route qu'on y avait pris les
s et que la légion était au grand complet, ce
ous donna de l'espérance; mais un peu avant
iver au local où s'était tenue l'assemblée,
rencontrâmes plusieurs militaires à cheval
s'en retournaient en jurant de ce qu'étant
s pour se réunir aux bourgeois ils avaient été
accueillis, et qu'on ne leur avait pas seule-
offert à boire. Il est vrai qu'ils pouvaient
passer; mais c'était un motif de plus pour
s fussent mécontents. L'assemblée n'existait
; devenue militaire en cessant d'être délibé-
, elle attendait au dehors qu'on lui donnât
destination. Lorsque nous nous présentâmes
ne envoyés de deux sections, on nous fit pas-
ans une chambre en arrière, où nous trouvâ-
une vingtaine d'hommes âgés, qui probable-

ment étaient restés là en attendant l'hei
coucher.

Ils ne comprirent rien aux questions
leur fîmes, moins encore aux motifs de
quiétude; notre prévoyance leur paraiss
cipée. Selon eux, on s'était armé pour se
et non pour attaquer; pour se défendre
mandant général ne leur paraissait pas n
chaque section y suffirait pour sa part;
commandant général on ne savait pas à
pouvait être entraîné. Jamais de ma vie je
vai de stupéfaction plus complète. Je le
trai la Convention et ses défenseurs confi
le jardin des Tuileries, laissant à notre di
Paris tout entier, la fabrique des assign
subsistances, l'imprimerie nationale, le
par conséquent la facilité de disposer d
riers et de nous en servir pour envoyer
vinces une proclamation qui, en anno
chute et la dispersion de la Convention
rait à la France un de ces mouvements
quels il est impossible de revenir. On me
sérieusement si je prétendais *révolutio*
quand je leur demandai à mon tour quel
donnaient à ce qui se passait chez eux e
plus grand nombre des autres arrondis
ils me regardèrent comme un fou. Ils avai
je n'étais que factieux en toute connais
cause, tandis que Paris armé se livrait à l
sans s'en douter, sans la comprendre,

ir les suites. A l'honneur près, il est impos- l'expliquer ce qui s'y passait.

s ce n'était pas tout.

retournant chacun à notre section, mon ac- et moi, nous devions traverserle Pont-Neuf gagner le faubourg Saint-Germain. A l'entrée pont nous trouvâmes des artilleurs de la ligne devant des canons, et le reste de leur com- e posté dans un ancien monument hydrauli- qu'on appelait la Samaritaine. Cette précau- nous parut d'autant plus étrange que les s ponts n'étaient pas gardés. Non-seulement nonniers nous laissèrent approcher, mais ils accostèrent pour nous demander des nouvel- t peu à peu le poste entier nous entoura, é par l'inquiétude plus que par la curiosité. plaignaient tous avec chaleur de l'isolement l'abandon où on les laissait, fort étonnés de s recevoir d'ordre, et témoignant le plus vif ntiment contre la Convention qui, disaient- ne les exposait de cette manière que pour les plus facilement massacrer par les bourgeois ris. Nous les rassurâmes de notre mieux sur tentions des bourgeois de Paris, en approu- cependant le désir qu'ils témoignaient de se r avec leurs canons, ce qu'ils firent effecti- nt peu de temps après. Nouvelle preuve que sordre était partout, la frayeur égale des côtés, et que si la Convention, plus avancée nous, avait enfin trouvé un chef, ce chef

n'avait pas encore eu le temps de se faire reconnaître, de savoir quelles forces étaient à sa disposition et de prendre ses mesures. Peut-être les premiers canons qui se firent entendre, quelques heures après, furent-ils ceux que nous venions de lui renvoyer.

A l'autre extrémité du Pont-Neuf mon accolyte me quitta, et je fus tout ébahi de me trouver au milieu d'un bataillon de gardes nationaux, que je reconnus bientôt pour celui de mon arrondissement. Que s'était-il donc passé en mon absence? L'incident le moins prévu assurément. J'ai dit qu'après la résolution exécutée de prendre les armes, les invalides, les poltrons et les bavards, restés dans la salle du Théâtre-Français, s'étaient organisés pour parodier nos délibérations. Un homme s'y présenta en grand uniforme, se donnant comme ayant commandé dans la Vendée et offrant ses services. Son nom, ou le nom qu'il se donna, était assez inconnu pour qu'il fût au moins permis de lui demander s'il avait commandé pour ou contre la Vendée; ces messieurs n'y pensèrent pas. Pressés de faire un acte de gouvernement, ils le proclamèrent général; aussitôt il vint se présenter à la légion sous les armes, fut reçu sur sa parole au titre qu'il se donnait, et se regarda comme le commandant en chef de Paris. On me le présenta. Je lui demandai s'il savait qu'à l'autre bout du pont il y avait une compagnie d'artillerie de ligne et des canons braqués

il me répondit qu'il ne l'ignorait pas. « Alors, mon-« sieur, quoique je n'aie jamais été militaire, vous « ne trouverez pas mauvais que je vous exprime « mon étonnement de voir que vous ayez placé et « entassé les hommes que vous commandez à l'ou-« verture du pont, lorsque vous avez à droite et « à gauche des parapets qui peuvent les mettre à « l'abri d'une surprise. » Il me quitta pour faire exécuter le mouvement que je venais de lui indiquer. C'est le même général inpromptu qui, le lendemain au matin, mit en espalier, sur les marches de l'église Saint-Roch, une partie des gardes nationaux qu'il commandait pour qu'ils fussent plus commodément atteints par le canon. Si on se rappelle les détails que j'ai donnés sur la facilité d'empêcher les défenseurs de la Convention de déboucher de ce côté, on avouera qu'il est permis de suspecter un militaire qui faisait deux fois la même faute en quelques heures. Après ce triste combat, tout était fini, quoique le canon se fit encore entendre longtemps, mais par précaution contre d'autres rassemblements qu'on supposait pouvoir se former, bien plus que par nécessité.

En entrant dans ces détails je n'ai pas eu le dessein d'écrire ce qui est connu, mais de prouver que tout a été imprévu dans la conduite des Parisiens, comme le plus sûr moyen de réfuter les historiens qui ont voulu donner à cette journée toutes les apparences d'une conspiration concer-

tée, quelques-uns même n'ayant point balancé à affirmer qu'elle avait été dirigée par des agents des princes français. Il faudrait, dans ce cas, avouer que ces agens n'ont pas compromis leurs personnes, puisqu'on ne les a vus nulle part., et qu'ils ont été assez prudents pour garder l'anonyme. On n'a nommé qu'un homme inconnu, même des royalistes, avant et après et qui, par sa position très subordonnée, n'aurait pu inspirer de confiance à personne. Tout a été la conséquence de l'impossibilité où se trouvait une assemblée, qui avait concentré en elle tous les pouvoirs pendant trois ans, de se dissoudre pour remettre la France dans un ordre plus régulier, en s'imposant en même temps à l'avenir dans l'intérêt de sa conservation individuelle.

A travers cette inévitable complication, Bonaparte lui-même ne fut qu'un accident dû au hasard, accident heureux dans ce sens qu'il était trop prévoyant pour ne pas donner aussitôt son appui à la partie de la Convention qui, une fois hors de danger, devenait assez nombreuse pour s'opposer aux conséquences d'une nouvelle réaction, dans la crainte de tomber plus tard sous la domination des terroristes qui venaient de lui prêter leur dangereuse assistance; il lui importait d'ailleurs de se montrer clémente pour rester en position de s'allier avec le tiers nouveau légalement élu. A l'époque de la reprise de Toulon, Bonaparte avait déja donné la preuve qu'après la

:toire il ne savait pas descendre à servir des
ngeances. A peu d'exceptions près, les vieux in-
:êts conventionnels se trouvaient donc changés
nature par la force des choses. Les souvenirs
: règne de la terreur ne permirent pas de faire
tte réflexion dans les premiers jours ; mais en
aminant le décret de proscription, d'usage fon-
mental après les événements qui venaient de
ccomplir, les craintes s'apaisèrent. Ce décret
ait spécial pour certaines positions ; mais il n'é-
it pas nominal, ce qui laissait à la prudence de
acun le soin de prendre des précautions comme
l'entendrait.

Pour moi, à la suite d'une agitation si opposée
mes habitudes, je n'éprouvai d'abord qu'un
esoin insurmontable de dormir. Afin de ne pas
tre dérangé, j'allai demander un lit à un homme
ui n'était pour moi qu'une simple connaissance,
ais qui, célibataire et n'ayant qu'un ancien ser-
iteur, me donnait toute la sécurité que je pou-
ais désirer dans le premier moment. Pour ne pas
effrayer, je ne lui parlai pas du motif qui m'at-
rait chez lui ; pour ne pas se faire peur lui-même,
ne m'adressa aucune question, d'autant que je
'étais empressé de lui dire que je le débarrasse-
is de ma personne très-promptement. Après
oir écrit un billet que son domestique se char-
a de porter chez moi, je me couchai pour ne
'éveiller que douze heures apres. J'allais penser
rieusement à me choisir une retraite, lorsqu'un

habitant de mon quartier, auquel j'avais inspiré cet intérêt si prompt à naître dans les temps de parti, et qui s'était trouvé à mon domicile lorsqu'on y avait reçu mon billet, vint me chercher pour me conduire chez lui. Une voiture nous attendait, nous partîmes aussitôt. Placé derrière la jalousie fermée d'une fenêtre ouverte de son appartement, c'est là que j'entendis un colporteur crier que je m'étais brûlé la cervelle aux Champs-Elysées et qu'on venait d'enlever mon cadavre; puis, à la même place, mais un peu plus tard, un autre colporteur crier qu'on m'avait vu, monté sur un superbe cheval, me dirigeant vers la Vendée, les poches pleines de l'or que la Convention m'avait prodigué pour trahir les citoyens de Paris. De cette double célébrité qu'on me donnait en plein vent, je conclus qu'il me serait plus agréable de voyager que de me faire moi-même prisonnier dans une chambre pour plus ou moins de temps. Mon hôte me témoignait son attachement par une activité infatigable; car j'évitais de recevoir chez lui aucune personne de ma famille ou de mon intimité; c'est la plus sûre des précautions; il vaut mieux sortir à la nuit pour aller à des rendez-vous indiqués.

Mon plan arrêté, on expédia tout ce qui pouvait m'être nécessaire en voyage sur une maison de campagne au-dessus de Fontainebleau, maison qui appartenait à un des mes amis; et lui-même m'y précéda, en m'assurant que j'y trouverais un

passeport comme on les arrangeait alors selon le besoin. Je devais m'y rendre à pied. Pour sortir de Paris, mon hôte, deux de ses connaissances et moi, nous prîmes une voiture avec ordre au cocher d'arrêter quelque pas avant la barrière. Nous étions mis à dessein avec un peu de soin. Un de nos compagnons s'avança pour demander aux soldats de garde à quelle distance se trouvait un traiteur dont il improvisa le nom, en s'informant si des personnes de la noce étaient déjà arrivées. Pendant ce petit colloque d'une niaiserie à faire rire tout un corps-de-garde, nous nous étions approchés et nous passâmes ainsi à travers des quolibets reçus et rendus, sans qu'on nous demandât de passeports ou de cartes de citoyens. Après une heure de marche, mes compagnons me quittèrent, ainsi que nous en étions convenu.

Je devais être à peu près à trois lieues de Paris, lorsque je vis arriver un régiment de cavalerie qui s'y rendait sans doute, avançant en désordre, occupant toute la largeur de la route, et chantant avec exaltation des couplets patriotiques. Pour éviter leur rencontre, j'entrai dans un petit cabaret près duquel je me trouvais, en disant à l'hôtesse que je désirais me rafraîchir. Elle m'invita à m'asseoir en attendant qu'on me servît. « J'aimerais mieux une chambre particulière, ne voulant « pas me trouver avec les soldats qui occupent la « route et qui s'arrêteront peut-être à votre mai« son pour boire. — Vous faites bien, monsieur ;

« dans des temps malheureux comme ceux-ci, on « ne peut prendre trop de précautions. » Les soldats s'arrêtèrent en effet à sa porte. Elle m'indiqua un escalier; je montai, et, au bout d'un long corridor qui n'était pas clos, je vis un homme qui battait du blé dans une grange au-dessous. Il me demanda qui j'étais, je lui adressai la même question; il me répondit qu'il était le maître de la maison. Je lui répétai les motifs que j'avais donnés à sa femme pour préférer une chambre particulière à la pièce d'en bas ouverte à tout le monde. Laissant tomber son fléau, croisant les bras, et me regardant avec un air d'intérêt : « Hélas! vous « êtes peut-être de ces braves gens qui faisaient « un coup à Paris pour ce bon M. Charette : » Loin de le démentir, je poussai un profond soupir pour ce bon M. Charette. Aussitôt il prit une échelle qu'il dressa contre le mur, sauta dans le corridor d'où je lui parlais, et me fit entrer dans une chambre où nous causâmes jusqu'à ce que le régiment se remît en route. Il me témoigna le plus vif regret de ne pouvoir m'accompagner, et me proposa de me conduire chez un de ses frères qui demeurait dans un village voisin, homme sûr qui me mènerait où j'étais attendu par un chemin plus court que la grande route. Je n'eus qu'à me louer de mon guide à qui M. Charette n'était pas indifférent non plus. Je cessai de m'étonner de l'attachement que des paysans, domiciliés si près de Paris, portaient à ce chef si célèbre à juste titre

lans les départements de l'Ouest, en apprenant que les deux frères étaient nés dans ces contrées.

Je ne devais passer que vingt-quatre heures lans cette maison de campagne où je ne m'attendais pas à trouver nombreuse société; mais c'était le temps des vendanges, époque où tout propriétaire multiplie les invitations, surtout à une petite distance de Paris. Un nom d'emprunt me couvrit d'autant plus facilement que la politique ne trouva point de place dans la conversation. Ce ne fut que le soir, lorsque les voisins furent retirés, que le mystère fut révélé à deux femmes fort aimables qui séjournaient dans la maison. Je devais partir le lendemain de bonne heure pour me diriger sur Moulins, et j'avais décidé que je voyagerais en patache, voiture qu'on prend et quitte à volonté, ce qui pouvait m'être utile selon les circonstances. Ce genre de voiture exige un costume qui réponde à sa simplicité. Deux roues élevées, un essieu portant un plancher mal joint, sur lequel est une paillasse qui tient lieu de banquettes; en dehors un panier sur le devant, un panier sur le derrière dans lesquels tombent les pieds des voyageurs qui, dos à dos, se servent mutuellement d'appui; nul abri contre la pluie, nulle défense contre la boue, et, pour conducteur, un payan à moitié assis sur un des brancards, causant à volonté avec son cheval ou avec les voyageurs, telles étaient alors les pataches; j'en ai vu depuis, mais corrompues par le luxe qui nous envahit;

elles sont couvertes. Dans les effets qu'on envoyés pour moi de Paris, la nécessité de ments en rapport avec cet équipage avait é vue. Ces dames prirent l'engagement d'être assez matin pour m'aider de leurs conseil mon travestissement obligé, et ce fut très ga que nous nous séparâmes. Le maître de la n me conduisit en carriole jusqu'au premier

Une patache se trouvait prête, ne cont encore qu'un voyageur; je lui demandai pouvait partir tout de suite en payant les non occupées. Il me répondit qu'il suffisai surer le paiement, parce qu'il était rare qu prît pas du monde en route. Nous voyag assez longtemps sans parler, mais non san regarder parfois avec attention. Quarante rante-cinq ans, court et gros, la figure la leure et la plus franche qu'il soit possible d contrer; dans ses manières tout ce qui an un homme content de lui, et, dans son air patience d'entamer une conversation, tel rut mon compagnon. A la façon dont il qua, je pus juger que j'avais été aussi pour sujet de réflexion.

« Vous paraissez bien triste, monsieur.—
» non, mais préoccupé comme tout homm
» les résolutions ne sont pas encore arrêt
» Bah! ce ne sera qu'une bourrasque.—
» vous comprends pas. — Ce qui s'est pass
» ris; j'en viens. Je n'ose vous en dire dava

» je crains de vous offenser.—En quoi, si ce n'est » pas votre intention ? —Du premier coup d'œil, » j'aurais juré que vous étiez hors de vos habi- » tudes ; ce n'est pas l'habit qui fait le moine. Et » puis, quand on voyage comme ça côte à côte, » est-ce qu'on reste sans rien dire ? — Je serais » fâché que vous prissiez mon silence pour une » impolitesse.—D'abord il faut que vous sachiez » que j'ai de bonnes usines en Auvergne, des af- » faires qui m'amènent plusieurs fois par an à » Paris, et que je suis à l'aise.—Aux usines près » je l'aurais deviné.—J'ai aussi une excellente » femme et trois enfants qui vous plairont beau- » coup. — Je n'en doute pas. — Vous ne devinez » pas encore ? — Que voulez-vous que je devine? » —Parbleu ! que je vous propose de venir chez » moi, où le diable ne viendra pas vous chercher ; » de vos affaires, on ne vous parlera pas ; votre » nom, nous ne le saurons que si vous nous l'ap- » prenez. Puisque vous m'avez dit que vous étiez » encore irrésolu, quelle meilleure résolution pou- » vez-vous prendre ? — Je vais à mon tour vous » parler franchement ; vous ne vous fâcherez pas? » —Non.—Eh bien ! si j'étais libre de tout engage- » ment, c'est du plus profond de mon cœur que j'ac- » cepterais votre proposition.—Vous savez donc où » vous allez ? — A Moulins. — Où on vous at- » tend ? — Non, mais où je suis sûr d'être reçu » comme chez un frère. — Si on ne vous attend » pas, qui vous presse? venez voir nos montagnes.

» C'est à Moulins que doivent m'être adressées
» des lettres auxquelles je mets le plus grand in-
» térêt. — Je comprends ; c'est une raison, ce
» n'est pas un refus. Je suis fâché de ne vous être
» bon à rien. — Au contraire, vous me serez bon
» à tout. Je craignais les auberges où les patachers
» m'arrêteraient ; c'est une faiblesse, mais la mal-
» propreté m'est odieuse ; vous m'épargnerez ce
» désagrément. Le passeport qu'on m'a procuré
» est si barbouillé que je voudrais éviter de m'en
» servir ; vous ferez parler les patachers, et nous
» prendrons nos mesures selon ce qu'ils nous ap-
» prendront. Vous ne trouverez pas mauvais que
» nous n'admettions pas de voyageurs avec nous ;
» cet excédant de dépenses sera mon affaire. »
Mon brave Auvergnat, blessé de cette condition, se fâcha si sérieusement que, si je n'avais pas pris le parti de ne plus lui répondre, son humeur aurait duré longtemps. Le besoin de parler me le ramena. Il jura de me déposer sain et sauf à Moulins, et tint parole sans beaucoup de peine ; car nous n'eûmes pas même la peur d'un obstacle. Voici pourquoi.

La Convention, rapidement entraînée par les événements et par ses passions, n'avait touché en rien à l'administration libérale et collective décrétée par l'Assemblée constituante ; elle avait seulement mis par-dessus, selon ses besoins, les sociétés populaires, les représentants du peuple en mission, la terreur et les bourreaux. A partir de

ɔhute de Robespierre, les sociétés populaires, représentants du peuple en mission, la terɹr et les bourreaux disparurent successiveɱt.

Parmi les partis conventionnels qui survivaient se disputaient, aucun ne pouvant encore deviner uel s'emparerait du pouvoir, la France restait rée à elle-même ; l'administration libérale et lective, décrétée par l'Assemblée constituante, releva donc sans effort, et s'exerça avec d'auɫt plus de douceur dans toutes les localités que venir se trouvait incertain. Il en était de la lélation administrative comme de la liberté de presse ; quand on ne la dominait point par des sures violentes, elle reprenait la force qui aprtient aux droits acquis. Proscrit ou non prosɫ, on pouvait donc à cette époque voyager ɪsi librement qu'en Angleterre dans tous les nps, qu'en France sous l'ancienne monarchie. ı'y avait encore ni préfets, ni sous-préfets, ni égraphe, ni ministre de la police ; à peine s'il y ɪit des gendarmes. La création de ce ministère, i a grandi depuis de toutes les frayeurs des uvernements qui se sont succédés jusqu'à nos ɪrs, date du Directoire qui, proclamé gouvermont avec la mission spéciale de maintenir la volution au point où on la lui donnait, se fit rgueux, méchant, violateur des lois, sans parɪir à se maintenir lui-même, et ne put mettre ɫoriquement, entre la Convention et son règne,

que la différence qui se trouve entr
faire mourir.

Par les détails dans lesquels je viens d'
sera facile de comprendre pourquoi, d
voyage, je n'ai fait que d'heureuses renc
n'ai été exposé à aucun désagrément. Su
tes, je voyais la France telle qu'elle éta
ment; en patache, je cherchais et je tr
motifs du calme dont elle jouissait : *Per*
tait encore en mesure de la tourmenter.
arrivant à Moulins, j'avais déjà acquis p
curité que les lettres de Paris ne pouvai
apporter, quoiqu'elles fussent rassurante
avait pas eu une espèce de bravade, p
quent défaut de convenance à se montrer
je serais promptement retourné chez mo
faut être poli, même avec les révolutions
d'ailleurs connu dans ma première jeu
les pays de grande culture, je désirais étu
détail les pays de métairies, instruction n
à quiconque veut comprendre les questio
importantes de l'administration. Après a
ployé un mois à visiter le Bourbonnais et
tie du Nivernais, passant successiveme
maines de l'ami chez lequel j'étais de
d'autres familles qui m'adressaient à l
naissances, je revins à Paris, où j'entrai
avec MM. de La Harpe, Fontanes et aut
la rédaction littéraire du *Mercure de Fr*
en reprenant la direction politique de l

ınce, journal de petit format, comme l'é- alors tous les journaux quotidiens. Les pas- ıt les partis qui agitaient encore la société ınnaient une influence d'autant plus grande n'étaient soumis à aucune censure et même ne loi. Ils vivaient sur un principe, et tom- quand le principe était violé par un coup ou par un coup de désespoir; ce qui arri- ısez régulièrement de deux ans en deux ans, de rigueur fixé par la puissance des événe- à des institutions proclamées immortelles : naissance. Du 13 vendémiaire (5 octo- 795) au 18 fructidor (4 septembre 1797) trois mois; du 18 fructidor au 18 brumaire vembre 1799) vingt-six mois. Peut-être se erait-on moins sur la valeur des pou- qui ont surgi depuis la chute de l'ancienne rchie jusqu'à Bonaparte en appréciant leurs ı et les difficultés qu'ils ont rencontrées par le qu'ils ont duré, qu'en se jetant dans des con- tions qui changent selon le point de vue où ce l'historien. Pour Bonaparte, seul il a sur- ı toutes les difficultés qui s'opposaient à son ion, et créé seul aussi toutes les circon- s qui ont amené sa chute.

plupart des historiens de la Révolution n'ont ans les dissensions qui suivirent l'établisse- du Directoire, qu'une lutte entre les parti- le la république et les partisans de la mo- ie, sans tenir compte du parti militaire qui

se formait sourdement pour mettre la république et l'ancienne monarchie hors de cause ; combinaison spécialement faite par le général Bonaparte, et dans laquelle il se réservait la meilleure part, ainsi que le fait tout homme de génie qui aperçoit le premier, sans en être ébloui, toutes les conséquences que renferme une fausse situation politique. Les généraux, qui avaient tremblé si longtemps devant les représentants que la Convention envoyait aux armées, se trouvèrent émancipés à l'égal de la France après le 9 thermidor, et devinrent puissants des résolutions qu'ils étaient obligés de prendre d'eux-mêmes dans l'abandon où les laissait le Directoire, dont la déplorable administration pesait sur les militaires autant que sur les citoyens. A coup sûr, les occasions ne manquèrent pas aux généraux pour s'interroger sur l'avenir de la France, et la rupture entre le parti militaire et la république directoriale aurait éclaté plus tôt si ces deux intérêts rivaux n'avaient senti le besoin d'ajourner leurs divisions, et de s'unir provisoirement contre les efforts que faisait la France pour rentrer dans l'ordre social.

Le premier tiers des députés que la constitution directoriale avait abandonné au choix libre des électeurs avait été nommé dans ce sens ; il ôta toute prépondérance aux thermidoriens qu'on avait chantés sous le titre *de législateurs augustes*, et qui, pour échapper à l'isolement, se rejetèrent dans le parti des conventionnels rigoureux. Le

inistère de la police fut alors créé par prévision
ontre la nomination du second tiers, qui allait
onner au parti social la majorité dans les deux
hambres. Plus ce parti grandissait, plus la crainte
e l'avenir obligeait les vieux conventionnels à
agir dans le sens de la Révolution; ils rétabli-
ent les sociétés patriotiques et se firent ainsi plus
'ennemis qu'ils ne gagnèrent de partisans. L'es-
rit d'hostilité devenait chaque jour plus vif des
eux côtés; aussi les généraux, malgré leur mé-
ris pour le Directoire, mais sous le souvenir de
hauteur, de la sévérité avec lesquelles ils avaient
té traités par les assemblées délibérantes, pri-
ent parti contre elles, sauf à revenir plus tard,
t selon les circonstances, à leur débats avec le
ouvernement des cinq. Pour juger les événe-
ents en apparence les plus compliqués, le
oyen le plus sur serait de chercher quelles cau-
es ont fait naître ces événements et surtout qui
n a profité. Ce qui a compliqué, pour les histo-
iens de la Révolution, le coup d'état du 18 fruc-
idor, c'est d'avoir pris au sérieux les accusations
ortées contre les royalistes par les partis réunis
le l'armée et des conventionnels, comme s'ils
'avaient pas eu un égal intérêt pour donner un
rétexte à leurs complots, en confondant les par-
isans très peu nombreux, et encore moins actifs
le l'ancienne monarchie, avec l'immense majorité
le la France luttant par la force des choses en fa-
eur d'un ordre politique plus moral et plus stable.

La Convention avait fait voter les régiments qui se trouvaient dans l'intérieur pour l'acceptation de la constitution directoriale ; cette fois, il n'y avait rien à voter ; mais des adresses furent envoyées au Directoire par les soldats campés à l'étranger, et les armées eurent des généraux à Paris pour les représenter, pour traiter des conditions du mouvement et lui donner leur appui. C'est à eux incontestablement que fut accordée la proscription du directeur Carnot, accusé de royalisme, quoiqu'il eût voté la mort de Louis XVI ; son vrai crime était d'avoir dirigé la guerre sous la Convention et d'avoir fait sentir sa domination aux chefs des armées d'une manière assez dure pour qu'ils missent du prix à se soustraire à son joug sous le Directoire. Au fait, Carnot devait paraître bien faible et par conséquent fort insupportable aux généraux qui s'étaient formés depuis quelques années. Bonaparte, qui avait déjà fait plusieurs essais d'indépendance dans les commandements dont il fut chargé, ne trouva pas mauvais qu'on eût l'air d'avoir peur des royalistes à l'époque où la Vendée venait d'être pacifiée, ni qu'on proscrivît de nouveau les prêtres en France, tandis qu'il assurait à Rome l'existence de ceux qui s'y étaient réfugiés. Les petites choses ne l'embarrassaient pas, témoin l'aisance avec laquelle, à son retour d'Egypte, il reprocha au Directoire d'avoir violé la constitution au moment même où il achevait de la tuer militairement.

Le résultat de la journée du 18 fructidor fut le trait de toutes les lois d'adoucissement rendues r la Convention elle-même avant de se dissoue, l'annulation de la plus grande partie des rnières élections faites par les départements, la spension des administrations locales, la déportion à Sinamary de deux membres du Directoire, cinquante-trois députés, et, en masse, de tous les rivains qui rédigeaient les journaux; nous étions moins quarante. Ce qui prouve, non la disposi- royaliste des esprits à cette époque, mais l'é-nge manière dont le Directoire administrait; st qu'il n'avait pour lui que son journal officiel. Le parti militaire, satisfait d'une victoire dont conséquences devaient lui livrer l'avenir de la ance, retourna à ses batailles, laissant au gourrnement l'odieux de l'exécution des décrets ndus. Je suis persuadé que, parmi les généraux ui comprenaient le mouvement auquel ils avaient dé, on n'en aurait pas trouvé un seul capable refuser asile au proscrit qui serait venu le lui mander. Le Directoire reconstitué agit au conaire avec la fureur qui n'appartient qu'aux lâes; non seulement il fit conduire au lieu de leur ıbarquement, encagés comme des bêtes féroces, déportés qui se laissèrent arrêter; non-seulement il les fit traiter en route comme les plus vils iminels; mais il s'attaqua aux sentiments les us généreux, en décrétant que la fortune des rents ascendants des proscrits qui ne se livre-

raient pas eux-mêmes serait confisquée, et il y eut des proscrits qui cédèrent à cette considération. C'était croire à la durée du mal ; et, malgré les expériences déjà faites, ne pas comprendre que, dans les proscriptions de ce genre, il n'y a que le premier moment qui soit à craindre et dont il faut savoir se garantir ; tout pouvoir mal établi ne se tirant jamais d'une situation fausse qu'en se créant d'autres embarras et s'attirant d'autres ennemis qui lui donneront bientôt assez d'occupation pour lui faire oublier les vaincus fugitifs.

Le coup d'état du 18 fructidor prépara la chute de la république et eut très peu d'influence sur la France, toute occupée de rétablir sa prospérité si profondément atteinte par le système et la chute des assignats et des mandats. Jamais l'impuissance d'un gouvernement ne parut plus évidente qu'à l'époque où le Directoire, délivré de toute opposition légale, devint seul responsable devant l'opinion publique. La terreur a ses conditions ; elle n'admet ni le luxe, ni les plaisirs, ni les spéculations financières ; il lui faut l'appui des masses et des mœurs sévères. Le gouvernement des cinq, au milieu de ses autres embarras, s'était mis dans la nécessité d'être ingrat envers les restes du parti terroriste, qu'il avait lui-même provoqué à se reconstituer en sociétés populaires et ne demandait qu'à recommencer. Tout lui était donc ennemi, excepté les intrigants et les fournisseurs ; et Dieu sait à quelles conditions !

Les membres des deux chambres, qui n'avaient
ı ni prévoir la proscription ni l'éviter, s'étaient
;posés avec une foi naïve sur l'inviolabilité cons-
tutionnellement attachée au titre qu'ils tenaient
esélecteurs. Les hommes de lettres, qui écrivaient
ans les journaux, ne se montrèrent pas aussi
onfiants, et par conséquent ne se laissèrent pas
urprendre. On se tromperait en croyant aujour-
'hui que la polémique des journaux était alors
rès violente et qu'elle appelait les rigueurs par ses
rovocations. Un seul fait suffira pour éloigner
ette idée. Dans les proscrits de fructidor furent
ompris La Harpe et Fontanes, qui ne défendaient
ue des doctrines, et l'abbé Sicard, tout à Dieu
t à ses sourds et muets; l'abbé Sicard à qui l'An-
leterre fit offrir un asile, avec tous les avantages
u'il voudrait attacher à l'établissement qu'on lui
emandait de former à Londres, et qui refusa. Il
a des époques de notre Révolution impossibles à
omprendre tant qu'on s'obstinera à regarder
omme un parti politique ce qui n'était qu'une
orce sociale se développant contre la réaction ter-
oriste, indépendamment de toute forme de gou-
'ernement.

Par un heureux hasard, plusieurs des hommes,
qui avaient un intérêt personnel à deviner quel
our et de quelle manière éclaterait la rupture
entre les deux fractions qui divisaient les pou-
voirs, se trouvaient à dîner dans la même maison
le 17 fructidor. Le temps était admirable, l'air si

calme que les fenêtres donnant sur le jardin restaient ouvertes, et qu'à dix heures du soir on s'y promenait encore. Une visite annoncée ayant réuni les divers groupes, un de ces gens faciles à rencontrer, qui commencent toujours par annoncer qu'ils sont prêts à trahir un grand secret si on s'engage à le garder, nous révéla qu'il y avait plusieurs batteries d'artillerie commandées pour le lendemain de grand matin. Il ne nous en fallut pas davantage pour aller donner l'éveil à nos amis, en les chargeant de prévenir les leurs; plusieurs députés nous durent ainsi de ne pas se laisser surprendre. En effet, les arrestations commencèrent au point du jour pour les hommes faisant partie du gouvernement et des chambres. Quant aux journalistes, qui ne vont jamais qu'à la suite dans ces journées mémorables, on ne se présenta chez eux qu'à une heure très convenable, et les procès-verbaux des agents de police n'eurent à constater que des absences. Ces proscriptions, qui ne violent qu'un *principe*, ont cela d'agréable, quand on les évite, qu'elles épargnent les procès, les plaidoyers des avocats, les condamnations et les amendes; on ne s'en tire pas à si bon marché quand le *principe* est réglé par des lois rigoureuses qui garantissent le respect dû au gouvernement qui est, jusqu'à ce qu'il devienne de l'histoire.

La vie de Paris m'ennuyait depuis assez longtemps; il m'était impossible d'y demeurer et de rester indifférent à ce qui s'y passait; comme

nçais, je m'en serais fait un cas de conscience. proscription du 18 fructidor me permit d'être iste sans remords; je lui en ai conservé de la onnaissance.

In ami de ma famille m'avait plusieurs fois rt de mettre à ma disposition une terre qu'il sédait en Champagne, qu'il n'habitait pas, is qu'il faisait cultiver à son compte; en gé-al les propriétaires de vignobles célèbres ne afferment dans aucun pays, et ils ont raison. idé à attendre patiemment la fin du Directoire, t par suite de son incapacité, soit par l'ascen-nt du parti militaire qui venait de prendre po-ion, j'acceptai cette offre amicale. Chaque dépla-ment me conduisait ainsi à compléter mon cours griculture. Il s'agissait d'abord d'aller voir les ux, de connaître l'esprit des habitants, d'exa-iner ce qu'il était nécessaire d'ajouter aux arran-ments intérieurs de l'habitation, et surtout de ire transporter mes livres, ne voulant pas con-rver de domicile à Paris. Ma colonie se compo-it d'une de mes sœurs, veuve, servant de mère mon fils, alors âgé de sept ans, et qui avait perdu sienne le jour même de sa naissance; de deux unes parentes de quelques années plus avancées e lui, et d'un homme spirituel, instruit, bon usicien, d'une adresse étonnante dans tout ce l'il voulait entreprendre, et qui, déconcerté à tte époque dans sa position par un événement iprévu, consentit à venir provisoirement parta-

ger notre retraite, où il se trouva assez bien pour ne la quitter qu'avec nous.

J'ai déjà dit que le 18 fructidor n'avait pas arrêté le mouvement qui reportait en France vers un meilleur ordre social, et que tout retour à la terreur était impossible avec les habitudes de plaisirs, de luxe, qui s'étaient établies; le faste un peu ridicule du Directoire, si éloigné de l'austérité puritaine des comités de gouvernement sous la Convention, avait tranché la question. Ce ne fut donc pas à pied que je quittai Paris cette fois. M. de Puységur s'y trouvait avec un équipage à lui; il m'emmena à sa terre de Buzancy, près de Soissons, ce qui me permît de rendre des visites nocturnes à ma mère et m'approchait de Reims, où m'attendait la personne chargée de m'accompagner à la terre mise à ma disposition. Mes mesures prises, je retournai à Buzancy, où je restai jusqu'à ce que ma sœur eût fait expédier de Paris ce que je lui avais indiqué comme nécessaire, et s'y fût installée avec sa compagnie.

C'est à mon retour à Buzancy que je fis la *Dot de Suzette*, petit roman dont l'éclatant succès ne peut être justifié que parce qu'il tranchait avec les romans de madame Radcliffe, dont on commençait à être las, et avec d'autres productions qui ne ressemblaient à rien. L'anonyme que ma position m'obligeait de garder devint un objet de discussion publique. L'ouvrage était-il d'un homme ou d'une femme? M. Rœderer, dans son

rnal de Paris, décida qu'une femme avait pu
e le roman, mais que la préface était incon-
ablement d'un homme. En attendant que ce
nd problème fût résolu, madame Fanny Beau-
nais trouva commode de faire imprimer un de
ouvrages, en ajoutant au titre *par l'auteur de la*
: de Suzette. Il y eut scandale. N'ayant recom-
ndé au libraire-éditeur, ni de m'avouer, ni de
désavouer, d'après l'accueil que recevait l'ou-
ge, il crut me servir en ne se piquant pas de
crétion; et madame Fanny Beauharnais fut gé-
ralement blâmée d'avoir essayé de tourner à son
fit l'intérêt qu'inspirait ma qualité de proscrit,
érêt d'autant plus général que l'ouvrage ne
ssait voir ni esprit de parti, ni pensées de ré-
mination. Et pourtant il avait été accueilli par
migration étonnée de retrouver les mœurs et le
igage d'une époque que, dans son éloignement,
e croyait oubliée. C'est à une émigrée rentrée
ec un désir ardent de connaître l'auteur de *la*
t de Suzette que je dus les dernières et fruc-
euses démarches qui plus tard décidèrent ma
tie du Temple. Enfin, pour aller jusqu'à l'in-
oyable, dans ma première entrevue avec Bona-
rte, consul, ce roman y prit place pour une
rase très gracieuse, au rebours de la plupart des
mmes de son gouvernement qui conservèrent
igtemps l'habitude de ne pouvoir m'entendre
mmer, à l'occasion de choses sérieuses, sans
e : *Ah! Oui, l'auteur de la Dot de Suzette.*

C'était à craindre qu'on ne finît par m'en faire un majorat.

Pour moi, ce que j'aime à me rappeler de ce roman, c'est le lieu où je l'écrivis et ce qui m'y décida. Retiré à Buzancy, je ne m'apercevais de ma position de proscrit qu'aux soins avec lesquels les enfants de M. de Puységur et ses gens veillaient sur moi. Aussitôt qu'il venait des visites, on me cherchait pour m'en avertir, et je dirigeais mes promenades de manière à pouvoir remonter à ma chambre sans passer devant les appartements du rez-de-chaussée. Si les personnes en visite restaient à dîner, on m'avertissait encore, et c'était dans ma chambre qu'on me servait. Du besoin de m'y faire une occupation naquit cette légère production; et lorsqu'à la nuit le château se vidait des étrangers (dont plusieurs cependant ne l'étaient pas pour moi, mais à qui nous ne devions pas de confidences), je descendais au salon où je lisais en famille ce que j'avais écrit dans ma retraite, recevant des conseils aussi franchement que des éloges, mais toujours averti d'avance par la figure de madame de Puységur lorsque son goût n'était pas satisfait, ce qui établissait une contestation fort gaie pour l'amener à dire pourquoi. Sa bonté la mettait en défiance contre la justesse remarquable de son esprit.

En arrivant à la terre mise à ma disposition, je trouvai ma petite colonie bien établie. Ma sœur, étant veuve, ne portait par conséquent pas le nom

e notre famille; les enfants étaient assez jeunes pour qu'un nom de baptême leur suffît, et moi j'avais un nom d'emprunt. Lorsqu'on a des motifs pour ne pas dire qui l'on est, il faut faire une confidence la plus près possible de la vérité. J'étais un émigré rentré avec la promesse d'être rayé, et obligé de quitter provisoirement Paris par suite du 18 fructidor; position réelle alors pour un grand nombre de personnes, le Directoire ayant agi à cet égard comme à beaucoup d'autres, puisqu'il n'y avait d'émigrés de retour et en expectative de radiation que ceux qu'il avait protégés jusqu'à cette époque. Le maire de notre commune, honnête homme et fort discret dans ses visites, en sut très probablement davantage; mais nous avions une existence si publique, si conforme à celle qu'on mène à la campagne, que nous aurions pu oublier nous-mêmes pourquoi nous y étions. Sans nous prodiguer, nous ne refusions pas des invitations motivées; une liaison toute de dévouement s'était formée entre une famille d'Aï et la nôtre; nous ne manquions pas de connaissances à Reims; des intimes venaient nous voir de Paris; et, dans le temps des vendanges, les fêtes avaient lieu chez nous comme dans les autres maisons. Rien ne ressemblait moins à une vie de proscrit; c'était une vie de bonheur. Une seule observation me rappelait à la politique; tout paysan que je rencontrais dans les champs, les vignes ou les bois, m'abordait pour me demander si on avait

des nouvelles du général Bonaparte, et pourquoi il ne revenait pas en France; jamais aucun ne s'informait du Directoire. Lorsque des intérêts personnels m'appelaient à Paris, je rejoignais sur la route de Châlons un courrier dévoué par reconnaissance à ma mère, et que je prenais pour mon retour à une auberge indiquée; des restes de chouanerie obligeant le gouvernement à faire escorter les malles-postes par des hussards ou des dragons, je voyageais en toute sûreté sous la protection spéciale de la République. Pendant mes divers séjours dans la capitale, je logeais chez une vieille fille qui m'avait été recommandée par l'abbé Sicard, et dont le métier consistait à cacher des ecclésiastiques. Elle n'hésita pas à m'appeler monseigneur, me prenant pour un évêque, ce qui me mit dans la nécessité de lui dire que je n'étais que grand-vicaire. Elle ne sut mon nom et ma position mondaine qu'à l'époque où, devenu libre, je lui fis la petite pension que je devais à ses services. Ce ne fut pas pour longtemps. Fidèle à sa destinée, elle mourut quand elle n'eut plus de prêtres à cacher.

Une démarche, qu'il m'aurait été impossible de prévoir, était venue de nouveau reporter mes idées sur l'avenir de la France, à la fin de la première année de ma retraite en Champagne. Une lettre, qui n'avait pas besoin d'être signée pour me faire savoir qui me l'adressait, puisqu'une seule personne à Paris connaissait mon domicile et mon

›m d'emprunt, me demandait si je pouvais re- ›voir un de ses amis à qui je devais accorder ›ute ma confiance, mais qui tenait à ne pas des- ›ndre chez moi, et ne se mettrait en route, à jour ›nvenu, qu'autant que je lui indiquerais à quel- ›ue distance une maison où je me trouverais, et ›ù il aurait la certitude d'être admis en toute sé- ›urité. Dans ma position, tant de conditions pou- ›aient être impossibles à remplir, sans l'intimité ›ue j'avais formée à Aï. C'est là que je donnai le ›ndez-vous mystérieux qu'on me demandait. De ›uoi donc s'agissait-il ?

Quoique le fond de cette affaire ait été généra- ›ment connu pendant la Restauration, ne pou- ›ant pas nommer les personnes intéressées sans ›ur aveu, je dirai seulement qu'il résulta, des ›ngagements pris par moi dans cette visite, que, ›uand je fus présenté à Louis XVIII comme fonc- ›onnaire public, et qu'on me nomma, il me dit ›evant ses anciens courtisans, qui en furent ›tonnés :

« Il y a bien longtemps, monsieur Fiévée, que ›ous nous connaissons.

— Je suis trop heureux, Sire, que Votre Ma- ›sté se le rappelle. »

Louis XVIII, promenant sur l'assemblée ses yeux ›remarquables en ce qu'ils étaient plus jeunes ›ue son âge et sa tournure, répondit : « Il fau- ›rait que j'eusse bien peu de mémoire, et l'Europe ›ait que je n'en manque pas. » J'étais probable-

porter, me rendit en échange un petit imprimé, comme il s'en trouvait en assez grand nombre parmi les dépêches arrivées de Paris, et qu'à titre de directrice de la poste aux lettres ma mère était chargée de faire distribuer à son choix. Ce petit imprimé annonçait très brièvement la révolution du 18 *brumaire*, c'est-à-dire le triomphe complet du parti militaire, conçu vaguement par Bonaparte à l'époque même où il fut choisi pour canonner les bourgeois de Paris, rendu plus facile par chacune de ses victoires, par l'incapacité du gouvernement directorial, et surtout par l'imprévoyance qui l'avait porté à faire la révolution du 18 *fructidor* de compte à demi avec les chefs les plus influents de l'armée. Le Directoire s'était d'abord trouvé assez puissant pour décider Bonaparte à se charger du commandement de l'expédition d'Égypte; son retour annonçait que le gouvernement des cinq était tombé si bas dans l'opinion qu'on pouvait tout oser contre lui; Bonaparte osa, réussit, et le succès a éloigné toute réflexion sur le terme où aboutissent presque toujours les grandes armées dans les temps de désordres civils. En lisant l'histoire de notre temps, telle qu'elle a été écrite par les contemporains, on pourrait croire qu'en partant du 13 *vendémiaire*, passant par le 18 *fructidor* pour arriver au 18 *brumaire*, il n'y a eu qu'un combat de doctrines politiques, et que la République n'a succombé que sous la malveillance des royalistes

i, à coup sûr, n'y ont été pour rien. On ne
ut pas même leur faire un privilége de l'insou-
ance qu'inspira la chute du Directoire, tant était
néral le mépris dont il était couvert. De nos pou-
irs politiques, c'est le seul qui n'ait laissé de
rtisans dans aucune classe de la société. Il est
ai que, de cette époque, date l'habitude prise
s'arranger de tout pouvoir qui surgit, pourvu
l'on trouve à s'y placer; la fidélité nouvelle à
quelle on se voue par devoir aide alors à étein-
re le souvenir de la fidélité qui n'a plus d'appli-
ation utile.

Je n'ai pas besoin de dire l'effet que produisit à
uzancy le petit imprimé envoyé par ma mère;
ais l'absence de détails nuisait à notre joie, d'au-
nt plus que madame de Puységur attendait de
aris, ce même jour, une de ses amies; et plus le
mps s'écoulait sans qu'elle arrivât, plus nous
tournions dans un sens fatal les causes possibles
e ce retard. Enfin, le fouet d'un postillon se fait
ntendre; nous courons tous au vestibule pour
voir des nouvelles; la plus rassurante était sans
oute dans la gaîté de madame d'A...., la femme
plus spirituelle et la plus sensible au froid que
uissent aborder des curieux. Elle refusa de nous
épondre jusqu'à ce qu'elle fût établie bien chau-
ement dans le salon; puis elle nous raconta les
ifficultés qu'on lui avait faites avant de la laisser
ranchir les barrières, les soldats s'obstinant à la
rendre pour la maîtresse de Barras, chargée d'al-

porter, me rendi[illegible] comme il s'[illegible]es; puis elle ajouta tant parmi les d[illegible] rapprochement si étrange entre de directr[illegible] nous fut impossible de la ra- chargée [illegible]ersation sérieuse. Au fait, que imprim[illegible]ir et nous dire, sinon qu'elle avait du 18 [illegible] de Paris tranquille et soumise; cela du [illegible]ffisait-il pas? Il ne m'en fallut pas da- par [illegible] pour regarder ma proscription comme n' [illegible] désuétude, et nous partîmes le lende- [illegible] matin, mon compagnon de voyage et moi, pour nous rendre chez ma mère, faisant ouvrir solennellement les portes de sa maison à notre voiture, et recevant, pendant les deux jours passés à Soissons, toutes les personnes qui avaient la bonté de venir me féliciter, comme si je laissais gracieusement au général Bonaparte l'honneur de la victoire, n'en réservant pour moi que les avantages. Avec le temps, cela s'est réalisé. De retour en Champagne, je trouvai dans ma petite colonie la même joie et la même sécurité déjà établies, grâce aux feuilles publiques que nous recevions très exactement.

Pour suivre, juger et prévoir les événements, à l'époque d'un règne nouveau surtout, il est indispensable de se rapprocher du point d'où ils partent et où ils reviennent. Je pensais donc à revenir dans la capitale; mais je n'avais pas encore de décision prise, lorsqu'il m'arriva des propositions relatives à mes habitudes. Pendant mon absence, la plupart des journaux avaient changé de

vains; peut-être était-ce pour les nouveaux propriétaires un motif de plus pour témoigner le désir de prendre des engagements avec moi. On releva *le Mercure;* je repris *la Gazette de France;* quelques articles hardis dans leur prévoyance de l'avenir, fixèrent assez l'attention du premier consul pour qu'il s'informât plusieurs fois avec instance de qui ils étaient, et pour qu'il témoignât de l'étonnement de ce que je ne cherchais pas à l'approcher. Je n'y pensais pas, je ne le désirais pas; d'autres le craignirent, et il se forma contre moi une intrigue que je ne connus qu'au moment où j'en fus victime. Il faut remonter à son origine.

Avant la proscription de fructidor, M. D..., jeune homme ayant fait sérieusement son droit, parlant plusieurs langues, participait, pour ses connaissances spéciales, à la rédaction de *la Gazette de France* de ce temps-là. Il y avait si peu de rapport entre nous que je n'ai jamais su où il demeurait, qu'il n'est jamais venu chez moi; nous n'avions de causeries que quand nous nous rencontrions au bureau de la rédaction du journal. Après la révolution du 18 fructidor, il passa en Angleterre, ce que je n'ai appris que vingt mois plus tard et à mes dépens. Revenu en France, il s'informa avec tant d'activité du lieu que j'habitais et des moyens de m'écrire qu'on me demanda l'autorisation de lui donner mon adresse, en me présentant des motifs pour ne pas refuser. Ces

motifs, il faut les dire. M. D... s'était donné assez de mouvement à Londres pour que des personnes liées à Paris à l'agence de l'abbé de Montesquiou missent de l'intérêt à savoir si Louis XVIII avait tenu l'engagement de ne jamais les nommer à son frère, ce qu'on croyait que je parviendrais à découvrir si j'entrais en relation avec M. D... Je ne sais pas refuser les petites choses, et je consentis à ce qu'on me demandait. Il m'écrivit en effet pour me dire que mon séjour à la campagne n'avait plus de motif; que le passé était assez passé pour que je pusse revenir à Paris sans danger; que je n'étais pas dans l'âge où on renonçait aux affaires, surtout à une époque qui n'offrait que des chances heureuses. Je compris aisément qu'il avait des propositions à me faire; mais positivement parce qu'on m'avait appris qu'il arrivait d'Angleterre, pour ne pas le laisser approcher de moi, je lui répondis que j'étais convaincu comme lui qu'il n'y avait aucun danger pour moi de revenir à Paris, mais que je tenais à la vie de campagne par goût d'abord, et parce qu'elle était honorable à un prix qui ne passait pas mes facultés, tandis que la vie de Paris me serait onéreuse. Cela n'alla pas plus loin. Toutes mes recherches dans les bibliothèques publiques, chez les libraires et les brocanteurs de livres, n'ont pu me faire retrouver un volume que la police fit imprimer, sous le titre de *Correspondance anglaise*, bien longtemps après l'installation du *consulat*, volume dans lequel se trouvait mon

let à M. D..., volume dans lequel rien ne pou-
t intéresser les lecteurs, et qui ne fut imprimé,
mis autorisé à le dire, que dans deux inten-
ns : la première, comme on le verra, de m'ef-
yer assez pour me faire quitter Paris ; la se-
nde, de mettre Bonaparte en défiance contre
i. Comme, de son aveu, quand il avait des pré-
ntions, il n'en revenait jamais, c'est par mon
let, relaté dans la *Correspondance anglaise*, qu'il
pris et gardé l'idée que je préférais la vie de
mpagne à toute autre existence, ce qui n'était
s d'une vérité absolue, ce qui n'était pas du tout
ai au moment où je l'écrivais, et pourtant m'a
nné plus tard une force de résistance contre
naparte quand, mécontent, je demandais la
rmission de quitter Paris.

On aura peine à comprendre pourquoi j'occu-
is le premier consul sans le désirer et sans le
voir ; cela est si inconcevable, en effet, qu'il m'a
llu du temps pour le comprendre moi-même. A
n avénement, deux partis se disputèrent l'espoir
le guider ; ces deux partis avaient chacun leur
ef. M. Fouché était chef du parti révolution-
ire, alors le plus nombreux ; le chef de l'autre
rti était mieux intentionné, et croyait que je
urrais lui être utile, d'après la manière dont
naparte s'était plusieurs fois exprimé sur mon
mpte. Ainsi, on me tiraillait de deux côtés sans
e je m'en doutasse. M. Fouché me fit aller au
mple avec un gros volume dans lequel je n'étais

que pour le plus petit et le plus insignifiant des billets, billet que M. D..... avait conservé je ne sais pourquoi, mais qui se trouvait, je ne sais encore pourquoi, parmi des lettres de lui, desquelles on pouvait conclure qu'il m'avait vendu ou tout au moins promis au ministère anglais comme le plus grand pamphlétaire de l'Europe. Je n'ai point entendu dire que M. D..... ait été arrêté; je ne sais ce qu'il est devenu, et pourtant je ne l'ai jamais soupçonné d'avoir amélioré sa position en se prêtant à me compromettre. Probablement les papiers saisis chez lui étaient depuis plus d'une année entre les mains de la police, par l'habitude qu'elle a d'en conserver pour les produire et en alarmer le pouvoir lorsqu'elle y trouve un intérêt personnel. Le chef du parti opposé au parti de M. Fouché me fit offrir, pendant que j'étais au Temple, de travailler efficacement à m'en faire sortir si je voulais me lier à ses combinaisons; je lui répondis que j'y étais entré innocent, qu'il m'en fit sortir innocent et que nous verrions après. Sans le secours de personne, une fois dehors, j'ai si bien assuré ma liberté, mon indépendance et mon isolement, que tout ce qu'on avait fait pour ôter au premier consul le désir de me connaître fut positivement ce qui m'en rapprocha.

Je demande pardon au lecteur de le renvoyer à la cinquième Note de ma Correspondance; il y trouvera ce qui concerne mon séjour au Temple et comment j'en suis sorti. Il y perdra quelques

ails curieux sur le régime aristocratique et gé-
alement assez doux de cette prison, quand on
alevait personne la nuit pour être fusillé au
nt du jour, ce qui n'est arrivé qu'une fois de
n temps; sur les amitiés que j'y ai contractées,
les services que j'ai été assez heureux pour ren-
e. Cette Note avait pour but d'apprendre au
emier consul avec quelle impudence la police le
isait servir à ses intrigues et à ses animosités per-
nnelles, et combien il importe à celui qui gou-
rne d'éviter de se laisser présenter comme juge
rect de la liberté et moins encore de la vie des
mmes. Je ne pouvais m'appuyer sur rien de plus
sitif que sur ce qui s'était passé au sujet de ma
tention, puisque lui, chef du gouvernement, y
ait été pour beaucoup par les variations de ses
omesses, et pour tout réellement, puisque la
use de ma captivité était la peur conçue par le
rti révolutionnaire de me voir approcher de lui.
lui donnais ainsi son histoire autant que la
ienne à l'appui des réflexions que je lui adres-
is; il n'y avait rien à opposer.

La publication de la brochure dont j'ai parlé
ns la Note à laquelle j'ai renvoyé le lecteur, était
op sérieuse pour contenir des flatteries; Bona-
rte n'y est nommé qu'une seule fois; mais elle
pondait à beaucoup de ses pensées qu'à cette
oque il n'aurait pas osé exprimer avec autant de
anchise que moi; elle répondait également aux
pérances que la France pure de crimes et d'am-

bition personnelle attachait à son élévation ; aussi eut-elle un double succès ; et, comme je l'avais signée, il ne fut plus possible de lui dire que je me réservais pour d'autres circonstances.

Quoique les démarches faites en ma faveur par M. Rœderer, pendant ma détention, n'eussent pas eu le résultat qu'il en espérait, je ne lui en devais pas moins de la reconnaissance, et il s'établit entre nous des rapports de société. C'est à lui que le premier consul s'adressa pour savoir si je désirais prendre action dans son gouvernement ; bien convaincu que je ne le désirais pas, comme il n'était pas accoutumé à renoncer à ses idées, il me fit proposer un voyage en Angleterre, ce que j'acceptai avec le plus grand plaisir. M. Rœderer fut chargé de tous les préliminaires et de me présenter ensuite. Au moment où la voiture qui nous conduisait aux Tuileries entrait dans le Carrousel, je lui demandai de quelle qualification on se servait en parlant à Bonaparte ; il me répondit : « Nous, hommes du gouvernement, nous l'appelons général, les autres l'appellent citoyen premier consul. » Chacun a son amour-propre et l'applique à sa manière. Je pensai qu'il devait être impossible de mettre de la vivacité et de l'apropos dans une conversation où les mots de *citoyen premier consul* se représenteraient sans cesse ; c'était trop long ; au lieu que le mot *général* est bref, et ne ralentit pas la marche des idées. Je décidai à part moi que je l'appellerais général, ce qui lui

nt si simple que j'en conclus qu'eux autres *mes du gouvernement* n'étaient pas encore parus à créer une étiquette à leur profit, et qu'ils oraient que celui qui gouverne ne peut avoir une même appellation pour tout le monde.

On trouvera dans ma Correspondance assez de ails sur cette entrevue pour que je sois dissé de les rappeller ici. Bonaparte fut simple, rituel, coquet et confiant, trop confiant même r moi en présence de trois personnes qui asbient d'un peu loin à cette audience et qui vaient en prendre de la jalousie. La conversa s'étant éloignée du but de notre rapprochent, il y revint en me disant: « Mais vous ne me mandez pas pourquoi je désire que vous alliez n Angleterre. — Cela prouve, général, comien je suis convaincu que vous ne m'en charriez pas si ce n'était point une chose honorale. — Plus j'étudie ce pays dans les livres, oinsje m'en fais une idée. Allez, voyez ; ce que ous m'en écrirez, je le croirai. Vous enverrez os lettres par un de vos valets de pied chez ambassadeur qui sera prévenu, et vous y metes des numéros pour que je sache si on m'en rend ou s'il s'en égare. » Cette défiance, proicée devant trois hommes attachés à son gounement, me fit comprendre qu'il voulait m'ir. « Vous écrirai-je, général, chaque fois que le croirai utile, ou ne vous présenterai-je u'un rapport à mon retour ? — Si j'attendais un

» rapport, vous pourriez bien ne me faire qu'un » joli roman. » L'intention était marquée par un sourire si fin que je ne trouvai moyen d'y répondre que par un salut un peu cavalier. Le sourire de Bonaparte a mérité de devenir historique. Ce qui m'étonna, c'est qu'il eût déjà appris un usage des princes français, qui consistait à dire un mot flatteur à ceux qu'ils recevaient pour la première fois. Charles X en avait conservé l'habitude et était heureux en application.

Après avoir vu à Paris les fêtes relatives à la paix d'Amiens, j'arrivai assez tôt à Londres pour assister aux fêtes qui eurent lieu pour le même événement. A Calais, le maître d'une hôtellerie fort célèbre, où je descendis, m'annonça que je serais bien reçu en Angleterre. D'où le savait-il? Ce ne fut pas de sa part une prédiction hasardée, car je ne me servis pas du quart des lettres de recommandation dont je m'étais muni.

Pendant mon séjour en Angleterre je n'écrivis que trois fois au premier consul: mais j'envoyai souvent au *Mercure de France* des lettres qui ont été plus tard réunies dans un volume in-8°. Comme écrivain, entre m'adresser au public ou à un souverain, fût-il dix fois plus élevé que la colonne de la place Vendôme, je n'hésiterai jamais à préférer le public; c'est lui qui est notre véritable maître; c'est à lui que nous rendons hommage en défendant la liberté de la presse. D'ailleurs j'étais bien sûr que mes lettres adressées au *Mercure*,

ns lesquelles je me trouvais bien plus à l'aise, aient lues par le premier consul. Il me défen-, en effet, contre les révolutionnaires de sa ur qui m'accusèrent de troubler la tranquillité l'Europe, parce que j'avais annoncé que rien était moins probable que la continuation de la aix. Qui me l'avait appris ? l'impossibilité de la aintenir, et l'air que je respirais en Angleterre.

Je n'ai pas conservé les brouillons des trois otes que j'adressai de Londres au premier consul, t qui renfermaient spécialement des études de nances, ne pouvant pas m'imaginer que cette orrespondance se renouerait à Paris, durerait ssi longtemps, et qu'elle pourrait avoir un jour n intérêt de curiosité, si on la jugeait en se re-ortant aux circonstances dans lesquelles se trou-ait la France et au caractère de l'homme qui la uvernait. Pour expliquer ce qui me conduisit adopter la forme de Notes de préférence à des ttres, il me suffira de rapporter la seule lettre ue j'aie écrite d'Angleterre au premier consul, et ui accompagnait ma première Note. A sa brièveté n ne s'étonnera pas qu'elle se soit conservée dans a mémoire.

« Général,

« Malgré l'indépendance de mon caractère, in-dépendance qu'on exagère sans doute un peu, je crois qu'il me serait impossible de la conserver si je vous avais toujours présent à ma pensée en vous écrivant. Dorénavant je ne vous adresserai

» que des Notes telles que je les ferais pour moi ;
» vous saurez qu'elles sont pour vous, et vous
» resterez maître de n'en prendre que la part qui
» vous conviendra.

» J'ai l'honneur, etc. »

Cette forme ôtait tout ce qu'il y aurait eu d'inconvenance à l'égard du premier consul et de gêne pour moi, si j'avais adressé mes réflexions directement à sa personne.

Je revins d'Angleterre aussitôt que je m'ennuyai d'y être. Je vis le premier consul qui me reçut avec aménité. Les sujets de conversation ne nous manquaient pas ; cependant elle finit par languir; il y avait même des intervalles de silence; mais l'étiquette ne me permettait pas de me retirer sans être congédié. Je ne savais pas encore qu'il était dans ses habitudes de croire qu'on ne pouvait l'approcher sans lui demander quelque chose. Je ne voulais de lui que la sécurité que me promettait sa bienveillance avouée, et je repris mes travaux accoutumés. Il choisit cette fois M. de Lavalette pour intermédiaire, afin que ma correspondance continuât en France telle qu'elle s'était établie à Londres. En refusant, il aurait fallu renoncer en même temps à écrire pour le public, la censure s'établissant chaque jour plus tracassière sous le ministère de la police, avec lequel je ne voulais avoir aucun rapport. J'acceptai et je fis bien, puisque ce fut M. Fouché qui, deux fois, paya de sa place la fantaisie de lutter

ontre un correspondant de l'empereur, qui avait
té assez prévoyant pour obtenir la parole du
aître de n'être jamais sacrifié, même quand il
urait tort.

CORRESPONDANCE
ET RELATIONS
PENDANT ONZE ANNÉES (1802 A 1813)
AVEC
BONAPARTE,
PREMIER CONSUL ET EMPEREUR.

NOTE I.

Octobre 1802.

M. de Lavalette (1) m'a communiqué la note du emier consul, par laquelle il témoigne le désir e je prenne en chef la rédaction du journal ayant ur titre *le Bulletin de Paris*. Un désir du preer consul serait un ordre pour moi, s'il me suf-iit de soumettre ma volonté pour trouver la fa-

1) Directeur général des postes.

culté de faire ce qu'on me demande ; mais le ciel ne m'a pas créé ainsi. Il faut toujours que je sois convaincu de l'utilité d'une chose pour la faire avec goût et d'une manière vraiment profitable à ceux qui la désirent. Or, rien ne me paraît moins utile que ces journaux mi-officiels qui ne vont que de la protection du gouvernement ; ils n'ont pas un mois d'existence que chacun sait qui les fait, pourquoi et pour qui on les fait ; alors on les lit bien moins pour s'en laisser diriger que pour savoir ce que le gouvernement veut qu'on pense, et dès qu'on voit un gouvernement quelconque prétendre faire l'opinion au jour le jour, les esprits se cabrent et se font une opinion directement opposée ; à cela il y a de la justice. Dans les pays qui ont des doctrines publiques, et malheur aux pays qui n'en ont pas, le devoir du gouvernement est de les maintenir, puisqu'elles sont l'âme de l'État. Tout ce qu'il fait pour cela est approuvé des honnêtes gens, et ne peut contrarier que ces esprits ardens qui sacrifieraient l'univers entier au seul désir d'essayer des systèmes ; esprits que les événements les plus terribles ne peuvent corriger, parce qu'une fois qu'on s'est lancé hors du possible, qu'on s'est accoutumé à voir la société comme une idée qu'on peut retourner dans plusieurs sens, il est impossible de revenir au vrai.

Mais si la raison admet que le gouvernement a *le droit* de maintenir les doctrines publiques,

›ur-propre ne peut consentir que le gouver-
ænt influe sur l'opinion au jour le jour et pour
ue événement particulier. Quand on l'essaie,
ui n'est pas mal, il faut se cacher comme si
aisait mal, afin que l'amour-propre des lec-
ı n'étant pas averti, vous puissiez les amener
prouver vos raisonnements s'ils sont bons,
ı'ils croient penser par eux-mêmes lorsque
les conduisez à penser. Or, c'est ce qu'on
tient jamais avec les journaux mi-officiels. Si
uvernement était un parti, ce serait différent;
›artis ne sont jamais difficiles; pourvu qu'on
latte, ils trouvent tout bon; mais ce n'est cer-
ement pas dans un esprit de parti qu'est fait
ue devrait être fait *le Bulletin de Paris.*
ans toutes les propositions de journaux *aidés*
le gouvernement, il me semble, si j'en juge
l'expérience, que les journaux qui se proposent
onsidèrent que trois choses: 1° l'argent qu'ils
ıeront, 2° l'importance qu'ils se donneront,
ne grande facilité pour tourmenter les jour-
: qui réussissent. A la preuve.
ıoique le gouvernement ait efficacement pro-
le Bulletin de Paris, je ne vois pas qu'il ait
ın grand succès, puisque, après avoir passé
plusieurs mains qui n'en ont su rièn faire,
ne l'offre à moi qui suis connu pour avoir
opinions entièrement opposées aux hommes
'ont rédigé jusqu'à présent. Alors à quoi a servi
ent dépensé pour le créer et pour le soutenir?

Les rédacteurs de ce journal, responsables au gouvernement d'un succès qu'ils avaient promis et qu'ils n'ont pas obtenu, n'ont pas eu la bonne foi d'avouer leur incapacité ; ils ont nécessairement accusé l'opinion publique et les journaux qui réussissent ; dès lors ils ont montré au gouvernement des ennemis où il n'y en a pas, et sont devenus hostiles envers tous les autres journalistes. Étrange manière de diriger et de réunir les opinions !

Autre inconvénient très grave, puisqu'il est un obstacle insurmontable au succès, et que tout journal qui n'a pas de succès est nul, quelque chose qu'il contienne.

Dès qu'une feuille publique est créée et payée par le gouvernement, les places de rédacteurs sont demandées comme on demande des places de commis et données à peu près de même. Il est fort indifférent que des commis, dont les uns sont jacobins, les autres royalistes, ceux-là athées, ceux-ci jansénistes ou molinistes, se trouvent dans le même bureau pour copier des lettres ou aligner des chiffres ; les opinions ne sont pour rien dans cela. Il n'en est pas de même entre des hommes qui travailleraient au même journal et qui n'auraient été choisis que sur des protections diverses. Quel accord y aurait-il entre eux et dans leur travail ? Quelle certitude aurais-je seulement qu'on me donnerait pour coopérateurs des gens de lettres et non des intrigants qui, ne sachant

écrire et sachant très bien marcher, iraient
rcher un appui près du ministre de la police
de tout autre ministre, chaque fois qu'ils
rouveraient une contrariété ou qu'ils pourraient
faire valoir. Dès lors un journal que le gou-
rnement aurait voulu à lui seul serait livré à la
lice ; et il faudrait que le ministre de cette par-
fût bien sot pour ne pas arriver à ce résultat.
ci n'est point une conjecture. Lorsque j'ai de-
ndé à M. de Lavalette s'il savait qui on m'ad-
indrait, il m'a nommé deux personnes qui n'ont
cune réputation littéraire. Je vis trop isolé pour
voir s'ils en ont une autre ; mais n'ayant tiré
la révolution qu'une réputation inattaquable,
tiens à ne la lier à aucune autre réputation, afin
n'être responsable que de mes propres fautes.
Et pourquoi s'obstiner à continuer *le Bulletin*
Paris? qu'on le laisse mourir (1). Par lui on
ut avoir de l'influence sur l'esprit public ; mais
faudrait avant tout lui donner du succès; quand
parviendrais, cela demanderait du temps, et
nt ce temps serait perdu pour l'effet auquel on
stine spécialement ce journal. Est-ce que le
uvernement croit de bonne foi que les jour-
ux ne sont pas tous à sa disposition et que les
opriétaires lutteraient contre lui ? qu'ils refuse-
ient des articles communiqués, si ces articles
ient bien faits, surtout s'ils étaient écrits dans

(1) C'est ce qui eut lieu.

le sens du journal auquel on les enverrait ; conditions sans lesquelles tout article est sans influence? Quand on tend à réunir les partis, ce qui n'est possible qu'autant qu'on est assez fort pour leur tracer le cercle dans lequel ils s'agiteront, on peut, sur tous les grands intérêts de l'Etat, dire la même chose aux jocobins et aux royalistes; seulement on ne peut pas la leur dire de la même manière, parce que chaque parti a ses formes et ses convenances auxquelles la raison même doit se rattacher pour être admise. S'il s'agit de la guerre, ce n'est certainement pas en menaçant les trônes, en insultant les rois, qu'on fera goûter la guerre aux royalistes ; mais avec des idées de gloire, des souvenirs historiques, on aura de l'influence sur eux. Je ne sais pas comment il faut parler aux jacobins ; mais le premier consul trouvera autour de lui des gens qui le savent, et, pa ces gens-là, il disposera du *Moniteur*, des *Défenseurs de la patrie*, et même du *Journal de Pa* dont les allures penchent toujours de ce côt parce que l'idéologie y entraîne. Moi, je répo du *Mercure*, du *Journal des Débats* et de *la* (*zette de France*, qui ne refuseront jamais un ticle de moi. Ainsi, sans association d'hom qui n'ont entre eux aucun rapport, sans cou danger des tracasseries que ne manquent ja d'exciter des écrivains qui se croient appuyé le gouvernement ; qui, pour son argent, l *promis* l'opinion publique et ne peuvent r

dant faire lire un journal, il est facile d'em-yer les principaux journaux à donner une di-tion à l'esprit public. Si c'est pour l'éclairer on prend ce moyen, si les formes sont bonnes, réussira; si au contraire on en abuse, si on donne : journaux des articles tels que les rédacteurs inus de ces journaux soient, par honneur, ré-ts à les désavouer dans le monde, ce moyen me perdra toute efficacité, et il faudra retom-dans les mains des intrigants. Or, pour sa-r ce que ces messieurs se permettent, je m'en porterai à ce que le premier consul m'en a pris, et en me les nommant; car ma position n'a jamais permis de les juger autrement que : ce qu'ils produisent en public. On pourrait les nparer à ces espions que, pendant la guerre, armées ennemies tolèrent réciproquement; i disent de chaque côté qu'ils n'ont l'air de vir l'armée ennemie que pour se procurer plus facilités à obtenir des renseignements, et qui issent presque toujours par être pendus pour oir trahi tous ceux qui les employaient. A cela ls que nos intrigants de littérature s'arrangent ur n'être pas pendus, la comparaison serait icte.

Il restera toujours une grande difficulté pour vir le gouvernement dans les journaux, diffi-lté qui consiste à savoir ce qu'il désire, où il va, par quels moyens il veut y arriver. Rien n'est is aisé pour les écrivains anglais que de prendre

un parti ; on sait toujours dans ce pays de quoi il s'agit entre les opinions diverses, parce que rien de fondamental n'est en discussion. Qu'est-ce qui n'est pas en discussion dans notre pauvre France ? Nous sommes en république, et cela n'est pas vrai ; nous parlons de liberté, et cela n'est pas vrai ; on dit qu'on veut finir la révolution, et cela n'est pas vrai. On veut seulement qu'elle se repose pour reprendre de nouvelles forces et suivre un autre chemin; car ses admirateurs avouent qu'elle s'est un peu fourvoyée sous Robespierre et sous le Directoire. Personne ne dit au premier consul son arrière-pensée, je crois bien que le premier consul ne confie la sienne à personne ; cela est assez embarrassant quand il s'agit de mettre en évidence l'opinion du pays et du gouvernement. Cependant il est un point hors de discussion, c'est que la France est la France, et qu'il n'y aura rien de possible comme il n'y aura rien de durable que nous ne soyons Français. C'est dans ce sens surtout qu'il faut diriger l'esprit public ; l reste viendra avec le temps.

Ces réflexions faites, si on persiste à soutenir *Bulletin de Paris*, je ne m'y refuse pas abso ment; et quand je partirai de ce point conver je verrai ce qu'il y aura de mieux à faire. Cep dant, j'avoue que j'aimerais mieux avoir co bué à l'enterrer en présentant son inutilité c près avoir confirmé par moi-même l'impossi de le faire vivre. Le premier consul n'ignor

'est point par besoin que je travaille dans aux, mais par goût, et parce que j'aime ıction sur l'opinion (1); mais je veux que ion soit toujours franche, autrement je ne plus rire en lisant quelquefois dans la ıatinée que je suis terroriste, royaliste, , etc., etc. Je suis Français, et en vérité ce ıs ma faute si, par prévoyance, je m'é-

premier consul m'ayant parlé de *mes valets de* ıs la première entrevue que j'ai eue avec lui, épendance et ma manière de vivre toujours la rant fait croire aux hommes qui l'entouraient et nt de la bienveillance pour moi, que je jouissais ınde aisance, et le lui ayant dit, tandis que d'auımes, moins que bienveillants, lui avaient affirmé Bourbons avaient fait ma fortune, ce qui n'était , j'ai cru devoir le laisser dans l'idée que le travail e me livrais était dans mes goûts et non dans mes cela rendait ma position meilleure vis-à-vis de urait moins promptement compris cette vérité ıt bien simple, que, si je n'avais pas eu du plaisir , j'aurais cherché et trouvé une autre manière er mon existence selon mes habitudes, sans jamais na liberté. Je mets de l'intérêt à cette note, parce rais honteux que les hommes de lettres avec lesi eu des rapports de travail et d'amitié pussent ıe j'aie été un seul moment assez fat pour renier sition commune.

qu'on puisse comprendre le début de la note suidois faire remarquer que celle-ci est une réponse ier consul qui, une fois nos conventions verbales , m'avait attaqué avant que je lui eusse écrit.

loigne toujours du parti qui domine. Qui pourrait me dire jusqu'à présent auquel j'aurais dû m'attacher ? Où je vois espoir de salut pour la France je me range tout naturellement. Puisse-t-on ne pas se tromper de nouveau sur les moyens, car on augmenterait les extrêmes difficultés au milieu desquelles nos erreurs accomplies nous ont placés !

NOTE II.

Octobre 1802.

Si j'étais destiné à tenir une correspondance po-tique avec quelqu'un dont je n'aurais pas la pensée, ne pouvant lui offrir que la mienne, je commencerais par donner un sens précis à plusieurs dénominations reçues depuis la révolution ; le premier point étant de bien s'entendre sur la valeur des mots, ce qui est quelquefois aussi difficile que d'être d'accord sur la nature des choses ; et, comme on ne peut définir certaines expressions qu'en s'arrêtant sur les partis qui les ont créées, je parlerais nécessairement de ces partis.

Il y en a deux principaux en France, les royalistes et les républicains ; nous sommes encore aujourd'hui censés être en république.

Les royalistes se divisent en deux classes très distinctes : royalistes d'opinion et royalistes d'intérêt. Les républicains peuvent se classer de la même manière : républicains d'opinion et républicains d'intérêt. Sous cette seconde dénomination sont nécessairement compris tous les révolutionnaires qui, malgré les avantages que leur offre le gouvernement qui s'élève, aimeraient mieux

trouver leur garantie d'avenir dans les principes qu'ils ont professés que dans les chances d'un pouvoir qui invinciblement a séparé ses intérêts des leurs.

Il n'est pas inutile d'observer que plusieurs de ces partis se réunissent dans une opinion fatale à la France, dangereuse pour ceux qui gouvernent, opinion née de tous les écrits politiques du dix-huitième siècle. Et cependant, comme il faut faire la part aux faits au moins autant qu'aux opinions, on ne doit pas oublier que plus les gouvernements ont trouvé de facilité à augmenter les impôts, et plus ils ont perdu de pouvoir réel, parce qu'alors l'administration des choses, pesant sur la généralité des citoyens, a tué le pouvoir gouvernemental sans être assez forte pour le suppléer dans les temps difficiles. Le gouvernement s'adresse aux hommes, l'administration à tous les intérêts pécuniaires indistinctement. A mesure que la fiscalité s'est étendue, il est arrivé nécessairement que les écrivains économistes et politiques ont gagné en influence, puisqu'ils répondaient à des mécontentements qui existaient jusque dans les dernières classes de la société. Il n'est pas vrai que la monarchie des Bourbons soit tombée devant un déficit de quelques millions; elle est tombée parce que la faiblesse du gouvernement et les incertitudes de l'administration laissaient la nation abandonnée à elle-même.

Revenons à la distinction des partis.

ɔyalistes d'opinion sont les seuls hommes e trompe pas avec des mots; étant tou-stés en présence de la révolution, ils l'ont ɪvent combattue pour la connaître.

ɪt liés aux Bourbons par aucun intérêt el, ce qu'ils demandent avant tout, c'est dans le gouvernement comme premier de recréer l'unité de la nation; le reste se ɔour eux à des opinions plus ou moins ives, dont ils abandonnent la solution à . Nés presque tous dans la bourgeoisie, jamais quitté la France, ils influent plus ɪe pense sur l'opinion publique; ils devi-approuvent la marche du gouvernement; ɪe sont pas tous favorables à celui qui gou-ce n'est pas entièrement leur faute. Non-ɪnt le gouvernement semble les avoir aban-, mais il paraît craindre les opinions qu'ils ɪnt et qui pourtant sont les seules en rap-ɔc sa situation.

oyalistes d'intérêt ne forment pas un parti France. Ayant toujours vu leurs chefs au ayant pour la plupart quitté longtemps trie, ils sont, sur tout ce qui concerne la ion, d'une ignorance qui égale l'impré-ɜ avec laquelle ils en ont hâté le moment. ɪ par de longs malheurs, ils sont rentrés ɪrgie, et beaucoup même sans dignité.

vanité sans but est en eux ce qui rappelle istence passée; et on peut remarquer que

c'est surtout depuis leur rentrée que s'est formée la division entre les royalistes d'intérêt et les royalistes d'opinion, division sourde, mais qui permet à l'observateur de prévoir les dissentiments qui se seraient élevés entre eux dans le cas d'une restauration.

Aussi suis-je bien loin de croire que les royalistes de toutes les nuances n'acquerraient pas beaucoup d'importance si de nouvelles catastrophes menaçaient notre avenir, comme je suis éloigné de croire qu'ils ne puissent un jour servir les projets du gouvernement qui s'élève, tant qu'une force hors d'eux les contiendra. Des hommes qui ont leur nom dans l'histoire, qui se lient à tout le passé d'une nation, ne sont jamais nuls dans leur patrie. Tout ce que j'ai voulu indiquer, c'est qu'aujourd'hui les royalistes d'intérêt sont entièrement passifs, et que les royalistes d'opinion ne le sont encore que conditionnellement.

Passons aux républicains.

Les républicains d'opinion sont presque tous des gens assez respectables par leur probité, mais que les résultats malheureux de leurs tentatives ont plus étonnés qu'ils ne les ont convertis; aussi recommenceront-ils toutes les fois qu'ils en trouveront l'occasion.

Incapables d'opérer par eux-mêmes un mouvement décisif pour leur cause, ils préparent ce mouvement; et quand il avorte, ils surgissent pour le justifier par leurs discours et par cet ascendant

que donne la probité. Tous les ouvrages qui aujourd'hui renient la révolution dans ses violences, sans cesser de vanter les principes politiques qui l'ont amenée, partent de la main des républicains d'opinion. Pourvu qu'on ne tue pas, ou qu'on tue bien peu, on les voit à la suite de toutes les situations qui peuvent donner des chances à leurs opinions; mais ils n'appartiennent à aucun gouvernement; leur royaume n'est pas de ce monde.

Ces hommes sont plus dangereux qu'on ne pense; dans toutes les circonstances qui pouvaient être décisives, on les a vus se présenter comme intermédiaires entre les factions et prolonger la révolution avec de fausses conciliations dont peut-être ils n'étaient pas dupes. Je ne doute pas que le gouvernement actuel ne les ait souvent rencontrés dans sa marche; et, si j'étais plus hardi, j'affirmerais qu'il a dû être plus embarrassé de leurs temporisations que des partis les plus actifs.

Les républicains d'intérêt, j'entends les révolutionnaires consacrés par le sang qu'ils ont versé, se sont faits politiques depuis qu'ils ne peuvent plus se montrer furieux. Appelés à presque toutes les places, quelques-uns même à la confiance, pouvant deviner les projets du chef de l'Etat, loin de montrer de l'opposition, ils mettent de la chaleur à en assurer le succès; mais, dans le silence, ils font échouer ce qu'ils paraissent appuyer, ou, lorsque cela leur est impossible, ils détournent

l'opinion publique de la joie d'un bien présent pour la frapper de craintes à venir. Cette tactique peut expliquer comment le premier consul a toujours été acquérant, par des victoires étonnantes, une popularité qui semblait ne devoir jamais finir, et dont on ne rencontrait aucune trace quelques semaines après. Le mot de ces hommes est qu'il faut user Bonaparte, et, pour arriver à ce but, exalter toutes ses passions plutôt que d'essayer de les calmer. Les étrangers qui visitent la France sont surtout étonnés de voir que le premier consul y inspire moins d'enthousiasme qu'au dehors. Cette observation qui est vraie, et que j'avais eu occasion de faire en Angleterre, a plusieurs causes qu'il serait curieux de rechercher. Je m'arrêterai à la plus naturelle.

La révolution ayant exagéré toutes les espérances populaires et n'ayant produit qu'un plus grand malaise, le peuple, toujours dupe de ceux qui l'exaltent, attendait tant de ses flatteurs qu'on ne peut rien faire pour lui qui approche de ce qu'on lui avait promis.

Il espère cependant que chaque gouvernement qui survient réalisera le bonheur dont on l'avait flatté. Aussi huit jours après la paix générale (1) se demandait-on déjà à Paris quel bien il en résultait. Tel est le peuple que la révolution a formé.

Il faut maintenant, pour quiconque prétend

(1) La paix d'Amiens.

ır la France, l'action et la parole, double
ı qui a été complète lors du concordat (1).
ırs prononcé, en le présentant au tribu-
ɔpris à la France entière la volonté de ré-
rdre dans cette partie, et, dès ce moment,
ons esprits ont pu être utiles à cet égard,
'ils ont eu réellement la pensée du gou-
ıt. Que ne savent-ils comme moi que le
consul a été décidé par cette grande vé-
les prêtres catholiques seraient nécessai-
ət franchement démocrates s'ils étaient
nés à eux-mêmes, ainsi qu'on peut en
preuve en Irlande et dans les États-Unis
ue. Ce qui vient d'être fait pour l'établis-
eligieux, peut et doit être fait avec le
lat pour les finances, pour le Code civil
e criminel; car il ne faut perdre aucune
solennelle de condamner ce qui doit être
ıé pour assurer l'avenir de la France et du
ment. La condamnation des faux prin-
haute politique, serait bien importante;
t la seule qu'il ne soit pas permis au pou-
ɔorder encore directement. S'il avait la
rester neutre, ce serait déjà beaucoup;

ɪrie les lecteurs de remarquer que, au sujet du
, je parle de l'établissement religieux, et non
ion, distinction importante qu'aucun gouverne-
ɪeut oublier qu'à ses risques et périls. Une reli-
ernementale, par conséquent officielle, est ce
u monde de plus irréligieux.

mais il croira longtemps que les doctrines qui se sont unies à l'ancienne monarchie ne peuvent être défendues qu'au profit des Bourbons, parce que cela n'était pas sans vérité quand le combat était entre eux et la révolution. Pour moi, je suis persuadé que je soulèverais tous les hommes qui entourent le premier consul, si je livrais à la dérision publique un des sujets mis dernièrement au concours par l'Institut, et qui roule sur la manière de décomposer la pensée. Eh ! mon Dieu, les métaphysiciens ne peuvent-ils pas se reposer un peu après avoir décomposé la France ?

En parlant de la division des partis, j'ai avancé que plusieurs avaient des points de contact dans les opinions philosophiques du dix-huitième siècle ; je viens d'en donner une preuve, car il n'y a pas qu'un parti à l'Institut. Si j'avais besoin de m'appuyer sur une autorité que le premier consul ne récusera pas, je lui rappellerais qu'en me parlant des mémoires qu'on lui avait présentés avant le dernier sénatus-consulte il me dit qu'il avait trouvé des sottises philosophiques dans les mémoires que lui avaient fait remettre les royalistes comme dans les mémoires des autres partis. Cela ne doit pas étonner, La division, la prééminence des pouvoirs, par exemple, sont des idées qui sont devenues générales en France sans avoir jamais été définies ; elles appartiennent donc à tous les partis, positivement par le vague dont elles sont entourées.

; sommes loin du moment où on pourrait
cette grande question, et peut-être n'y ar-
ıs-nous pas, parce que l'on ne fait point du
ı volonté, et qu'en croyant en refaire on
terait que des formes.

les partis n'en ont pas moins la conviction
gouvernement ne pourra rester en présence
ouvoir législatif morcelé en trois parts.

ıe sais si c'est dans la conviction que les
s de la révolution n'auraient de force
ınt qu'ils seraient réunis qu'on en a fait
rps sous les noms de sénat conservateur,
ps législatif et de tribunat. Tout ce qui est
t, c'est qu'on a partagé leurs attributions
ıière que le tribunat parlera sans pouvoir
cider, que le corps législatif décidera sans
r parler, et que le sénat conservateur ne
guère que lorsqu'il sera provoqué, de
ue si l'on supprimait un jour le tribunat,
le resterait à peu près au gouvernement
ans tout ceci on ne voit encore, ainsi que
marquais tout à l'heure, que la création
ıes nécessaires pour éloigner les apparen-
n gouvernement absolu, et une certaine
que ces formes ne ramènent un jour au
des choses qu'elles ont l'air de représenter.
ɔpinions fixes, et par conséquent de la con-
voilà ce qui manque essentiellement en
aujourd'hui; c'est le tort du passé. Aussi,
la manie générale de vouloir participer

aux affaires publiques, la plupart des grands propriétaires, tout en se faisant porter sur les listes électorales, s'arrangent pour ne pas donner la note de toutes leurs contributions; ils n'avouent que celles qu'ils paient dans le département qu'ils habitent, tant ils craignent, dans l'avenir, le danger de s'avouer riches aujourd'hui (1). Il serait pourtant très malheureux que les hommes à argent arrivassent aux listes en plus grand nombre que les propriétaires, car les hommes à argent sont par excellence les démocrates de l'univers: par compensation, ce sont les plus ridicules et les plus voraces des aristocrates dans les sociétés où ils dominent.

(1) Les listes électorales se formaient alors dans chaque département des six cents plus imposés; comme il y avait un traitement attaché à la fonction de député, indépendamment de toute autre répugnance, les hommes d'une position élevée ne se portaient pas comme candidats.

NOTE III.

Novembre 1802.

La mort d'une danseuse de l'Opéra et la nou-le révolution suisse ont été pendant quinze jours sont encore l'objet de toutes les conversations. Depuis que le théâtre a été transformé philoso-iquement en une soi-disant école de mœurs, acteurs se sont persuadés qu'ils pouvaient aliser avec les hommes chargés d'enseigner morale. L'histoire remarquera que la première ficulté, depuis le concordat, s'est élevée par s comédiens, et ceux qui observent avec soin it pu se convaincre qu'en effet la comédie a us de défenseurs actifs à Paris que la reli-on et les mœurs. Quoique l'esprit de Paris ne it pas l'esprit de la France entière, le gouver-ment s'appercevra bientôt que la religion n'a pas nservé autant d'ascendant que pourraient le ire croire les cris continuels poussés contre le natisme; elle aura longtemps encore plus be-in d'être soutenue que contenue.

Je ne dis pas que cela sera toujours ainsi, parce 'il me paraît impossible que la religion catho-ue ne soit pas entraînée, comme parti et comme 'yen, dans les mouvements qui menacent l'Eu-

rope, ce qui abaissera ou élèvera les prétentions de ses ministres selon des circonstances qui ne dépendront pas d'eux. Je traiterai ce sujet a part; il en vaut la peine. Tout ce que je demande aujourd'hui, c'est que le premier consul soit bien persuadé que les réflexions auxquelles je vais me livrer sont indépendantes de mes croyances personnelles, et qu'il ne s'agit ici que de politique et non d'administration.

Il est très bien sans doute que les prêtres soient soumis au gouvernement; mais il faut distinguer la religion des ses ministres. Il est de l'intérêt du gouvernement de ne jamais laisser croire que la religion lui soit soumise, parce qu'il n'en tire une grande force de sécurité que par l'opinion contraire. L'autorité de ceux qui gouvernent, de ceux qui font les lois, de ceux qui les appliquent, n'est douce et possible, peut-être, qu'autant que les peuples regardent la religion comme la première de toutes les autorités. Lorsque les politiques modernes eurent posé en principe que les gouvernements étaient soumis aux peuples, que tout pouvoir venait du peuple, on regarda le sacre comme une cérémonie puérile dont nos philosophes se moquèrent; et ceux qui gouvernaient n'en tirèrent plus en effet aucune force, puisqu'il était convenu que ce n'était plus la Divinité qui distribuait les couronnes.

S'il est quelqu'un qui soit bien convaincu que le peuple ne donne pas le pouvoir, à coup sûr c'est le

r consul. On ne peut admettre cependant le tienne de la force ou de l'adresse, puis- serait livrer la société aux révolutions et à gue.

me il est probable, pour la plupart des ies, que la Providence dirige les événements, e seule appelle au secours des États ceux qui lignes de les sauver ou qu'elle élève contre eux qui doivent les punir, il est sage, par onséquence rigoureuse, de donner à un gou- ment toute la force qui naît d'une sanction euse; mais, pour cela, il ne faut jamais considérer la religion comme un moyen que; il est indispensable que les hommes la dent comme un pouvoir; car il n'y a que ce it puissant qui donne la force ou qui y ajoute. nterdiction du curé de Saint-Roch est juste juste, je l'ignore; mais elle est dans les for- puisqu'elle a été prononcée par l'archevêque el il relève. Cette observation des formes a icerté ceux qui auraient voulu que le gouver- nt intervînt directement, et qui s'agitent persuader que l'archevêque de Paris n'a agi ar ordre. Aussi n'est-il pas rare d'entendre êmes raisonneurs blâmer le curé comme fa- ue et l'archevêque comme un homme faible. l'esprit philosophique du dix-huitième siècle éveillé par cet événement, et cet esprit consiste nt à blâmer à la fois le pour et le contre, ce qui s commode quand on n'est responsable de rien.

Depuis le concordat, il est certain que les comédiens attendaient l'occasion de lutter contre l'Église, et qu'après avoir désiré d'être enterrés comme tous les hommes ils ont feint d'oublier que c'est l'état civil et non l'Église qui enterre aujourd'hui, et que conséquemment ils pouvaient se dispenser de s'y présenter. L'éclat qu'ils ont mis aux obsèques d'une danseuse était véritablement un scandale, et n'allait à rien moins qu'à réduire la religion à une vaine cérémonie, en important à la fois les théâtres de Paris dans un lieu sacré.

Tandis que l'homme utile à la société passera tranquillement de ce monde dans un meilleur peut-être, sans autre escorte que sa famille, il est indécent que l'homme qui amuse le public soit escorté par la foule de tout ce qu'on appelle artiste à Paris. Tandis que la respectable mère de famille meurt sans que les honneurs rendus à sa cendre rappellent ses vertus, il est indécent qu'une fille qui meurt en couches, après avoir vécu publiquement avec un danseur marié, prétende, dans sa pompe funèbre, aux distinctions que l'usage accorde aux vierges, et à la somptuosité des cérémonies qui devait être réservée pour ceux dont les travaux ont été utiles à la société. Les honneurs accordés aux morts sont une leçon pour les vivants, et la morale est sans force lorsque l'éclat devient possible seulement à ceux qui trahissent le secret de leur conduite de tout le

bruit de leurs futiles talents. M. de Sartines, lieutenant de police, fit défendre à une fille de se montrer à Longchamps, dans un équipage dont le luxe eût humilié les femmes honnêtes ; elle désobéit. Le soir même elle fut conduite en prison, quoique, pour me servir d'une expression anglaise, elle vécût sous la protection d'un prince du sang.

Je sais fort bien que les grands États ne peuvent se conduire comme les petites républiques d'autrefois, où chacun était connu et honoré selon son mérite, ou du moins selon l'idée qu'on s'en faisait ; mais je sais aussi qu'il est du plus grand intérêt que les honneurs publics ne soient pas le partage du vice et de la futilité.

Que le curé de Saint-Roch ait été interdit quelques jours, cela n'est rien, si le gouvernement garde le souvenir de la conduite tenue dans cette circonstance ; s'il n'oublie pas que c'est à dessein qu'on a suscité une querelle dangereuse par les circonstances qu'elle fait naître, les propos qu'elle excite, les pamphlets qu'elle produit dans un moment où la raison, d'accord avec la politique, travaillait à rappeler les anciens usages pour en faire un moyen de conciliation pour le présent et de sûreté pour l'avenir.

Cet événement est plus important qu'il ne le paraît ; c'est une première tentative faite pour tâter le pouvoir et connaître s'il reculera dans son projet de régler les choses de religion.

On s'est servi des comédiens, sans doute, parce

que les meneurs savaient qu'il serait facile de les émouvoir dans cette circonstance, et que, s'il faut s'en rapporter aux auteurs anciens, ils n'ont jamais obtenu de crédit sans en abuser. Pline assure qu'après une république rien n'est plus difficile à gouverner qu'une troupe de comédiens, et Tacite, qui peint tout d'un mot, dit, en parlant d'un acteur : « Il avait appris, dans le métier d'histrion, comment on devient factieux. »

Mais comme la mort d'une danseuse n'est devenue un événement que faute de précautions légales, je crois que le gouvernement doit fixer son attention sur d'autres événements possibles, qui tiennent à des circonstances de la révolution.

Il y a plusieurs religions dans l'État, et la conséquence rigoureuse du principe aujourd'hui indispensable de la liberté des cultes serait que toutes les religions fussent indifférentes à l'État, ou également reconnues et soldées par l'État.

Cela sera-t-il jamais possible en France ? Ce que je crois pouvoir affirmer, c'est que, si on présentait un mort dans un temple, les protestants ne le recevraient pas s'ils n'avaient la preuve qu'il a été de leur communion, c'est-à-dire en commune union avec eux ; ce qui serait tout-à-fait logique. Par l'effet de la révolution, bien des enfants n'ont pas été présentés à la commune union des catholiques ; un plus grand nombre encore n'en a laissé aucune preuve, puisqu'il était défendu aux prêtres de tenir des registres de baptêmes, et que dans

ieurs villes ils osent à peine en ouvrir aujour-
i (1). Il y aura des gens qui s'obstineront à ne
faire baptiser leurs enfants ; il se trouvera
; un jour des hommes qui mourront sans
er aucune preuve qu'ils soient d'une des reli-
is reconnues dans l'Etat, et qui cependant
rront être présentés par leur famille à l'église
au temple. Raisonnablement, les prêtres au-
nt droit de refuser leurs prières et leurs céré-
iies ; car si on ne pouvait exiger d'eux qu'ils
srrassent un mahométan, on pourrait moins
ore exiger leur concours pour un homme qui
urait été d'aucune religion.

Comme il en résulterait un nouveau scandale,
est nécessaire de le prévenir, de déterminer
es prêtres pourront, ou non, refuser le service
i leur sera demandé, et de décider, une fois
ur toutes, que la demande qui leur sera faite
viendra preuve suffisante que l'on était de la
mmune union. En fait de religion, il est tou-
urs utile de prévoir l'avenir ; l'expérience a
rouvé qu'il est des moments où l'on surmonte

(1) Tel était l'état de la législation avant le concordat.
s concordat n'a pas aboli cette législation ; il l'a surmon-
e ; mais les registres de l'état civil ont seuls une autorité
gale. Cette institution, conséquence indispensable de la
erté des cultes, a prévenu les inconvénients qu'elle
uvait avoir dans l'intérêt des familles. C'est un terme
oyen entre les opinions religieuses, et qui sera respecté,
rce qu'il est nécessaire.

sans efforts les plus grandes difficultés, et
tres moments où les plus petites deviennen
sujets de trouble. Moi, je crois qu'on peut
der que la demande faite aux prêtres sera p
suffisante de commune union religieuse; et
lorsque la loi ne serait obligatoire que pou
catholiques, il serait facile de leur prouve
cette loi serait en leur faveur, puisqu'elle r
naîtrait la religion qu'ils professent comme
nante dans l'Etat, et par conséquent comme
qui attire nécessairement à elle tout se qui
pas reconnu contre elle; l'universalité est da
principes de l'Eglise catholique.

Cette observation doit devenir l'objet d'u
discutée avec l'autorité religieuse compétent
peut-être devrait-on profiter de cette occasi
on ne veut la devancer, pour fixer la pomp
cérémonies funèbres, en distinguant le corté
la famille et de quelques amis, des honneu
ne doivent être que le partage des homme
ont été utiles au public.

Cette distinction est indispensable à ce
il serait avantageux pour les mœurs qu'on p
rêter le goût des artistes et des comédiens
tout ce qui est représentation. Il est surto
cessaire de leur ôter le désir d'aller brav
prêtres jusque dans l'église, ce qu'ils ne man
ront pas d'essayer à la mort du premier de
camarades.

Après avoir fait de l'enterrement d'une

euse une affaire de parti, ils se feraient un triomphe du décès d'un chanteur ou d'un arlequin (1).

Le public, j'en suis sûr, verrait avec satisfaction le gouvernement s'occuper d'une loi si utile pour les mœurs et qui rétablirait des distinctions dont personne n'aurait à se plaindre, puisqu'elles ne commenceraient pour l'homme qu'au moment où il ne pourrait plus en abuser, bien différentes en cela de toutes les autres distinctions.

Quand on emploierait les cent voix de la renommée pour vanter l'esprit, les vertus privées de ceux qui gouvernent le peuple, on ne les jugera jamais que par les efforts qu'ils feront pour le ramener à la morale; car ce même peuple, qui suit le factieux, qui prêche désordre et pillage, ne peut cependant respecter que l'autorité dont la sévérité tourne au profit de l'ordre.

Passer d'une danseuse à un pays qui se met en révolution est un ridicule qui appartient au moment présent. Mais peut-on donner le nom de révolution au soulèvement des Suisses? Les opinions qui s'y rattachent au dehors en font une grande affaire, chaque parti voulant y trouver quelque chose de favorable à ses espérances. Aban-

(1) Cette prédiction s'est réalisée dans la première année de la restauration; on voulait tâter sa force à cet égard, comme on avait voulu sonder le premier consul dans les premiers temps du concordat.

donnée à elle-même, la Suisse s'agiterait longtemps sans revenir à son ancienne existence, qui ne pourrait d'ailleurs se rétablir que de l'aveu des grandes puissances, et se maintenir que sous l'ascendant d'une puissance prépondérante. L'ancienne Suisse est finie; il n'en reste que les formes et la facilité de réveiller, chaque fois qu'il y aura division en Europe, les querelles entre les cantons démocratiques et les cantons aristocratiques. Je ne comprends le mot neutralité que dans les temps où on fait des guerres que j'appellerais polies; mais quand l'esprit des guerres passionnées se réveille, il brise toutes les neutralités sur des prétextes qui ne manquent jamais dès qu'on en appelle à la force. Outre ses divisions d'opinions religieuses et de systèmes politiques, la Suisse ayant renoncé à ses mœurs par l'appât du commerce, tout annonce qu'elle ne sera pas longtemps maîtresse de ses destinées. En attendant que son sort soit fixé par l'Europe, il est de l'intérêt de la France d'y veiller aussi activement que sur une de ses provinces.

C'est sans doute parce que cet intérêt est généralement compris qu'on attribue l'agitation à laquelle se livrent les Suisses à des vues particulières du premier consul. Si cela est, on pourrait affirmer que la partie est double, et on en donnerait pour preuve la souscription que le peuple de Londres a ouverte en faveur des insurgés. Le ministère anglais ne croit pas que le soulèvement

Suisses puisse devenir en ce moment une se de perturbation en Europe ; mais il ne peut liger un pays où il fait dominer l'esprit du umerce. C'est par cet esprit que l'Angleterre nit les peuples et établit une sourde opposition tre les gouvernements.

a vérité de cette observation était bien sensi- en France avant la révolution et l'est encore ourd'hui, quoiqu'à un moindre degré.

Mais si la Suisse s'agite en vain pour revenir à ancienne existence, je crois qu'il est de l'in- êt du gouvernement français de la laisser reve- à tout ce qu'elle peut reprendre de ses ancien s coutumes. La liberté, que jusqu'à présent on pu définir, n'est véritablement pour les peu- es que le droit de vivre selon leurs habitudes; issez-leur cela, et vous aurez souvent bon mar- é du reste. Ce que je dis n'est pas à l'honneur u patriotisme ; mais il n'y en a jamais eu nulle art moins que depuis qu'on en parle tant. Les euples ne tiennent ni aux principes de leurs gou- ernements ni à ceux qui les gouvernent, et ourvu qu'un changement à cet égard ne heurte as les idées dominantes et ne détruise pas les abitudes de tous les jours, ils laissent faire. La rande folie de ceux qui ont conduit la révolution ançaise est d'avoir voulu tout renouveler à la is, et d'avoir traité comme une résistance cal- ulée des usages qu'eux-mêmes conservaient dans ur intimité. Les livres leur avaient tellement

tourné la tête qu'ils croyaient possible de changer en nous ce qu'ils sentaient impossible de changer en eux.

La politique du moment consiste à laisser les français revenir à leurs anciennes habitudes, à les aider même dans ce retour, parce que toutes les anciennes habitudes françaises, formées sous le gouvernement d'un seul, sont favorables à l'unité dans le gouvernement. Il y aura toujours la révolution et une grande partie de ses conséquences entre le passé et le présent.

Si le système de l'ancienne Rome était de conquérir le monde en allant toujours au secours de ses alliés, le système de la France doit être de protéger toujours les États faibles jusqu'au moment où l'Europe en disposera dans un intérêt plus concentré que l'ordre actuel, résultat inévitable de la guerre telle qu'on la conçoit de nos jours. Autant il peut être habile de montrer de la fierté avec les grandes puissances, autant il est sage de ne pas en déployer envers les petites. J'espère qu'on tiendra cette conduite à l'égard du Portugal; mais je n'ai pas assez de renseignements pour estimer la valeur des bruits qui se répandent à cet égard. Tout ce que je puis affirmer, c'est que les Anglais observeront avec une vive inquiétude la manière dont le général Lannes sera recu par le premier consul, afin de diriger leur politique envers tous les cabinets selon les augures qu'ils tireront de cette réception.

Les peuples qui ont besoin d'être protégés se ient libres tant qu'on ne se mêle pas de leur ninistration ; et, en Suisse comme en Portu- ι, c'est l'administration qu'il faut ménager, rce qu'on ne peut violenter l'administration s gouvernements qu'on protège sans révéler ır faiblesse aux gouvernés, sans réveiller l'a- ɯr-propre national, sans alarmer les grandes issances, et par conséquent sans s'exposer à une erre générale si les cabinets de l'Europe sont duits par des hommes qui sachent un peu ır métier. J'ajouterai que les Français aussi ont abitude de calculer leur liberté possible par la nduite que le premier consul tient envers les ats soumis à so n ascendant.

Cette observation fera comprendre pourquoi n prend en France un intérêt si vif à ce qui se se au dehors, intérêt qui même quelquefois it en sens contraire de la politique du gouverne- ent. On ne redoute ni la guerre ni les coalitions, ais on calcule ce que pourrait dans l'intérieur elui qui gouverne d'après ce qu'il fait au dehors; t quoique cette manière de calculer ne soit pas igoureusement juste, j'ai cru devoir la noter, parce qu'elle est générale et qu'elle ne manque pas d'une certaine probabilité historique.

NOTE IV.

Novembre 1802.

L'ordre de relever la pyramide de la plaine d'Ivry est, dans les voyages du premier consul, ce qui a le plus frappé les esprits qui réfléchissent. On aime à voir l'avenir du gouvernement se confondre avec notre ancienne existence, parce que c'est un des plus sûrs moyens d'éteindre les souvenirs de la révolution. Si le premier consul ne travaillait que pour lui, il pourrait s'épargner beaucoup de peine; il lui suffirait de vouloir régner pour régner toute sa vie, sa gloire acquise étant aujourd'hui au-dessus des événements comme de toute rivalité. Cette vérité est incontestable. Mais si on veut commander à l'avenir, il faut beaucoup de combinaisons pour dominer ou diriger l'esprit des Français. Je demanderai un peu d'attention pour cette note, destinée à développer en partie ma pensée sur un objet aussi important.

Il y a dans le passé de la France bien des choses qu'on peut rappeller avec bénéfice; mais, ainsi que je crois l'avoir déjà dit, il y aura toujours la révolution et ses conséquences entre le passé et le présent. Qui les réunira ? Le gouvernement lui-

ıéme lorsqu'on le verra rendre justice aux époues qui nous ont le plus illustrés. Il en résultera eux avantages : le premier, qu'on ne rappellera lus les époques par esprit d'opposition, le seond, qu'on se les rappellera davantage, mais par sprit de gloire. Ainsi l'ordre de relever la pyraıide de la plaine d'Ivry est une conquête faite ır les souvenirs qui lient les Français à la méıoire de Henri IV.

L'Université de Paris a jeté un grand éclat en urope ; c'est un motif pour essayer d'en tirer arti, tandis qu'il en reste encore quelques dé ris. Je m'explique.

Il y a des choses si simples qu'elles ne tombent amais dans la tête des hommes systématiques. Bien éloigné d'avoir la prétention de donner un plan d'éducation, je me contenterai de dire qu'il est instant que l'instruction devienne uniforme dans toutes les maisons publiques d'éducation, puisque c'est le seul moyen naturel qu'ait l'administration de diriger l'éducation particulière. Pour rendre l'éducation uniforme, il convient d'abord de ne pas abandonner aux professeurs le choix des livres. Il faut donc que l'administration fasse ce choix une fois pour toutes, et qu'elle ordonne que dans toutes les maisons publiques l'enseignement tels livres seront l'objet des étules de telles classes, afin que dans toute la France les écoliers soient instruits, non-seulement sur les mêmes objets, mais aussi par la même méthode ;

l'uniformité d'instruction est toujours favo l'unité dans le gouvernement.

Comme les langues anciennes entrent n rement dans l'instruction, que les livres latins offrent des différences de principes gradations de difficultés, il est nécessair classer méthodiquement, et pour cette cla tion je crois que le gouvernement ferait u politique en se servant des débris de l'Uni Il reste encore à Paris quatre ou cinq anci teurs ; on pourrait leur associer quelques seurs aussi de l'Université, et leur donner l tion de décider l'emploi qui, dans les ét suivant les classes, sera fait des auteurs a Ils ont à cet égard une grande expérienc je considère ici moins l'expérience de ces h que l'intérêt du gouvernement à lier le pla d'éducation à tous les souvenirs brillants d versité. Ce serait enterrer ce grand cor honneur et de manière qu'il deviendrait vant impossible d'écrire l'histoire de la p cienne société savante de l'Europe sans y le nom de celui qui, n'ayant pas contrib détruire, l'aurait honorée dans ses dernier bres.

Une fois le choix des livres arrêté, il se cessaire d'en faire faire de nouvelles éditi seraient de droit admises dans les maisons ques d'éducation ; par une conséquence i ble, elles deviendraient bientôt aussi le

s pour les établissements particuliers. Les recteurs de l'Université et le petit nombre 'esseurs qui leur auraient été associés chargés de veiller à ces éditions, dont la on leur serait confiée, ainsi que le soin de s notes, quand elles seraient jugées utiles. il donnerait au gouvernement une occa- itime d'accorder une pension à ces vétérans bles, bienfait qui lui attirerait la recon- e des Français qui n'ont pas oublié les nnés à leur jeunesse, et le nombre en est La preuve s'en tire des dîners qui ont eu nièrement entre d'anciens écoliers qui se ané rendez-vous par les papiers publics, l'avaient entre eux d'autres relations que nir d'avoir été élevés dans le même collége les mêmes principes; tant il est vrai que d'éducation est un motif durable d'u- tre les hommes, et conséquemment un puissant entre les mains d'un gouverne- es éditions classiques auraient pour avan- ' de lier le gouvernement qui s'élève aux rs brillants de l'Université, en confondant ommence avec ce qui finit; 2° d'attacher nes, dès leur enfance, au nom de celui qui pécialement protégé leur éducation; et en louze ans, si on a la patience de le vou- peut avoir une génération dévouée; 3° d'a- par la seule force des choses toutes les particulières d'éducation à la même ins-

truction ; 4° d'attacher par la reconnais l'amour-propre tous ceux dont l'éducati faite par l'Université, et qui se sentiraient de la distinction accordée aux anciens rec professeurs.

. La pension qui leur serait accordée] être fondée sur le produit même des n éditions classiques. Il n'est pas un seul libr à cette condition ne se chargeât de cett prise ; mais il est plus noble que la pens un bienfait du gouvernement , et il es meilleure administration que les libraires a on accorderait cette entreprise soient gre nombre déterminé d'exemplaires pour le dont le gouvernement fait suivre l'éducati frais. Il faudrait faire prendre d'avance à o tous les renseignements nécessaires , afi premier consul pût annoncer sur cet ol volonté développée et non un simple pro

Il est temps de se convaincre que l'éd publique est destinée à former des hom rapport avec l'esprit du gouvernement. Si pas là le but qu'elle doit atteindre, il serai que le gouvernement ne s'en mêlât en rie cela est impossible , quel que soit le systè tique qui domine, et de cette impossibilit naît un devoir. Le premier consul ne sait tes les niaiseries philosophiques, toute la n tous les faux principes que l'on donne et essais qu'on tente dans les maisons parti

:on. Les plus scandaleusement splendides enues par des banquiers qui n'y voient , u'une affaire, les autres qu'un moyen de n esprit public à leur manière. Dès l'ins-ın homme sait assez écrire pour faire un ıs brillant, il est sûr de trouver des t on sacrifie une partie de la génération la partie qui dominera par sa richesse, les folies que la cupidité et l'esprit systé-peuvent inventer. L'instruction s'y donne liscours qu'en travail, et les élèves y con-avec l'habitude de la paresse, l'habitude gereuse encore de se croire propres à tout. ∙es inconvénients disparaîtront quand les verront un mode d'instruction tracé par rnement pour les établissements qui dé-spécialement de lui, et surtout lorsque ı nouveau d'instruction contiendra un e rendu aux chefs de l'Université ; car r aura conciliation entre toutes les opi-: cet objet; c'est le but vers lequel il faut ıns cesse.

rd'hui même, dans les écoles centrales, les ı'on appelle de grammaire générale ne ı des cours de logique et de philosophie oit avoir dégagés des erreurs anciennes, ıelles on a substitué des erreurs qui ne moins dangereuses. Chaque professeur, naissant plus de règles, tourmente par de ıcipes des élèves qu'il croit instruire. En

ne considérant que les résultats, on trouverait que le gouvernement paie aujourd'hui pour que l'on instruise des hommes qui deviendront de plus en plus difficiles à gouverner. Il est une observation de fait qui peut éclairer ceux qui réfléchissent Avec une grande puissance de talent et d'argumentation, J.-J. Rousseau, élevé au hasard, n'a eu que des idées fausses sur toutes les parties de l'éducation ; Voltaire, élevé par des jésuites, c'est-à-dire dans une maison publique et d'après des règles fixes, Voltaire n'a jamais fait de plans d'éducation et a toujours montré de la reconnaissance pour celle qu'il avait reçue, même en attaquant les jésuites sous d'autres rapports.

Mais je n'ai voulu parler ici que des élémens de toute éducation de collége. Je crois qu'il sera impossible maintenant de déterminer les principes de la partie de l'instruction comprise autrefois sous le mot philosophie, et qu'on divise aujourd'hui en morale, logique et législation. Puisse un jour la lassitude amener une conciliation entre tous les systèmes spéculatifs de philosophie. Ce serait une époque de bonheur, ou du moins de force et de repos pour l'esprit humain. En attendant, on ne doit négliger aucun moyen de fixer les esprit sur les objets d'éducation qui sont à la disposition du gouvernement, et beaucoup n'y sont pas encore.

L'idée simple que je présente est tout ce qu'on peut raisonnablement vouloir aujourd'hui. Si de

elle était publiquement annoncée, mille
es, qui se remuent a Paris pour faire adop-
projets, des livres, des méthodes, se re-
ent, et avec eux tous ceux qu'ils tour-
nt de leurs démarches, qu'ils agitent de
espérances. Les faiseurs de projets des dé-
ents se calmeraient aussi; l'instruction déjà
iendrait meilleure, car beaucoup d'insti-
, de professeurs s'écartent de l'ancienne
moins par conviction que pour se faire
quer; en un mot, nous cesserions de comp-
tant de législateurs en éducation qu'il y a
nce d'hommes enseignants et voulant en-
. Ce serait autant de gagné en tranquillité
e, en espoir pour l'avenir.
peut dire qu'il n'y a plus de livres classi-
n France par la même raison qu'il n'y a
grammaire française depuis que tous le
en fait. Si on brochait des dictionnaires
ite que d'autres livres, notre langue serait
. Quand une nation en est là, elle regarde
un bienfait que l'autorité décide, et ici
té ne décidera pour le public, qui a tou-
soin de règles faites, qu'en décidant pour
ons d'éducation qui sont sous sa surveil-
mmédiate. Sa force sera d'influence, et cette
t la meilleure de toutes.
soulevé beaucoup de discussions sur les
ges et les inconvénients de l'éducation pu-
et de l'éducation privée, sans réfléchir que

la solution de ce grand problème ne
nérale, puisqu'elle appartient à ch
famille, selon ses idées et sa fortu
un gouvernement il y a plus qu'u
résoudre, l'éducation publique étan
la société devient pour lui un devo
un mode d'enseignement, appliqués
et à la fois à un grand nombre d'éc
des caractères, brise des intelligen
sans inconvénient. A tout prendre, l
suffisamment instruits quand ils e
monde avec le goût du travail et l'
béir à des règles.

L'éducation ne fait pas de grands
privilége appartient à la nature,
stances seules décident de quelle m
ront grands. S'ils ne pouvaient deve
que par l'instruction qu'ils auraie
quoi consisterait alors la supériorité
forte preuve vient de ce qu'ils s'élèv
des autres par la puissance de leur
conque, ne sait pas lui-même achev
tion reste et doit rester dans la clas
De tous les hommes qui ont marqu
dans les arts, les lettres et les scien
avaient été élevés pour la position
ils se sont fait un nom, et beaucou
ont eu à combattre ou les préventio
mille ou les désagréments de leur sit

D'une éducation uniforme il sort

et des habitudes semblables, des caractères et des talents divers. Les habitudes d'un peuple répondent de la sûreté du gouvernement quand elles sont en rapport avec les institutions ; les talents ne contribuent qu'à l'éclat de la nation, et il est bien plus nécessaire de travailler à donner de la stabilité à une société que de l'éclat, surtout en France où le caractère hardi des hommes les porte assez à se distinguer, sans qu'on prenne la peine de les y exciter. Un temps a été où il fallait encourager l'esprit du commerce; maintenant il faut protéger le commerce et empêcher que son esprit ne domine ; un temps a été où il fallait reprendre le goût des arts, maintenant il faudrait le restreindre parce qu'il est devenu une manie ; un temps a été où il fallait seconder l'essor des littérateurs en multipliant les moyens de le devenir ; maintenant il faudrait multiplier les difficultés pour diminuer le nombre des hommes qui tendent à ne faire qu'un métier de la littérature. En un mot, on doit toujours vouloir la perfection, non par les mêmes moyens, mais en tenant compte des besoins et des dispositions bonnes et mauvaises de la société.

On peut regarder les enfants au collége comme nous considérions les nations de l'Europe à l'époque de la renaissance des lettres. Quand on a tout à apprendre on ne discute pas, on croit tous les livres. Aussi se passa-t-il bien du temps avant que Descartes remplaçât Aristote en qui l'Europe avait

foi, et mit le doute au-dessus de la parole du maître; mais on ne va pas au collége pour douter et discuter, on y va pour apprendre et pour croire. Le temps vient toujours assez vite où l'on discute parce qu'on doute, où l'on doute parce qu'on discute; mais, dans les commencements, rien ne s'enseigne que par autorité; voilà pourquoi l'éducation bien dirigée rend les hommes soumis, sans rien ôter à la portion d'indépendance compatible avec les principes généraux de l'ordre social.

Uniformité dans les livres classiques et dans la discipline pour avoir union entre les hommes et pour appuyer l'unité dans le gouvernement; honneur aux débris de l'Université pour lier le passé à l'avenir avec avantage et sans aucun sacrifice; car lorsque le temps sera venu de travailler à un plan général d'éducation, l'idée que je présente ne gênera en rien, puisque tout consiste à faire faire solennellement, par de vieux recteurs et quelques professeurs, une classification de livres devenue nécessaire, et qu'il ne s'agit ici que de la préférence à donner pour cette classification aux uns sur les autres. La plupart des combinaisons pour diriger les esprits exigent rarement des moyens plus grands que celui-ci; mais personne ne les présente, parce qu'ils ne font pas briller l'imagination, et plus encore peut-être parce qu'ils n'offrent de bénéfices d'argent à qui que ce soit. (1)

(1) Je me suis trompé dans cette conclusion. Les édi-

NOTE V.

Novembre 1802.

Il faudrait n'avoir jamais étudié l'histoire pour ı pas savoir que ceux qui gouvernent ne peu- nt se fier qu'à demi à l'amour des peuples ; ce ui n'empêche pas qu'il y ait dans le pouvoir su- rême une espèce de soins qui n'exclut ni la di- nité, ni même la sévérité ; et si parfois on doit ire quelques frais, c'est sans doute pour accou- umer de nouveau les Français à ne voir dans le ouvernement qu'un pouvoir protecteur. Autrefois ı peuple, lorsqu'il souffrait, croyait toujours que ı roi n'en savait rien, et lorsque les ministres appaient un coup d'autorité, l'espoir des pa- nts, des amis, était d'arriver jusqu'au roi. De- uis deux ans toutes les combinaisons de la po- ce ont consisté au contraire à reporter sur le remier consul l'odieux de la plupart des arresta-

ons classiques que je demandais pour assurer l'existence s vieux professeurs de l'Université ont été confiées à des ttérateurs protégés par des ministres ; et cela a été si rangement conduit qu'ils n'en ont pas tiré le profit qu'ils ı espéraient ; les vieux professeurs sont restés dans l'a- andon.

tions, lorsqu'il fallait que cet odieux, s'il était nécessaire, restât tout entier sur elle. Je crois qu'il est dans la position actuelle du gouvernement d'accorder souvent des grâces, ou de se tenir autant que possible à l'abri de toutes les sollicitations. Dans celui qui gouverne, le seul pouvoir qui répugne à tous les hommes indistinctement est le pouvoir de juger, ce qui oblige le gouvernement à accorder tout ce qu'il peut sans danger, lorsqu'on est assez heureux pour pouvoir s'adresser à lui. J'appuie sur cette réflexion, parce qu'elle est dans les idées françaises, et que c'est dans les habitudes d'une nation qu'il faut toujours chercher de quoi pour s'en faire aimer. En général, les hommes auxquels le gouvernement a donné sa confiance pour la direction de l'esprit public, n'ont jamais su vanter que la gloire du premier consul, ce qui était d'autant plus inutile qu'elle parlait plus haut que leurs écrits, tandis qu'ils sont laissé établir une idée exagérée de sa sévérité. Je ne sais à qui il faut attribuer les bruits répandus à cet égard ; j'ai cru devoir en avertir. Les seuls coups qu'on ne puisse parer sont ceux qui sont portés dans l'ombre.

Je pourrais, par mon propre exemple, exposer comment les choses se passent à cet égard.

On voulait m'éloigner de Paris ; je dirai tout à l'heure dans quelle intention. Une femme d'un âge et d'une tournure respectables se présente un matin chez moi, en me demandant de lui per-

re de ne pas se nommer. Elle se dit chargée, des personnes qui s'intéressent à moi, de ıgager à prendre des sûretés, parce que la po- allait faire paraître un volume, sous le titre *Correspondance anglaise*, et que dans ce vo- e il se trouvait un billet de moi. Je lui ré- dis que j'avais toujours su me choisir une re- te quand j'étais compris dans une proscription slative; les proscriptions de ce genre, se ter- ant d'elles-mêmes, permettaient aisément de roir le moment où on pourrait reparaître; mais fuir devant une accusation personnelle et im- née, quand j'étais sûr de moi, ce serait à ne pas r; et que si on m'arrêtait il faudrait du moins n s'expliquât.

e fus arrêté.

ne fois au Temple, je fis demander au ministre a police quand j'en sortirais; il répondit que ne dépendait pas de lui, mais du premier con- et que je devais diriger mes démarches uni- ment de ce côté. Je lui écrivis que j'étais entré 'emple fort innocent, et que si je faisais la sot- de vouloir en sortir par le premier consul et par le ministre, je deviendrais coupable in- testablement. M. Fouché persista. Je pris une dé.ournée pour attirer sur moi les regards du nier consul; mais cette voie n'était pas sans ger, puisque j'allais prendre pour intermé- re un homme qui était alors dans une espèce ivalité avec le ministre de la police. M. Rœde-

rer, sans me connaître personnellement, m'
plusieurs fois traité avec bienveillance dan
journal. Je lui écrivis une lettre fort détaillé
se terminait par la prière de la considérer co
adressée à lui seul et de la brûler après l'avoi
En lui faisant cette prière, j'avais intérieur
l'espérance qu'il mettrait ma lettre sous les
du premier consul. C'est ce qui arriva.

Le premier consul autorisa M. Rœderer
faire savoir que ma justification lui paraissai
plète; qu'il n'était venu ni pour justifier, n
condamner ce qui l'avait précédé; que, so
gouvernement, tout commençait avec lui :
cipe excellent et d'une grande efficacité,
les hommes appelés à servir le pouvoir a
pensé de même; ce qui était difficile, vu leu
técédents. Ma liberté m'était promise sous l
dition d'une explication fort simple. Le bi
moi, imprimé dans la *Correspondance angla*
portait pas de date, et on me demandait de
ver qu'il avait été écrit avant le consulat.
pondis que ce n'était pas ma faute si on ava
primé la date de mon billet; mais que j'ac
la date de la lettre dans laquelle il était
puisqu'il était impossible qu'il eût été écrit
rieurement.

Tout était donc fini; au contraire, tout
recommencer. Le premier consul déclara
lui avait révélé sur moi bien d'autres forfa
que je ne sortirais du Temple que pour êt

voici donc à la disposition de M. Fou-
ıble, comme je l'avais prévu, de m'être
premier consul ; et, ce qui est admira-
n me tenant sous sa griffe, le ministre
sé à faire porter sur le chef du gouverne-
onsabilité d'une injustice. Selon ma ma-
ir, c'était du moins pour moi une certitu-
enace de déportation n'irait pas plus loin.
s lentement, par des intermédiaires, à
qui me fit savoir, de la façon la plus
u'il était disposé à me rendre la liberté
demandais par écrit. Je lui adressai une
courte, assez gaie pour être légèrement
te sans le blesser ; car il a de l'esprit ;
rdre de ma sortie, en y ajoutant la con-
je viendrais le voir. Notre entretien fut
ations et surtout sans récriminations.
ıt aurais-je récriminé, lorsqu'il me di-
ıe serrant les mains, qu'il m'avait en-
e de ma sortie par un de ses domesti-
s l'appréhension qu'on ne me la fît
ngtemps s'il avait eu recours à ses bu-
ı'était donc plus du premier consul que
e plaindre, mais des bureaux de la po-
uché seul restait innocent. Quelle in-
on Dieu ! Je compris qu'il m'offrait de
directement sous sa protection, ce que
tant bien résolu, si j'avais jamais besoin
égé sans perdre mon indépendance, de
eux que la police.

Mes prévisions à cet égard se fondaient sur les réflexions suivantes :

Plusieurs articles que j'avais mis dans les journaux avaient assez frappé le premier consul pour qu'il eût montré le désir de savoir de qui ils étaient. On m'avait nommé, et il n'avait pas caché sa satisfaction. Eh bien ! comme mes idées et une prévoyance du système que suivrait inévitablement le gouvernement qui s'élevait ne plaisaient pas au parti révolutionnaire, la police me compromit dans la correspondance anglaise pour m'éloigner de Paris si j'avais peur, ou pour avoir un prétexte d'attenter à ma liberté si je tenais bon. Ainsi, c'était parce que le premier consul s'était occupé de moi que l'on m'avait calomnié et traité de manière à éviter un rapprochement qui pouvait arriver par sa volonté, ou par la mienne si j'avais de l'ambition ; et c'était lui qu'on faisait servir à l'accomplissement de cette infâme combinaison. Aussi, lorsqu'il refusa de m'accorder la liberté qu'il m'avait promise, et que M. Rœderer insista en lui rappelant la manière honorable dont il s'était exprimé à mon égard, il répondit qu'on ne pouvait se fier à moi, qui faisait sans doute de bons articles dans les journaux, mais en évitant de les signer. Sans aucun intérêt personnel, je ne me doutais pas même alors des calculs d'ambition qu'on peut attacher à des phrases dans un gouvernement nouveau. Ce reproche de garder l'anonyme ne se plaça pas moins dans ma tête, et je me promis

n, quand je trouverais une occasion favorable, m'établir si publiquement, si nominativement, e personne n'aurait plus le pouvoir de m'attaer. Telle a été la cause de ma brochure sur le brumaire comparé au système de terreur, en tation d'un livre prétentieux qui portait pour re ridicule : *l'Art de rendre les révolutions uti-* (1). Quand j'appris de mon libraire, le matin jour où ma brochure fut mise en vente, qu'on it venu du château en chercher et en recherer par douzaine, je rentrai chez moi plus sûr de position à venir que la plupart des rois de urope.

Le reste en a été la conséquence.

Ne pouvant appuyer mes raisonnements que sur s faits, et n'ayant rien de mieux qu'un fait qui 'est personnel pour appuyer l'observation que i faite sur le danger de laisser la police propager

(1) On comprend sans peine que le déplacement des térêts, le changement des doctrines, les fautes d'un uvernement rendent les révolutions inévitables ; on mprend aussi qu'avec le temps les révolutions les plus ageuses, les plus sanglantes même amènent des résults avantageux pour les générations qui suivent ; mais mment comprendre une théorie sur l'art de rendre les volutions utiles. Plusieurs révolutions ont eu lieu deis cette note, à commencer par la révolution qui a nversé celui à qui elle s'était adressée, et je n'ai pas enre vu que l'art de les rendre utiles ait reçu la moindre plication ; au contraire.

l'idée double de sa mansuétude et de la sév
du premier consul, il me pardonnera d'être
dans des détails qu'il comprendra d'autant n
qu'ils ne lui seront nouveaux que par les c
quences qu'il peut en tirer. Qu'il évite de
directement des hommes; qu'il se persuade
qu'il y a presque toujours de l'intrigue da
accusations portées contre les individus,
qu'il n'y a pas de cour sans intrigues, et q
jourd'hui ce sont des partis qui s'y combatten
leurs vieilles haines et leurs nouvelles préten

Il ne fera en cela que fonder le vrai systè
son gouvernement. En effet, le premier c
ayant eu tout à recréer, a sur tous les souv
cet avantage que quiconque occupe une
dans l'État a été choisi directement par lu
droit d'être constamment protégé par lui. A
condition, il pourra faire marcher l'admin
tion telle qu'il l'a rigoureusement reconsti
car si jamais cette administration tombe à l
position des ministres et varie selon leurs pr
tions et leurs systèmes particuliers, elle finir
détruire le gouvernement, comme cela est a
sous l'ancien régime. Il est donc de la plus
importance que rien ne puisse se mettre en
currence avec la protection du premier co
La plus haute politique, plus encore que la b
exige qu'il ne prononce jamais de disgrâce
plète sans la nécessité la plus absolue, afin

'sonne ne soit tenté d'espérer dans les événe-nts possibles une sécurité plus grande que celle 'il peut donner.

NOTE VI.

Décembre 18(

Quoique je sache peut-être plus intimeme personne ce que le premier consul pense d(vains qui ont mis en vogue les doctrines c res à l'action du gouvernement d'un grand l crois que cette Note ne sera pas sans intér un étrange résultat des diverses phases de l lution, le pouvoir qui travaille à la combat tous les faits de son existence est spécia entouré des hommes qui y ont pris une part et qui ne consentiront jamais dans le f cœur à voir condamner les principes sur l ils appuyaient alors leur conduite. Cepe quand on gouverne après de longs trouble on ne doit pas oublier que, si les doctrines détruit le passé restent et ne sont contenu leurs effets que par la puissance d'un h elles reprendront bientôt leur premier asc L'histoire d'Angleterre peut être appelée à de cette assertion (1).

(1) Depuis cette note, on peut aussi appeler e gnage l'histoire de l'Empire et l'histoire de la R tion.

volution qui porta Guillaume d'Orange ône d'Angleterre fut entièrement conduite istocratie. Le souvenir de ce qui s'était ous Charles Ier avait révélé aux chefs des s nobles le danger de laisser le peuple prention dans ce grand débat. La révolution Jacques II était donc faite et complète l le parti aristocratique, qui l'avait dirigée, a de vouloir la justifier dans les esprits. Locke alors l'écrivain qui faisait le plus de bruit; it en effet un grand métaphysicien. On s'asa à lui, et on lui demanda un ouvrage jusatif de l'expulsion de Jacques II.

ocke prit toutes les idées de son ouvrage dans politique établie pendant les guerres intestines, composa le livre appelé *le Gouvernement civil*, ns lequel il consacra le principe de *la résistance tive à l'autorité*, fondé sur un contrat entre le uple et son chef; contrat que le peuple peut ujours rompre, et dont l'infraction de la part du onarque doit être punie par l'exhérédation. une chose qui avait pu être nécessaire et qui it accomplie, il fit un principe dont les conséences se reproduiraient si l'aristocratie anglaise rdait son ascendant sur le peuple; car ce qui st pour elle qu'un moyen de s'asservir la coune deviendrait bientôt un fait positif sous un ection populaire. Il est probable que ceux qu aient commandé l'ouvrage de Locke furen oins empressés de le lire que de le répandre;

lui donnèrent une telle vogue que le princi|
la résistance active à l'autorité a fini par être d
nant en Angleterre. Ainsi, pour justifier un
volution faite, on a jeté dans l'avenir le ger
révolutions nouvelles, germe si fécond que, d
1668, il n'est pas une seule prérogative roya
n'ait été restreinte par une loi de circonstan
nos jours, nous avons entendu M. Pitt, qui
tant ne faisait pas profession de démocrati
pondre en plein parlement au fils de Georg
qui se pressait un peu trop de demander
gence lors de la première folie de son père
n'avait pas plus de droit pour être régent qu
autre Anglais; proclamant ainsi la volonté s
raine du parlement.

Au reste, je suis loin d'attribuer aux livr
puissance qu'ils n'ont qu'autant qu'ils répo
à la disposition des esprits, et cette dispo
tient toujours à des circonstances sociales da
quelles les fautes des gouvernements ont au
autant de part que les passions populaires. V
a été véritablement le chef spirituel de l'I
pendant le dix-huitième siècle. Pour sédui
société en dissolution, il fallait plus d'espri
ronie, d'immoralité que de raisonnements d
tiques ou profonds. Cet écrivain tombera à m
que les choses sérieuses reprendront de l'asce
et autant que la société se trouvera bien g
née; mais toutes les fois qu'elle entrera en
sition contre le gouvernement, quel qu'il

oltaire retrouvera tout son crédit, parce qu'il est ort amusant à lire pour ceux qui sont mécontents.

Par opposition à la doctrine développée par ocke, les écrivains religieux français, Bossuet à eur tête, proclamèrent en principe que *la révolte n'est jamais permise*, autre manière folle de mettre les maximes en opposition à des événements. Qui amais a dit que la révolte était permise ? Dans quelle page de l'histoire trouverait-on qu'un peuple soit venu demander à ses maîtres la permission de se révolter ? Les patriciens de Rome ne croyaient certainement pas qu'il fût permis au peuple de leur résister; mais quand il le fit, quand il abandonna la ville, il fallut bien traiter avec lui, et il obtint des tribuns pour le défendre. Dès lors il y eut résistance légale, ainsi que cela arrive nécessairement dès qu'il y a plusieurs pouvoirs dans l'Etat. Sous Louis-le-Débonnaire, la révolte des nobles se consacra par l'établissement de la féodalité, et les lois en firent un pouvoir qui s'élevait moins contre la royauté qu'il ne la ravalait. Il y a nécessairement dans un Etat autant de pouvoirs qu'il y a d'intérêts collectifs qui parviennent à se séparer de l'intérêt général, et à mettre sous des lois spéciales la protection des droits qu'ils ont acquis ; cela s'est vu dans tous les temps et dans tous les pays. Mais ce n'est pas un motif pour ériger la division des pouvoirs en doctrine générale, puisque cette division dépend plus des circonstances que de la volonté des hommes.

La grande circonstance de la France aujourd'hui est tout entière dans la recomposition de la société sous un pouvoir qui fasse taire les ressentiments, les craintes du passé et qui donne de la confiance dans l'avenir. Comment cette confiance s'établira-t-elle, si les mêmes hommes qui se prosternent devant l'autorité qui rétablit la monarchie, travaillent sans relâche à maintenir les doctrines qui ont précipité sa chute, et se font écouter quand ils dénoncent, comme partisans des Bourbons, les écrivains qui essaient de rendre leur valeur aux anciens principes ? Il serait fort extraordinaire que quatorze siècles de monarchie ne pussent plus servir en France qu'à faire opposition même au gouvernement d'un seul.

Je suis loin de penser que le premier consul doive intervenir ostensiblement dans les querelles de doctrines ; il lui suffirait de rester neutre pour que le public fût bien persuadé qu'il ne regarde pas les écrivains qui combattent les principes révolutionnaires comme des ennemis de son gouvernement, malgré les préventions contraires dans lesquelles on l'entretient avec persévérance.

Depuis quelque temps le premier consul gagne beaucoup dans l'opinion. Il est peu d'espérances que les hommes qui réfléchissent puissent maintenant concevoir sans lui. Pendant longtemps il a paru plus appartenir à un parti qu'à la France, parce qu'il y avait un parti intéressé et habile à propager cette idée ; aujourd'hui elle est fort affai-

ie, et, plus il s'éloigne de la révolution, plus il tire à lui les vœux des Français. Cette disposi-on des esprits, qu'on ne peut trop seconder, est rfaite en ce qu'elle prouve qu'on s'attache à autorité assez forte pour garantir la tranquillité tous, et qu'elle permet de fonder des principes olitiques en rapport avec les vues du gouverne-ent. Jamais le premier consul ne pourra trans-orter à personne la gloire qu'il a acquise, et les euples seraient trop malheureux s'ils ne pou-aient prospérer que sous des hommes d'un mérite xtraordinaire. L'avantage des principes politiques n rapport avec les intérêts d'un Etat est de sou-mir la faiblesse de ceux qui gouvernent, et voilà ourquoi il est si important de n'en laisser établir ue de bons.

La fortune de la France a voulu que ceux qui nt commencé notre révolution n'aient pas eu la orce de la diriger, et qu'elle n'ait pu être arrêtée ue par un homme qui, n'y ayant pas contribué, 'a pas été conduit à poser des principes contrai-es à l'autorité nécessaire au gouvernement d'un rand pays. Il ne sera donc pas en contradiction vec lui-même, ni avec la France, puisqu'il est ncontestablement prouvé aujourd'hui que l'im-mense majorité des Français repousse toutes les maximes qui ont amené le régime de sang et de poliation. C'est la crainte de ces terribles maxi-mes qui ne laissent rien voir de stable, qui ne ustifient les anciens changements que pour avoir

plus de facilité d'en provoquer de nouvea
cette crainte qui réunit de plus en plus au
premier consul tous les Français qui on
de repos, n'exigeant rien de lui que de ı
tromper sur les moyens d'assurer l'avenir
conserve, et que l'homme de nos jours ne r
pas aux hommes fameux de l'antiquité, (
fait que donner au monde une grande
dont le monde s'est ensuite tiré comme il

J'ai déjà eu l'occasion d'en faire la re
les principes qui amènent les révoluti
presque toujours condamnés par les révo
il n'en est pas de même des principes qu
blit pour justifier les révolutions accom
deviennent fondamentaux; un peu plus
peu plus tard, leurs conséquences se pro
or, la France ne veut plus de révolution
sentiment qui domine aujourd'hui; le
consul a pu en acquérir la certitude
voyages. On peut s'en convaincre aussi p
vité de paroles avec laquelle, depuis que
maines, on s'occupe de nouvelles com
dans la forme du gouvernement. Chacun
ou déraisonne sur cet objet, ce qui n'est p
puisque les conjectureurs s'accordent t
considérer la volonté du premier consul (
grand moyen auquel les autres seront s
nés. Le sens dans lequel on parle de (
indique assez combien les esprits sont las
ce qui ressemble à la démocratie. Il est na

les Français se portent vers des conceptions propres à assurer le repos de la France ; il est bon que les désirs devancent les événements et que les volontés contradictoires se fatiguent. Plus l'impatience française court au-devant de l'avenir, moins peut-être doit-on se presser de le lui révéler ; avant de le fixer il faut le faire, et cela devient plus facile de jour en jour.

NOTE VII.

Décembre 18

Jamais on n'a tant parlé de *noblesse* que
quelques jours. Tout ce qu'on dit à ce suj
extraordinaire qu'il m'a paru curieux de r
cher s'il y a encore en France quelque ch
ressemble à la noblesse ; je ne dis pas dev
lois qui n'en reconnaissent pas, mais d
tête des hommes. Cette question est assez i
tante pour mériter d'être examinée avec i
tialité.

Avant la Révolution, il y avait en Franc
institutions qui se liaient à la monarchie :
blesse et l'établissement religieux. L'établis
religieux n'était qu'ancien ; la noblesse étai

La noblesse était finie parce que, de dr
ne participait pas plus au gouvernement
autres classes de la société ; elle n'était plus
distinguée par son éducation et ses rich

tation ; elle avait adopté avec enthousiasme les systèmes les plus oppposés aux principes de la monarchie ; en un mot, elle était philosophe par prétention à l'esprit et démocrate par libertinage. Personne n'a pu oublier qu'avant la Révolution, les pauvres chevaliers de Saint-Louis exeptés, il était contre l'usage de se montrer à Paris décoré d'un ordre et d'y faire porter sa livrée. Le moment était arrivé où, ainsi que l'a dit Montesquieu, la gêne du commandement fatiguait autant que celle de l'obéissance. On prétend que Louis XV, auquel on parlait de la possibilité d'une révolution contre le trône, se contenta de demander si on lui ferait une pension. Les plaisirs et les douceurs de la vie domestique avaient séduit jusqu'au chef de l'autorité suprême. Dans l'émigration, le bonheur de vivre comme de bons et libres bourgeois a tenu lieu à quelques nobles des avantages qu'ils avaient perdus.

S'en prendra-t-on à la noblesse de la nullité dans laquelle elle était tombée ? ce serait une injustice. L'ancienne société lui avait accordé des priviléges en compensation des devoirs qu'elle lui avait imposés, car elle était alors la seule force militaire de l'Etat. Mais lorsque la population laborieuse devint libre, et que, par son activité, par son génie productif, elle mit les gouvernements dans la possibilité de payer en argent tous les services publics, les classes se confondirent dans une égalité qu'il est impossible de nier, qui se main-

tiendra malgré tous les efforts contraires qu'elle repose sur cette vérité qu'on oserai contester de nos jours qu'à aucune autre é « Il n'est personne qui ne soit apte à rece » l'argent. » Or, dans tout pays où il n'y a service qui ne soit soldé, il y a réellemen *politique* en dépit des prétentions et des sou

De tout ce qui avait composé l'esprit de blesse, il ne restait plus que la *vanité* q veillait, non pas lorsqu'on attaquait les tions de tous, mais lorsqu'on voulait mettre tinctions entre les familles, ainsi que cela sible, sous Louis XV, entre la maison de L et la maison de Rohan. Cette vanité se même dans les nobles qui se sont montré sans de la Révolution; ils conviennent de grâce qu'il n'y a plus de noblesse; mais il chent quand on veut mettre tous les no la même ligne. Cette vanité vient de pren nouvelle force. On pourrait croire que d qui n'ont plus que ce qu'on appelle de l sance, comme si chacun n'avait pas la veulent s'en faire un dédommagement p qu'ils ont perdu; mais ce ne serait pas co ce qui se passe en France depuis qu'elle se r dans le sens de la monarchie.

Tant que nous avons conservé les allure blicaines, les nobles qui n'avaient point é et le petit nombre qui était rentré, n'ont sayé de s'isoler des autres citoyens. Depu

ut marche vers l'unité de gouvernement, l'a-
our des distinctions, qui en est inséparable, a
veillé dans l'esprit des nobles, non-seulement
souvenir de leur existence passée dont ils
vaient fait le sacrifice, mais le chagrin de se voir
mplacés par des hommes nouveaux dans toutes
s positions élevées qu'ils occupaient autrefois.
e leur côté, les hommes nouveaux ne se sont
s contentés des avantages réels dont ils jouis-
nt; ils ont dénoncé, dans leurs journaux, les
nigrés rentrés comme coupables de se donner
itre eux des qualifications abolies par les lois,
itesse qui prouve le prix qu'ils y attacheraient
ur eux-mêmes. C'est ainsi que le mot noblesse,
guère encore proscrit, se trouve aujourd'hui
ns cesse répété par ceux qui ont été et par ceux
i voudraient être. Quand on gouverne des Fran-
is, on peut être entraîné fort loin par le choc
s amours-propres. Il faut s'y attendre. Les pré-
ntions de familles et de personnes vont devenir
ssi actives que l'était l'esprit de parti sous la
publique. Les hommes qui entourent le gouver-
ment, qui jouissent des places et de la fortune,
iteront d'établir le principe de la conquête en
rtu duquel les hommes d'autrefois seraient trai-
en vaincus; idée à peu près juste si on avait
sisté à les tenir expulsés et si le premier consul
vait voulu régner que pour lui; idée fausse
squ'il faut tout réunir pour qu'aucun parti ne
t intéressé à de nouveaux changements.

De leur côté, les nobles, qui ne peuvent rivaliser avec ceux qui possèdent les places et la fortune, chercheront à s'isoler ; ce qu'il faut éviter ; car l'opinion publique qui se compose souvent de passions plus que de raison, se mettrait du côté des nobles, non par amour pour eux, mais pour le plaisir d'humilier ceux qui tiennent les places et la fortune, deux choses que tout le monde envie parce que tout le monde y prétend. C'est l'esprit fondamental de la démocratie ; et cet esprit, qui est celui de la Révolution, domine encore aujourd'hui. Mais il ne faut pas s'y tromper ; si les nobles s'isolent, ce sera pour se faire rechercher ; et cette tactique deviendra pour moi la plus forte preuve qu'ils regardent le gouvernement actuel comme ayant les forces nécessaires pour se fonder dans l'avenir. Ils ne s'isolaient pas sous le Directoire; ils sentaient fort bien que cela n'aurait qu'un moment dont il fallait tirer parti. Les hommes n'ont pas toujours besoin de raisonner leur conduite pour la conformer à leurs intérêts. Sous un gouvernement qui s'assure, la noblesse ne voudra pas risquer son avenir et ne se tiendra momentanément à l'écart que par calcul.

Tout ce qu'on peut décider avec une volonté ferme, le premier consul l'a décidé ; maintenant il lui faudra une patience qui lui coûtera peut-être davantage. Il n'aura plus affaire aux grandes passions des hommes qu'on subjugue avec un grand caractère, mais à leur amour-propre nécessaire-

nt plus actif dans une cour qui se forme que
ıs une cour toute formée, puisqu'il faudra à la
s combattre l'exagération des prétentions nou-
lles et satisfaire celles qui se réveillent. En un
ıt, le premier consul va rencontrer ce qu'on
pelait dans l'ancienne monarchie la *résistance*
ssive, qui n'était au fond qu'une bouderie se
rminant par des conciliations bien plus que par
torité.

Je parle de la noblesse en homme très désinté-
ssé, qui ne l'envie, ne l'aime ni ne la hait; mais
n'ai jamais cru qu'il fût permis de mettre ses
êts en opposition avec l'intérêt de son pays;
st pourquoi j'ai constamment préféré pour la
ance le gouvernement d'un seul. Par la même
ison, j'appuierai les institutions qui peuvent le
utenir, rien n'étant plus pernicieux que les prin-
pes et les formes démocratiques dans une mo-
archie, puisqu'ils ne laissent de chances que le
spotisme ou les révolutions. Je crois donc à la
écessité de quelque chose qui soit puissant dans
État autrement que par les places et la fortune;
r les places et la fortune distinguent également
ns les démocraties et sous les gouvernements
spotiques. La grande difficulté est de savoir
mment on fait ou comment on refait une no-
esse, et si des titres qui dans leur origine te-
ient à des fonctions, et qui par abus étaient
venus personnels et transmissibles, peuvent
commencer par où ils ont fini.

Qui aurait soupçonné, il y a trois ans, qu'on serait conduit à s'occuper de semblables questions? Mais tout s'enchaîne. Lorsqu'il se forme une cour, une étiquette, il est tout naturel que les esprits s'occupent de noblesse, les hommes ne voyant jamais l'avenir qu'à travers les souvenirs du passé; et je ne serais pas étonné que l'opinion, une fois éveillée, n'entraînât le premier consul au-delà de ses propres pensées. Ce que le temps a mis de vague dans les idées qu'on se fait de la noblesse est ce qui contribuera le plus à son rétablissement, quand ceux qui l'envient croiront avoir acquis le droit personnel de la défendre. Si le premier consul avait gardé les formes d'un gouvernement militaire, les militaires auraient suffi à sa représentation, et la gloire dont ils jouissent aurait fait taire toutes les vanités; mais dans une monarchie, ce n'est pas seulement de son mérite qu'on est vain.

Il se présente une occasion toute naturelle d'essayer le véritable esprit de la noblesse à l'égard du gouvernement. Je dis le véritable esprit, parce que je ne peux ignorer que les nobles mettent une espèce d'orgueil à paraître dédaigner ce qu'ils désirent le plus. Lorsque le premier consul a ouvert les portes de la France aux émigrés, j'étais à Londres. Presque tous juraient qu'ils ne pouvaient accepter cette amnistie sans se déshonorer, et cela le même jour où ils faisaient leurs préparatifs de départ; les embarqués de la veille étaient amèrement blâmés par ceux qui devaient les suivre le

ain. On pouvait les regarder comme des honteux d'avoir été grondés et qui n'osent le désir qu'ils ont de rentrer en grâce. On que les listes électorales nouvellement ont montré les nobles en majorité parmi ıds propriétaires. Puisqu'ils sont reconnus pour être électeurs, on peut leur ouvrir uprès du gouvernement, les attacher au ordre de choses, sans que les hommes qui fait un privilége de la révolution puissent ıdre. Dans chaque circonstance qui leur fait ;e, ces hommes poussent la jalousie à un ont il est difficile de se faire une idée, et ıtrent habiles à multiplier les alarmes, à r toutes les préventions. On peut se rappeler ıent qui suivit le retour du premier consul oyage de Lyon ; tout semblait perdu, tous its étaient présentés comme en révolte con- ;ouvernement. Quand toutes les places va- furent remplies, l'ordre se rétablit aussitôt; n'était pas difficile, car l'ordre n'avait été en rien.

este, les listes électorales ont déjà produit ntage réel; elles ont fait remonter la valeur ındes propriétés territoriales ; et c'est bien istes que cet effet doit être attribué, les propriétés n'ayant pas éprouvé d'augmen- C'est un grand bien que l'argent sorte des ıuilles et de l'agiotage. Cette hausse dans la des grandes propriétés territoriales peut

également servir à montrer la confiance qu'in
le gouvernement ; aussi répéterai-je que si
d'hommes s'agitent dans tous les sens , que si
les amours-propres se réveillent , il ne fau
s'en alarmer, mais qu'on doit au contrair
conclure qu'on sent généralement qu'il s'é
un ordre de choses qui a de l'avenir ; que per
ne veut se résigner à en être exclu , et moin
les autres encore ceux qui ont l'air de s'en éloi

NOTE VIII.

Décembre 1802.

u'on a vu le titre d'*excellence* accordé aux
s et aux ambassadeurs français, il a été
turel de croire que le titre de *citoyen* ne
plus au premier consul; car il est contre
sens qu'on puisse parler au chef d'une
la seconde personne, tandis qu'il faudrait
r de la troisième pour adresser la parole à
istres. On s'attend donc à voir le premier
dopter une qualification exclusive, tandis
deux autres consuls et un nombre plus ou
rand de dignitaires recevront des qualifi-
plus ou moins éminentes. Pour prévoir le
ue peut avoir une telle opération, il fau-
nnaître de quelle manière elle se fera, et
n'offre aucun exemple qu'on puisse appli-
e qui se prépare.
nne, de nos jours, n'a vu commencer ou
encer une monarchie (1); cependant il y a

puis cette Note, nous avons vu une monarchie
ncer et finir de nouveau. Qui pourrait dire posi-
pourquoi?

toujours des antécédents faciles à deviner, même lorsque l'histoire n'en fait pas mention. Que Clovis soit le premier roi de France, c'est-à-dire le premier établi sur le territoire français, cela est incontestable; mais il y avait eu avant lui plusieurs chefs de Franks qui avaient tenté de former des établissements dans les Gaules, et il y avait avec lui d'autres chefs assez grands pour que leur position fût fixée de droit si la conquête réussissait. On connaît les antécédents de Charlemagne et de la race des Capet. Il en est de même à l'égard de toutes les familles qui règnent en Europe. On peut donc expliquer comment les classifications, les prééminences, les titres se sont établis à ces diverses époques. Pour la première fois l'histoire présente une vieille nation où tout est à faire quel que soit le genre de gouvernement qu'on veuille lui donner. Certes, cette effrayante nécessité est un des caractères distinctifs de la Révolution française; et elle en a bien d'autres, quoiqu'en disent ceux qui prétendent qu'elle ressemble à toutes les révolutions. La monarchie anglaise détruite par la république dont Cromwell se fit le protecteur, restaurée sous les fils de Charles Ier ne fut réellement rétablie que par le prince Guillaume d'Orange, assisté de l'aristocratie sous laquelle la couronne tomba nécessairement en tutelle; tutelle qui a pris tant d'accroissement qu'on peut affirmer qu'en Angleterre ce n'est pas *le roi* qui gouverne, mais l'aristocratie, comme i

vrai que c'est la chambre des communes qui inistre. Mais quand la Restauration se fit en leterre, et quand Guillaume remplaça la resration, on n'éprouva point la nécessité et l'emras de reconstituer la société, de rétablir les gs. Tout ce qui était fondamental dans ce pays, libertés populaires comme les priviléges aristotiques, se releva avec les événements et par la ce seule des événements. Il ne peut en être de me chez nous. L'ancienne société, amnistiée de l, rentre après avoir abandonné ses chefs ; elle rien à réclamer de droit dans l'ordre actuel, squ'elle n'a contribué en rien à l'élever. La été nouvelle, mutilée par la Révolution, attend c sa constitution du pouvoir qui l'a ralliée. e situation est certainement neuve dans l'hise du monde.

orsque les faits manquent comme points de paraison, c'est dans les esprits qu'il faut cher ce qu'il y a encore de vivant, afin de sur quoi on peut appuyer les créations nous. Or, à tort ou à raison, il est certain que les çais croient assez généralement que tout ce est honorifique a été créé, ou réglé ou coné par le che de l'Etat, jusqu'au moment où institutions ont été assez fortes pour se sou- d'elles-mêmes et par l'usage. Comme il n'y ez nous ni institutions, ni usages, il faut re- selon la croyance des esprits, ou ne rien faire tout. Ce serait un triste passe-temps que de

jouer à la monarchie ! L'histoire, qui est d'autant plus sévère qu'elle juge par l'événement, serait plus favorable au général Bonaparte chef d'une république qu'il aurait sauvée de ses propres déchirements, qu'à Bonaparte créateur d'une monarchie qui croulerait avec lui. Je dis pendant sa vie, car je ne crois pas qu'une république soit maintenant plus facile à constituer qu'une royauté, et je suis d'ailleurs bien convaincu que cette mission n'est en aucun rapport avec le caractère du premier consul.

Restons-en donc aux classifications, aux titres honorifiques ; car ce n'est que cela qu'il s'agit réellement de créer ou de recréer, et laissons au temps à décider si les formes prendront des racines assez profondes pour se jeter dans l'avenir, ce qui n'est pas sans exemple, quand la législation et les mœurs appuient successivement les formes par tout ce qu'elles peuvent leur donner de positif.

Cette opération réussira ou blessera l'opinion publique, selon qu'elle se liera à la Révolution ou qu'elle se liera aux idées que la France conserve. Je vais m'expliquer avec franchise ; car, si je ne disais pas la vérité entière, pourquoi écrirais-je ? pourquoi aurait-on pu désirer que j'écrivisse ?

Si, comme on le dit, les consuls reçoivent un titre, et qu'en même temps, par le même sénatus-consulte, les conseillers d'Etat ou tous autres hommes en place en reçoivent un, cet arrangement ne paraîtra aux Français qu'un arrangement

révolutionnaire, un partage entre des intéressés; et le respect qu'on doit à sa puissance s'en ressentira par des motifs fondés en raison.

Au contraire, si le sénatus-consulte ne donne des titres qu'aux consuls, l'opinion publique se taira sur le second et le troisième par respect pour le premier auquel il serait difficile de rien contester s'il ne s'agissait que de lui, puisqu'il est le seul qu'aucun titre ne puisse grandir, et que les Français ne peuvent qu'être flattés de voir celui qui est de fait le chef de leur gouvernement mis, pour les titres et les formes, sur la même ligne que les chefs des autres gouvernements de l'Europe.

Le chef du gouvernement ne peut lui-même se donner un titre; il faut donc un acte d'un des corps constitués qui sont censés représenter la nation française, puisque seule elle peut mettre de l'intérêt à ce que les puissances étrangères traitent son gouvernement avec les distinctions et les formalités en usage dans toutes les cours.

Mais une nation ne peut jamais vouloir donner elle-même des titres à un autre que celui qui la gouverne, parce que cela est contre l'esprit fondamental des monarchies. Quand le chef du gouvernement a reçu un titre de la nation, tous les titres subordonnés dérivent du sien et de sa volonté; il a toute mission, tout pouvoir à cet égard; et seul il possède assez de connaissances relatives pour créer des distinctions s'il les croit nécessaires, pour les régler suivant le but vers lequel

fléchir sur la manière d'y joindre un ti toute association d'autres noms au sien, serait pas absolument nécessaire, produir combinaison fausse dans ses résultats.

Cependant, si des motifs qu'il m'est im de connaître voulaient que ce que je crois pourtant indispensable, c'est alors qu'il fa non préparer l'opinion, cela est impossibl la distraire aussitôt après le sénatus-cons des actes qui la rattacheraient vivement vernement qui peut tout sur les esprits, de les forcer à reconnaître honorables de mes que l'autorité ne peut faire que puiss reste, je crois que, sans prendre la pein chercher, les sujets de distraction ne man de longtemps à l'opinion publique.

NOTE IX.

Janvier 1803.

Il faut être humoriste pour trouver aujourd'hui, a écrivant, autre chose que des éloges. La situa-ion du gouvernement est bonne, l'esprit public cellent. Les royalistes d'intérêt se tiennent un eu moins à l'écart ; les royalistes d'opinion re-oncent à ces petites critiques que l'homme mêle olontiers à son approbation dans la crainte d'être ccusé de changer brusquement de parti, enfin la alomnie est réduite à user de mesure. Depuis 1787, ucune époque n'avait montré autant d'accord ntre les Français. On peut dire que le premier onsul a réuni tous les partis dans un parti si rand qu'il est permis de l'appeler le parti de la rance.

La situation des finances a été admise telle qu'on a présentée dans les journaux. A dessein d'avoir es renseignements précis à cet égard, j'ai vu des ommes qui, par les intérêts d'argent qu'ils ont vec le gouvernement, par les spéculations qu'ils nt faites sous le Directoire, sont à même d'être nstruits; ils n'élèvent aucun doute sur la sincé-té des comptes qui ont été livrés au public. Il

n'appartient qu'aux gouvernements forts
ser la situation réelle des finances; il y a
à dissimuler sur ce point, puisqu'il faut
finir par arriver au positif, et que, lors
malaise, il s'accroît par les efforts tentés
dissimuler. L'organisation de la magistra
nouveau plan d'éducation, l'établissemen
natoreries comme indice d'un retour ve
tème territorial, les réformes dans le r
l'Institut, l'opinion prononcée du gouv
sur les grandes questions qui se lient à
possible de la France, sa neutralité entre
mes qui ne sont divisés que par des nua
pinions, tout concourt à donner du ca
esprits. Ce calme ne s'obtient jamais que
cord des principes fondamentaux du pou
la forme gouvernementale sous laquelle
duit, et si l'honneur en revient à celui
verne, rien n'est plus juste; c'est la con
de sa conduite. Sans cette condition pre
écrits ne peuvent rien sur l'opinion. Ma co
à cet égard, m'a toujours fait regarde
une maladresse, et, selon les temps, c
malheur, les journaux soldés avec la p
de former l'esprit public. La direction d
nal officiel suffit à un bon gouvernemen
doit être abandonné à une surveillance
casserie, s'il est possible.

Un journal officiel, d'ailleurs, peut
des articles qui ne soient pas officiels

it une véritable influence. Je mettrai de ce
: un article dernièrement inséré dans *le*
ır sur deux hommes qui ont été actifs dans
royaliste, MM. d'André et Dutheil, sans que
ıe deviner au juste quel motif a eu le pre-
nsul pour faire connaître au public d'aujour-
ı différence qu'il y a entre eux ; mais il y a
ce et vérité, par conséquent plus que de
ité. Il est bien que la France locale, ayant
›eler les émigrés, sache qu'il y avait divi-
tre eux, par conséquent qu'elle ne soit pas
des grâces qu'ils pourront obtenir, et ne
de pas ceux qui ont saisi de bon cœur l'oc-
de rentrer dans leur patrie avec les extra-
; projets qu'oseraient tenter dans l'avenir
ıi sont restés à l'étranger.
›paration faite entre MM. d'André et Du-
›roduira un grand bien ; elle attachera à
actuel les royalistes qui n'ont pas cessé
Français, et livrera au mépris qu'ils méri-
; partisans de l'étranger, très peu nom-
sans talent et sans considération, ainsi que
ience l'a prouvé, puisque la police a rare-
ıis la main sur des agents venus de Londres
n'ait pu aussitôt en faire des espions à ses
Par compensation, il arrive quelquefois
la police de n'être que l'instrument des
lu dehors, qui lui font dénoncer les agents
; sont las, ne trouvant pas de plus sûr
pour s'en défaire. Il y aurait un petit livre

à faire sur les anecdotes de ce genre (on
verait à toutes les époques de dissensions
pour l'instruction de ceux qui croient
dans les partis et à la reconnaissance
pour lesquels ils exposent leur vie.

Sans avoir jamais été d'un parti actif
dans toute ma vie politique il n'y a j
d'engagement qui m'ait obligé de renon
indépendance, l'habitude que j'ai d'ol
monde, comme s'il ne remuait que pou
struction, une très grande tolérance q
à quelque connaissance du cœur humai
souvent valu des confidences, surtout
prisons où, je ne sais pourquoi, on
souvent mes conseils en m'avouant to
sition. De ce que j'ai appris, je puis
comme vrais les renseignements suiv
viendront à l'appui du jugement port
Moniteur sur MM. d'André et Dutheil
dire sur les influences du dehors pen
époque de notre révolution.

Comme il est bien prouvé qu'il y a e
ves divisions parmi les émigrés, on peut
admettre qu'il y a eu aussi des divisions
royalistes de l'intérieur; je parle des roy
tifs, agents du roi ou de la royauté, ce
révolution, n'est pas toujours la même cl

De ces divisions, on peut en disting
la première, pour la Vendée, était dirigé
gleterre, sous l'inspection d'agents civil

'agents qui ne combattaient pas et faisaient
spoir des braves qui se battaient ; lesquels
étaient choisis par les intimes du comte
is.

econde division, pour le Midi, était dirigée
André ; la troisième, pour Paris, était sous
ne direction. Les événements ont plusieurs
ouvé que l'Angleterre avait aussi une agence
ulière à Paris, et c'est entre l'agence de
é dans cette ville, l'agence de Dutheil et
e particulière de l'Angleterre, qu'il y a tou-
eu toute la distance qui peut se trouver
'estime et le mépris.

dréest un homme de mœurs douces, aussi
ble de former des projets violents que de
r à des grandes vues politiques, se faisant
llusions sur la position que les événements
donnée, aimant l'argent comme un homme
entend en spéculations, et fidèle jusqu'au
le dans ses engagements. En affirmant qu'il
e de vues politiques, il ne faut pas oublier
ut homme qui régit du dehors les affaires
rince exilé sera toujours exposé à être jugé
ible; car loin d'avoir action sur ses agents,
ui qui en reçoit la loi, puisqu'il ne peut
d'autres projets, d'autres renseignements
ux qu'ils lui communiquent. Si l'on ajoute
tience et la crédulité si naturelles à des
s qui ne vivent que de désirs et d'espéran-
n saura pourquoi même les plus grands

hommes loin de leur patrie en révoluti
raissent souvent manquer de talent et de
surtout si cette patrie, vaste comme la Fra
laisse jamais l'espoir d'un mouvement ass
ral pour être décisif. Dans sa détresse, si l
avait suivi le conseil de ceux qui lui parl
se retirer en Angleterre, il était peut-êtr
sans ressource.

Ce qui prouve que les conseillers de l'i
mènent nécessairement la direction du
c'est que l'action de d'André dans le Mid
jours été assez forte; les hommes de ces c
plus violents, plus décidés dans leurs o
lui présentaient des projets hardis dont i
saient l'exécution; tandis que les conse
d'André, à Paris, qui voyaient et calculai
dement les événements, l'entretenaient
de probabilités. J'ai lieu de croire qu'en
gence du Midi et celle de Paris il n'y avai
port qu'un chef commun, mais que les
qui les composaient étaient étrangers ent

Le motif qui a porté le comte de Lille
cher d'André, à lui donner sa confiance, é
sonnable. D'André ayant été membre
semblée constituante, ayant montré d
favorables à d'indispensables réformes, av
que tout autre des facilités pour former
des liaisons avec les hommes modérés
volution, et pour ramener à la monarc
qui regrettaient d'avoir eu trop de confian

es idées nouvelles. Aussi les correspondances découvertes ont-elles prouvé qu'il y avait eu des rapprochements avec plusieurs députés proscrits au fructidor. Il s'en faut bien pourtant que tous ces députés fussent royalistes sans conditions; s'ils avaient triomphé, je suis porté à croire qu'ils auraient voulu imposer à l'autorité des restrictions si étranges qu'ils auraient tué la monarchie en travaillant à rappeler le roi, et que les divisions qui se seraient mises entre eux, leur auraient fait perdre le fruit de la victoire avant qu'ils fussent d'accord sur les moyens d'en disposer. Il y avait encore alors beaucoup d'idées républicaines dans la tête des royalistes d'opinion. Leur parti n'a jamais été grand que du mal qu'on lui a fait, et dangereux que par les craintes qu'on voulait bien en concevoir. Sa force n'était pas en lui, puisque le mobile de sa direction était hors de lui; aussi ne s'est-il relevé dans plusieurs circonstances que par les fautes de ceux qui lui étaient opposés.

Il est probable que ceux qui ont eu des liaisons avec d'André y ont renoncé depuis le 18 brumaire, et à mesure que cette journée s'est éclaircie. L'auteur de la lettre insérée dans *le Moniteur* a raison, lorsqu'il affirme que tout ce qui avait rapport à l'Angleterre inspirait de l'horreur aux amis de d'André; il aurait pu ajouter que ce qui avait rapport au midi de la France leur inspirait du dégoût. Ce sont en effet d'étranges gens que ces hommes du Midi, toujours prêts à s'assassiner selon les événe-

ments qui font triompher un parti, mais qu'on n peut jamais discipliner assez pour les faire com battre en faveur d'une cause encore indécis Parmi les royalistes de l'intérieur qui sont entré dans l'agence de d'André, s'il y en a qui laissent des mémoires, on y trouvera indubitablement qu leur plus grande occupation a été d'apprendre a comte de Lille à se méfier des faiseurs de projets vendeurs d'espérances et de mensonges, artisan de petits troubles dont le résultat est toujou aussi honteux pour la royauté que fatal à ses par tisans. Il n'est peut-être pas aussi difficile qu'on le croirait d'apprendre à un prince exilé à prendr patience et à mettre la quiétude au premier rang des moyens qui lui restent. Il est vrai que le comte de Lille trouvait de bonnes dispositions à cet égard dans ses infirmités et dans la jalousie fraternelle qui lui faisait craindre les avantages physiques qu'aurait le comte d'Artois, dans la supposition où des mouvements intérieurs exigeraient promp tement la présence d'un Bourbon en France.

Les têtes ardentes, les intrigants affamés, tou jours confiants dans la promesse qu'on leur faisait de ces mouvements, s'étaient donc tournés du côté du comte d'Artois, et se trouvaient par con séquent à la disposition du cabinet de Londres Le comte de Lille les connaissait tous malgré la discrétion dont on se piquait à son égard; la po lice de Paris les connaissait aussi, tant ils étaient bruyants et indiscrets; mais les agents du comte

ı sont toujours restés inconnus au cabinet
ıdres et aux hommes qui entouraient le
'Artois. Le comte de Lille avait à cet égard
a parole, comprenant fort bien que, toutes
que les agents de son frère sentiraient le
d'échapper à l'indignation produite par
ımplots ou au ridicule de leurs intrigues,
eraient à leurs noms des noms jouissant
rande estime parmi les royalistes, et qu'il
par se trouver ainsi lui-même isolé de tout
avec la France.
olice en ne faisant aucune distinction
es hommes que rien ne rapprochait, exci-
-même, sans s'en douter, le public à trai-
ables les conspirations et les correspon-
aussi, toutes les fois qu'il y avait quelques
ertes dans ce genre, tous ceux qui, dans la
ion, avaient pu avoir des relations avec les
es du dehors, s'unissaient d'instinct pour
er une accusation qui pouvait tomber sur
personnes à la fois qu'il y avait acclama-
ır la nier.
uvrant *le Moniteur* à la distinction faite
'André et Dutheil, c'est-à-dire entre les
s à opinions et les hommes à projets vio-
gouvernement a désintéressé les partis qui
la loyauté. Comme il est impossible de
r en ceci, au premier consul, aucun inté-
onnel, on n'y a vu qu'un acte de justice,
onté très prononcée de réunir les Français

fidèles à leur patrie. J'ose prédire qu
tera dans un moment surtout où il se
bruits, dont j'ignore encore la portée
contentement de quelques généraux.

Pour des mécontents, il y en a tou
les longs troubles civils. Henri IV en
grand nombre parmi ceux qui l'avaier
conquérir son royaume; il gagnait les
nait les autres, et affermissait son pou
montant les obstacles. Ce qu'il impo
d'examiner, c'est si les généraux méc
qu'on désignait comme tels, ont un p
lement du crédit dans l'opinion publ
permis d'affirmer qu'il n'y a pas auj
réputation qui tiendrait contre le
vouloir arrêter le cours des améliora
mulées en si peu de temps. Plus l'allia
France et le premier consul devient é
plus les mécontents de toutes les espèc
réfugier dans le silence. A moins d'é
on ne murmure guère tout haut que
qui répondra à vos murmures. Quand
se tait, les mécontents se taisent aussi
vérité d'expérience qui m'a fait souve
sur la nécessité de soigner l'opinion p
faire quelques frais pour se l'attacher
la trouve bonne, elle l'est réelleme
difficile sur ce sujet à proportion de l
que j'y attache.

Il ne faut qu'ouvrir l'histoire pour

our d'un prince exilé est plus livrée en-
ntrigues que la cour d'un prince ré-
s rivalités augmentent de force en se
. Il est probable que d'André qui, en
, n'a rien pu pour la cause qu'il servait,
ours refusé de se lier à l'Angleterre, soit
ntiment personnel, soit par la crainte de
savoué par ses amis, il est probable,
e d'André, sans influence possible dans
ussi calme que le reste de la France, et
sans liaison à Paris maintenant, a perdu
n auprès du comte de Lille; on peut
ecturer qu'il n'y a plus d'agence dirigée
et que l'impossibilité et l'inutilité d'en
ne nouvelle a réduit toute cette affaire à
correspondances comme il y en a tou-
, et comme il y en aura toujours dans
es circonstances. De nos jours le roya-
st ni une passion, ni un enthousiasme,
core un fanatisme : c'est une opinion ; et
nes qui n'agissent qu'en conséquence
nion torturée par toutes les crises dont
s été acteurs et victimes, ne sacrifient
nquillité de leur vie à des projets dont
t que l'exécution est au-dessus de leur
Le parti royaliste d'opinion, ayant cessé
ngtemps d'avoir ses chefs dans l'intérieur,
alternativement à la suite des girondins,
, de Carnot, de Barras, toujours trahi ou
des partis qui n'étaient pas le sien ; si

ces partis avaient triomphé par lui, ils l'aur
tué pour récompense. Telle est l'histoire du
royaliste dans l'intérieur; peut-on douter qu'
soit disposé à se ranger du côté où il voit se
ver les principes qui sont les siens?

NOTE X.

Janvier 1803.

le disais, dans ma dernière note, qu'il m'était ıvent arrivé en prison de recevoir d'étranges afidences, et d'être consulté par des gens avec ıimes opinions n'avaient aucun rapport. Depuis ı sortie du Temple, j'ai reçu deux consultations ce genre. La première devait m'étonner; elle était transmise par la femme de ce M. Méhée i, sorti de France sous je ne sais quelle frayeur ıie ou jouée de proscription, se fit, pour l'arıt qu'il reçut de la police de Paris, serviteur parent du principal agent de la police anglaise Allemagne, le trompa et mit de l'amour-propre ıroclamer cette double infamie? Pourquoi l'enma-t-on au Temple lorsqu'il rentra après cette uipée? Etait-ce pour nous espionner? mais ıs avions mieux que cela dans le prince de ...Si M. Méhée avait été mis au Temple dans des ojets d'espionnage contre les prisonniers, pouroi la police l'y laissait-elle quand elle ne pouit ignorer qu'il était généralement repoussé? et, était pressé d'en sortir, par quelle singulière dilection m'envoyait-il demander des conseils,

à moi qui l'avais toujours tenu à distai
qu'il était si naturel qu'il s'adressât au
pour le compte duquel il avait mystifié
ham. Comme je ne pouvais pas même av
riosité de connaître les mystères de sa
je me suis refusé au rôle de confesseur,
vaincu qu'il n'y a plus de repentir effi
il y a eu déshonneur.

La seconde consultation que j'ai r
d'hommes avec lesquels j'ai formé au T
liaison intime, ayant dans toutes les cir
de ma vie préféré la société des gens
tent bien à la société des gens qui n'on
que pour embrouiller les idées et les év
Je parle de MM. de Susannet et d'An
premier consul n'ayant jamais reçu, su
chefs vendéens, que des sollicitations
des rapports d'ennemis, je les peindrai
sont.

M. de Susannet est jeune, d'un espr
apparence, mais d'un caractère ferme e
nant. Il rit volontiers, même en parlan
heurs qui le touchent. Des opinions de
de localité, le besoin de mouvement
dans un parti où d'abord il n'a rien
gloire que peuvent procurer les arme
par les événements à réfléchir, il s'est e
dégoûté des mesures arrêtées à Londre
tentions du cabinet de Saint-James, et
ce qu'on appelait, dans la Vendée, *les a*

jeunes gens choisis d'après les idées de M. Wind'ham. La prédilection de cet Anglais pour les jeunes gens suffirait pour prouver combien il se laisse entraîner par la fougue de son imagination. C'est lui qui vient de choisir presque tous les nouveaux employés en Irlande, et, sur leur âge, on peut prédire qu'ils porteront dans ce malheureux pays une activité, un besoin de paraître utiles, qui contribueront beaucoup à augmenter les dissensions sanglantes auxquelles il est en proie depuis si longtemps.

Les agents civils de l'Angleterre dans les départements de l'Ouest, munis de pouvoirs contradictoires, ont toujours mal vécu avec les chefs des armées qui ne voulaient pas se soumettre à leur rendre des comptes des opérations militaires, et moins encore des comptes d'argent, quand il y en avait.

M. de Susannet, d'un caractère très franc, d'un ton naturellement goguenard, dans aucune circonstance ne cachant rien de ce qu'il a sur le cœur, s'est fait des ennemis de tous *les agents civils*, et, depuis la pacification, de tous ceux qui ont voulu exiger de lui par hauteur des procédés qu'on aurait facilement obtenus par toute autre voie. Je l'ai vu bien des fois désespéré de ce que mille préventions lui ôtaient tous les moyens honorables de vivre tranquille en France; s'il a été un temps où il ne concevait pas qu'on pût rester hors de toute activité, il le conçoit très bien aujourd'hui.

M. d'Andigné n'est connu du pı
que par des inconséquences qui n'oı
pendu de lui ; car il est froid, réflé
ractère égal, et capable de procédı
difficile de juger un chef de parti dar
où il renonce par nécessité à la cau
embrassée. Il y a entre les intérêts
qu'on abandonne, et la nouvelle sitı
faut s'arranger, tant de contrastes
être irrésistiblement entraîné dans c
marches qu'on blâme soi-même ; qı
expose la tranquillité du reste de sa ı
opinion, presque contre sa volonté,
faute d'être en position de résister
que M. d'Andigné ait révélé une conv
avait eue avec le premier consul lors
cation, quoiqu'on se fût réciproque
le secret, n'est-il pas simple de s
cette indiscrétion de la part d'un hon
naturellement fort discret, n'a pas
lui? Quand on a été d'un parti actif
longtemps maître de soi-même daı
circonstances qui se rattachent au pa
table question est de savoir si M. d'Andi
à la pacification. Lui et M. de Susaı
vaient empêcher qu'on ne leur écriv
Pour les condamner, il faudrait pı
ont répondu ; j'affirmerais qu'ils ne l
et la suite rendra cette assertion évidı
Il est incontestable que le ministè

sert quelquefois de la police de Paris pour arrêter ses agents, afin de s'en débarrasser quand ils deviennent à la fois inutiles et exigeants; de même il est incontestable que, dans la journée du 3 nivose (1), Dutheil avait pour but secondaire l'intention de compromettre tous les chefs de Vendéens qui avaient fait la paix, et ce but, dans le premier moment, il l'a atteint. Le ministère anglais, comptant sur les dispositions des habitants de l'Ouest, voulait éloigner, sacrifier tous les chefs qui avaient fait la paix, afin de mieux disposer de la masse des insurgés et de créer à un nouveau chef, qui lui serait dévoué, une autorité générale sur tout le pays. Ce projet était fou et devait échouer devant l'ascendant du gouvernement actuel; mais si cette journée du 3 nivose eût réalisé tous les événements qu'avaient calculé ceux qui en furent les auteurs, qui peut dire dans quelle anarchie serait tombée la France? La pacification de la Vendée était si nouvelle; la guerre agitait encore l'Europe; le concordat n'était qu'un projet; les factions de l'intérieur eussent présenté des embarras sur lesquels l'imagination d'un Français ne peut s'arrêter sans frémir; et, au milieu du déchaînement de toutes les espérances, l'or de l'Angleterre eût aisément réveillé la guerre civile dans les départements de l'Ouest. Les chefs arrêtés

(1) L'explosion de la machine infernale dirigée contre la voiture du premier consul, se rendant à l'Opéra.

eussent été sacrifiés à Paris ; leur mort, comme un grand acte politique, n'eût c produit d'autre effet que de donner un que, un chef dévoué au cabinet de Lon tous les pays insurgés, dont la faibless jours tenu à la multiplicité des chefs, sion et aux rivalités qui régnaient entre e ce que MM. de Susannet et d'Andigné n simulaient pas au Temple, et ce que j d'eux dans ces moments où l'intérêt peut se refuser à soi-même, quelque l l'on soit, empêche toute dissimulation. E pourquoi auraient-ils dissimulé avec les opinions se rapprochaient des leurs, qui ne pouvais rien, et dont la posi aussi incertaine que la leur à cette époq

Depuis qu'ils se sont échappés de priso cru devoir me faire consulter sur ce qu vaient espérer de mieux dans leur posit confiance a été telle que le lieu de leu n'est point un secret pour moi. Il n'en se un pour le premier consul qu'ils n'aur cune crainte ; ils savent bien que le che vernement n'est pas le ministre de la pol

MM. de Susannet et d'Andigné connais bien les retours de l'esprit de parti pou douter que ceux qui les auraient sacrifi niers, les accueilleraient fugitifs et mé mais il n'y a point de dangers personnels bravent en France, plutôt que de se rel

pays ennemi et d'élever une nouvelle barrière re eux et l'espoir de vivre paisibles dans leur rie. Ce sentiment, dont leur conduite témoigne sincérité, pourrait prouver que, depuis la pacification, ils ont renoncé à toute liaison avec les iseurs de projets en Angleterre, et prouvera du moins qu'instruits par le malheur et les événements, ils ne redoutent rien tant que ce qui les rapprocherait de ce parti. M. d'Andigné personnellement est retenu par l'intérêt de sa famille assez nombreuse, et ayant, comme tant d'autres, des réclamations à faire ; il préférerait tout compromettre. Il me semble que des hommes qui mettent l'amour de leur pays et l'intérêt de leurs parents au-dessus de l'esprit de parti ne sont plus dangereux.

Le premier consul, en accordant à la prudence tout ce qu'elle exige, ne peut vouloir de malheur sans terme et de proscription sans utilité; mais il peut exiger que la soumission soit entière et publique, parce qu'elle est un exemple.

Plus MM. d'Andigné et Susannet sentent qu'il y a de préventions contre eux, plus ils sont disposés à se prêter à ce qui pourrait les dissiper ; mais ils demanderaient qu'on ménageât en eux cet honneur français si cher à tous les hommes, et sans lequel il faut à jamais renoncer à l'espoir d'être un jour utile à son pays. Ce qu'on souffre dans soi n'est rien, mais on ne peut consentir à souffrir dans l'opinion des autres; il en coûte également

de vivre des craintes que l'on fait partage
c'est le sort de tout proscrit. On ne paie l
qu'on reçoit que par les alarmes continuelle
l'on cause à ceux qui nous accueillent ; et co
ce sont presque toujours les femmes qui abr
les malheureux, il n'est rien à quoi l'on ne se
mette pour abréger le supplice qu'elles éprou
par leur générosité. Quant à l'idée de les en
à prendre du service, elle ne peut être prés
comme une condition. Des hommes d'honne
consentiraient pas à embrasser une profe
qu'ils aiment et dans laquelle ils se sont distin
en ayant l'air d'y être condamnés. Cette réfl
tient moins à un sentiment personnel qu'au b
qu'on a de l'estime des autres dans toutes les
tions de la vie et surtout dans le service.

Comme il ne m'appartenait pas de me v
d'être en relation avec le premier consul, j
pu leur promettre aucune démarche et ils n'a
aucun intérêt à se déguiser avec moi. Ils me d
daient des conseils ; je ne pouvais leur donr
celui de ne pas prétendre à traiter avec l'au
parce que l'autorité ne peut jamais souff
l'on paraisse entrer en composition ave
quoiqu'elle porte quelquefois la condesc
jusqu'à le permettre, surtout après les
civils. Le désagrément de leur position t
que si des amis parlent pour eux on susp
témoignage de l'amitié ; cependant qui
contre d'anciennes préventions plus (

justifiées? J'avoue que si je pouvais leur être utile, j'en ressentirais une grande joie et pour eux et pour moi, qui voudrais à tout prix ne rien voir dans le passé qui troublât le bonheur du moment présent, et ne jamais entendre le récit de la position malheureuse de quelques particuliers se mêler à la reconnaissance publique. J'ignorais jusqu'au nom de MM. d'Andigné et de Susannet en entrant au Temple; je leur ai trouvé des qualités qui m'ont attaché d'estime au premier, d'estime et d'amitié au second. Leur position incertaine doit être fixée; ils pouvaient fuir chez l'étranger, ils ont préféré le danger dans leur patrie. S'il est impossible de leur faire un reproche fondé depuis la pacification, on ne peut les proscrire sans injustice; et le premier consul doit surtout leur appliquer cette réflexion si sage que j'aime à lui rappeler : « Je » ne suis pas venu pour venger les gouvernements » et les factions qui m'ont précédé. » Se défaire des chefs après avoir pacifié la Vendée, serait d'une politique odiense et d'ailleurs fort inutile à l'égard d'un pays où les chefs ne manqueront jamais si le parti s'y réveille. D'anciens chefs qui ont épuisé la première ardeur seraient, dans tous les cas, moins dangereux que des nouveaux. Tels sont les motifs qui ont décidé cette Note. Si l'audience que m'avait fait indiquer le premier cousul n'avait pas été retardée, j'aurais traité de vive voix ce sujet qui m'intéresse. Point de malheur sans terme, point de disgrâce sans espoir de retour; la sûreté

qu'il n'y a pas le moindre danger (1).

(1) Je fis un voyage à Fontainebleau pou
MM. de Susannet et d'Andigné, en suivant pon
la condition qu'ils m'imposaient de n'arriver
de passer la journée du lendemain avec eux
et de ne remonter en voiture que la nuit suivai
gnaient de me compromettre, ce qui n'eût pas é
séquence dans la position où je me trouvais
mier consul, position qu'ils connaissaient, qu
le contraire dans cette Note. C'est, je crois, l
songe qui se trouve dans ma Correspondance.
le mensonge parce qu'il est une preuve de fail
j'étais dans la position des faibles, puisque j
pour sauver deux hommes proscrits. Je réussis
Susannet. Je n'eus pas le même bonheur pour
gné, sans que raisonnablement il me fût permi
cette distinction. En effet, je n'avais pas vu la
laquelle se trouvait relatée la conversation qu
avec le premier consul lors des préliminaires

ui nuire. J'ai été assez heureux pour rendre plu-
ervices de ce genre à des personnes qui n'en ont
, et qui s'étonnaient avec moi du singulier hasard
: faisait trouver subitement un protecteur dans
r'elles étaient autorisées à regarder comme un en-
:'est que l'ennemi (le ministre de la police) avait
ordre sans délai et sans commentaire ; car, pour
il y eût de l'hésitation, ou un peu de temps employé
ıder des renseignements, ma part d'ascendant s'é-
sait. On devinera aisément pourquoi j'ai avoué à
e Susannet et d'Andigné mes relations avec le pre-
nsul. Il s'agissait pour eux d'obtenir une grâce et
is s'exposer à la recevoir à toute condition. Il était
dispensable de traiter ce sujet sans nulle réserve,
si la grâce n'avait été accordée qu'à des conditions
aient été refusées, leur situation serait devenue
ıuvaise. Je ne pouvais m'expliquer sur ce point en
m sans les faire accuser de présomption ; je pris
ıtion pour mon compte, en l'entourant de consi-
ıs générales, et laissant au premier consul à en
ce qu'il voudrait. La liberté fut rendue à M. de
et sans condition. M. d'Andigné parvint à sortir de
, se retira en Allemagne, ne rentra qu'avec les
ns et fut nommé pair de France. Il a eu depuis une
re influence sur une autre époque de ma vie. Pour
n et pauvre Susannet, il fut tué à peu près du der-
ıp de fusil tiré dans la Vendée à l'époque des Cent-
et par cette fatalité qui s'attache aux engagements
i ; car il avait plus de pénétration qu'il n'en fallait
re bien convaincu que les mouvements de la Ven-
ıient sans importance sur les résultats du retour de
eur. Mais quand les fous décident qu'on manque
age parce qu'on a de la prévoyance, on donne sa
r répondre aux fous. Triste moyen d'avoir raison,
l'expérience ne corrige pas, ainsi qu'on a pu en

avoir une preuve nouvelle lors de l'apparitio[n de] la duchesse de Berry dans les contrées de l'[Ouest, après] les journées de juillet. Qui a pu conseiller [cette démarche et] croire à son utilité ?

NOTE XI.

Janvier 1803.

oir vu tomber l'ancienne monarchie
tes en politique, ses désordres en ad-
n, par l'incapacité de soutenir le sys-
ardinal de Richelieu, dégénéré dès
en système plus asiatique qu'européen,
ux de suivre les progrès de l'ordre so-
éant presque sans efforts sous une main
On peut dire des peuples qui sont en-
la carrière des révolutions, qu'après
iés d'idées et d'espérances, ils retombent
t sous le joug de leurs besoins; situation
u pouvoir qui s'élève, mais qui doit
ée si on réfléchit qu'elle est placée entre
es périlleuses, ou de s'affaiblir à mesure
nent les souvenirs des événements qui
isée, ou de rester trop forte pour les
succéderont. Nous sommes rassasiés du
ès peu curieux de former des conjec-
venir; chacun s'arrange de sa position
u'il peut. Celle de la France est trop
qu'on puisse désirer de nouvelles com-
nt la chance incertaine arrêterait le
éliorations avouées par tous les partis.

L'ensemble, l'assurance qui règnent dans l
les démarches du gouvernement se sont com
niqués à la nation entière. On a commenc
attacher un grand prix à la faveur du pr
consul, qui ne pouvait se répandre que su
de personnes : de là mille jalousies active
est arrivé à mettre du prix à son opinion qu
se répandre sur tous ; progrès qui prouve
nation et le pouvoir marchent d'accord v
stabilité.

Dans un moment où on peut affirmer
retour au bon sens n'a plus l'apparence
commotion, il peut être utile de présenter
ques réflexions sur divers établissements
forment et dont le danger ne deviendrai
qu'autant que le gouvernement négligerail
à-fait de le prévoir.

Considérée en elle-même, la constitutio
glaise ne présente certainement pas un éta
ment parfait ; c'est mieux, c'est presque u
racle. Les publicistes l'ont écrite et comm
les mœurs et les intérêts seuls l'ont faite.
est national, jusqu'à l'obstination à ne pas
fier les lois (1), et à cet accord singulier d'ad

(1) L'Angleterre n'a jamais compris ce qu'on a
en France un corps législatif, comme nous n'avon
compris comment l'Angleterre a prospéré si long
par ses mœurs, ses intérêts et son obstination à ne
difier ses lois. Mais enfin les progrès du temps,
sance répandue sur toutes les classes ont rendu

u quatre suppositions qu'on pourrait quel s appeler burlesques, avant d'arriver à un qu'on ne contestera plus et dont on part e d'une vérité sur laquelle s'appuiera la dis- n ouverte. J'en donnerais mille preuves pri- ns la législation ; je m'arrêterai à un fait iel, par conséquent plus facile à saisir. Les is ont annulé leur roi, et ils trouvent bien e compagnie de marchands soit souveraine 'Inde. Le roi est-il nul ? la compagnie de ands règne-t-elle dans l'Inde ? Admettez u quatre suppositions, cela est vrai; à toute condition, rien de plus faux. Mais le gou- nent intérieur marche, la Compagnie des agrandit son empire ; ce positif ne se con- as. On ne peut contester non plus que les is ne soient toujours restés Anglais ; ce seul l'immutabilité de leur caractère national donné sur les autres peuples un ascendant n'attribuera certainement pas à ce qu'on e leur constitution. Mœurs et intérêts, là est a force de l'Angleterre. On peut envier ou er sa destinée ; prétendre l'imiter est plus e folie, c'est une impossibilité. Où sont nos

égislative d'autant plus indispensable que les abus é plus longtemps. Il y a donc aujourd'hui combat es vieux et les nouveaux intérêts, par conséquent té de les concilier. La position de l'Angleterre est ; mais c'est trop se presser que d'y voir une révo-

Français ; mais il laisse s'établir beau
choses qui se sont formées en Angleterre
de ses révolutions pour en conserver l'esp
auraient immanquablement le même ré
France ; et je ne crois pas qu'on puisse
combattre sans danger nos révolutions
institutions monarchiques, si on en cons
prit par l'établissement de ces sociétés part
où les hommes à imagination , à projet
mentés de leur nullité et de la crainte du
qui les atteindrait s'ils étaient isolés ,
chauffer mutuellement et parviennent qu
à se créer une autorité au-dessus de l'opi

En Angleterre, où la lutte des pouvoirs
sacrée depuis longtemps , et par conséqu
mise à des conditions entrées dans les m
dans les esprits, que les divers intérêts se

andonne au pays le soin de faire les frais de ce ui ne contribue qu'à embellir la société, où l'administration par conséquent ne protége ni les arts i les lettres, que les associations en faveur des avants, des artistes, des littérateurs, se multiplient à l'infini, rien n'est plus naturel encore; nais en France, où le gouvernement encourage à haut prix les hommes qui se font un nom dans es arts, les sciences et les lettres, à quoi peuvent servir les sociétés particulières, si ce n'est à multiplier cette classe déjà trop nombreuse d'hommes qui se croient des droits à tout, positivement parce qu'ils sont trop paresseux ou trop vains pour travailler à se procurer une existence indépendante? L'esprit de coterie entretient l'esprit d'opposition où il existe, et le ferait naître où il n'existerait pas encore. L'établissement des clubs en rance a précédé la Révolution de quelques années. our s'exalter, les hommes n'ont besoin que d'un oint de réunion; quand ils l'ont, ils bravent, ils ominent l'opinion publique, et la raison en est icile à trouver. L'esprit qui règne dans la plupart e ces sociétés, en se fixant sur un seul objet, déche de l'intérêt général; les héros de ces rassemements finissent trop souvent par être plus amis u genre humain que de leur patrie, plus amis e leurs systèmes que du genre humain. L'enousiasme d'un homme peut aisément être comattu; l'enthousiasme qui s'empare d'une réunion hommes, pour quelque objet que ce soit, brave

le ridicule et séduit presque toujours la m
La manie des sociétés libres, née en A
et conséquente dans ce pays, a gagné to
rope, et contribue beaucoup à former
d'opposition qu'il est de la politique angl
tretenir contre tous les gouvernement
que cette manie soit encore bien v
France pour qu'on voie proposer à Paris
ciation en faveur des hommes de lettres
vants, au moment même où le gouverne
cule ses démarches pour amener les me
l'Institut à n'avoir que l'esprit des scienc
littérature. Voici le résultat inévitable q
société nouvelle : elle ne réunira pas
assez considérables pour faire quelque
grand ou d'utile, parce qu'on n'est pas e
France assez avancé pour que les sous
soient nombreuses; cependant elle mettr
vité tous les petits amours-propres, à d
beaucoup de besoins; et lorsque les fonds
ront, les regards se porteront vers le g
ment. On le suppliera; s'il cède, on recom
et le jour où il refusera on l'accusera de
nie. Si les frères du premier consul ne s'ét
engagés par des lettres qu'on s'est em
publier, ce projet de société serait tomb
et, avec lui, beaucoup d'autres projets se
qui vont éclore à la suite de celui-ci. Il
d'hommes sans autre capacité qu'un peu
gue, qui sont à la fois de dix ou vingt

force de voir leur nom imprimé, finissent
croire importants ; qui, avec des prospec-
hilanthropiques, s'ouvrent la porte des mi-
s, se créent pour eux-mêmes un petit minis-
deviennent chefs de secte, et tourmentent
ion publique d'espérances d'améliorations
réalité possible ; le gouvernement a certes
l'intérêt à en diminuer le nombre qu'à en-
ger leur multiplication. On a pris l'habitude
nter les esprits si haut par de grands projets
ncroyables découvertes que, si demain les
ux annonçaient qu'on a trouvé le secret de
e le monde sur un plan tout neuf, la moitié
urope ajouterait foi au miracle et se soulè-
pour en hâter l'accomplissement. Ce que je
ici comme une supposition, je le présen-
bientôt comme une espérance déjà mise en
l'exécution.

près l'habitude française de considérer le
rnement comme le soutien obligé de tous les
s vantés et avortés, voici ce qui arrive : un
économistes, dont le nom fatigue l'opinion
que, s'intrigue pour créer à Paris un *bureau
mmerce* qui devait porter au plus haut point
spérité de notre pays. Les écrivains s'enten-
i bien en commerce, surtout à Paris ! Cet
ssement ne devait être composé que de phi-
ropes offrant leur bonne volonté et leurs lu-
s, sans autre espoir de récompense que le
qu'ils feraient. Quelques hommes de bonne

foi et de mérite se sont présentés par
sance ; l'inutilité et le charlatanisme les
tôt dégoûtés. Le bureau de commerce, ab
à ses propres ressources, s'est glissé dan
nistère ; il y posséde des places dont les
ments sont à la charge du trésor publi
vérité, à quoi cela sert-il quand le gouv
a institué dans les principales villes de F
conseils de commerce composés de négoci
l'expérience vaudra toujours mieux que
belles phrases des économistes systémati

Des intérêts secondaires si l'on passe
rêts les plus élevés, l'imagination recul
un projet de société formé à Berlin, nouv
cité par tous les journaux, et dont l'auteu
ner, s'est rendu à Paris pour consulter
savants et fonctionnaires publics qui, ass
ont adopté ses idées. Ce projet, qu'u
presque officiel met d'avance sous la
du premier consul, a pour but de fo
association qui assurerait *la prospérité e
de tous les Etats de l'Europe*. Une assoc
ropéenne chargée de la *prospérité* et de
de tous les Etats! Mais alors les gouv
seront la chose du monde la plus inutile
ne sont pas institués pour la sûreté et la
des nations, s'ils partagent ces hautes
avec une société formée d'hommes d
pays, que devient le pouvoir? que devie
national? et combien faudra-t-il de si

· un esprit européen? A beaucoup d'indica-
s qui échappent au vulgaire, on pourrait
qu'en effet l'Europe marche vers l'unité.
ɘ par le despotisme ou par la liberté? Qui
e savoir? A coup sûr cette unité n'arrivera
par une association européenne préalable-
et publiquement concertée. N'est-on point
toutes ces abstractions qui, en dépouillant
me de tous ses caractères nationaux, le ren-
ıt en effet aussi propre à se courber sous un
lisme cosmopolite qu'à être membre d'une
lique universelle? Quel sera l'établissement
ıux de cette société? Quel sera son centre
rnemental? L'imagination des Allemands,
peuple si froidement exalté, commencerait-
essayer son influence sur la politique, et le
de la philosophie du Nord, prédit par ma-
de Staël, serait-il arrivé?

ɔrains bien en ce moment d'avoir l'air de
ɔartie de cette moitié de l'Europe qui ajou-
foi à la possibilité de refaire le monde, si les
ıux annonçaient qu'on en a trouvé le secret.
[uand on voit le projet d'une société euro-
e passer sans qu'on fasse plus de réflexions
conséquences que sur l'annonce d'un nou-
éra-comique, on peut croire les esprits bien
projets ou bien faciles à se livrer à tous ceux
leur présentera. Le besoin de gouverner
pe en masse est devenu si philosophique-
facile à réaliser qu'il semblerait que cette

partie du monde n'attend plus que l'accord des savants sur le mode intellectuel de gouvernement qu'on adoptera. Les médecins seront sans doute pour beaucoup dans la décision; car, depuis qu'ils professent le matérialisme, ils montrent la pré- tention de devenir les législateurs de l'univers prétention dont M. de Cabanis a fait l'aveu en termes dans son dernier ouvrage :

« L'observation et l'expérience nous ayant
» découvrir les moyens de combattre l'état de
» ladie, l'art qui met en usage ces moyens
» donc *modifier et perfectionner les opérations*
» *l'intelligence et les habitudes de la volonté.* »

Certainement, si les médecins peuvent modi- fier, perfectionner les opérations de l'intellig et les habitudes de la volonté, ils sont destinés gouverner un jour le monde; la nature leur soumise. En se chargeant de refaire l'homme, n'oublieront pas sans doute de lui donner une telligence convenable, et une volonté soumise société européenne qui va définitivement gara la *prospérité* et la *sûreté* de tous les Etats. Je répète; si les têtes légères françaises parvienn à trouver un point de contact avec les têtes cr ses allemandes, il est sûr qu'il faudra une soci cosmopolite pour gouverner l'Europe; les chi des nations n'y pourront plus suffire.

Persuadé que je suis qu'il y a beaucoup d'exa gération dans la manière dont on annonce le pr jet de M. Graner, de Berlin, il m'est impossible

ɔir une tendance de désorganisation à
ıs une association européenne, dût-elle
ıui rendre des services et reconnaître pour
les chefs de tous les gouvernements. Une
n de ce genre acquerrait en bien peu de
e indépendance qui résulterait de sa dis-
n ; en bien peu de temps encore la poli-
rouverait dans son domaine, et l'ascen-
ɔlle prendrait sur l'opinion finirait par
ux gouvernements ; il n'y aurait plus de
ır le monde avant qu'il eût épuisé tous
s de systèmes que les métaphysiciens
imaginer ; et, à cet égard, ils sont
les. La Société des Jésuites, qui se pré-
odestement comme religieuse, parvint
e temps à dominer les gouvernements
rétendait servir et à faire trembler les
protestant de sa soumission. Comme in-
catholique, elle était favorable à l'unité
ır ; la diversité ou l'absence de principes
d'une association européenne rendrait
ciation toute favorable à la démocratie.
séquence est de rigueur. On parle tou-
e qu'ont fait les moines dans les siècles
ce ; mais étaient-ils donc dépourvus de
ces moines qui, sans prospectus et sans
ıir personne, ont fait de l'Europe chré-
ıe république qu'ils gouvernaient ? La
ıie n'invente pas, elle veut imiter. Pau-
ırce que celle de l'i itation ! Moines pour

moines, j'aime mieux les moines qui ne so
que ceux qui proviendraient de la fabri
M. Graner, de Berlin.

NOTE XII.

Février 1803.

Depuis quelques jours l'esprit républicain re-
venait assez de force. Par esprit républicain j'en-
nds cette exaltation à la fois niaise et systéma-
que qui conduisit presque toujours les théori-
ens auxquels advint successivement le pouvoir
ndant les révolutions, à attribuer aux esprits
s résistances qui sont dans les choses, et à tuer
s hommes par impossibilité de comprendre que
s obstacles étaient dans les mœurs, les besoins,
s intérêts, les souvenirs, indépendamment de
volonté des masses qui se courbaient devant la
reur. Et en effet la république, née en 1793,
rerait encore s'il avait été dans sa destinée de
périr que par l'insurrection. La soumission
s victimes ne lui a certainement pas manqué.
ne suis pas assez prévenu contre les républi-
es pour les condamner d'une manière générale,
assez ignorant pour ne pas savoir que le mot
ublique ne se présente pas comme une unité,
gouvernements républicains ayant été assez
iés dans leurs formes pour que l'aristocratie
uvât à les dominer plus souvent que la démo-

cratie. Il y a donc, dans ce système poli
facilité du choix pour les amateurs, el
peuples la latitude suffisante pour s'y en{
n'admettait pas autrefois, en Europe, ı
distance entre les républiques et les m(
qu'il en existe depuis que les monarchi(
faites absolues. Malheureusement le co
ouvert maintenant entre les deux systèm
rait une double fatalité si le mot monar(
rivait plus à la pensée des peuples qu
synonyme de despotisme, et la liberté,
pensée des rois, que sous l'aspect de ré]
Les mots changent de valeur avec les év(
et la disposition des esprits. A présent
fait mon dictionnaire pour le repos de
science, je reviens à mon sujet.

Il serait difficile de dire à quoi tenait
de l'esprit de la révolution et même de
progrès ; il y a de ces choses qui se sente
qu'elles ne se définissent. Mais quand on
tains hommes plus hardis, d'autres pl
blants ; quand on entend ceux qui ont
ployé pour se placer dans l'ordre actuel :
de n'avoir pas une fortune assez indé]
pour vivre loin des affaires, on peut affir
y a exaltation d'un côté, découragement
tre, et que l'esprit de révolution re[
l'empire.

Parmi les petites causes auxquelles on
toute sûreté attribuer les fumées d'oppos

ıt élevées, on doit compter le changement
ans le régime de l'Institut. Le parti qui en
fait une unité n'a pas eu de peine à deviner
ntention du gouvernement était de créer un
t de principes dans un corps dangereux par
tention d'être l'unique régulateur de l'opi-
ublique ; il s'agite pour éviter cette divi-
Cela est surtout sensible dans la classe de
ture.
est savant, c'est presque un fait matériel ;
les preuves, indépendamment de toute opi-
on s'ouvrira le sanctuaire des sciences ; l'A-
ie des Inscriptions a des spécialités assez
es, et qui lui donnent très peu d'ascendant
public ; mais aujourd'hui on n'est littéra-
ue dans son parti. Tel homme que les phi-
es regardent comme un grand écrivain
pour un sot parmi les anti-philosophes ; de
dans le sens inverse. Il faut donc s'atten-
ie, pour la classe de littérature, on discu-
ı vie, les opinions d'un candidat avant de
ses titres littéraires, discussion qui ne peut
veiller les souvenirs et les haines des partis.
it dangereux de voir la philosophie du dix-
me siècle se cramponner dans la classe de
ture, ne fût-ce que parce que cette philoso-
ı rempli son but, qui était d'avancer la
des idées vieillies, et qu'elle s'opposerait,
majorité de ses membres, à tous dévelop-
its de principes en rapport avec les besoins.

dominer sur terre comme l'Angleterre domine sur les mers, les puissances continentales verront une alliée nécessaire dans la Grande-Bretagne; les peuples lui seront favorables, parce que, entre deux dangers, c'est contre le plus pressant qu'il faut se garantir. La politique des nations ne va pas et ne peut aller plus loin (1).

Il en est de même des principes qui seront professés chez l'une et l'autre nation. Notre révolution a été préparée par les doctrines qui font la base du système anglais; on a exagéré ces doctrines; cela devait être, et on en est un peu revenu. Mais enfin, si l'Angleterre parvient à s'attacher les

(1) Les passions de Bonaparte ne lui ont pas permis de s'arrêter à cette vérité de tous les temps, que les peuples pardonnent à qui les fait souffrir dans leurs intérêts, jamais à qui tente violemment de changer leurs mœurs, leurs lois et leurs habitudes. Comme conquérants commerciaux les Anglais ont toujours compris la nécessité des ménagements à cet égard; comme puissance conquérante par armes, la Russie l'a comprise longtemps aussi. On ver dans la suite de cette Correspondance, que la réac générale des peuples en faveur de leurs anciens gou nements a été la conséquence inévitable des mépris c avaient à subir sous l'administration française. C'est passions de Bonaparte que j'adresse ces reproches, e à son esprit juste et étendu. Il s'est perdu par ses pas comme cela nous arrive à peu près à tous, avec cette rence que nos petites passions ne dérangent que tandis que les passions des hommes extraordinaires versent le monde.

uissances continentales par la crainte que leur ıspireront les victoires de nos armées et nos pré-ɜntions à une domination fixe ; si, dans cette ıtte, l'Angleterre triomphe, il ne faut pas se faire lusion, son système de gouvernement séduira e nouveau les peuples, parce qu'ils y verront ne force immense et que la force entraîne tou-ɔurs les esprits. On ne discute guère ce qui do-aine ; le gouvernement du premier consul en ffrirait au besoin une preuve nouvelle. Nos sa-urnales républicaines ont fait horreur à l'Europe, t la haine qu'inspirait la France ajoutait au crédit le l'Angleterre. Si nous revenons au bon sens, ux doctrines qui s'unissent à la monarchie, l'Eu-ope continentale se rapprochera de nous; si nous ardons les principes de la Révolution pour les jouter à notre force militaire, l'Europe continen-ale s'éloignera de nous, parce qu'elle ne verra ans notre gouvernement que l'unité donnée à ce ue M. Burke appellait, avec raison, des opinions rmées. Ainsi l'Angleterre sera ce que nous vou-lons : sages, nous lui faisons courir de grands angers; fous, nous pouvons lui donner un as-endant prodigieux, et ce royaume qui, avant la Révolution, était certainement le royaume où il y vait le moins de monarchie, finirait peut-être ar se trouver le seul où les formes du moins en eraient conservées.

En effet, la monarchie anglaise n'est qu'une ɔrme. Le pouvoir réel est dans l'aristocratie à la-

quelle toutes les aristocraties de l'Europe vie
offrir leurs services, en réclamant sa prot
toutes les fois qu'elles se sentent menacée
mieux que les rois, les aristocrates compr
que le combat est entre les intérêts et les h
anciens contre les hommes et les intérêts
veaux. L'empereur d'Autriche est resté à sa
politique toute personnelle et n'a su fa
la paix ni la guerre, parce que les combin
d'autrefois ne suffisent plus aujourd'hui. S
décisions auraient suffi pour empêcher la
de concevoir de grands desseins, quand ce
rait été dans l'esprit de son cabinet. La
peut prendre à volonté parti pour l'Ang
ou pour l'Europe continentale ; elle ne cra
les systèmes ; elle n'en est encore qu'à la r
des soldats et à l'assassinat de ses princes.
se contente de suivre sa destinée qui la pou
l'Europe comme puissance civilisée et c
puissance barbare, il est possible qu'elle s
un jour l'esprit révolutionnaire pour s'en fa
moyen d'influence, comme aujourd'hui on
seille au premier consul de le faire. Ces com
sons sont tristes et serviront dans l'avenir à
ver que la Révolution n'a été puissante que
que tous les chefs des peuples ont été au-d
de leurs devoirs. Les intérêts nouveaux so
réalités que la politique des rois devait fai
trer dans l'ancien système, ce qui était f
mais, pour les opinions systématiques, on s

pu s'opposer à leurs développements ; elles
isaient du passé ce qui était sain encore , et
nement elles n'établiront jamais rien. Les
.ées de l'Europe restent donc incertaines ; à
qu'un homme , plus que conquérant , ne
:he assez les peuples pour faire tourner au
de chacun les résultats de ses victoires. Ni
s , ni Sylla , ni Alexandre mettant le monde
ntine sur la tête de ses généraux , mais se
r en conciliateur entre les partis exclusifs ,
t le rôle qu'il serait noble de prendre pour
nmortel et ne ressembler à aucun des per-
ges cités dans l'histoire. Les esprits y sont
réparés qu'on ne pense. Pour concilier
i grands intérêts il faut être fort ; le premier
l dispose de toutes les forces de la France
ut attirer à lui toutes les forces du conti-
mais si son but n'est pas marqué, surtout
est pas visible , ses victoires ne feront qu'a-
à l'ascendant moral de l'aristocratie an-
sur les aristocraties continentales ; tous les
seront pour elle. Et cependant on sait ce
ont les peuples aux yeux de l'Angleterre.
serait donc une faute grave , lorsqu'il est
d'une guerre nouvelle, de permettre que
t révolutionnaire se réveille, de lui faire un
comme à un moyen d'action , ainsi qu'on
tenté pour l'Irlande. Flatter les passions afin
rer parti, sauf à les jouer après l'événement,
gir comme si on était sûr de l'événement ,

qui triomphent ; leur mépris pour les qui ont conservé de l'attachement pour gouvernement ou du respect pour ses en est la preuve. La manie dominante du la république pure et simple, telle qu dans les Etats-Unis d'Amérique, où sièg plus grande activité une propagande nombreuses ramifications en Europe et en braver toutes les puissances. Cette : république séduit quelquefois même ce repoussent, car ils ne la repoussent pas c dicalement mauvaise, mais à cause de commis en son nom En tuant un roi le tionnaires avaient donné beau jeu à tou tres, puisqu'ils avaient dégoûté les honn même de la liberté ; mais ces dégoûts ne durent jamais longtemps. Tout ce qui

NOTE XII.

Avril 1803.

outes les fois qu'il est question de finances s ce pays, le premier mouvement est un mou-ient de crainte; cela existait bien avant le tème financier de la Convention et les banque-tes du Directoire. La refonte des monnaies et rivilége d'une seule banque devaient donc pro-re une vive sensation. Il s'en faut beaucoup endant que les craintes aient été jusqu'au dé-ragement; les intéressés ont crié, c'est l'usage; lus grand nombre a voulu attendre le projet nt de se prononcer; et, aujourd'hui qu'il est nu, rien n'est plus facile que de le faire goû-du public, car le projet est bon.

in général, quand la marche politique d'un vernement est assurée, quand il a des grandes s et de l'éclat, rien n'est si aisé que d'amener ublic à approuver les détails de l'administra-ı; au contraire, quand la marche du gouver-ient est vacillante, pour faire approuver les ails d'administration, même les plus justes, meilleurs raisonnements sont impuissants. n ne prouve davantage contre les économistes

qui ont voulu dépouiller les gouvernemen
toute grandeur et réduire la politique à de
ples maximes administratives. Pour moi, je
persuadé que, sous un gouvernement dont
sonne ne conteste la gloire, quand une m
administrative utile ne réussit pas, cela tien
mauvais moyens employés pour assurer son
cès. Tout l'esprit qu'on mettra dans les
qu'on fera répandre en faveur de cette m
n'inspirera de conviction que pendant le t
employé à les lire. D'après les notes qui m'o
remises par ordre du premier consul, si les
cles finances insérés dans plusieurs journau
produit de l'effet, je viens d'en expliquer la c
L'art de diriger l'opinion ne peut jamais con
qu'à rendre la vérité assez évidente pour q
frappe les esprits justes, mais trop paresseux
la chercher. J'appuie sur cette observation,
qu'il y a pour tous les gouvernements bea
d'avantages à ôter à l'intrigue les petits r
de se rendre utile en présentant des difficu
il n'y en a pas. Lorsque j'ai refusé de me
d'un journal que me faisait offrir le premier
j'ai dit que tous les journaux étaient à la
tion du gouvernement, que ceux qui on
d'abonnés seraient le plus utiles, et qu'il
drait faire aucun frais pour les employer
dre la vérité. Il est arrivé, en effet, qu'
d'un mois les feuilles *révolutionnaires* o
demi-officiels les mêmes journaux qu'ell

paient comme *royalistes*. Il est commode qu'il y ait des offenses variées selon les coups qu'on veut porter ; si on manque d'unité dans les accusations, on est du moins assuré de ne pas manquer d'injures.

On parle moins de la guerre depuis quelques jours. Si effectivement la levée de bouclier du cabinet de Saint-James ne va qu'à se préparer pour le moment où la guerre deviendra inévitable, le premier consul aura du moins tiré du message du roi d'Angleterre l'avantage de connaître l'esprit des Français. Il est meilleur qu'on ne pouvait le penser. Sans doute, le commerce redoute les hostilités, les propriétaires un peu moins, bien qu'ils sachent qu'en définitive les frais en retombent toujours sur eux. Les hommes qui portent leurs regards sur l'avenir souhaitent que la guerre soit différée ; et si elle l'est, comme cela est probable, les explications qui auront lieu dans le parlement britannique achèveront de ruiner l'anglomanie chez nous.

Le discours de M. le conseiller d'État Cretet, sur le nouveau projet de Banque, laisse trop facilement deviner que le gouvernement a trouvé plus d'opposition dans les commerçants qu'il ne s'y attendait, et qu'il n'espère pas voir de sitôt les actionnaires des caisses supprimées se réunir aux actionnaires de la Banque. Je persiste à prédire que les quinze millions de nouveaux fonds de la Banque se réaliseront promptement, parce que

La caisse d'escompte de commerce a
ment rendu des services ; mais ces servic
fondés sur un tripotage d'argent et de si
dont le résultat devait inévitablement
beaucoup de banqueroutes. Les actic
ayant seuls le droit d'escompte à la cai
daient leur signature aux marchands qui
pas actionnaires, en prélevant un second
à leur profit, ce qui doublait et triplait
fice de leurs actions. A l'approche de l'
des billets, les marchands faisaient aux
d'autres billets d'une égale valeur, que ce
comptaient de nouveau, opération qui
mançait à l'échéance suivante. Pour re
plus souvent ce droit très élevé de com
les actionnaires-prêteurs n'acceptaient
billets à court terme, prolongeant ains

tude prise depuis la Révolution de tout traiter dans le commerce à des termes très rapprochés. Par ce procédé, l'agiotage et l'usure se substituent aux véritables relations commerciales; et ce qui fait la fortune de quelques-uns devient immanquablement la ruine du plus grand nombre.

Dans ma Note sur la Banque de Londres, envoyée d'Angleterre (1), j'ai posé un principe qui, pour n'avoir pas encore été émis, ne m'en paraît pas moins incontestable, savoir : que l'étendue du crédit d'un gouvernement dépend du crédit que les particuliers se font entre eux. Si le crédit de l'Angleterre s'est élevé au-dessus de toutes proportions connues, c'est que dans ce pays tout se traite à longs termes. Je ne parle pas seulement des grandes spéculations, mais aussi de ce qui est journalier. Les dépenses fixes des maisons, bouchers, boulangers, etc., etc., ne se soldent que deux fois par an, aux époques où la Banque paie ses dividendes; il y a d'autres dépenses qui ne se paient qu'au bout d'un an, et d'autres encore dont on n'oserait présenter le mémoire avant dix-huit mois. C'est certainement le pays où journellement on se sert le moins d'argent ou des valeurs qui le représentent. Chez nous, par suite d'une méfiance bien justifiée sous le Directoire, tout se traite l'ar-

(1) Je n'ai adressé de Londres au premier consul que trois Notes; je n'en ai pas conservé les brouillons, étant loin de penser que cette correspondance se renouerait à Paris.

dent de porter sur l'avenir une partie
deaux du présent, à moins d'avoir la
Dieu que l'avenir n'amènera pas ave
charges, et qu'elles ne seront pas plus lo
core que les charges qu'on lui avait rem
d'acquitter. On multiplie alors les e
choses d'autant plus facile qu'on en a d
coup réalisés, et on ne fait en réalité q
prunter les emprunts précédents, ce qu
l'effet qu'on s'était promis de ce qu'o
l'amortissement, base fictive d'un grand

en traversant plusieurs révolutions. Je retrouve
blement à son tour une Note sur une crise épr
tard par la Banque, crise dans laquelle tout le
trouva faible, M. Fouché excepté. Je lui ren
auprès de l'empereur absent, ce qui n'était pa
pour moi, car en lui je ne haïssais pas l'homm

isme. Rien n'est plus facile à prouver. On con-
re un pour cent au remboursement de l'em-
int ; on capitalise ce un pour cent, et on dit,
elle époque l'emprunt sera remboursé. Que de
ditions de repos et d'ordre il faudrait pour
cette promesse se réalisât ! On n'en connaît
d'exemple. Dans le système du docteur Pryes-
y, adopté par M. Pitt, on a oublié un des prin-
paux éléments du calcul. En effet, si le trésor
pitalise un pour cent, les capitalistes (et leur
alification le dit assez) capitalisent deux et trois
ur cent sur leur revenu, et, de plus, le boni
l'on leur accorde ordinairement en leur livrant
mprunt; bien différents des rentiers qui pla-
nt pour vivre, eux ne placent que pour spé-
ler. Ce qu'ils mettent en réserve, ils le repor-
nt aux emprunts successifs, et cela pourrait aller
squ'à la fin du monde. L'Angleterre en est, au
oment où j'écris, à son dix-septième ou dix-hui-
ème milliard ; et certainement ce n'est pas en ar-
nt qu'elle les a reçus, mais en effets de sa propre
tte. Qu'il faudra que le monde souffre pour que
Angleterre se tire de cette position, dont l'hypo-
èque réelle est sur l'envahissement général du
mmerce ! Si M. Pitt croit à l'amortissement,
est un pauvre financier ; si, sans y croire, il se
ge assez fort pour entraîner son pays, c'est un
rand homme, l'avenir à part. Si j'avais le bon-
eur ou le malheur d'être le chef d'un gouverne-
ent, le *crédit public*, comme l'entendent les

économistes, ne me paraîtrait qu'un compl pour mettre l'administration à la place du souv rain, et cela va ainsi en Angleterre, puisque l'a ministration y est bien au-dessus du pouvo royal.

Après avoir dit ce que je pense des avanta qui doivent résulter du privilége donné à Banque, je ne dois pas dissimuler qu'il est de plus haute importance que le premier consul u de son autorité pour prévenir les banquerou qui feraient un mal réel d'abord, et un mal pl grand dans l'opinion. Or, il est certain qu'hie y avait de l'embarras dans le paiement des bill de commerce, et que plusieurs entrepreneurs p laient déjà de diminuer dans leurs ateliers le no bre des ouvriers.

Un des articles du nouveau projet de Banq porte que le comité dressera une liste des maiso admises à l'escompte. Afin de calmer la rume commerciale et de faire cesser toutes les crainte pourquoi dès à présent la Banque ne prendr elle pas, à l'instigation du gouvernement, un rêté par lequel elle déclarerait qu'en atten que cette liste pût être dressée les actionna des caisses supprimées seront admis à l'escomp Mille motifs font un devoir de cette mesure q est sans danger, qui évitera des banquerout empêchera le découragement, et qui, insérée dan les journaux, donnera force de raison à ceux q défendent le nouveau projet. A cette conditio

conciliatrice, je réponds qu'on fera taire ceux qui murmurent le plus haut ; de plus, un tel procédé engagerait les négociants, malgré leurs préventions du moment, à se rendre actionnaires de la Banque, qui est réellement calculée pour eux. Mais il y a tant d'antipathie entre les négociants, pour qui l'argent est un moyen, et les banquiers, pour qui l'argent est une marchandise, qu'il ne faut négliger aucun moyen pour amener les négociants à ne point repousser par humeur les avantages, que leur offre le nouveau projet de Banque. Cet arrêté pris et rendu public, le projet n'aura plus que des approbateurs; car, ce qui est impossible au seul raisonnement, c'est de l'emporter contre les clameurs qu'excite un mal présent, lorsqu'on n'a à faire valoir que des considérations en faveur d'un bien à venir. C'est cependant ce qu'on tente trop souvent (1).

(1) Je ne sais si les amateurs du *crédit public* répéteront longtemps encore que l'empereur n'en aurait pas trouvé comme les gouvernements qui lui ont succédé. Je puis affirmer qu'il en a eu tout ce qu'il voulait en avoir, car il n'admettait l'emprunt qu'en faveur des vrais rentiers, et il avait fixé dans sa tête la somme nécessaire à cet usage, pensée juste, pleine de prévoyance et d'humanité. Quant aux emprunts systématiques, il disait, de manière à rappeler sa domination en Égypte, que, dans un besoin extrême, il aimerait mieux avoir recours à des avanies que de se mettre sous la domination des hommes à argent. Je ne suis pour les avanies dans aucun cas ; mais c'est avec effroi que j'ai vu l'aristocratie des écus sortir de dessous les

pavés avec une royauté de même date. La Franc maintenant ce que c'est. Trois situations différente comprises dans ce qu'on appelle le *crédit public :* rentiers, 2o les capitalistes, 3o les agioteurs; par consé il y a trois intérêts distincts. Les capitalistes spécule agioteurs jouent, et les rentiers finissent par tout p C'est ce qu'on exprime par la *réduction de l'intérêt* sentée comme une preuve de *prospérité générale.* En que dit-on aux rentiers ? « Vous m'avez confié votre a » à un taux qui nous convenait réciproquement, e » vous auriez trouvé par tout autre placement à la » époque ; depuis, j'ai fait tant de *crédit public* qu'en » proposant de vous rembourser aujourd'hui par » vous consentirez à recevoir un dixième de moi » votre revenu, dans la crainte que la concurrenc » naîtra du remboursement par masse vous rend » nouveau placement de vos fonds difficile et moins » tueux. Je ne vous contrains pas, ni les communes » autres établissements publics que j'ai forcés à p » leurs fonds sur moi. Demandez aux capitalistes si » opération ne témoigne pas en faveur de ma probité » la prospérité générale. » L'habitude de renfermer un même nom trois intérêts différents aide beauco embrouiller les idées. Ainsi on fait des enquêtes sur dustrie ; sous ce mot on confond l'ouvrier, le fabric le marchand, dont les intérêts sont presque toujou désaccord. Quand les enquêtes sont terminées, on peu moins instruit qu'avant, et on s'en étonne.

NOTE XIV.

Avril 1803.

˛e désir que témoigne le premier consul de
naître mon opinion sur ce qu'on appelle la li-
té de la presse, et sur les moyens qu'il y aurait
mettre l'ordre dans cette partie, me paraît
› prématuré. Je doute que nous soyons assez
ncés pour faire quelque chose de bon à cet
rd ; voici mes raisons.

l y avait des doctrines et des habitudes sous
cien régime ; il n'y en a pas, il ne peut y en
ir aujourd'hui, puisque nous sommes dans un
; publiquement transitoire. Cependant les doc-
es se sont trouvées si faibles sous l'ancien ré-
˛e qu'elles se sont retirées devant l'esprit du
le ; dès lors tous les moyens qui avaient été
entés pour maintenir l'ordre ont tourné con-
le gouvernement. L'intendance de la librairie
ıba sous la dépendance du parti philosophique,
les livres déclarés dangereux devinrent une
culation pour ceux qui étaient chargés d'en
venir l'introduction et la circulation. Si un
nt était envoyé en Hollande pour s'emparer, à
ɛ d'argent, d'un libelle contre la reine, il ga-

gnait l'argent de son voyage, et de
que pouvait rapporter en. France la
belle qu'il avait saisi, et dont il se fa
privilége. Quand la corruption des e
nérale, il est rare que les gouverne
bien servis ; il est plus rare encore q
assez les hommes pour savoir les me
port avec les places qu'ils leur co
que des précautions mal prises n'ont
tat, on en conclut que les précautio
tiles ; on s'abandonne soi-même ; a
actif sent sa victoire et en profite. C'e
vant la Révolution il était convenu
de la presse était un droit de l'homn
quel aucun gouvernement ne pou
sans être tyrannique.

La liberté de la presse est un fait q
séparer de la forme du gouvernement
peu partisan de la division des pouvoi
tème de la résistance active contre l'a
en est une conséquence nécessaire,
pas moins convaincu que partout
l'action de corps politiques qui délib
quement sur des intérêts généraux, le
garantie est dans la liberté de la p
l'opinion publique n'est pas libre da
tendue du mot, les corps délibéran
pas. Voilà pourquoi le parlement d
même dans les temps où on le dis
ministère, n'a jamais voulu renouv

berté de la presse, bien persuadé qu'il y lus de pertes que d'avantages, pour la linérale, à tirer ces vieilles lois du vague sont. Partout où on admettra la division oirs, et, par une conséquence nécessaire, ance active à l'autorité, la liberté de la 'établira de droit. C'était une prétention sous l'ancienne monarchie; c'eût été e un moyen de salut à certaines époques volution.

u'est-il arrivé? Après avoir admis que la lila presse était un droit de l'homme, on s'est en faire un principe; mais on n'a jamais ire une loi. Cependant, quoique posséder lroit incontestable pour celui qui a acl n'y avait pas de loi, il est impossible de idre comment il y aurait possession. La le la presse n'a été jusqu'ici pour nous ait accidentel. Tant que les partis se senégale force, ils imprimaient librement; n parti triomphait, il ôtait au parti vaincu ırces qu'il aurait trouvées dans l'opinion; e il n'y avait pas de lois, on brisait les on assassinait ou on déportait les écrion les traitait comme des factieux; tout très conséquent. Un principe absolu amèjours l'injustice et la violence, quand il ra pas à la forme et à l'esprit du gouver-; et j'entends ici par gouvernement tout empare du pouvoir.

Depuis qu'on ne brise plus les presses, qu'on n'assassine ni ne déporte ceux qui impriment, la presse n'en est pas plus libre. A quoi cela tient-il, si ce n'est à ce qu'on sent que la liberté de la presse est incompatible avec le gouvernement actuel, et le gouvernement actuel incompatible avec la liberté de la presse? On imprimerait contre Dieu, contre la religion, contre la morale sans la moindre difficulté; mais contre le premier consul, qui l'oserait? Il n'y a de fort que le grand parti révolutionnaire; il a fait ses calculs pour se soumettre, du moins provisoirement. S'il réclamait la liberté, le premier consul le ferait trembler aussitôt par quelques grâces publiques accordées aux royalistes; et si les royalistes étaient assez revenus de l'horreur que leur inspire la révolution pour demander eux-mêmes la liberté, les révolutionnaires s'uniraient volontiers au premier consu pour lui donner le pouvoir absolu. Et c'est dar ces circonstances qu'on demande des idées sur l moyens de faire une loi relative à la liberté de presse! Cela est impossible; j'en suis si persu que j'ose prédire que, si l'on persévère dan dessein, on sera obligé d'y renoncer, parce q discussion mettra tous les cœurs à découvert. le ministre de la police suffirait seul pour échouer tous les projets de liberté. Il a un i particulier à ce que l'état actuel des choses longe. Je reviendrai tout à l'heure sur ce sertion.

Nos corps délibérants ne sont pas des pouvoirs, à moins qu'on ne les regarde comme des pouvoirs détrônés ; mais est-ce celui qui leur a ôté la direction de la révolution qui voudrait la leur rendre? elle leur reviendrait de droit avec la liberté de la presse, à moins que l'opinion publique ne se tournât contre les corps délibérants par le souvenir si vif des malheurs qu'ils ont causés à la France. Dans ce cas, le premier consul les battrait sans peine; mais pourquoi essayer s'ils sont faciles à battre, quand ils ont et veulent bien garder l'attitude de courtisans? Si la prétendue loi de la liberté de la presse n'avait pour but que de leur apprendre qu'on veut toujours les tenir dans cet état, la discussion deviendrait très dangereuse; car il ne faut pas se tromper sur l'esprit des Français : ils sont las de la révolution et non dégoûtés des principes qui l'ont amenée. La méfiance contre le gouvernement les rappellerait bientôt aux idées de liberté, et ce n'est ni par des lois ni par des discussions publiques qu'il serait aujourd'hui possible d'affermir le pouvoir.

Helvétius a dit : « Il est vrai que l'opinion est la reine du monde, mais le puissant qui gouverne est maître de l'opinion. » Helvétius a dit cela avec une humeur épouvantable, et comme une généralité qui devait porter tous les peuples à se soulever contre les puissances qui gouvernent. Ce n'est qu'un fait qui est sujet à contestation dans bien des circonstances. Le gouvernement de

Louis XVI était plus puissant que celui de Louis XIV, puisqu'il était plus loin de nos ancien-nes libertés; cependant le gouvernement de Louis XVI n'était pas maître de l'opinion, tandis que le gouvernement de Louis XIV la dominait. Louis XIV avait pour lui son caractère et les mœurs générales. Y avait-il des mœurs générales avant la Révolution, à moins qu'on n'appelle ainsi l'ardeur avec laquelle toutes les classes se confon-daient dans le besoin de plaisirs et d'innovations. Plus de gloire nationale, plus d'intérêt de patrie; les écrivains des quatre parties du monde sem-blaient ne faire qu'une famille pour travailler au *perfectionnement de l'humanité*; la transmission des idées ne produisait que la confusion de tous les principes; les systèmes combattaient l'expé-rience, et tous les livres qui ont eu du succès à cette époque resteront, non-seulement pour prou-ver qu'ils ont détruit le gouvernement qui exis-tait, mais pour protester contre tout gouverne-ment régulier qui tenterait de s'établir. Depuis cinquante ans l'Europe s'agite entre la démocratie et des armées, entre la religion relevée et la reli-gion naturelle, religion indéfinie que chacun peut faire selon sa nature privée, et qui n'est qu'un prétexte hypocrite pour repousser tout ce qui mettrait un frein aux passions. Dans ce combat où la France est entrée la première avec l'impru-dence qui la caractérise, qui l'emportera? Cette question, qui sans doute n'est pas indécise dans

isée du premier consul, l'est tellement par
position des esprits qu'on pourrait sans doute
une loi sur la liberté de la presse pour armer
ivoir, parce que rien n'est si facile que d'ar-
in pouvoir fort; mais qu'on n'oserait pas,
cette même loi, porter franchement secours
s les principes qui en ont besoin. Dès lors, il
iut pas faire de loi; car un pouvoir fort
e fort bien lui-même, et quand il n'arme
son profit il découvre toutes ses craintes. Si
iété a besoin d'être conduite par des autori-
l faut les défendre toutes à la fois. Servir la
que et délaisser la morale, c'est ne pas même
iître la politique.
Révolution ne nous a corrigés de rien; dès
elle a ajouté prodigieusement aux désordres
cistaient en 1789. Dans quel état la France se
ait-elle au 18 brumaire? Toutes les idées
it à la fois hardies et flottantes; de tous les
s de décadence, c'est le plus grand. Arrêter
r des pensées était alors tout ce que la poli-
exigeait; et comme il était bien moins ques-
de diriger l'opinion publique que d'empê-
le choc des opinions, ce qui regarde la
e tomba naturellement dans les mains de
lice qui, de sa nature, est réprimante et ne
amais que cela. Aussi s'opposera-t-elle tou-
à ce qu'on fasse des lois qui mettent l'ordre
cette partie, parce que rien ne lui est plus
e que de changer au jour le jour l'état de

la discussion par des rapports au premier consu et au besoin même par des scènes publiques qui porteront à des mesures d'éclat. Dès lors, il y au tant d'opposition entre la loi générale et les fai particuliers que la loi ne sera rien qu'un sujet d dérision. Je vois bien qu'on pousse déjà beaucou de choses à l'extrême pour amener les esprits trouver bonne une loi qui ne ferait que la moit du mal qu'on fait sans loi; cette manière d'ag est déplorable, et puisqu'aucun écrivain de n nom ne pense aujourd'hui à lutter, il faut s'e tenir là; car les moyens employés sont si peti qu'on n'oserait en faire usage contre un homm qui aurait une grande réputation littéraire (1).

On a mis les choses au point que les auteurs libraires, imprimeurs, loin de redouter la cen sure, l'appellent de tous leurs vœux; la difficul n'est donc pas de la faire recevoir, mais de l'é blir. Qui voudra, qui saura censurer? et, p tout dire en un mot, sur quelles doctrines avo

(1) Le *Poème de la Pitié* parut à cette époque; changea pas les choses politiques, mais changea p quelque temps le ton de la conversation. On en fré dans le gouvernement de Bonaparte, et cependant p n'aurait osé arrêter la publication d'un ouvrage d Delille, ce que je remarque parce qu'on faisait alo bruit d'écrits qui n'avaient pas la même import yeux du pouvoir. Il y a quelque chose qui, dans tous les temps, surmonte les lois de répression presse; c'est le talent reconnu et aimé du publ Delille jouissait alors de cette position.

s'appuieraient les censeurs ? Je l'ai déjà dit, nous parlons de la république, et cela n'est pas vrai ; nous parlons de la liberté, et cela n'est pas vrai ; nous parlons d'égalité, et cela n'est pas vrai. Ce qu'on vante n'est pas ce qu'on veut, et ce qu'on veut est la seule chose dont on ne parle pas. Celui qui devinerait si ce qu'on dit le matin sera encore bon à dire le soir serait bien habile. On ne fait pas de loi dans cet état de choses; on observe et on attend.

Mais on peut se mettre en état d'attendre et d'observer avec profit ; pour cela, il faudrait laisser la répression à la police et mettre la direction de l'opinion publique hors de ses mains. Il faudrait placer, soit dans le ministère de l'intérieur, soit dans le ministère de la justice quelque chose qui rappellerait l'ancienne intendance de la librairie, et qui serait tout entier de protection à l'égard des auteurs, tout entier d'instruction à l'égard du premier consul, afin qu'il connût bien les variations, les progrès de l'esprit public, et que la loi à faire fût le résultat d'observations suivies avec soin. Cette loi serait alors d'accord avec l'opinion, parce qu'elle répondrait à une situation à laquelle les esprits se seraient peu à peu accoutumés. Le temps employé à bien étudier cette matière ne serait pas perdu ; car, à travers toutes les impossibilités qui se trouvent pour régler la législation à cet égard, la plus grande sera toujours de posséder les connaissances indispensables pour agir à coup sûr.

ront cet état, tant à Paris que dans les pro
Il y en a tant, et qui font si mal leurs affaires
ne trouvera pas de résistance, surtout si
avec justice, si on ne veut pas tout arrang
un seul jour. On a dit que Dieu était
parce qu'il est éternel; depuis la Révolu
n'ai rien vu faire avec patience ; je n'ai jai
ceux qui exerçaient le pouvoir compter sur
néfice du temps ; cela m'a fait croire que la
lution ne serait pas aussi éternelle que l'
çaient ceux qui se chargeaient de la diriger

Il serait possible aussi de trouver, pour g
la propriété des éditeurs, quelque chose de
que cette loi générale de la Révolution con
contrefacteurs, loi que chaque libraire in
comme un épouvantail à la tête de la pr
page des livres qu'il publie, et que chaqu

nistère public pour sa propriété ne peut trou-
r mauvais que le ministère public sache ce qu'il
rantit, l'examen des manuscrits se rétablirait
sensiblement. C'est par ce moyen et mille au-
s qu'il serait trop long d'indiquer, que je con-
is dans l'avenir la possibilité d'une loi générale
i, lorsqu'on la soumettrait à une discussion
blique, serait tellement d'accord avec les faits
e l'expérience répondrait à toutes les objec-
ns. Jusque-là tout doit se régler par de simples
rêtés.

Mais ce qu'il faudrait surtout, ce serait de di-
inuer la réimpression des anciens mauvais li-
es, et rien encore n'est plus facile. A une épo-
e déterminée, je crois que c'est vingt ans après
mort des auteurs, leurs ouvrages n'appartien-
nt plus à leurs héritiers ; ils appartiennent à
it le monde. Ce qui est de domaine public doit
e administré par le gouvernement. Le gouver-
ment a donc le droit de régler les réimpressions
ce genre et d'exiger qu'on lui en demande la per-
ssion ; il peut mettre en avant l'intérêt du com-
rce et de la librairie, qui souffre lorsque plusieurs
raires font à l'envi l'un de l'autre des éditions
même ouvrage. On accorderait la réimpression
s mauvais livres à celui qui demanderait à en
re une édition de luxe, c'est-à-dire une édition
haut prix ; on pourrait même fournir secrète-
ent de l'argent pour cet objet ; et comme ces
itions se vendraient très lentement, on aurait

un motif pour refuser tous ceux qui se présen
raient pour en faire des éditions à bas prix, (
tombent jusque dans les mains du peuple et
corrompent d'autant plus profondément qu'il
pas assez d'instruction pour en revenir. On ruse
volontiers pour faire le mal qu'il pourrait p
raître piquant de mettre un peu d'adresse à fa
le bien.

En résumé, il y a trop de désordre encore d
les choses et dans les pensées, trop d'incertitu
dans la direction que le gouvernement se donn
à lui-même ou qu'il recevra des circonstan
pour songer sérieusement à faire une loi sur la
berté de la presse. En attendant qu'on pu
mettre de l'ordre dans les pensées, il faut
mettre dans les choses. Essayer davantage, ce
rait, de la part du pouvoir, montrer plus d'
quiétude qu'il n'a sujet d'en avoir, et peut-
s'exposer, pour rompre l'effet d'une discu
publique, à annoncer en principe ce qui
tolère qu'en fait. Rien ne périclite, puisqu
grande question de la liberté de la presse dé
dans sa solution de la forme du gouverneme
que nous n'avons pas même une forme de go
nement arrêtée.

NOTE XV.

Mai 1803.

ɜ dirais volontiers de l'Europe ce que, dans ma ɪière Note, j'appliquais seulement à la France; sent que rien n'y est complet; on sait d'une nière vague ce qu'on voudrait, mais on ignore ment on pourrait l'obtenir, parce qu'on veut qui était bien autrefois, sans pouvoir ou vou- comprendre que l'autrefois n'était bien qu'à conditions qui n'existent plus. Il faudrait céder par analogie; on ne va que par souve- ɜ. Comme personne ne peut dire aujourd'hui si ıs aurons la paix ou la guerre, il est impossible saisir les variations de l'esprit public; aussi rrêterai-je à un seul point que je crois avoir à abordé, mais qui offre des réflexions à l'in-

.

l n'y a pas d'Etat particulier qui ne voudrait ir de son indépendance, l'indépendance étant première condition de toute souveraineté, ɜlle que soit d'ailleurs la forme du gouverne- nt; mais comme les institutions nationales sont eu près détruites partout, il y a partout une [uiétude vague qu'on appelle opinion publique

domination. l'Angleterre y prétend dep
temps par le commerce ; mais comme le c
est cosmopolite et que la philosophie mo
a appris aussi à déguiser sa cupidité sous
mots, le genre de domination de l'Anglet
ve partout un assez grand nombre de
intéressés.

D'autres circonstances se présentent,
aujourd'hui dans la politique de l'Angl
se montrer comme protégeant, défend
la liberté de l'Europe ; ce serait pour elle
tage de position incalculable et qui lui r
la France ne sait arrêter ou déguise
qu'elle ne le fait, l'esprit de conquête q
succéder naturellement à l'esprit de la
tion. Sans doute la France tromperait lo
les rois de l'Europe, parce qu'elle peut l
et qu'il est plus facile de mettre dans l

l'envahir successivement par le commerce. Si l'Europe est mise dans la nécessité de choisir entre la France et l'Angleterre, il est impossible que son choix ne soit pas pour cette puissance, et qu'à l'horreur que sa révolution a fait naître, la France ne voie succéder la crainte qu'inspireraient ses prétentions armées. Il ne faut pas se le dissimuler; bien des vœux, même chez nous, seraient en faveur de l'Angleterre, parce qu'elle a mis beaucoup de soins dans le dernier siècle à s'y faire des partisans. Plusieurs de nos écrivains recevaient des pensions du ministère anglais pour introduire chez nous l'anglomanie, et beaucoup de traductions de livres anglais n'ont été prônées que parce qu'elles avaient un but politique bien plus qu'un but littéraire. Sur la foi de nos philosophes, l'historien Hume jouit chez nous d'un grand crédit; quand on le lit avec soin, on voit qu'il n'a eu d'intention positive que de montrer sans cesse la France menaçant la liberté de l'Europe, et l'Angleterre comme seule capable d'y maintenir l'équilibre. Si cette idée germait lorsque la France dormait sur son ancienne réputation, combien ne sera-t-il pas facile de la développer aujourd'hui? Déjà nos journaux, sans y entendre malice, répètent des articles de journaux anglais qui n'ont pas d'autre but; et ils les répètent sans malice, parce que l'idée de la nécessité de la protection de l'Angleterre pour l'Europe n'étant pas nouvelle, ils ne sentent pas tout ce que les circonstances lui donnent d'auto-

rité maintenant. Si une lutte à mort s'en
mais entre la France et l'Angleterre po
qui dominera l'Europe, il est douteux qu
mier consul vive assez longtemps pour e
fin ; et comme il ne donnera pas à not
l'esprit de suite que la forme du gouver
donné à l'Angleterre, la chance tourner
sairement contre nous. Les probabilités, d
ne sont pas en notre faveur. Carthage
combé que parce que la politique des Ro
variait pas, et il n'y a de politique invari
pour les nations qui participent à leur g
ment. L'histoire de Charlemagne, rappr
la triste position de ses successeurs, dev
jours être présente à l'esprit des Français.

Il est vrai que l'Angleterre a fait une
refusant d'intervenir dans le dernier trai
la France et l'Autriche. L'Autriche ayant
heureuse et l'Angleterre ayant beaucoup
cette puissance, pour éviter les compe
posa en principe qu'il était de sa politiqu
pas s'immiscer dans les affaires du conti
principe, si nouveau pour le cabinet d
James, aurait fait une sensation durab
France avait pu donner une idée de sa mod
et il en est temps encore, puisque la gue
pas déclarée. Céder quelque chose dans l
ciations est honorable pour une puissan
on craint la force. Si la paix continue, l'h
en restera au gouvernement français ; si l

e déclare, l'Angleterre reprendra sa prétention e ne paraître mue que par le désir d'assurer l'in-épendance de l'Europe ; et c'est parce que le mi-istère anglais prévoit la guerre que ses journaux arlent déjà dans ce sens. Le premier consul ne oit donc jamais oublier qu'il aura contre lui toute portion de l'opinion *européenne* qui se rattache l'Angleterre dans des idées de liberté, et qu'il ne eut avoir pour lui que la partie de l'opinion *eu-opéenne* qui se rattache à la Révolution ; or, uoique les pensées *européennes* ne soient que des èveries, comme ces rêveries sont nées de l'absence les idées positives propres à chaque nation, il aut les compter pour quelque chose, et ne pas se omper sur l'avantage ou le désavantage de les voir contre soi.

Dans tous les cas, et c'est le seul but de cette ote, il est nécessaire de surveiller aujourd'hui lus que jamais le retour de l'anglomanie. Toute loire qui ne sera pas trop chèrement achetée ous en éloigne naturellement ; des malheurs ou excès des victoires nous y ramèneraient : des mal-eurs, en nous faisant dédaigner le pouvoir qui ous les aurait attirés ; l'excès des victoires, en ettant toute l'Europe du parti de l'Angle-erre. Dans la manie générale des idées *euro-éennes*, on ne peut contester que les pensées ominantes de cette partie du monde ont une ac-ion réelle sur tous les Etats dont elle est formée. ans qu'on puisse dire comment cela s'opère,

nous ne sommes Français qu'autant que l'I
est française ; quand elle est anglaise nous
nons du même côté. Rien ne prouve dav
combien nos institutions étaient détruites
la Révolution et combien la Révolution a
à ces destructions. Conquérir avec un peu
ne tient à rien me paraît tout au plus
d'homme; rattacher ce peuple à son sol
bonnes institutions me paraîtrait l'œuvr
Dieu.

NOTE XVI.

Mai 1803.

ƫuerre est déclarée ; on s'y attendait. Soit
té du gouvernement, soit que l'esprit mili-
lomine assez pour être aujourd'hui l'esprit
; des Français, il est certain que l'Angleterre
avoir provoqué les hostilités ; et comme de
éternité les gouvernements ont mis un
intérêt à ne point passer pour agresseurs
nant les armes, on peut se féliciter quand
ussit à avoir l'opinion de la nation qu'on
ne. Du reste, je ne doute pas que la guerre
; également nationale en Angleterre. A mon
de Londres, je me rappelle que le premier
. me demanda si les Anglais redoutaient
escente ; je lui répondis que non, mais qu'ils
aient beaucoup son activité, et qu'ils ne
eraient rien pour lui donner l'occupation
ns dangereuse pour eux. L'opinion des An-
'est pas opposée au premier consul comme
e ; on se pique au contraire dans ce pays
iration pour lui ; et, quoique le système de
; ait tué par calcul l'esprit militaire en An-
re, l'Angleterre est peut-être de tous les

14.

pays de l'Europe celui qui attache le plus d'esti
aux talents qui font les grands capitaines. M
comme chef du gouvernement de la France,
premier consul est très redouté; et je suis p
suadé que la guerre présente n'a pas d'autre m
tif que la crainte de l'avenir.

Au premier aspect il peut paraître extraor
naire qu'on se porte à la guerre par crainte; c
n'en est pas moins réel; et si on veut change
mot ignoble de crainte en celui si honorable
prévoyance, on trouvera que ma réflexion
juste. Plus le pouvoir du premier consul s'af
mira, plus il sera redoutable à l'Angleterre;
quoique la certitude de la guerre n'ait rien re
en discussion dans les esprits, qu'au contr
elle ait prouvé la confiance de la France dans
nouvelles destinées, il n'en est pas moins v
que la guerre peut offrir des chances redoutab
pour un gouvernement nouveau et que la p
n'en offrirait aucune de ce genre. Si l'Anglete
n'expose pas son existence en prenant les arm
elle fait politiquement très bien de les pren
c'est ce que tout le monde sent dans ce pays.

C'est faute de le connaître que des article
officiels, insérés dans les journaux Français, s
blent compter sur l'opposition pour arrêter
hostilités. Jamais l'opposition anglaise n'est fa
contre les hostilités au moment où elles éclate
parce que tout est bénéfice d'abord pour une p
sance maritime. On se trompe encore plus si

ue l'opposition soit ou puisse devenir na-
. M. Pitt est aujourd'hui le seul homme
lement populaire, non de cette popularité
ırt les rues et qu'il dédaignerait; il est fort
t l'ascendant du génie uni à une grande
, et à des mœurs si simples qu'on peut les
er comme naturelles. Il n'a qu'un seul dé-
l boit, et ne prend pas la peine de s'en
. Il est vrai que cela est sans conséquence
on pays; mais je suis porté à croire que s'il
'autres défauts il ne s'en cacherait pas non
ar on peut dire de lui qu'il n'a aucune po-
pour lui; c'est peut-être la raison pour la-
il en a une si forte pour son pays. Pour
ıne idée de sa popularité, il suffit de se rap-
ue la nouvelle de sa mort, répandue il y a
ıes mois, fit baisser les fonds publics, quoi-
e fût plus ministre et parût éloigné des af-
mais personne ne s'y trompait. On savait
e s'était éloigné que pour ne point partici-
a paix. La guerre le ramènera nécessaire-
à la tête des affaires, soit qu'il culbute
lington, soit, comme il est plus probable,
Addington lui cède une place qu'il semble
prise en effet qu'afin que M. Pitt n'eût
a disputer au moment où il voudrait la re-
e. Si M. Pitt rentre au ministère, que pourra
ition? et s'il était obligé de faire opposition
entrer au ministère, cette opposition ne

serait pas pacifique et tuerait promptement le ministère qui a fait la paix.

L'opposition est très divisée en Angleterre; la partie qui s'oppose par le désir d'arriver au pouvoir se perd dans la partie qui est soupçonnée avec raison d'aimer les principes de la Révolution française, et ce seul soupçon a suffi pour ôter à l'opposition en général toute popularité. Elle a fait une grande faute en laissant au ministère l'honneur de protéger les émigrés fançais; et quels que fussent les motifs de cette protection, l'opposition devait s'en emparer. L'opposition est partout le parti faible; l'opposition anglaise devait donc s'unir au parti battu et persécuté en France; en s'appuyant au contraire sur le parti fort, elle a laissé deviner son amour pour les innovations, et peut-on croire qu'on en désire dans un pays qui marche vers la prospérité! Je suis loin de penser que l'Angleterre soit parfaitement organisée; elle me paraît trop près ou trop loin de la république; mais il y a des habitudes prises qui suppléent à bien des choses; les talents nécessaires à l'action du gouvernement n'y manqueront pas tant que le ministère ne pourra pas être formé par des factions populaires, comme il est impossible maintenant qu'il soit uniquement formé par les intrigues de la cour; c'est là que se trouve le véritable équilibre qu'on chercherait vainement dans les combinaisons de ce qu'on appelle la constitution anglaise, et c'est ce que n'aperçoi-

vent pas ceux qui croient qu'on peut transporter e gouvernement ailleurs.

Compter sur l'opposition aujourd'hui, laisser ntendre qu'on s'unirait volontiers à elle, est un noyen infaillible de rendre la guerre plus natioale encore en Angleterre ; mais ce n'est pas une aison pour ne pas y compter un jour, et voici à uelles conditions.

J'ai déjà remarqué que, pour un peuple maître e la mer, la nouvelle d'une guerre quelconque st toujours fort bien accueillie, parce qu'elle romet des bénéfices certains; mais il faut remaruer aussi que, par contre-coup, les longues guerres sont plus insupportables encore pour les peules insulaires et commerçants que pour les nations u continent. Du moins est-il certain que les Anlais se lassent de la guerre bien avant les hommes ui dirigent leur gouvernement. M. Pitt ne voulait as la paix d'Amiens; je crois qu'il avait raison, 'après son mot confidentiel sur le premier consul : Quand et où s'arrêtera-t-il ? » Le peuple anglais emandait la paix à tout prix ; il a fallu la lui onner, et M. Pitt s'est retiré pour ne pas y participer. La guerre se déclare de nouveau à la grande atisfaction du peuple anglais ; ce sentiment sera-il durable? Telle est la grande question politique ui se présente, et dont les détails méritent d'être uivis avec la plus minutieuse attention.

Si M. Pitt ne rentrait pas au ministère, il est ors de doute que le peuple anglais laisserait bien-

nouveau va se développer aux regards d
vateur, et la politique moderne nous
combat à mort de deux hommes, l'un di
la France et de tout ce qu'elle entraîne à
l'autre dominant l'inconstance de sa nat
donnant toute la ténacité qui est dan
ractère.

Dans cette circonstance, je crois qu
l'honneur du gouvernement français de
presser de flatter l'opposition, ni de para
à la paix en commençant la guerre; i
contraire annoncer hautement et froide
cette guerre sera de longue durée. En
motifs : cette détermination donnera d
que temps une force réelle à l'opposit
peuple anglais se lasse de la guerre et de
paix avec violence comme il en a l'hab

n engagement public de ne point faire la paix rec le gouvernement actuel de la France, c'est-dire avec le premier consul, et alors il n'est pas al séant d'avoir le premier reconnu que la guerre rait de longue durée.

Mais comment la guerre se prolongera-t-elle itre deux nations qui ne peuvent se toucher, à oins que la France ne relève sa marine ou que Angleterre ne reprenne cet esprit militaire qu'elle repoussé comme dangereux à la liberté? Les ex-éditions qu'elle a tentées jusqu'ici sur le conti-ent ont prouvé que tout ce qu'elle avait fait pour teindre son ancien esprit militaire ne lui a que op bien réussi. De notre côté, nos efforts pour lever notre marine non-seulement ont été in-uctueux, mais nous avons compromis la marine e nos alliés. Encore une fois, comment la France l'Angleterre se prendront-elles corps à corps? lles jetteront l'Europe entre elles, et c'est en la que les cabinets de l'Europe me paraissent vrés à la fatalité; car s'il y avait la moindre pré-oyance, une neutralité armée des principales uissances suffirait pour empêcher le monde civi-sé d'entrer à tout hasard dans une carrière d'é-énements dont le but est impossible à aperce-oir (1). L'Angleterre peut être compromise par la

(1) Je crois devoir rappeler ici une anecdote qui se trou-ait dans la seconde Note que j'ai adressée de Londres au remier consul, et dont je n'ai pas gardé copie; cette necdote peut faire connaître tout ce qu'il y avait de dis-

révolte de ses matelots, l'excès de ses dé
seul jour de négligence peut disposer d
La France ne peut être justifiée que pa
cès qui ne soient jamais interrompus ;
y prétendre? Heureusement personne
Il ne faut donc pas s'étonner si la guerr
à la fois nationale en France et en A
mais il faut se féliciter d'avoir pour s
des Français en commençant la guerre
cette disposition n'a jamais été général
Révolution, et qu'elle prouve que l'es
succède à l'esprit de parti.

tance entre l'esprit des membres de l'oppositi
voyance des partisans de M. Pitt. A la suit
avec plusieurs membres de l'opposition parler
me demanda si je croyais que le premier con
sincèrement la paix qui venait d'être signée.
que cela ne me paraissait plus avoir la même
pour l'Angleterre depuis le traité d'Amien
ayant reconnu Bonaparte comme chef de la
guerre éclatait de nouveau, ce ne serait plus
de révolution, mais une guerre de gouverne
vernement. Cette observation leur parut rass
de jours après, un partisan de M. Pitt m'ayan
le même sujet, et moi lui ayant fait la même
me dit : « Que nous importe que ce ne soit pa
« de révolution ; avec lui ce sera toujours u
« destruction. » Intérieurement j'étais de cet

NOTE XVII.

Juillet 1803.

L'absence du premier consul a fait et devait faire naître des conjectures. Les historiens par anecdotes ayant accoutumé les Français à chercher un but caché aux démarches les plus ostensibles, on a essayé de croire que le voyage de la Belgique voilait quelque grand mystère, et de rattacher à ce mystère le voyage de M. Lucien Bonaparte et d'autres sénateurs. Il ne s'agissait de rien moins, disait-on, que de sonder les esprits sur un changement de titre et de forme dans le gouvernement ; et comme la Belgique est une conquête de la république, que les peuples de ces contrées ont la réputation d'être républicains, on trouvait tout naturel que le premier consul allât lui-même essayer ses moyens de séduction sur ces importantes provinces, où les opinions nécessairement ne sont pas les mêmes, puisqu'il y a des nobles très nobles, des commerçants fiers de leurs richesses et des prêtres qui ne sont pas serviles. Comme rien n'a justifié les conjectures des nouvellistes, ils n'en ont pas conclu qu'ils s'étaient trompés, mais que des circonstances im-

prévues avaient fait ajourner ce projet. Cette manie de vivre dans les temps qui ne sont pas encore est générale parmi les Français ; je ne sais comment il serait possible de leur montrer l'avenir assez clairement pour qu'ils cessassent de s'en occuper plus que du présent. Il n'y a pas de mal dans les circonstances où nous sommes. Personne ne peut croire que le premier consul se contente longtemps d'un titre partagé dès que le pouvoir ne l'est pas ; cette question est jugée. On assure que des hommes en place s'expliquent sur ce sujet de manière à ne laisser aucun doute ; je n'en suis pas étonné. Quoique j'aie la conviction que le souvenir de la république domine encore parmi tous ceux qui ont fait leur chemin à sa suite, dès qu'ils verront d'autres chances se présenter, ils se précipiteront pour arriver les premiers et pour rester maîtres des affaires. Les royalistes ont dans l'idée qu'il n'y a rien au-dessus de la pureté et la pureté dans les temps de troubles civils réduit à la nullité. Les habiles de la Révolution, a contraire, sont persuadés qu'il n'y a que les hommes en place qui soient quelque chose, parce qu' fait on ne peut jamais traiter qu'avec les homm en place; dès lors ils s'arrangent pour être en p mière ligne sous tous les gouvernements. Ils sont fait à cet égard des principes comm pour eux, commodes pour quiconque saura asservir, mais qui pourraient avoir de grands gers pour un gouvernement qui faiblirait, pui

dans le fond du cœur, ils restent et resteront ennemis de l'unité de pouvoir. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les révolutionnaires loin des places n'en veulent pas aux révolutionnaires qui en acceptent; ils les regardent toujours comme de bons frères et amis que le parti retrouverait dans l'occasion. Des craintes et des espérances semblables réunissent des gens qui semblent avoir aujourd'hui des intérêts opposés; et c'est une chose remarquable de notre Révolution qu'elle trouve son point d'unité dans les craintes et ne se divise que par les succès.

Comme je ne vois pas les conjectures pour un changement dans la forme du gouvernement assez assurées aujourd'hui pour y attacher de grandes réflexions, je m'arrêterai à quelque chose de plus positif, c'est-à-dire à la manière dont l'esprit public considère les hostilités avec l'Angleterre.

Cette guerre a d'abord été toute nationale; le premier consul veut la rendre à la fois populaire, chère aux hommes de la Révolution et aux royalistes; je crois que c'est une maladresse; car dès qu'elle était nationale cela suffisait, et les raisons données à chaque parti ne prouvent rien autre chose sinon qu'on reconnaît et qu'on flatte les partis.

Que les Anglais fassent des caricatures, cela est dans l'esprit d'un gouvernement qui compte le peuple pour quelque chose, et qui dès lors sent

le besoin de l'amuser aux dépens de quelqu'un ; mais les caricatures ne conviennent pas aux Français. Etalées aux yeux de la classe indigente, elle ne lui inspirent ni indignation contre les Anglai ni courage pour elle-même. Aux hommes qui s piquent de n'être pas peuple, elles arrachent à peine un sourire ; et je ne crois pas qu'il soit bien nécessaire de gâter le caractère français pour n'obtenir que ce résultat. On a commencé en France les caricatures par des comédiens ; on les a ensuit essayées contre des hommes de mérite ; si on n'y prend garde, on les tournera un jour contre l'autorité. Ce sera une arme de plus donnée à ses ennemis

Que la guerre de nationale tendit par ce faible moyen à devenir populaire, c'est peu de chose mais une phrase du *Moniteur* l'a rendue révolutionnaire et philosophique ; c'est un mal. Cette phrase a produit depuis le découragement jusqu'aux plaisanteries les plus vives ; il n'est personne qui ne l'ait remarquée, et cela devait être, puisque le *Moniteur* est connu pour ne faire que de la politique officielle. On n'a pas vu sans surprise qu'il fût question, dans la guerre présente, « de châtier une centaine de familles d'oligarques, » de donner au peuple anglais le bienfait de l'é- » galité, et de travailler au perfectionnement de » l'espèce humaine. »

Venger la violation des traités est une idée si française, et qui convient si bien à tous les partis, qu'il y avait tout à perdre en gâtant cette idée

Les uns demandent si on va recommencer à battre sous la bannière des abstractions; d'au-s s'informent comment la Russie, l'Autriche, Prusse s'uniront, au moins d'intention, pour gmenter en Angleterre l'égalité qu'aucune de ; puissances ne pourrait supporter chez elle. l y a une centaine de familles vraiment oli-rchiques en Angleterre, c'est une bien grande issance; et il n'y a pas de raison pour avertir ligarchie que c'est elle particulièrement qu'on taque. Je crois qu'on trouverait bien une cen-ine de familles aussi influentes en Autriche, un us grand nombre en Russie; pourquoi procla-er contre elles un manifeste en faveur de l'é-lité et du perfectionnement de l'espèce hu-aine? Le premier consul peut se rappeler ce ie j'ai eu l'honneur de lui dire à lui-même: Toute guerre entreprise dans l'intérêt de la Révolution le reporterait au même point où il était le 18 brumaire, en ne le montrant que comme l'exécuteur des projets révolutionnaires; au lieu qu'une guerre de gouvernement à gouvernement le met hors de pair aux yeux de l'Europe, et le sépare de tous ceux qui ont conduit des armées françaises depuis 1793. » Cet avantage t assez grand pour ne pas le négliger. Si cette servation parut vraie au premier consul il y a uinze mois, est-elle moins vraie aujourd'hui? vons-nous rétrogradé depuis cette époque, et mmes-nous aujourd'hui plus près qu'alors de la

faire mépriser la forme du gouvernement
et la Révolution l'a prouvé, car de nous-
nous sommes disposés à l'admirer; il nc
plus qu'on ne l'avoue; mais je ne crois
soit de l'intérêt du premier consul de cc
l'anglomanie par l'esprit de la Révolution
ınir les opinions, exalter les sentiments,
l'unique manière de conduire aujourd'hı
tion française.

Mais si la destruction de l'oligarchie,
promise à l'Angleterre, et le perfectionn
l'espèce humaine par la force des armes oı
tous les esprits, ils ont été bien autreı
concertés par un autre article du *Moniteu*
fait en Angleterre par un prétendu M. T
Cet article ne ressemblait guère à l'autr
est dans le sens des royalistes: il conti

insérer cet article; on craignait un piége; mais enfin on s'est rappelé l'article qui flattait les révolutionnaires; on a senti que c'était une compensation. On a ri ; c'est à peu près tout ce qu'on obtiendra des efforts faits pour guider l'esprit public dans un moment où il allait fort bien de lui-même.

J'aurais bien envie d'offrir au premier consul une occasion de se venger de ceux qui conduisent si mal le spiritualisme de son gouvernement ; je le prie de me prêter attention.

J'ai déjà eu occasion de remarquer que les hommes habiles de la Révolution ne craignent rien tant que les voyages du premier consul, parce qu'ayant besoin, pour justifier leurs crimes passés, de montrer la nation française autre qu'elle n'est, ils savent que tout ce qui rapproche les gouvernés de celui qui les gouverne tend à lui prouver que les Français désavouent les horreurs qui ont été commises en leur nom. Pour ôter au premier consul la confiance qu'il doit prendre de l'accueil qu'il reçoit partout, et pour se montrer sans cesse comme ses seuls véritables soutiens, les directeurs de la Révolution tiennent toujours une conspiration royaliste toute prête pour l'en occuper à son arrivée. Au retour de Lyon, on mit en avant la vieille correspondance de Bareuth; au retour de Rouen, je ne sais quelle affaire d'où s'ensuivit l'exil de M. de La Harpe. Je suis persuadé qu'à son retour de la Belgique on lui présentera, sous

minute pour sentir que le bruit qu'on a fai
correspondance de Bareuth ne signifiait ri
qu'une affaire qui finit par l'exil de M. de La
ne peut être considérée que comme une veng
particulière de la canaille littéraire. Si, c
le bruit en court, on prépare de nouveaux
ports de conspirations pour dérouter le pr
consul à son arrivée, qu'il ne se trompe pas
but; qu'il se montre froid à ces rapports ; q
parle à ceux qui voudront l'alarmer que
satisfaction que l'opinion publique lui a d
pendant son voyage; et j'ose répondre qu'il
évité un danger bien plus grand que celui s
quel on voudrait attirer son attention (1). L
lonté d'accuser les royalistes ne manquera j
à ceux qui veulent à tout prix ne voir qu'un
à eux dans le gouvernement quel qu'il soit;

voyage, cela est si maladroit que j'espère qu'il me suffira de l'avoir fait remarquer pour que la confusion en retombe sur les auteurs. Je désirerais que ceux qui ont un grand pouvoir me ressemblassent en ce point : je n'en veux à ceux qui font projet de me tromper qu'autant qu'il me paraît clair qu'ils ont supposé que j'étais faible ou sot ; car s'ils y ont mis de l'esprit, de l'art, je suis si content de n'avoir pas été pris pour dupe que je ne puis leur en vouloir. Avoir toujours une conspiration pour chaque voyage est si bête et si monotone qu'il n'est pas mal d'accoutumer la police à montrer plus d'esprit et plus d'invention. Elle finirait par mépriser le gouvernement qu'elle tromperait avec trop de facilité.

C'est un bruit assez généralement rép
Paris, depuis quelques jours, que l'on s
du rétablissement des fermes. Voici de que
nière on s'explique à cet égard. On affirm
premier consul n'est pour rien dans ce
qu'il ne l'approuve, ni ne le blâme, se ré
de s'en expliquer dans l'occasion. Quelqu
sonnes, ajoute-t-on, regardent ce silence
une autorisation suffisante pour préparer
projets, réunir tous les hommes nécessaire
entreprise, fixer les cautionnements se
divers emplois, enfin pour amener les cl
point où l'opinion publique, sur le rétabli
des fermes, ne sera plus que la voix de ceu
aura su intéresser à la réussite de cette

Le gouvernement, dit-on, se plaint souvent de n'avoir pas assez de crédit (en ne donnant à ce mot qu'une valeur financière), et des fermiers-généraux lui prêteraient le leur, comme cela arrivait souvent dans l'ancien régime.

Réponse.

1° *Le crédit d'un gouvernement est toujours proportionné au crédit que les particuliers se font entre eux.* Or, on ne peut pas dire aujourd'hui que l'argent et ce qui le représente soient au-dessus des besoins de la circulation commerciale.

2° *Le crédit d'un gouvernement est encore proportionné aux ressources qu'on lui sait entre les mains.* Cette seconde assertion, d'une évidence palpable, suffirait seule pour détruire ce qu'on peut dire de plus fort en faveur du système des fermes. Mais il faut procéder méthodiquement et traiter d'abord le premier point.

Le crédit actuel du gouvernement est aussi grand qu'il peut l'être moralement ; car personne ne doute de sa stabilité, personne ne met en discussion sa fidélité à remplir ses engagements, personne ne se plaint qu'il y ait prodigalité dans les dépenses, désordre dans la comptabilité, et la preuve s'en trouve dans l'offre même qu'on lui fait. La réputation du premier consul comme homme d'ordre égale sa réputation comme guer-

pouvais décemment nommer les hauts protecteurs de cette conception. On était moins discret que moi dans Paris.

rier. Pour mon compte, je profiterai de
pour le louer de la qualité qui, aupr
distingue les esprits élevés; c'est qu
dans l'argent qu'un moyen, tandis que
des rois de nos jours n'y voient qu'un l
bien longtemps le crédit du gouver
France n'a été aussi moralement fixé q
en ce moment. Ce crédit n'est borné q
circonstances; mais ces circonstances
fortes que tout ce qu'on tenterait br
pour les changer.

Un gouvernement, comme un partic
tient de crédit qu'auprès de ceux qui
soins remplis, ont un excédant et ne tr
de moyens de le faire valoir à bon inté
toutes les sûretés possibles, ou, en d'aut
les particuliers ne se faisant plus de c
eux, il est impossible que le gouverneu
lui-même de plus d'avantages à cet ég
gouvernés pris collectivement.

Aujourd'hui encore le commerce en
fait à peu près l'argent à la main, pı
manufacturier compte l'intérêt de l'a
qu'il accorde terme, ou fait une dir
titre d'escompte lorsqu'on le paie avaı
convenu. Cela était de même autrefois,
pas toujours, ni pour toutes les affair
merce. D'ailleurs, l'escompte d'autref
quatre à cinq, tandis qu'il est mainte
à douze, taux élevé qui prouve avec c

particuliers se font crédit entre eux. La scompte à six, il est vrai ; mais la Banque ris encore l'essor qu'elle pourra prendre et ses opérations se concentrent dans un ibre de mains. Le gouvernement ne peut combien seraient faibles les ressources ouverait s'il s'adressait à elle, même en y des effets sûrs. En dehors des actionnaires aque, où seraient donc les capitalistes ies et assez bien famés pour qu'on leur ferme une partie des revenus de l'État ? onnaître la situation du commerce dans il faut donc avant tout s'informer du 'intérêt de l'argent; pour connaître le ssible d'un gouvernement, il faut pou-écier le crédit que les particuliers se font :. Ces deux observations faites, si le gou-it n'a pas toujours le crédit dont il sent pour ses opérations, ce n'est pas à des ons qu'il doit en attribuer la cause, mais constances qui l'ont précédé, contre les-n ne peut lutter que par des moyens mo-administratifs qui demandent du temps, i système qui ne soit celui ni de l'ancien i de la Révolution.

e croire que des fermiers généraux puis-ter au crédit d'un gouvernement, il faut ersuader qu'ils lui nuiront en se faisant mes un immense crédit de la somme des publics dont le recouvrement leur sera

affermé. L'adoption du système des fermes pe
offrir une ressource; mais il ne faut pas confo
dre une ressource momentanée avec un crédit n
tional. Il est certain que quarante fermiers gé
raux qui donneraient chacun cent mille écus
cautionnement (c'est à cela qu'on les taxe), et u
quantité d'employés supérieurs qui se cautionn
raient en proportion de la recette qui leur se
confiée, offriraient pour l'instant une ressour
Mais, 1° le crédit du gouvernement diminue
au-delà des recettes qu'il aurait affermées, pa
qu'il aurait bien le prix mis annuellement à
disposition par le bail, mais il n'aurait plus en
les mains la disposition des impôts; et il y a, d
cette différence de situation, une différence
crédit incontestable. M. Necker a très bien prou
que les revenus levés par les fermiers génér
ne diminuaient pas de plus de 13 pour 100 av
de passer dans le trésor public, et cependant l
pinion générale était telle que M. de Voltaire é
vait, parce qu'il le croyait avec tout le mond
« Il y a quarante fermiers qui exploitent
royaume à leur profit et qui en rendent quel
chose au souverain. » Ce quelque chose étai
pour 100, et ils étaient chargés des frais de p
ception et de régie; mais ils avaient en manien
plus de deux cents millions annuellement, et c'
là la base fondamentale des grandes fortunes
nancières, dont le secret consiste à tirer du go
vernement un crédit personnel en lui faisant u

croire que c'est leur crédit à eux qu'ils lui prêtent.

2° Il ne se passerait pas deux années avant que les nouveaux fermiers généraux et tous les employés cautionnés n'eussent retiré en grande partie leur cautionnement par l'argent qu'ils trouveraient le moyen de garder en leurs mains ; ainsi le trésor public leur paierait l'intérêt de cautionnements dont, en réalité, il n'aurait plus les fonds. Cela a été de tout temps et sera toujours, quelle que soit la surveillance de l'administration.

3° Ou les fermiers généraux et les employés cautionnés ont à leur disposition l'argent qu'ils offrent, ou ils l'emprunteront. S'ils l'ont à leur disposition, ils ne le livreront certainement au gouvernement à un intérêt raisonnable qu'avec dix certitudes de n'y rien perdre. Dans un moment où tout le monde a les dispositions les plus violentes à brusquer la fortune, on ne peut dire de quel danger il serait d'affermer la partie des impositions dans laquelle il entre nécessairement le plus d'arbitraire. Si les fermiers généraux et les employés cautionnés sont obligés d'emprunter l'argent de leur cautionnement, ils n'en trouveront pas à moins de 10 à 12 pour 100 ; alors ils seront nécessairement plus entraînés à multiplier leurs bénéfices.

Quel crédit prêteront-ils donc au gouvernement? Aucun qu'ils ne l'aient emprunté de lui, et encore ne lui en rendront-ils que le moins possible. Ils

donneront des rescriptions qu'on fera esc
et presseront violemment la rentrée des
dont ils feront valoir le produit dans des s
tions plus ou moins hasardeuses. *Ils domin*
gouvernement par les finances, projet consta
parti puissant en France; projet qui met
la conscience de certains républicains qu
ront ainsi se vanter de ne plus voler que
litique; projet que ne devinent certainem
tous les partisans du rétablissement des fe
on est autorisé à mettre en avant le nom d'l
qui ne peuvent avoir d'autre intérêt que c
premier consul.

Je n'ai point parlé des impositions à re
qui feraient le fonds de la ferme, parce
impositions et la ferme sont deux objets t
tincts. Si l'impôt foncier ne peut être aug
si le rétablissement des impôts indirects
cessaire, si le gouvernement les croit préf
à toute autre combinaison, il faut les réta
dépit de toutes les répugnances et de tous l
jugés à cet égard, mais sans se faire illus
plus grand inconvénient de ces impôts n'
de frapper sur le peuple, d'atteindre son
saire, tandis qu'ils pèsent peu sur le riche;
grand inconvénient est dans le pouvoir qui
vainement de s'arrêter, et qui, petit à peti
vient à des résultats qui l'auraient effrayé s'
pu d'abord les considérer dans leur ensembl
seulement ce serait se jeter dans un piég

ance, mais ce serait s'exposer à un danger poli-
.que que de prendre des engagements qu'on serait
eut-être obligé de rompre, puisqu'on ne peut
ıvoir le produit de ce qu'on livrerait, les résis-
ınces qu'on rencontrerait et les terribles moyens
'exécution que réclameraient les fermiers; tandis
u'en recréant des impôts indirects sans la ferme,
n les faisant lever par une régie sous la main du
ouvernement, il y aura du moins un régulateur
uprême intéressé à ne rien exagérer et à contenir
utant que possible l'arbitraire attaché à cette es-
èce de contribution.

On dira au premier consul que le rétablisse-
nent des fermes présente cet avantage, que plus
l y a de personnes qui ont livré leur fortune à
'État et plus il y a de familles intéressées à la
tabilité du gouvernement. Niaiserie que cela. Il
'est pas prouvé que ceux qui ont leur fortune
ngagée avec le trésor public soient fidèles par in-
érêt; ils restent fidèles à leur intérêt, et, dans des
rises malheureuses, leur intérêt peut les porter
ers toutes nouvelles combinaisons qui sauraient
s rassurer. Imposer les objets de consommation
'est un mauvais système qu'autant qu'on l'exa-
ère. Si le premier consul sait se défendre des
atteurs en finances (et il y a des courtisans pour
ette partie comme pour toutes les autres), il faut
spérer que nous n'en viendrons pas à l'exagéra-
ion. Quant au véritable crédit public, cela ne se
ait pas, mais cela vient quand le gouvernement

assertion. Offrez aux capitalistes 5 pour 1(ne viennent pas à vous, offrez-en 10; s'i tent, offrez en 15, 20, 30, 40, qu'importe! ront par venir, seront tout étonnés qu leur fera banqueroute, et crieront à l'injus pourrait leur répondre : « Vous êtes des des coquins : des fous, si vous avez cru gouvernement quelconque pût payer lon des intérêts aussi exorbitants; des coqu vous l'avez espéré (1). »

(1) J'avais cru exagérer la folie des gouvernem prunteurs et la cupidité des capitalistes, pour n faire comprendre de Bonaparte, à la fin de 1803 trouve que, depuis cette Note, l'Espagne a pro fois que je suis resté au-dessous de la vérité, pu premiers emprunts usuraires faits par cette] ayant amené une banqueroute, cette banquerou

Mais si ces fous et ces coquins se cotisent, comme ils l'ont fait sous des ministres à crédit public, s'ils s'emparent de l'opinion et l'emportent en ascendant sur la propriété territoriale, adieu le gouvernement. La monarchie, les finances et les capitalistes périront ensemble ; catastrophe digne de toutes les étranges idées qui font d'une dette une richesse, et qui, réduites à leur véritable expression, ne seraient que l'art de toujours dépenser au-delà de son revenu. On cite l'Angleterre. Que de choses à dire sur ce pays auquel on ne proposerait certainement pas de mettre ses revenus en ferme, qui emprunte quelquefois pour produire, qui produit toujours par une invincible fatalité à mesure qu'il emprunte, et qui marche aujourd'hui sans savoir quel sera le dernier terme de son système ! tandis que les monarchies continentales, n'empruntant jamais que pour consommer, sont sans cesse exposées à succomber sous les engagements qu'elles ont pris. En Angleterre, dans une crise, tout le monde se porte au secours du

prunts tués sur le champ de bataille. Je ne vois de consolation pour les capitalistes du parti vaincu que dans l'impossibilité où sera le vainqueur de trouver dans son royaume de quoi remplir les engagements qu'il aura pris avec les capitalistes qui lui auront fourni les moyens de triompher. La guerre civile s'est introduite dans les finances, et, comme dans toutes les guerres civiles, elle doit finir par la ruine des deux partis. C'est un progrès de civilisation dû à ce qu'on appelle *le crédit public*.

crédit, parce que tout le monde y est inté
En France, la monarchie est tombée deva
alarmes produites par un mince déficit. Na
quinze millions à ajouter aux actions de la
que, et quelques misérables caisses fermée
excité des craintes et des clameurs. Qu'est-ce
tant que quinze millions? Qu'est-ce même
Banque de France qui ne sort pas des ba
de Paris? Tout est encore à étudier da
moyens de fonder notre revenu, d'aider à la
lation. Mais ce n'est pas en mettant les imp
ferme, c'est-à dire en gage, que le gouvern
acquerra les connaissances indispensables
entrer dans un système en rapport avec ses b
et les nôtres; ce serait, au contraire, comm
créait une compagnie exprès pour l'empêch
connaître la vérité.

NOTE XIX.

Janvier 1804.

Depuis le gouvernement du premier consul, ımais l'esprit public n'a été meilleur qu'en ce ıoment. A mesure que les hommes étrangers à la .évolution approchent des places, la Révolution 'oublie, et l'union entre les Français fait d'heueux progrès. Au sentiment impérieux de nécessité ui ne laissait voir de repos journalier que dans 'action constante du chef de l'Etat, succède un entiment plus social et par conséquent plus flateur pour le pouvoir, celui d'un retour sincère ux principes de la monarchie. Ainsi se vérifient s prédictions faites par les véritables amis de ur pays, qui, dégagés de tout intérêt personnel, e demandaient faveur égale pour tous les artis qu'afin que le gouvernement ne parût ni vré aux suggestions d'un seul, ni confondu ans l'opinion avec des hommes que leurs talents euvent rendre utiles, mais qui inspireront toujurs plus de craintes que de confiance. Ce moent est arrivé. Tout ce qui ne paraissait que souission calculée dans les corps délibérants va ésormais paraître accord ; l'idée de résistance ou

de bassesse n'est plus même soupçonnée ; et quoique la gloire des améliorations reste tout entière au premier consul, ceux qui l'aident de leurs conseils en partagent la reconnaissance, comme les ayant désirées et approuvées avec toute franchise; en un mot, le retour vers le bien cesse d'être considéré comme un effort. Le premier consul, maître jusqu'ici des événements par la force de sa volonté, prend un caractère plus assuré, plus paternel.

Ce résultat n'est pas dû à des calculs. Ainsi que je l'ai dit dans mes premières Notes, il existe en France une classe considérable d'hommes qui, pendant la Révolution, n'ont été activement d'aucun parti, et qui cependant ont toujours été confondus, battus, proscrits, parce qu'il leur était impossible de ne pas opposer leur raison aux fo lies révolutionnaires, et, dans quelques circon stances, leur courage aux assassins. Plus ils avaie de bon sens et de probité, plus ils étaient en bu à la haine des novateurs; mais aussi plus ils s' tiraient l'estime des honnêtes gens. C'est de ce classe d'hommes que le premier consul a fa conquête, et ce sont eux qui, sans effort, diri l'opinion bien plus que les journaux. Ce qu'il sent, on le croit, non parce qu'ils le disent, parce qu'ils ne se sont jamais démentis, qu'i toujours pris la défense des opprimés, et les a toujours vus dans les rangs des pro sans qu'on puisse les accuser d'y avoir été j

par une ambition personnelle. Depuis que quelques-uns d'entre eux ont pu voir le chef du gouvernement, soit par les places qui leur ont été confiées, soit comme députés des colléges électoraux, ou à d'autres titres, ils ont reporté dans Paris et dans les provinces les espérances les plus consolantes ; ils ont répété avec joie les paroles flatteuses qui leur ont été dites par le premier consul ; et ces paroles se sont trouvées ainsi comme adressées personnellement à tous ceux qui ont partagé leurs principes et éprouvé les mêmes persécutions. J'ignore ce qu'on peut espérer d'attachement des partis triomphants (1) ; mais je crois que si l'on doit attendre de la reconnaissance, c'est des honnêtes gens longtemps humiliés à qui on tend enfin une main protectrice. Leur rendre la tranquillité n'était que justice ; leur montrer de l'estime c'est les attacher à soi. Naguère encore on discutait le caractère du premier consul ; on s'informait, on s'inquiétait de tout pour s'en arranger une opinion ; aujourd'hui cette opinion est faite, elle est populaire dans le bon sens. Comme ce n'était pas sa réputation militaire qu'on mettait en doute, c'est donc par d'autres rapports qui touchent à tous les intérêts que la nation juge favorablement celui qui la gouverne. Sans doute aujourd'hui le premier consul aussi connaît mieux que jamais ce qu'il y a de bon sens dans le carac-

(1) Je l'ai su depuis.

tère français, qui heureusement n'est centré dans les partis et les reproches qu vent se faire. Ce que la France a perd qu'elle ne retrouvera plus, c'est le dési ment; mais cela lui est commun avec tou ples de l'Europe et tient au système m qui domine le monde.

Nous remontons à la monarchie par d aussi invincibles que celles qui nous ont ber dans la république. Sans dédaigner c a de bon et de possible dans la liberté p les Français sont disposés à ne pas discu égard contre celui qui leur rendra cette p liberté civile si nécessaire dans tous les n et dont la Révolution nous avait privés à que la postérité refusera de croire.

Cette disposition à se confier sans ré gouvernement a évité dans le public bien cussions sur l'établissement de la Légior neur. Comme on pouvait s'y attendre, nominations ont excité de ces mots que l çais trouvent d'inspiration ; mais les bor se sont accordés pour ne voir dans cette qu'un commencement d'institution, dont plément reste dans la pensée du premie qui a livré l'espérance à tout le monde p resser tous les amours-propres, ce qui est plus sûr que de s'exposer à les combatt moi, j'aurais mieux aimé y voir une réc qu'une distinction possible; et je crois qu

; eu plus de certitude de lui conserver sa va-
r morale, en la réservant pour les militaires et
administrateurs, qu'en la répandant sur toutes
classes. Voici mes motifs que je ne dévelop-
ais pas si j'avais quelque chose de mieux à dire;
is quand tout va bien je n'ai que le choix
re des Notes rares ou des Notes très courtes; et
remier consul n'aime pas que mes Notes soient
es.

In souverain peut distinguer les hommes qui
vent l'Etat et leur en donner un signe visible,
ce qu'il est par sa position juge suprême des
vices qu'on rend à l'Etat. Nulle discussion ne
t s'élever à cet égard. Mais je ne crois pas qu'un
verain puisse distinguer entre les savants, les
stes, les littérateurs, tous ceux qui se font à
-mêmes une réputation par leurs talents, et
order aux uns un signe visible de distinction
il n'accorderait pas aux autres. Tous ces hom-
ont un juge au-dessus du souverain, c'est le
lic. Si le souverain, dans ses choix, ne fait
sanctionner le jugement public, il y aura ap-
adissement sans doute; mais qui peut croire
les sollicitations, les coteries, les rivalités, les
eurs ne viendront pas déranger cet ordre, et
les distinctions, déclarées au nom du pou-
, ne seront pas bientôt en opposition avec l'o-
ion très libre à cet égard de faire éclater ses
férences? Parmi les ordres dont l'histoire a con-
é le souvenir, ceux qui, par leur institution,

de bataille, qu'un autre est bon admin
qu'entre les braves et les administrateurs
distingués, qu'ils ont fait plus que leu
comme encouragement, à défaut d'occasi
distinguer, je fixe à leurs services un t
leur donnera droit à une distinction; les
les passedroits seront rares alors, et l'esp
nant de l'ordre se maintiendra. Mais en
les distinctions à ce qui n'est pas du r
souverain, en les généralisant, les faveu
dées deviennent des autorités pour obten
veurs; cela peut aller loin et tomber bie
public oppose ses préférences aux préfé
chef de l'Etat; dès lors tout est bientôt
les honneurs qu'on discute. Le premier
capable de tout surveiller, crée en gran
son gouvernement et son administration

est simple, c'est que la guerre, jusqu'à présent, n'ôte rien aux jouissances domestiques. Elle rompra de plus en plus l'alliance qui s'était formée entre l'esprit militaire et l'esprit de la Révolution, surtout si on la présente sans cesse comme une guerre de puissance à puissance dans laquelle les intérêts sont tout et les principes rien. Et qu'est-ce en effet que des principes quand on fait appel à la force? Je jure pour M. Pitt, aussi hardiment que si j'y étais autorisé, qu'il ne tient pas plus à la légitimité des Bourbons qu'à la république; si l'esprit de la Révolution ne tient pas de place dans les combinaisons militaires de notre gouvernement, tout sera pour le mieux. Qu'on puisse dire du premier consul que, s'il engraisse les vieux philosophes et les vieux révolutionnaires, c'est pour les mettre hors de cause, à peu près comme les athlètes dans la Grèce étaient forcés de renoncer aux combats quand ils avaient trop d'embonpoint. Il est probable que Bayle n'aurait pas fait son Dictionnaire philosophique si, au lieu d'être fugitif en Hollande et à la solde d'un libraire, il avait eu une place dans le conseil de Louis XIV, un hôtel et soixante mille francs de traitement. Les révolutions coûtent cher à finir quand on n'est pas en position de les condamner; ce serait un motif pour ne pas recommencer souvent.

Si la guerre occupe peu les esprits, ce n'est pas que la France n'y prenne le plus vif intérêt; mais l'impatience nationale ne peut s'arranger d'une

des résultats de victoire sans combats
présentant sans cesse la politique de l'A
comme il faut qu'ils la voient, et comn
réellement à notre égard. Ce moyen
compté au nombre de ceux qui ont co
l'amélioration de l'esprit public, amélior
et qui tient à tant de causes, que je la
l'abri des variations que j'ai souvent été
noter avec autant de chagrin que de surp
pouvais m'accoutumer à compter sur la
en quoi que ce soit. Peut-être cela viendr

(1) Plus de trente ans se sont écoulés depuis
et l'espoir de la stabilité ne m'a pas encore sais

NOTE XX.

Février 1801.

L'esprit de parti, qui avait action sur la politique, diminue chaque jour par l'ascendant du gouvernement, par la lassitude des discussions, et par les progrès très sensibles que font les idées raisonnables; il n'en est pas tout-à-fait ainsi de l'esprit de parti qui s'adresse aux hommes. Cet esprit se réveille toutes les fois qu'il y a des nominations importantes, ou, pour mieux dire, significatives. Aussi ne doit-on pas s'étonner si, dans la quinzaine qui a suivi l'élection d'un président du corps législatif, les journaux ont éprouvé une crise qui rappelait un peu les fureurs du temps passé. Je ne croyais pas que les hommes de la Révolution justifieraient aussi vite l'observation que j'ai faite dernièrement sur la prétention qu'ils ont de ne vouloir de gouvernement en France que pour eux, dans leur sens et même dans l'intérêt de leur amour-propre.

La nomination de M. de Fontanes est vraiment un scandale dans le système de ces messieurs. Eh quoi! un homme d'esprit et de bonne société, de mœurs douces, d'un sens droit, qui a été proscrit

dans une masse d'écrivains sans qu'on
spécialement pourquoi ; qui, depuis le
la tranquillité, a rappelé sans aigreu
doctrines de la littérature française et c
plus poliment qu'il soit possible les
allemands, mâles et femelles ; un pa
est choisi par le premier consul pour
la tête d'un des grands corps de l'Ét
protégé, prôné, présenté, se demanden
rait-il des traitres parmi nous? Et si p
l'a protégé, peut-on rien concevoir d
gereux pour l'avenir qu'un chef de
ment qui choisit lui-même, qui pr
hommes de mérite dans toutes les opi
mettrait ainsi hors des conditions dan
nous prétendions le tenir? Nous voul
gouvernement fort pour protéger la R
pour la protéger même de manière qu
un jour servir à le renverser, mais n
vernement maître d'enterrer la Ré
nous avec elle, si l'envie lui en prend.
fond des pensées, et, comme on n'os
rer, les journaux à la dévotion de ce
ont pris une forte teinte de philosop
philosophie est une manière de se p
gouvernement, de le menacer quand
des principes et des hommes révolu
Les journaux qu'on accuse d'être r
sont fâchés en voyant la vieille philos
trer en lice ; il y a eu de la chaleu

C'est ainsi qu'une querelle toute littéraire
›arence était au fond toute politique. Heu-
ıent les philosophes niais, qui ne voient
que ce qu'on leur montre, se sont mêlés
ι dispute et l'ont rendue ridicule ; ce qui l'a
ée. Elle se reproduira à toutes les époques
ions, lorsque les hommes de la Révolution
. la crainte de voir arriver aux places des
ıis dégagés de remords dans les troubles

plus grande garantie des révolutionnaires
:tainement aujourd'hui dans la puissance
ıvernement; mais il est des positions dans
lles rien ne rassure que le pouvoir et l'in-
э qu'on exerce soi-même; tel est le motif
equel les hommes de la Révolution présen-
nt de contradictions apparentes dans leurs
, en demandant sans cesse un gouverne-
'ort qui puisse les protéger, et en ne se fiant
assez à la force du gouvernement pour ne
embler chaque fois qu'il fait un acte con-
à leurs intérêts personnels. Ils ne veulent
›mprendre que, dans la situation où se
› la France, leurs doctrines rendraient le
ir incertain jusqu'à le forcer à être des-
en même temps qu'elles rendent tout re-
ι la liberté impossible en soulevant sans
es esprits contre le pouvoir.

nomination de M. de Fontanes restera.
. la première épouvante sera passée, les ha-

biles du parti étudieront l'homme pour
qu'ils peuvent en craindre, ce qu'ils p
espérer. S'il y a moyen de le corromp
négligeront rien; car il ne faut pas
tout a été conduit sans plan dans nos
civils. À ne juger que les dehors, tout
enthousiasme, folie ou fureur; quand o
soin la marche fondamentale, il est im
ne pas admettre une direction. La gra
tion que le temps est chargé de résoudı
à savoir, pour les hommes révolu
comme pour les hommes réfléchis, si l
consul ne sera lui-même qu'une modifi
s'il terminera ce grand drame dans lequ
lisation de l'Europe joue le rôle le plus

La lettre du pape au premier cons
mant son assistance pour arranger les
la religion catholique en Allemagne, n'a
contribué sans doute au réveil de la pl
voltairienne que la nomination de M.
nes. C'est une chose fort extraordinaire
de voir de nos jours l'autorité morale dı
nement français appelée au secours de c
cratie catholique qui a si longtemps di
couronnes, et qui a presque toujours eu
chose à discuter avec les rois depuis
cessé de les dominer. Ne voulant pas ê
çonné d'hypocrisie ou de la petitesse d'
ne voit dans la religion qu'une chose bo
ter à la tête de ceux qui n'en veulent p

.r le sort du catholicisme des idées de pré-
›yance très arrêtées, j'aurais volontiers saisi la
ttre du pape comme une occasion naturelle d'ex-
iquer le sens que j'attache au mot religion
utes les fois que je suis conduit à m'en servir
ıns mes Notes ; car ce mot a reçu des événe-
ents autant de significations qu'il s'est lié à des
:uations diverses. Appliqué aux croyances d'un
›mme, il n'a pas le même sens qu'appliqué à
itablissement théocratique d'un État ; les prêtres
ıntendent rarement comme les gouvernements,
.ns les pays même où les chefs des gouvernements
nt aussi les chefs de ce qu'on y appelle la reli-
on. La théocratie a joué dans le monde un rôle
us grand que le pouvoir politique ; je crois que
ı situations à cet égard sont changées pour l'Eu-
pe, et que le catholicisme est destiné désormais
ıervir les pouvoirs politiques plus qu'à les diri-
ır. La lettre du pape au premier consul me con-
'merait dans cette opinion. Rome tombe, comme
reste du monde, à la merci de la force, et n'a
us guère d'action possible que pour maintenir
ı aider l'*établissement religieux*, tant que les
is et les peuples s'entendront sur ce point im-
›rtant. Mais toutes les fois que j'ai voulu définir
que j'entends par le mot religion, j'en ai été
itourné par des faits d'un intérêt plus pressant.
en est encore de même aujourd'hui.

La nomination d'un directeur général de po-
:e, adjoint et subordonné au ministre de la po-

lice, semble annoncer de nouveaux dang
parle de conspiration. Quoique le ministre,
son usage, ne se presse pas de publier les d
le public, contre ses habitudes aussi, para
disposé à croire qu'il y a quelque chose c
dans les bruits qui se répandent. On enten
ler des noms qu'on n'était pas accoutumé
contrer ensemble; quelque chose de son
d'inquiet se glisse dans les esprits. Il serait i
dent de former des conjectures sur des
aussi graves avant que des rapports public
du moins mis sur la voie. Mais qu'il y ait
ou du faux, peut-être du vrai et du faux dan
nouvelle conspiration, elle éclate si à propo
remettre en crédit les hommes de la Révo
que je crains tout ce qu'ils pourront y
pour que ce soit une grande affaire (1).

(1) Cette grande affaire a été la mort de Piche
procès du général Moreau, la condamnation et l'e
de Georges Cadoudal, à quoi s'était mêlé l'assas
Duc d'Enghien. Tout ce qu'il y a eu de complicat
les intérêts de ce moment ne sera peut-être jamais e
Pour moi, très peu curieux de connaître le des
cartes, surtout quand on y trouve du sang, je
borné, comme on le verra dans les Notes suiv
examiner dans quelle situation réciproque ces évé
plaçaient le premier consul et l'opinion publique. I
était rude.

NOTE XXI.

Février 1804.

C'est surtout dans les circonstances difficiles qu'il importe à ceux qui gouvernent de connaître la vérité ; et certes aucun événement, depuis le 18 brumaire, ne peut se comparer à celui qui occupe aujourd'hui toutes les pensées, qui fait le sujet de toutes les conversations. Quel que soit le motif qui ait décidé l'arrestation du général Moreau, cette arrestation n'est pas moins un malheur, et un malheur d'autant plus grand qu'il entraîne avec lui de nombreuses conséquences. En vain on crie aux Français : rassurez-vous. Ce n'est pas pour eux qu'ils tremblent individuellement ; aussi est-il remarquable qu'au plus vif intérêt pour l'accusé ne se mêle encore aucune opposition contre le gouvernement. Je dis encore ; je ne répondrais pas de l'avenir. Tout ce qui met les esprits en fermentation produit des changements soudains ; et si cette affaire dure longtemps, il est impossible que beaucoup de passions ne s'y rattachent. Ne sachant que ce qui a été communiqué par la voie des journaux, je dirai avec sincérité quels sont dans ce moment les sentiments de cette partie du public dont les jugements jusqu'à ce

jour n'ont fait que précéder la voix de la p
rité.

Les Français ne voudraient certainement pas
disparaître par la violence le gouvernemen
premier consul, et par Français j'entends ic
royalistes d'opinion et les royalistes d'intérêt
il n'est pas un d'eux qui pense que le retour
royauté serait la conséquence immédiate d
chute du gouvernement consulaire ; tous au
traire sont persuadés qu'aujourd'hui la répu
que triompherait. La république comme nou
vons vue, c'est la révolution, c'est-à-dire la Fr
et la propriété disputées par des partis, et en
à tous les envahissements. Le gouvernemen
tomberait inévitablement dans la main des l
mes de la Révolution, puisqu'ils sont seuls en
sition de le recevoir s'il échappait au pre
consul. Il serait impossible de citer des royal
actifs assez connus, assez influents pour a
quelque crédit durable dans un moment de
ordre. Un simple décret de proscription suf
pour les disperser ; et certes les révolutionna
ne le refuseraient pas à leur sûreté. Maîtres d
police, de tous les ministères, habiles à agite
passions et les craintes, peu scrupuleux sur
moyens d'attacher à leur cause par des intér
certains d'attirer l'armée par des souvenirs,
ne leur résisterait, pas même la famille du
mier consul. Quelle serait donc l'espérance
royalistes ? On ne parlerait d'eux que pour a

un prétexte de les dépouiller, de les assassiner. La tranquillité dont ils jouissent pour la première fois depuis la révolution ne les a point encore fatigués. La certitude d'être obligés de repasser par l'anarchie, par ce chemin de violence et de vengeances, par cette route effroyable dont le terme peut s'éloigner sans fin, cette certitude du prix auquel il faudrait acheter l'espoir incertain d'une contre-révolution, suffit pour en ôter jusqu'à la pensée. Pour que la chute du gouvernement consulaire donnât quelque probabilité aux royalistes, il faudrait que l'Europe entière fût en guerre contre la France, et que cette guerre générale fût connue pour avoir un but politique. Rien de cela n'existe. L'Angleterre exceptée, l'Europe est en paix avec nous; et des dispositions connues semblent annoncer que les souverains traiteraient de bonne foi avec celui qui les garantirait contre la révolution française. Au dehors comme dans l'intérieur, nous avons besoin du gouvernement actuel. Ce point convenu, il sera facile de prouver que l'intérêt qu'inspire le général Moreau n'est pas de l'opposition.

Si on avait dit que ce général avait été imprudent, qu'il avait reçu en secret des hommes que le gouvernement peut craindre, tout le monde aurait conçu cela; mais voir un assassin dans un guerrier dont la réputation est trop grande en Europe pour qu'il soit permis de la discuter; dans un homme dont le nom est lié à la seule partie

brillante de la Révolution ; dans un citoyen dont les mœurs et la modération n'ont jamais été attaquées, voilà ce que les Français ne peuvent admettre ; et quoiqu'on ne puisse rien juger dans les temps de révolution par les règles ordinaires, la raison se révolte devant un si grand démenti donné à toutes les certitudes morales. Cette incrédulité n'est point hostile ; elle tient à un fond de probité respectable chez les hommes que douze années de troubles civils n'ont pu accoutumer à regarder les grands crimes commes faciles, et qui ne peuvent séparer la gloire militaire d'un certain caractère de loyauté et de générosité. Tout intérêt du moment à part, quand on est destiné à gouverner une telle nation, on ne doit pas trop se plaindre de la retrouver avec de pareils sentiments.

Pour juger l'opinion publique, il ne faut pas oublier que ce dont on accuse particulièrement le général Moreau est encore dans le vague, y sera nécessairement jusqu'à un jugement public, s'il a lieu, et que l'opinion ne répond aujourd'hui qu'à ces mauvais serviteurs du pouvoir qui poussent l'accusation à l'extrême, trop bêtes pour comprendre que c'est le moyen de faire mettre en doute même ce qu'elle pourrait présenter de vrai. Au reste, comme tout le monde joue double dans les moments difficiles, peut-être est-ce un moyen de le servir. Tel est l'effet que ces conspirations produisent sur les esprits; en les agitant, elles les mettent à la disposition des grands meneurs dont

certains ne seraient pas fâchés de détruire les uns par les autres tous ceux dont la réputation les blesse. Aussi n'est-il pas extraordinaire de compter parmi les bruits qui circulent, le bruit que le général Moreau a été compromis à dessein, parce qu'il paraît un obstacle au projet de rétablir l'unité du pouvoir en faveur du premier consul. On voit qu'on n'épargne personne et que l'imbroglio est complet.

La position du général Moreau était extrêmement difficile. L'opinion, qui décide des rangs quand il n'y en a point d'établis par les institutions, lui avait donné la seconde place parmi ceux qui ont acquis une grande gloire personnelle; et comme on ne lui connaît aucun esprit d'intrigue, son mérite n'a jamais été contesté. Je parle de son mérite comme militaire; car personne ne lui accorde le moindre talent politique. On croit qu'à cet égard il a plutôt des velléités que des volontés, des idées que des opinions. Il passe pour être faible; il en a donné des preuves au 18 fructidor en reniant Pichegru plus que la nécessité ne l'exigeait. Aussi dans les événements que l'obscurité de l'avenir engage quelquefois à prévoir, jamais on ne le nommait seul pour former un gouvernement, et les acolytes qu'on lui donnait paraissaient devoir être ses égaux en pouvoir, ses maîtres dans la manière d'en faire usage, genre de gouvernement qui effrayait tout le monde, et qui en effet n'aurait pu servir que de passage à de nou-

velles et terribles commotions. Quel q
nir de la France, je dirais même des
veulent la liberté, qu'elles n'oublient
l'unité dans le pouvoir qui dirige est u
essentielle. L'opinion qu'on avait du
reau, considéré comme politique, a
les républicains lorsqu'ils l'ont vu
amour-propre à la force des circonsta
loigner du gouvernement sans forme
pour se défendre. Il y a des gens qu
foi, ont trouvé cela noble, parce que l
oppositions sans but est générale en
tout se conduit bien plus par hume
calcul; preuve convaincante que nou
d'idées politiques arrêtées. Je ne sais si
ble en effet; mais j'aime mieux la
Bonaparte partant pour l'Égypte quand
dans des circonstances absolument
C'est être déjà habile que de savoir q
pas impunément ombrage au pouvoi
verne, qu'il faut ou céder ou lui faire f
opposition.

Dès que le général Moreau s'isolai
s'attendre qu'il serait un point de mir
les partis. Je ne le connais pas, mê
mais je répondrais bien que les Jacob
premiers qui l'aient *tâté;* et par jacobi
ce qu'il y a de plus actif parmi les ré
révolutionnaires. Je trouverais la pre
assertion dans le nom d'un des acolyt

donnait publiquement lorsqu'on supposait un événement qui aurait laissé le gouvernement sans chef. J'affirmerais encore que le général Moreau a évité de comprendre les avances du parti révolutionnaire, le seul cependant qui puisse donner une force réelle à celui qu'il mettra momentanément à sa tête, avec le désir secret de s'en débarrasser une fois la révolution faite. Mais depuis longtemps il n'est plus permis de craindre qu'un homme en possession d'une véritable gloire se lie à un parti aussi dangereux; voilà pourquoi deux généraux devenus mécontents (Pichegru depuis longtemps et Moreau nouvellement, dit-on) ont fini par se trouver engagés au parti royaliste, parti fort embarrassant, car il ne peut donner aucune force réelle, tandis qu'il détruit tout de suite, par le fait seul de l'alliance contractée avec lui, l'ascendant acquis par des services rendus à la république. Tout général provoqué à se mettre à la tête d'une conspiration doit penser que le parti révolutionnaire peut le servir et voudra l'asservir, et que le parti royaliste, ne pouvant lui prêter aucune force réelle, le place dans la nécessité de chercher des ressources qui le perdront avant qu'il les ait toutes rassemblées. En admettant que le général Moreau réponde à l'idée qu'on a de lui dans le public, son apathie aura suffi pour l'empêcher de prendre des engagements; mais, comme on n'est jamais mécontent qu'en faisant la comparaison de ce qu'on est à ce qu'on aurait pu être, on prête vo-

lontiers l'oreille aux insinuations de ceux qu flattent dans ce sens, et on peut se trouver fois compromis avec tous les partis sans s'êtı suré d'aucun.

Je crois que le tort du général Moreau e s'être placé dans cette situation justement ins portable à quiconque gouverne. Sa réputat militaire le désignait déjà trop; son méconten ment le présentait à tous les partis; les imbéci qui, sans s'en douter, avancent les événemen qu'ils craignent et qu'ils prédisent, ont porté l choses au point où il fallait qu'elles eussent un solution. J'admets tous ces faits; et c'est ici qu mes réflexions vont devenir sérieuses jusqu'à m'ef frayer moi-même.

Un général, chargé d'une grande réputation et rentrant dans les simples habitudes de la vie domestique, intéresse les hommes parce qu'il apaise l'envie qui suit tout ce qui est grand et n'inspire pas de l'enthousiasme. L'enthousiasme seul peut faire qu'on regarde la gloire d'un autre comme un bien qu'on partage. Si ce général tombe dans le malheur, il est sûr d'être plaint, car il n'y a pas de satisfaction plus vive pour la médiocrité que de témoigner de la pitié pour ce qu'elle a été réduite à admirer. Que l'on ajoute à ces sentiments un certain retour que de pareils événements font faire sur soi-même, on aura une juste idée de la manière dont on considère la position du général Moreau. On ne cache pas l'intérêt qu'il inspire,

ce que cet intérêt ne tient à aucun sentiment
pposition. Si les rapports qu'on fait au premier
nsul disent le contraire, ce sont ces rapports qui
guisent la vérité. Il faudrait que les choses fus-
t poussées à l'extrême pour qu'il fût possible
e l'opinion se montrât hostile, et nous ne sommes
core qu'au commencement de cette affaire. Si le
nouement était terrible, on ne pourrait aujour-
hui prévoir l'effet qu'il produirait. Jamais
mme n'inspira au moment de sa mort une pitié
us générale que Louis XVI; cette pitié engourdit
les âmes jusqu'à la stupeur; c'est tout ce qu'elle
oduisit. Servit-elle les projets de ceux qui vou-
ent la république? Ne les entraîna-t-elle pas de
eurtre en meurtre, en leur faisant voir de l'op-
sition partout? Telle est la question que ne pou-
it pas même soupçonner une assemblée de fous
de furieux, mais que doit se faire un homme
ui a tout à calculer.

Depuis quatre ans le premier consul, toujours
ureux, n'a trouvé que des noms infâmes ou ridi-
les dans les conspirations dirigées contre lui;
sang versé par la justice n'a point laissé de tra-
s; ceux qui ont péri appartenaient à l'échafaud
tant d'autres titres qu'on n'a pas même gardé le
uvenir de leur existence; et cela est si vrai que
atre-vingt-dix Français par cent assureraient
jourd'hui que l'affermissement du pouvoir n'a
s coûté un seul homme; à mille égards ils au-
ient traison, puisqu'il n'a point coûté une injus-

tice. De tous ceux qu'on a nommés, un seu
Coigny, était connu ; il a trouvé grâce ; (
choses semblaient s'arranger pour que
ment si extraordinaire d'un nouveau pc
fonder parût sortir naturellement des cir
ces. Il y a tant d'avantages dans cette
pour le premier consul que, le jour où el
gera, c'est lui qui y perdra tout. Si le malh
qu'un homme de l'armée, un homme qui
tient à la France et à l'histoire, soit le
dont la perte devienne indispensable à l'
pouvoir, les conséquences seront incalc
Plus de sécurité, plus de confiance dans l
et tout homme de guerre aura besoin don
de paraître lâche pour ne pas être soupço
le public d'être disposé à venger la gloire
néraux français. Chaque pas que fera le
pour s'affermir rappellera le premier sac
en fera craindre de nouveaux. Moi-même,
suis pas alarmiste, j'envisage déjà l'avenir
autre aspect. Je n'ai jamais cru aux consp
qui exigent l'union d'hommes dont les
sont incompatibles, qui ont besoin des se
l'étranger, et qui doivent être précédées d
arrangements accompagnés de petites in
Je suis si convaincu de l'impossibilité où
partis de s'entendre que si le premier con
mettre dans la même prison Georges, Pi
Moreau, leur adjoindre Syeiès comme (
tionnel, La Fayette comme membre de l'As

constituante, à condition qu'ils n'en sortiront que lorsqu'ils seront d'accord sur ce qu'ils veulent faire de la France, je m'engage à aller prendre leur place le jour où on me montrera leurs conventions arrêtées à l'unanimité. Je ne crois qu'à la conspiration perpétuelle des hommes essentiellement révolutionnaires, à leur joie de voir les soupçons planer sur les guerriers, à leur adresse pour semer, pour entretenir la division, et s'emparer de toutes les chances. Moreau, dans le monde, n'avait qu'un nom, Moreau prisonnier est devenu populaire; en tombant il ouvrirait la chance à plus d'événements qu'il n'en peut causer pendant sa vie.

Les discours du sénat conservateur et du corps législatif dans cette circonstance sont bien, considérés d'une manière générale; mais lorsqu'ils engagent le premier consul à moins mépriser les dangers, à porter plus d'attention à sa sûreté personnelle, ils produisent sur le public l'effet naturel de séparer le général Moreau d'une conspiration à laquelle on mêle l'idée d'un assassinat. Je doute qu'il ait été sage de jeter à travers tout cela la nécessité de faire faire à l'autorité un pas de plus vers la stabilité. Dès l'instant que c'est aujourd'hui une chose convenue, même dans l'opinion, il n'y a véritablement que le parti jacobin qui ait un intérêt à placer des supplices dans cette affaire. Tout ceci me paraît mal engagé; il faut attendre et observer, mais le moment est pénible;

tant d'intérêts se croisent qu'il est difficile de démêler leurs prétentions. D'ailleurs suis-je moi-même de sang-froid? Je ne m'en vanterais pas. J'aime à suivre les mouvements de la politique, mais ce n'est pas quand elle joue si gros jeu.

NOTE XXII.

Ma rs1804.

Il s'est opéré un changement remarquable dans la manière dont l'opinion publique se manifeste. Dans les premiers jours, on s'expliquait hautement, librement, sur la conspiration dans laquelle se trouvent compromis les généraux Pichegru et Moreau, parce que personne ne voulait et ne croyait être en opposition ; aujourd'hui il n'en est plus de même. On craint d'être accusé d'avoir ce dessein ; on garde le silence, on devient mystérieux en public ; mais les bruits les plus variables circulent, les fausses accusations débitées à l'oreille vont leur chemin ; amis, ennemis, personne n'est à l'abri des soupçons ; les souvenirs de parti se réveillent, les craintes par prévoyance augmentent ; et on ne voit pas sans une espèce de frémissement la joie des révolutionnaires de bas étage, thermomètre excellent pour juger ce qui se passe dans l'âme des révolutionnaires de haut rang. On sait qu'ils ont toujours redouté, proscrit, massacré les généraux, tant qu'ils ont été les maîtres. En voici deux en prison ; il ne s'agit plus que de compromettre dans l'opinion celui qui les y a fait mettre ; et comme le parti révolutionnaire n'ose



Ainsi, lorsqu'il est accusé d'avoir vou
cause de la royauté, l'esprit d'égali
sous sa protection ; et comme on est d
térieux, tout obtient crédit parce qu
combattu. C'est une idée fort étrange
se fâcher de ce qu'un événement pu
le public. Il est toujours au pouvoir d
nement de ne faire bruit de rien ; m
fait bruit de quelque chose, il doit or
police d'être extrêmement prudente
pression des paroles ; les moins dang
celles qui, dites publiquement, sont
publiquement, et les plus dangereuses
dit en confidence ; car elles ne sont p
tues, et le mystère ajoute à l'effet qu'e
sent. Que penserait-on de la nation

toujours une grande différence dans l'effet public du jugement et de la condamnation d'un personnage élevé, et dans l'effet public du jugement et de la condamnation d'un homme ordinaire. Cette différence traverse les siècles, ce qui prouve qu'elle est fondée sur des sentiments naturels à l'humanité; et je ne crois pas que personne puisse lire aujourd'hui sans attendrissement la condamnation de Biron sous Henri IV. Pourquoi? c'est que Biron avait rendu des services à la France dans la personne de son roi. Eh bien! Pichegru et Moreau ont rendu des services à la France. L'intermédiaire d'un roi, d'une république, d'un directoire, ne change rien ici au fond des choses; les services restent, et avec eux la gloire et l'intérêt qui y sont attachés.

Comment donc le premier consul souffre-t-il qu'on lui prête des paroles dans cette affaire, et qu'on affirme qu'il a montré du mécontentement de la difficulté avec laquelle les Français ont cru aux détails de la conspiration. S'il permet qu'on le fasse lutter directement avec l'opinion publique, cela ira loin; dans ce genre de combat, ce n'est jamais l'opinion publique qui recule, et l'autorité ne s'en tire qu'en se mettant sous la protection d'un parti. Est-ce pour cela que la Révolution se présente de nouveau comme une puissance, et que les hommes qui y sont attachés reprennent de l'assurance! Un journal qui appartient à un sénateur vient de nous déclarer positivement que nous étions encore en révolution, lui qui s'emportait

jusqu'à la fureur pour nous convaincre
volution était finie depuis le 18 brumai
révolution dit l'opposé de stabilité, de
d'avenir assuré. Est-ce ainsi qu'on l'ent
par de pareilles phrases, imprimées
qu'on détruit les progrès de l'esprit pul
isole les individus et le gouvernemen
qu'un moyen de connaître la vérité mie
autres ; c'est de m'éloigner sans cesse d
présent, de supposer que mes Notes
pour moi, et comme pouvant me serv
de matériaux pour écrire l'histoire, s
appelle l'histoire ne me rebute pas.

Quel est l'historien, digne de ce titre h
qui ne dédaignera pas les accessoires
dont on entoure les événements, toutes
dotes plus ou moins incertaines qui fe
pher les écrivains qui ne peuvent alle
des choses, pour ne s'attacher qu'à l'exa
seul point qui explique tout puisqu'il
tout : « les intérêts de la nation et les i
celui qui gouverne sont-ils d'accord ou
sion ? » Qu'on rejette tout ce qui n'en
dans cette question, et on aura la clef d
ments.

Les Français veulent la monarchie qu
sachent plus ce que c'est ; ils la veul

gloire militaire à laquelle ils tiennent beaucoup et les défendre contre de nouveaux revers; cependant ils répugnent à une contre-révolution qui s'opérerait par la force. A quoi tient ce sentiment qui semble contradictoire à leurs désirs, si ce n'est aux craintes dont les révolutionnaires ont imbu la génération actuelle sur une famille qu'elle ne connaît pas? Personne ne veut le triomphe d'un parti, et c'est pour cela positivement qu'on désire un gouvernement un, et assez fort de lui-même pour ne servir les projets et les vengeances d'aucun parti. Je vais dire une chose fort singulière, et que je crois vraie. S'il était possible de réunir les royalistes et qu'on leur demandât s'ils veulent le retour des Bourbons à condition que Pichegru et Moreau périraient sur l'échafaud, les royalistes reculeraient devant cette proposition. Si je ne me trompe pas, l'opinion publique est expliquée, car personne ne peut vouloir que Pichegru et Moreau périssent pour assurer l'unité de pouvoir dans la famille du premier consul. Qu'il fasse du reste la contre-révolution à son aise, qu'il tue la république, qu'il dérange l'égalité, qu'il se moque de la liberté ; s'il y a à tout cela des compensations on s'en arrangera ; mais il n'y a pas de compensation au sang qui a coulé. Arrivé au pouvoir comme le plus grand des guerriers, c'est le moindre de ses titres pour s'y conserver ; il faut qu'il fasse le bien et le fasse sans *efforts ;* les efforts ne le montreraient que comme un être ordinaire. Sans croire l'homme

année de l'avénement de Bonaparte, les
en l'admirant comme guerrier, fussen
cupés de l'étudier dans sa marche comn
nant que de lui livrer toute leur confian
entouré d'hommes qui déplaisaient et
toujours à la nation, moins peut-être p
mes qu'ils ont commis, car nous somm
passé d'une résignation extrême, que par
qu'inspire la violence de leur caractère e
qu'ils ont à empêcher le retour des prin
les condamnent.

Bonaparte les a soumis; il les a acc
l'idée d'avoir des rivaux dans sa confi
placé l'armée entre lui et la prétentio
révolutionnaires avaient de le dominer; i
l'exercice public de la religion, et laissé le
revenir doucement à leurs habitudes;

suspend les effets ; mais si on n'y prend garde, le changement suivra bientôt. Je ne cesserai de le répéter : les hommes auxquels le passé commande impérieusement de ne laisser condamner la Révolution ni par les faits, ni par les doctrines, n'ont besoin que d'une circonstance pour lier le gouvernement actuel aux horreurs de la Révolution. Il y a dans l'âme des Français un instinct qui leur dit que jamais le trône de France n'appartiendra à une famille qui aura besoin de répandre du sang pour s'y établir. Si l'affermissement du gouvernement exige que deux grands généraux périssent pour avoir conspiré, il n'y a rien à dire contre le fait ; mais quelle force humaine peut empêcher l'opinion de considérer avec effroi l'avenir, en voyant à quel prix le pouvoir se consolide au bout de quatre années ?

Cette appréhension est si naturelle, si indépendante des intérêts qui rapprochent les Français et le gouvernement, si étrangère à toute idée d'opposition, que, tant que le premier consul n'aura pas perdu le plus beau de ses droits, celui de pouvoir condamner s'il le veut la Révolution, rien ne sera désespéré ; ce droit perdu, il ne sera plus que ce que les circonstances le feront.

Sans doute il a droit de dire : « Si des généraux » ont conspiré, faut-il que leur crime reste im- » puni ? » Mais la nation entière voit tant de crimes impunis et triomphants qu'il est difficile d'exiger qu'en justice politique elle professe des

principes bien sévères ; et c'est par cette raison si frappante qu'on ne peut rien décider à la suite des révolutions par les maximes des temps ordinaires. Si on exige de la France qu'elle pardonne à ceux qui ont conspiré contre elle et qui ont bien et dûment exécuté leurs conspirations ; si elle peut consentir, quoique avec répugnance, que ces mêmes hommes soient employés et regardés comme utiles, n'a-t-elle pas un motif suffisant pour désirer que des hommes qui lui ont été utiles ne soient pas entièrement perdus? D'un côté tant d'indulgence, de l'autre toute la rigueur des lois appuyée de tout le crédit de l'autorité, présente quelque chose d'humiliant pour la nation dans cette distribution de la justice. Si on ajoute : « Quand donc les lois » auront-elles leur entière exécution ? » la politique répondra : quand cette exécution n'entraînera pas des conséquences aussi graves. Et certainement ce que nous voyons aujourd'hui ne peut arriver qu'une fois.

Qu'on lise avec soin les adresses qui arrivent de tous les départements (et on sait qu'il n'en arrive pas sans qu'elles soient plus ou moins provoquées), on trouvera dans toutes des sentiments d'attachement pour le premier consul, un silence absolu sur les accusés. Ce silence est fait pour être entendu ; car nous ne sommes pas loin du temps où les autorités n'étaient pas aussi scrupuleuses. Si chaque Français a repris un peu de pudeur et de dignité, il faut l'attribuer à la marche du gou-

vernement si éloignée de tout ce qu'a produit la Révolution. Prenons garde de retourner en arrière ; le pas est glissant.

Les circonstances dans lesquelles se trouve aujourd'hui le pouvoir offrent des combinaisons nombreuses, dont le résultat occupera la postérité aussi vivement qu'il occupe l'Europe et qu'il inquiète la France. Cette inquiétude ne tient à aucun sentiment personnel. Que peuvent redouter les Français ? Bien décidés à ne s'opposer à aucun acte du gouvernement, ils sont à l'abri de la violence ; elle est impossible où il n'y a point de résistance. C'est donc pour l'autorité elle-même que l'on craint, et c'est déjà la juger autrement qu'on ne le faisait il y a trois semaines que de croire qu'elle pourra se manquer à elle-même.

L'effet produit par l'arrestation de (
doudal serait inexplicable si l'observ:
n'y démêlait que tous ceux qui ont eu]
montré l'intérêt que leur inspirait le ;
reau éprouvent une joie bien véritabl(
une occasion de se prononcer contre
spiration. La crainte de s'être compro
la joie qu'on laisse éclater ; c'est ainsi
sentiments se dénaturent quand quel
ment imprévu jette le trouble dans
Au fait, il est impossible de ne pas cc
celte arrestation fait considérer les
d'une tout autre manière. Le génér:
est encore connu des Français ; je dis (

surgèrent contre la Convention ; il fut chargé par elle d'aller les battre dans le faubourg Saint-Antoine; il se mit à la tête de ce qu'on appelait la jeunesse dorée, et l'expédition ne fut pas longue. S'il avait dit un mot, tous les jeunes gens qui avaient marché sous son commandement seraient revenus du même pas battre la Convention. Ou l'idée ne lui en vint pas, ou elle lui vint trop tard; mais les révolutionnaires ne lui ont jamais pardonné d'avoir pu les perdre. Cette journée a prouvé que Pichegru n'avait pas d'ambition personnelle, qu'il pouvait recevoir un mouvement, mais qu'il était incapable de le prendre de lui-même ; et le peu d'activité, de prévoyance qu'il a montrées à l'époque du 18 fructidor l'ont placé hors de tout rang politique. Ses anciennes victoires et son désintéressement sont aujourd'hui tout ce qui le recommande à l'opinion.

Le général Moreau reste plus généralement connu, parce qu'il n'a jamais cessé d'être employé ; ainsi plus d'intérêt s'attache à lui. Pour Georges Cadoudal, les Parisiens ne le connaissent pas du tout ; et c'est vraiment une chose remarquable, pour les hommes qui savent ce que c'est que la Vendée, que l'ignorance des Français sur une partie aussi importante des événements au milieu desquels ils se sont trouvés. Si on a fait de l'histoire dans les départements de l'Ouest, cette histoire ne sera que pour la postérité ; à coup sûr les contemporains ne s'en doutent pas. Au fait,

dans ce siècle tout matérialiste, on ne tient pas aux motifs des actions, mais aux résultats; aussi n'y reconnaît-on de héros que ceux qui sont toujours heureux.

Puisque Georges vient de Londres, on ne doute pas que l'Angleterre ne soit pour quelque chose dans cette conspiration, mais seulement comme entrent dans ce genre d'affaires les puissances étrangères, sans trop compter sur le succès et même sans s'en embarasser. A l'article du *Moniteur* qui promettait d'abattre une centaine de familles oligarchiques et de porter l'égalité dans la Grande-Bretagne, le cabinet de Saint-James répond en fournissant plus ou moins de secours à des hommes qui ont promis de briser l'unité du pouvoir qui se formait en France par l'ascendant de Bonaparte; cela a toujours été admis en politique et n'en est pas mieux. On ne pourrait dire jusqu'à quel point cette politique a corrompu les peuples, surtout depuis qu'on publie tant de mémoires particuliers et qu'on écrit l'histoire pour y placer des anecdotes. Si la politique des Romains avait été avouée par leurs historiens, les Romains, dont on nous monte la tête dans notre enfance, seraient en horreur à tous les peuples et à toutes les générations.

On reconnaît, par l'arrestation de Gorges, la main du petit parti français qui, de Londres, a toujours si pitoyablement conduit la Vendée, et auquel le cabinet de Londres n'accorde de secours

e parce qu'il lui importe fort peu qu'il se com-
ɔmette. M. Pitt sait fort bien que si la royauté
ait dû renaître en France de l'anarchie, il y a
ıgtemps que la royauté serait rétablie; car l'a-
rchie ne nous a pas fait faute. Les émigrés
ıtrés, les royalistes qui n'ont jamais quitté le
ont la même conviction; aussi se demande-t-
de toutes parts quels sont les véritables auteurs
cette conspiration et ce qu'ils en attendaient.
ı cherche une conception là où il n'y a qu'un
up de désespoir, et voici, je crois, comment on
ut l'expliquer.

L'idée de recréer en France le pouvoir souverain
faveur d'un homme et de sa famille s'est ré-
ndue en Europe; il y a si longtemps qu'il en
t question chez nous (1). On en a conclu que les
ançais en majorité n'étaient plus opposés à la
onarchie, puisqu'ils consentaient à son rétablis-
ment; dès lors les Bourbons n'ont plus vu qu'un
mme entre eux et leur restauration. Tout s'est
duit à cette idée simple, parce qu'on jugeait de
in avec la présomption que les mêmes mots si-

(1) Bonaparte n'a pas eu besoin de ruser pour rétablir
ınité de pouvoir en sa faveur, au contraire. Chaque dé-
arche qui devait le rapprocher du trône était prédite
ıvance avec tant de ténacité que l'opinion s'impatientait
en attendre si longtemps l'accomplissement. L'hypocri-
: n'était pas dans les nécessités de sa position; c'est ce
ıi le distinguera parmi les hommes qui arrivent au pou-
ir et ne parviennent pas à s'y maintenir.

gnifient les mêmes choses. On a conclu
gèrement que les républicains devaient
contents de se voir sacrifiés ; qu'il y aurai
mité d'intérêts ; et que rien ne serait pl
que de réunir les partis opposés en leur
une égale sûreté. Comme le général Mor
second militaire, et qu'il boudait, on a pe
représenterait volontiers pour l'armée ;
gru, las de vivre chez l'étranger, a été ch
intermédiaire entre Moreau et Georges
preuve qu'on accordait au repentir une c
aussi entière qu'à la fidélité. Il y a dans
calculs faux au-delà de ce qu'on peut
mérer. On peut être un grand général,
et n'être nullement propre à la faction. I
Condé n'avait aucune réputation militair
lançât la sienne, et il reculait devant les fi
qui avaient pour chefs le cardinal de Rets
Beaufort, qui n'étaient pas de grands ca
Autre chose est d'être un grand général
assez cher à un parti pour pouvoir en ré
l'improviste dans des intérêts qui jusque
pas été les intérêts de ce parti. Tout ce
passé annonce que le général Moreau n'a
cun engagement pris d'avance ; qu'en ac
tout ce qu'on lui reproche, cela se bor
avoir su que Pichegru était à Paris et à
avoir refusé de le voir. Il y a aussi loin d
trevue à une conspiration que d'une ré
militaire à la possibilité de disposer d'un

de l'armée; aussi le général Moreau reste-t-il pour le public ce qu'il a toujours été; jamais on ne se prêtera à croire qu'il fût dans le secret de cette affaire, parce que sa position n'était pas telle que, pour l'améliorer, il dût risquer sa vie et son honneur. L'arrestation de Georges prouve bien qu'il y avait un complot médité à Londres, mais non que Pichegru y entrât au même degré que Georges, et Moreau au même degré que Georges et Pichegru. Cette distinction, que l'opinion générale fait entre ces trois hommes, est si favorable au général Moreau qu'il faut en prendre son parti, et s'attendre que l'intérêt s'attachera à lui à proportion de ce qu'on le croira persécuté. Tout le monde voit où les choses iraient, si tant de services rendus à la France n'étaient pas une garantie contre le malheur de porter ombrage au gouvernement. Tout ce qui s'est élevé loyalement depuis la Révolution est donc plus ou moins ostensiblement en première ligne pour le défendre, et la multitude ne fera que répéter des plaintes faites dans des intérêts au-dessus des siens.

Du reste, Georges a aussi quelques défenseurs qui expliquent son projet en disant qu'il n'était pas question de tuer le premier consul, mais seulement de l'enlever. La distinction ne fait pas fortune. Georges risquait sa vie pour un enlèvement comme pour un assassinat; il est dès lors très probable que si l'enlèvement n'avait pas réussi jusqu'au bout, en admettant qu'il eût réussi d'a-

bord, il n'aurait pas été assez débonnaire pour rendre le prisonnier qu'il aurait fait. L'opinion publique est plus franche; elle ne demande à Georges arrêté que de soutenir son rôle jusqu'au bout. S'il meurt avec courage, il se placera dans l'histoire parmi les partisans les plus hardis. Sa réputation n'a jamais été plus haut.

Pour moi, je persiste toujours à croire qu'il faut finir honorablement cette affaire fort mal engagée par l'arrestation du général Moreau; qu'il ne faut pas que l'idée du sang se mêle à l'établissement d'un gouvernement nouveau; que le danger n'a pas paru généralement assez grand pour que des supplices ne nuisent pas au pouvoir, et qu'ici encore la politique doit être toute de prévoyance.

Quoiqu'il ne soit pas douteux que depuis l'arrestation de Georges les esprits considèrent cette conspiration autrement qu'ils ne l'avaient fait jusqu'ici, on ne doit pas se faire illusion; cette disposition pourrait ne pas tenir contre le dernier résultat poussé à l'extrême; comme dans tous les grands drames, il ne faut qu'un incident pour transporter l'intérêt d'un personnage à un autre.

NOTE XXIV.

Avril 1804.

On parle toujours de l'opinion publique comme d'une puissance, quoique ce soit la chose du monde la plus faible pendant les révolutions, dans les démocraties et dans les républiques aristocratiques. Pendant les révolutions, tout se décide par les passions contre lesquelles l'opinion n'est jamais assez forte pour lutter ou assez réfléchie pour signifier quelque chose; il en est de même dans les démocraties. Dans les républiques aristocratiques, les voix sont comptées d'avance, et le plus grand nombre, qui est le peuple, n'est écouté en rien. C'est seulement dans les monarchies que l'opinion publique jouit de toute sa puissance, et la préférence que les Français donnent au gouvernement d'un seul tient en grande partie à l'expérience qu'ils ont faite du mépris que le gouvernement de plusieurs peut montrer pour l'opinion publique, tandis qu'un seul est souvent obligé de compter avec elle. Qui avait tort sous la Convention ? Six ou sept cents personnes; mais un si grand nombre n'est pas saisissable par l'opinion. Qui avait tort sous le Direc-

toire ? Est-ce Carnot, Barras, Merlin, Rewbell ou un autre ? Qui le sait, même aujourd'hui, et qui a intérêt à le savoir ? Il n'en est pas de même d'un chef unique. Celui qui, en France, ne compterait pour rien l'opinion, irait en sens contraire d'un des principaux motifs qui portent à personnifier en lui le gouvernement. Cette observation est de la plus grande importance; et si on objecte que l'ancienne monarchie est tombée devant une opinion publique égarée, on pourra répondre que l'opinion publique ne s'est trouvée anti-monarchique qu'après cinquante ans d'imprévoyance. Certes, on pouvait y pourvoir. D'ailleurs le grand nombre peut se tromper dans les combinaisons politiques sur lesquelles repose l'ordre social, sans qu'on puisse en conclure que, dans les temps ordinaires, il se trompe sur ce qui est juste et injuste, sur ce qui est convenable et sur ce qui ne l'est pas.

Depuis un mois l'opinion est encore une fois perdue et jamais variation n'a été si brusque et si sensible. Je n'en chercherai pas la cause, moi qui avais annoncé l'extrême répugnance des Français à voir les supplices se mêler aux idées de changements dans la forme du gouvernement, et qui ne disais pas sans réflexion que *le trône de France n'appartiendrait jamais à une famille qui aurait besoin de répandre du sang pour s'y établir*. Mais pour prouver combien les cœurs sont aliénés, il me suffira de rappeler le dernier

ordre du jour du général Murat. Il faut que l'opinion publique soit reconnue dans une opposition bien vive pour qu'un général, beau-frère du premier consul, se charge de la redresser sur des objets de cette nature, et la nécessité de recourir à de pareils moyens annonce assez qu'ils ne peuvent produire aucun effet. Jamais les Français ne s'accoutumeront à voir des articles d'esprit public dans des ordres du jour militaires; en lisant celui qu'a publié le général Murat, on ne peut pas dire qu'il s'adresse à l'opinion des salons ; c'est bien la bourgeoisie et même la classe du peuple qu'il a prétendu redresser. Où en sommes-nous si on oublie à ce point ce que chacun pense et ce que chacun se doit selon sa position? Tant que durera le procès relatif à la conspiration, tant que de nouvelles arrestations, de nouvelles mesures de police reporteront chaque matin les esprits sur le fonds et les incidents de cette grande affaire, il faut prendre son parti, et plutôt paraître ignorer l'opinion publique que d'essayer de lutter contre elle ; la lutte est impossible. C'est par des événements nouveaux qu'elle prendra naturellement une autre direction.

Des gens qui ont de la mémoire, juste ce qu'il en faut pour retenir un fait en le séparant de tout ce qui l'entoure, ont dit au premier consul que les Français s'étaient disputés pour le magnétisme, séparés en partis pour Gluck et pour Piccini, et qu'il ne fallait que trouver une futilité

nouvelle et la mettre en crédit pour les distraire des événements actuels. Mais c'est positivement parce que l'esprit de faction était alors à la mode et qu'il n'y avait pas de grands intérêts en mouvement, que les Français s'exaltaient pour de petites choses; des hommes de mérite entraient de tout leur cœur dans ces disputes et n'y perdaient rien de leur dignité; elles occupaient tout le monde. Est-il permis de croire que les esprits s'attacheront à des frivolités lorsqu'il s'agit à la fois de conspiration, de supplices et du passage de la république au gouvernement d'un seul? Est-il permis d'espérer que des hommes ayant du talent, un nom dans les lettres, se présenteraient à l'opinion occupés de niaiseries, dans un moment où même les gens du peuple ne s'occupent que de choses sérieuses? Et si la farce se passe seulement entre des écrivains subalternes, il n'y aura de mystifié que le gouvernement auquel la police fera croire que le public a mordu à l'hameçon, tandis que le public n'aura pris part à cette belle combinaison que pour sourire de pitié ou se fâcher de nouveau du mépris qu'on fait de lui. Les hommes sont quelquefois bien bêtes, mais personne ne les fait bêtes à volonté.

Dans ce moment, tout le monde convient qu'il y a une hypocrisie humiliante à maintenir les formes républicaines, à vanter la république; que cette hypocrisie fatigue les Français et donne aux sots un air d'aptitude à deviner les projets du

gouvernement, ce qui avilit la politique et nuit beaucoup au respect que doit inspirer l'autorité. Je ne sais pas s'il faut mentir pour conduire les hommes, et je ne chercherai pas s'il y a preuve évidente de faiblesse dans le mensonge ; mais je suis bien sûr que, quand le pouvoir ment, il ne faut pas du moins que tout le monde le sache. D'ailleurs les hésitations qu'entraîne l'exercice d'un pouvoir qu'on n'ose pas définir font généralement croire que le parti révolutionnaire est encore puissant, et rien n'amortit davantage la confiance. Les révolutionnaires paraissent alors les seuls avec qui le chef du gouvernement garde des ménagements ; ces pauvres royalistes comptent pour si peu qu'on paraît sûr de les voir se traîner à la suite des événements, arrivant toujours trop tard pour prendre action et se classer, et toujours assez tôt pour accepter le mal qui est fait, à condition qu'on n'en fera pas davantage. Si ce n'était pas là ce qu'on appelle mon parti, je m'en moquerais, et j'approuverais cette décision d'un haut parvenu révolutionnaire disant : « C'est un parti bon à placer dans les antichambres, mais non dans le gouvernement et l'administration. » Il paraît si extraordinaire de voir recréer une monarchie avec des républicains que beaucoup de gens pensent que, si le premier consul se sert des révolutionnaires avec avantage, il serait possible aussi que les très grands politiques de ce parti eussent la prétention de se servir du

gouvernement actuel pour abattre tout ce qui pourrait s'opposer à leurs projets ultérieurs. Cette prévoyance, qu'il est difficile d'ôter des esprits (et que je partage), contribue beaucoup à bouleverser l'opinion chaque fois qu'un événement désastreux rend l'assistance de ce parti plus sensible pour le public. Après une révolution qui a déshonoré la cause de la liberté, il est certain qu'il n'y a plus de moyens de revenir à la république qu'en passant par le gouvernement d'un seul et en faisant pousser chaque chose à l'extrême par le chef de ce gouvernement. Un calcul aussi simple, aussi vrai n'a pu échapper aux politiques révolutionnaires. Plus il exagéreront le pouvoir d'un seul, plus sûrement ils arriveront à leur but; car la cause de la liberté a pu être déshonorée, mais elle n'est pas perdue. C'est un sentiment qui ne s'éteint jamais dans le cœur des hommes, qui n'est étranger à aucun, et qui appartient aux partisans de la monarchie plus profondément peut-être qu'aux rêveurs de la république. Les hommes qui n'ont que la mémoire de détails isolés citent encore des faits de l'ancien régime pour prouver que les Français ne tiennent pas à la liberté; c'est l'erreur la plus dangereuse qu'on puisse mettre en avant, puisqu'il n'y a pas une de nos anciennes institutions qui n'ait été créée dans un sens favorable à l'ordre et à la liberté, et que la Révolution n'a éclaté que parce qu'elles avaient toutes été anéanties ou perverties. Il faut aussi re-

marquer que pendant la Révolution on s'est disputé au nom de la liberté, jamais contre dans aucun parti, et que la division aujourd'hui roule bien plus sur le passé qu'on veut défendre que sur le genre de gouvernement qu'on voudrait établir.

Les politiques révolutionnaires ne donnent donc aucune garantie en se prêtant les premiers et avec chaleur à augmenter la puissance du gouvernement, pourvu qu'ils occupent les premières places et que leur parti ne soit pas balancé. Ils nous feront supporter la monarchie, comme ils nous ont fait supporter la Révolution, en attendant toujours autre chose. Je connais assez l'esprit qui règne à cet égard pour ne pas me tromper. Si je pouvais hésiter, il me suffirait de me rappeler combien de fois j'ai entendu les mêmes hommes qui voulaient montrer à Bonaparte la France comme un pays qu'il avait conquis, me reprocher à moi d'être partisan du despotisme, comme s'il y avait un despotisme plus dur que celui qui naîtrait du droit de conquête! Aussi sont-ils ennemis mortels de tout écrivain qui établit les principes inséparables du gouvernement d'un seul en même temps qu'il montre au doigt la fausseté des doctrines révolutionnaires. Leur grande ambition est de persuader que les doctrines sont indifférentes. Oui, sans doute, pouvu que celui qui gouverne soit toujours fort et heureux. Mais s'il montrait quelque faiblesse ou s'il

éprouvait des malheurs, il apprendrait trop tard tout ce qui survit à une révolution quand l'esprit qui l'a produite continue à régner. J'ai souvent remarqué pendant la république que, par la force des anciennes habitudes, les démagogues, sans s'en douter, parlaient la langue de la monarchie; les générations ont succédé, et je ne serais pas étonné d'entendre la langue de la république dominer à son tour sous la monarchie qu'on s'occupe de former. Assemblée constituante, Corps législatif, Conseil des anciens, Directoire, Convention, Sénat, Tribunat, un, deux, trois Consuls, tout cela et tant d'autres choses entrent maintenant dans notre vocabulaire. S'il n'en reste quelques souvenirs pour brouiller les idées monarchiques, nous serons bien habiles.

De règle générale, l'opinion est détestable toutes les fois qu'on voit des actes comme dans la Révolution et qu'on sent l'influence des hommes de la Révolution, parce qu'on s'attend toujours que des mesures désastreuses en amèneront d'autres. On sait qu'il leur en coûte peu pour en concevoir. Que cela soit vrai ou faux, il est de bruit public qu'il a été proposé des choses étranges dans le conseil d'état et que le premier consul s'est prononcé contre. Il n'en est pas moins résulté une alarme dont les effets sont encore sensibles; le commerce a souffert et souffre; l'argent est devenu rare; quiconque a été proscrit prend des précautions pécuniaires, comme s'il s'attendait à

l'être encore ; des propriétés recouvrées depuis la rentrée des émigrés s'aliènent, soit réellement, soit fictivement ; les ventes qui se sont faites rapidement d'objets précieux et faciles à transporter ont suffisamment annoncé jusqu'où allaient les craintes, et l'ordre du jour du général Murat n'était pas fait pour les calmer (1). Il semble aujourd'hui qu'il n'y ait que le gouvernement qui méconnaisse l'ascendant que reprend la Révolution et le mouvement qu'elle se donne pour paraître ne choisir qu'un chef pour elle seule, lorsque la France était autorisée à croire que c'était dans un intérêt général qu'on marchait depuis quelque temps vers l'unité du pouvoir On aurait pu éviter ce contraste ; on ne l'a pas fait. Il faut rendre justice aux révolutionnaires, ils se sont montrés habiles dans tout ceci, mais de cette habileté qui tient à un parti formé de longue main, qui gâte tout ce qu'il touche, et qui donne bien moins au pouvoir qui accepte son secours qu'il ne lui ôte réellement.

(1) Pour avoir la certitude que rien ici n'est exagéré, il faut se rappeler que cette Note a été écrite dans les premiers jours d'avril 1804, et que M. le duc d'Enghien avait été assassiné le 21 mars précédent, d'une manière si brusque qu'on ne l'apprit qu'en entendant crier dans les rues son prétendu jugement. L'effroi fut si grand et si général que, dans le premier moment, il l'emporta même sur la pitié et sur l'indignation.

Quand finira donc cette conspiration ? Je parle de celle qui a été le prétexte de tout ce qui agite maitenant l'opinion.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

ES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TOME I.

FIN DE LA TABLE.



